FETE DU JOUR: S. Canut, roi et m.
Soleil — Lever, 7 h. 33 ; coucher, 4 h. 48.
Lune — Lever, S. 35 ; coucher, 2 h. 53.

TEMPS PROBABLE :
Neige et moins froid

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU CANADA TOUT ENTIER

LA PRESSE, telle qu'établie par Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

37me ANNEE—No 64—20 PAGES — EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MERCREDI 19 JANVIER 1921 — PRIX: TROIS CENTINS

UN DANGER D'EPIDEMIE

LA VILLE DE HULL DECRETE LA VACCINATION GENERALE OBLIGATOIRE AUJOURD'HUI

On s'attend à ce que la ville d'Ottawa fasse de même.—Plus de six cents cas en cinq mois.—Ce qu'a révélé une inspection sur place.

UNE SITUATION TRES GRAVE

Le docteur E.-M.-A. Savard, inspecteur général du Conseil supérieur d'hygiène de la province, est arrivé hier soir d'Ottawa, où il était allé s'enquérir de la situation au sujet de la variole qui sévit actuellement à Ottawa et dans les municipalités environnantes. Il a causé, ce matin, du danger d'une épidémie avec l'un de nos représentants.

L'on se rappelle, dit-il, que la variole existe dans la province d'Ontario depuis plus d'une année. Il y a un an, le Conseil d'hygiène de la province de Québec crut devoir établir la quarantaine contre la province d'Ontario. Cette année, le danger se présente encore plus grand, vu la proximité d'Ottawa.

Le Dr Savard nous apprend qu'il y a eu 600 cas rapportés, depuis cinq mois, aux autorités sanitaires de la ville d'Ottawa.

Ces cas ont été rapportés par les médecins. Mais comme beaucoup de malades ne requièrent pas les services d'un médecin, il est à supposer, dit le Dr Savard, qu'un grand nombre de cas n'ont pas été rapportés, ce qui aggrave la situation.

La ville de Hull qui est en communication constante avec Ottawa est grandement exposée. De fait, [illegible] de la visite du docteur Savard, [illegible]di, le 18 courant, il y avait déclaré cas de rapportés dans cette [illegible]ière ville.

VACCINATION OBLIGATOIRE

[illegible]r conséquence, l'inspecteur général s'est entendu avec le maire, [illegible] Louis Cousineau, avocat, et le [illegible]teur Isabelle, officier de santé, [illegible]ur établir immédiatement la vaccination générale obligatoire à [illegible]ull.

De plus le docteur Savard a conseillé aux autorités sanitaires d'exiger que toute personne venant d'une municipalité voisine infectée de variole soit obligée de présenter un certificat de vaccination. Les autorités sanitaires de Hull sont à étudier les moyens d'appliquer la loi.

Les autorités sanitaires de la ville d'Ottawa ont préparé un rapport au conseil de ville qui siégera ce soir, mercredi, recommandant la vaccination obligatoire. Mais les autorités civiles semblent opposées à cette mesure, déclare le Dr Savard.

Au bureau du conseil d'hygiène provincial l'on attend avec anxiété la décision du conseil de ville d'Ottawa.

A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Le docteur C.-R. Paquin, médecin en chef de la cité, a déclaré, ce matin, que jusqu'à présent aucun cas de petite vérole n'avait été rapporté au département d'hygiène. La ville n'a pris aucune mesure de protection en cas d'épidémie. La chose relève entièrement du Conseil supérieur d'hygiène de la province.

A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — Le département municipal qui fait le plus d'affaire aujourd'hui est certainement le bureau de santé d'Ottawa. Le docteur Lomer, président de ce bureau, a consigné sa porte et refuse de recevoir les journalistes. Il prépare son rapport qui sera présenté cet après-midi à la première assemblée du bureau de santé d'Ottawa en même temps qu'il donnera son avis sur l'épidémie de petite vérole qui menace Ottawa.

Il semble que les mesures préventives que veulent prendre les autorités de la province de Québec causent un certain malaise ici. Au bureau de santé où nous nous sommes adressé, ce matin, pour avoir des informations on a nié qu'une épidémie de picotte menaçait Ottawa. La maladie a un caractère très bénin, nous a dit un officier de ce bureau, et nous prenons toutes les mesures préventives possibles.

Depuis six mois nous avons fait vacciner entre 8 et 10,000 personnes. Nous accordons une attention particulière aux écoles. Dès qu'un cas nous est signalé nous forçons le malade à se faire vacciner par son médecin ou par le nôtre et quand il refuse nous l'obligeons à rester chez lui au moins pendant quatorze jours. Inutile de dire que la maison est mise en quarantaine. Nous avons aussi de nombreuses demandes pour le serum de la petite vérole que nous tâchons de rencontrer.

Il est évident que les autorités sont mécontentes de la publicité donnée à la situation sanitaire de la ville d'Ottawa. Les marchands détailleurs de leur côté ont passé une résolution dernièrement protestant contre l'importance donnée à cet état sanitaire, qui n'est pas d'après eux aussi sérieux qu'on le dit. Ils prétendent que la publicité donnée à l'affaire est de nature à gêner la vie sociale et commerciale de la capitale.

D'un autre côté les chiffres fournis par le bureau de Santé sont assez élevés, bien qu'on ne puisse les donner à une unité près. Le nombre des cas de picote était, hier, de 150, dont 85 à l'hôpital des contagieux et 65 dans les maisons privées. Même à Ottawa, les avis sont partagés sur la gravité de la situation.

On sait que le Dr Lomer, président du Bureau de Santé, est en faveur du vaccin obligatoire, tandis que le maire Plant et le Rév. H.-J. Adlard, le nouveau membre du bureau sanitaire, sont opposés à cette mesure sous prétexte que les circonstances ne la motivent pas. A l'assemblée qui sera tenue cet après-midi, à l'hôtel de ville, cette question sera discutée et l'on prendra sans doute une décision.

Le gouvernement de Québec de son côté n'entend pas courir de risque. Le Dr Savard, inspecteur en chef du bureau de Santé, était à Hull, hier, dans le but de presser les autorités sanitaires de cette ville d'adopter des mesures préventives contre l'épidémie de petite vérole qui menace Hull directement, puisqu'elle n'est séparée d'Ottawa que par la rivière et qu'un grand nombre de personnes voyagent journellement entre les deux villes.

Le Dr Savard a demandé aux autorités municipales de passer un règlement ordonnant le vaccin obligatoire. Ottawa, de son côté, va prendre des mesures de précaution

A suivre sur la page 19

LE CONSEIL ET LE TAUX DE LA TAXE FONCIERE

Un groupe d'échevins veut réduire la taxe à $1.30 par $100.

LES 16 VOIX REQUISES

Le conseil municipal doit se réunir, lundi prochain, pour continuer l'étude du projet de règlement concernant la taxe foncière, soumis aux échevins par la commission administrative. On sait que le conseil a pu retrancher du budget, également soumis par la commission, une forte somme d'argent. C'est dire que pour amender le rapport de la commission à ce sujet, le conseil avait réussi à réunir les 16 voix requises par la loi pour pouvoir modifier ce rapport de la commission. Le bruit a couru, à l'hôtel de ville, qu'un ou deux échevins qui avaient voté en faveur des retranchements faits dans le budget refuseraient de voter une réduction du taux de la taxe foncière, fixé par la commission administrative, soit $1.40 par cent dollars.

Le maire compte sur le vote de l'échevin Dubeau, qui n'assistait pas à la dernière séance du conseil, étant en voyage dans le sud des Etats-Unis, et sur le vote de quatorze autres conseillers. Avec le vote du maire, on compte donc sur les 16 voix requises pour diminuer le taux que la commission veut fixer pour l'année prochaine. Un groupe d'échevins veut réduire le taux de la taxe à $1.30 par $100; on proposera de fixer ce taux à $1.35 si la première proposition n'est pas acceptée.

—Le maire a fait imprimer des copies du projet de charte qu'il a soumis à la commission de la charte. Ces copies seront distribuées aux députés provinciaux et aux membres de l'assemblée législative.

—M. Jovite Bénard, qui fait le service d'omnibus entre Bouchervilleet la métropole, a traversé le pont de glace, ce matin. Il fait ce service depuis 26 ans.

BERLIN VA FAIRE DES VERSEMENTS ANNUELS

Paris, 19. — Une dépêche de Berlin au "Journal" dit que les délégués français, anglais et allemands ont abandonné le projet de fixer la somme totale devant être versée par l'Allemagne pour les réparations. Des paiements annuels seront faits par l'Allemagne. Le "Journal" annonce que, pendant cinq ans, les paiements seront faits en nature.

LENINE ENCORE MIS EN DANGER

Copenhague, 19—Le journal "Isvestia", de Moscou, annonce qu'on a tenté récemment d'assassiner Nicolas Lenine, le premier ministre de la Russie soviétique. Lenine se rendait au huitième congrès des soviets, quand une bombe a été lancée près de sa voiture. Huit gardes et trois civils ont été tués et l'on a compté vingt blessés. L'homme qui a lancé la bombe n'a pas été arrêté.

OFFENSIVE TURQUE CONTRE LES GRECS

Constantinople, 19.—Mustapha Kemal pacha, chef des nationalistes turcs, a quitté Angora pour se rendre à Uchka. Il doit diriger les opérations contre les Grecs, dans cette région. Les journaux de l'Anatolie demandent aux nationalistes de prendre Brousse et de chasser les Grecs du territoire turc. Entre Panderme et Balikessir, la population est, dit-on, en révolte contre les Grecs.

RUDE GUERRE AUX BANDITS AMERICAINS

La campagne contre les criminels se continue aux Etats-Unis.

MESURES EFFICACES

New-York, 19—Les mesures qui ont été prises pour mettre fin au banditisme, à New-York et dans plusieurs autres grandes villes des Etats-Unis, n'ont pas eu partout la même efficacité ; mais elles ont produit apparemment un bon résultat dans la métropole. La campagne contre le crime se poursuit activement et il est permis de croire qu'elle épurera grandement les cités importantes.

MALAISE A TOLEDO

Toledo, 19.—Depuis huit jours, on a enrégistré six meurtres, ici. Il en est résulté une grande anxiété chez les marchands qui se sont empressés de prendre des assurances contre le vol. Les compagnies d'assurances font des affaires d'or. Edward Foley, âgé de 20 ans, a affirmé qu'il avait participé à l'assassinat des deux agents spéciaux A.-L. Long et L. Schroeder, lors du vol de $9,000 effectué la semaine dernière. D'autres de ses complices sont sous arrêt.

DOUZE ARRESTATIONS

Chicago, 19.—Les détectives de la cité et les inspecteurs des postes ont arrêté 12 hommes, la nuit dernière, en rapports avec le vol de 12 sacs de malle enlevés d'un camion à la gare Union, hier. On n'a pas encore retrouvé les sacs enlevés par les bandits. On ne connaît pas non plus la valeur des sacs, mais il semble que les voleurs n'ont pas fait un riche butin.

Cinq hommes prirent part au vol. Ils pointèrent leurs revolvers sur les trois employés, puis ils placèrent les sacs dans un automobile, et prirent la fuite. Les autorités affirment que les valeurs que l'on envoie vers le nord-ouest, par le train de 2 heures 30 du matin, sont ordinairement de $100,000, et c'est avant le départ de ce train que le vol a eu lieu.

UN COUP AUDACIEUX

Guilford, Conn., 19.—Des bandits masqués et armés de revolvers ont enlevé la somme de $500 à M. B.-S. Brady, de New-Haven. Ce dernier, qui est âgé de 70 ans, fut ligoté ainsi que son chauffeur, et tous deux furent abandonnés dans un bois, au nord de Gilford, par une température très froide. Ils purent enfin se dégager et avertir la police. Le vol eut lieu en plein jour.

ILS ETAIENT PARENTS AU TROISIEME DEGRE

L'honorable juge Bruneau, siégeant en Cour de pratique ce matin, a pris en délibéré une action en nullité de mariage intentée par Dame E. Saint-Jacques contre Martial Lemieux et Monseigneur L.-A. Dubuc et al., mis-en-cause.

Agissant pour la demanderesse, Me A.-S. Archambault a allégué que celle-ci épousa le défendeur le 18 janvier 1901 en la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Subséquemment les époux découvrirent qu'ils étaient parents au troisième degré en ligne collatérale.

Invoquant que ce mariage avait été contracté sans la dispense requise alors que ce degré de consanguinité constituait un empêchement dirimant à leur union, il en concluait que ce mariage était nul et devait être déclaré tel à toutes fins civiles que de droit, un décret canonique de l'Ordinaire du diocèse daté du 25 septembre 1920 l'ayant déjà annulé pour les fins religieuses.

Après avoir examiné et entendu la preuve documentaire et verbale soumise au tribunal par la demanderesse et les abbés Curotte et Perreault, l'honorable juge Bruneau a déclaré prendre "pro forma" la cause en délibéré et ajouté qu'il rendrait jugement sous peu.

PIQUANTE INTERPELLATION DU CHEF DE L'OPPOSITION

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — M. Sauvé, chef de l'Opposition, a donné avis qu'il interpellera le gouvernement au sujet des poursuites prises par les percepteurs du revenu dans la province sur accusation de vente de boissons enivrantes sans licence. Il demandera s'il est vrai que le gouvernement a employé des hommes sortis de prison pour faire des recherches de boissons enivrantes.

LE SAINT-OFFICE ET LA Y. M. C. A.

LES DANGERS QUE SIGNALE AUX EVEQUES LE SOUVERAIN PONTIFE

La traduction du communiqué papal telle que préparée pour la "Documentation Catholique".—Il importe de sauvegarder la foi chez les jeunes.

DOCUMENT DU PLUS HAUT INTERET

(Correspondance spéciale à la "Presse")

Rome, 3 janvier—La congrégation du Saint-Office vient de signaler (les dépêches ont mentionné brièvement le fait) par une lettre fort grave, à la vigilance des évêques le danger qui résulte pour la foi des fidèles des manoeuvres de certaines Associations non catholiques, notamment de la Y. M. C. A. Voici la traduction préparée pour la "Documentation Catholique" du document émanant du Saint-Office :

AUX ORDINAIRES

Les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux qui sont, ainsi que le soussigné, inquisiteurs généraux en matière de foi et de moeurs, désirent que les Ordinaires prêtent unt attention vigilante à la manière dont certaines nouvelles Associations non catholiques, avec le concours de leurs membres de toute nationalité, ont accoutumé, depuis quelque temps déjà, de tendre aux fidèles, en particulier aux jeunes gens, des pièges très dangereux: elles offrent en abondance des facilités de toute nature, qui en apparence ne visent que la culture physique et la formation intellectuelle et morale, mais en fait corrompent l'intégrité de la foi catholique et arrachent des enfants à l'Eglise leur mère.

DANGER A COMBATTRE

Ces organisations jouissent de la faveur, disposent des ressources matérielles et du zèle de personnages très influents, et rendent des services signalés dans les divers domaines de la bienfaisance ; il n'est donc pas surprenant qu'elles en imposent aux gens inexpérimentés et qui n'ont pas fait de ces oeuvres un examen approfondi. Mais nulle personne avisée ne peut avoir de doute sur leur véritable esprit ; car si jusqu'à ce jour elles n'avaient laissé entrevoir que graduellement la fin où elles tendent, elles la proclament aujourd'hui sans détour dans les brochures, journaux et périodiques qui sont les organes de leur propagande. Leur but, disent-elles, est d'assurer par de bonnes méthodes la culture intellectuelle et morale de la jeunesse ; et, faisant de cette culture leur religion, elles la définissent : une pleine et entière liberté de pensée, en dehors et indépendamment de toute religion ou confession. Sous couleur d'apporter la lumière aux jeunes gens, elles les détournent du magistère de l'Eglise, constitué par Dieu flambeau de la vérité, et les incitent à ne demander chacun qu'à sa propre conscience, et donc au foyer étroit de la raison humaine, la lumière qui doit les guider.

Les principales victimes de ces pièges sont les jeunes étudiants de l'un et l'autre sexe. Ces adolescents, qui, pour apprendre la doctrine chrétienne et conserver la foi héritée de leurs pères, auraient le plus besoin du secours d'autrui, les voilà subissant l'emprise de personnes qui les dépouillent de ce précieux patrimoine et les amènent insensiblement aujourd'hui à hésiter entre des opinions contraires, demain à douter de toutes, quelles qu'elles soient, finalement à embrasser une sorte de religion vague et indécise, qui n'a absolument rien de commun avec la religion prêchée par Jésus-Christ.

Ces manoeuvres exercent des ravages bien plus considérables dans les âmes — plût à Dieu qu'elles fussent moins nombreuses! — qui, par négligence ou ignorance des parents, n'ont point reçu au foyer familial ce premier enseignement de la foi qui est d'une nécessité primordiale pour tout chrétien.

VERS L'INDIFFERENCE

Privées de l'usage des sacrements et tenues à l'écart de toute pratique religieuse, accoutumées à ne considérer les choses les plus sacrées qu'avec une complète indépendance de jugement, ces âmes tombent ainsi misérablement dans ce qu'on appelle "l'indifférentisme religieux", condamné par l'Eglise en maintes circonstances et qui implique la négation de toute religion. Aussi voit-on ces chrétiens, à la fleur de l'âge, sur le chemin où ils n'ont plus de guide, dépérir dans les ténèbres et les angoisses du

A suivre sur la page 16

LE CABINET FRANÇAIS

CHAUDES SYMPATHIES POUR ARISTIDE BRIAND

Trois premiers ministres fondent de grandes espérances sur le ministère de France.

UN TRIO INTERESSANT

Paris, 19. — M. Aristide Briand, président du nouveau conseil des ministres de France, a reçu quelques télégrammes des principaux hommes d'Etat de l'Europe. Parmi ces télégrammes, il y a ceux de M. Lloyd-George, premier ministre d'Angleterre, de signor Gioletti, premier ministre d'Italie, et de M. Carton de Wiart, premier ministre de Belgique. Ces trois chefs de gouvernement expriment leur plus cordiale sympathie pour M. Aristide Briand, et expriment l'espoir que les liens unissant les pays alliés seront resserrés.

Les principales clauses de la déclaration ministérielle qui sera lue au parlement ont été formulées. On dit, dans quelques milieux, que cette déclaration produira une forte impression.

La "Liberté" a obtenu de personnes ayant des relations étroites avec les membres du nouveau cabinet que M. Loucheur, ministre de la reconstruction et ancien ministre des finances, dirigera toutes les transaction avec l'Allemagne, au sujet des réparations.

La "Liberté" demande à la nation française d'oublier tout esprit de parti et d'appuyer autant qu'il est possible le nouveau gouvernement.

L'"Intransigeant" a parlé ces jours derniers de la prochaine conférence qui aura lieu, à Paris. Il s'est exprimé ainsi: "M. Lloyd-George verra devant lui un intéressant trio quand il rencontrera M. Aristide Briand, l'avocat aux longs cheveux, M. Barthou, l'homme le plus clairvoyant, et M. Loucheur, qui sait d'une façon pratique assurer la solution des problèmes."

"Bon Soir" a fait l'éloge du nouveau président du conseil des ministres. Il dit que M. Briand sait avec sûreté rendre une décision et qu'il est apte à comprendre rapidement les difficultés d'une situation.

Dans le "Populaire", M. Longuet déclare que le cabinet est des plus réactionnaires et qu'il compte parmi ses membres quelques radicaux fanés. Il se demande si M. Briand pourra s'opposer à la demande d'occuper le district de Ruhr. Il n'est pas sûr que M. Doumer puisse frapper d'une taxe suffisante les profiteurs de France.

Sarnia, Ont., 19.—Les glacières Brown ont été détruites par le feu et les pertes sont de $40,000.

CONSUL A BRUXELLES

Le baron STANISLAS D'HALEWYN, autrefois consul suppléant de France à New-York, qui vient d'être nommé à Bruxelles, où il occupera le poste de conseil, adjoint à l'ambassadeur de France, en Belgique.

ON AVAIT OUBLIE DE CONVOQUER LA CHAMBRE HAUTE!

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — La date de l'ouverture de la session fédérale semble avoir donné lieu à un imbroglio peu ordinaire. Le numéro supplémentaire de la 'Gazette du Canada" qui l'annonçait pour le 10 février fut supprimé à peine sorti des presses de l'imprimerie et un autre numéro fut publié annonçant l'ouverture pour le 14 février. Mais voilà qu'on découvrit, hier, que cette proclamation officielle ne convoquait que la Chambre Basse, aucune mention n'était faite du sénat.

L'omission est piquante surtout quand on songe combien les représentants de la Chambre Haute sont respectueux des traditions parlementaires.

De plus le sénat est une partie vitale du parlement qui ne pourrait rien faire sans son concours. Un deuxième extra de la "Gazette du Canada" a donc été ordonné en hâte hier et cette fois les deux chambres qui composent le parlement canadien sont convoquées en même temps pour le 14 février.

UNE AMELIORATION D'UTILITE PUBLIQUE

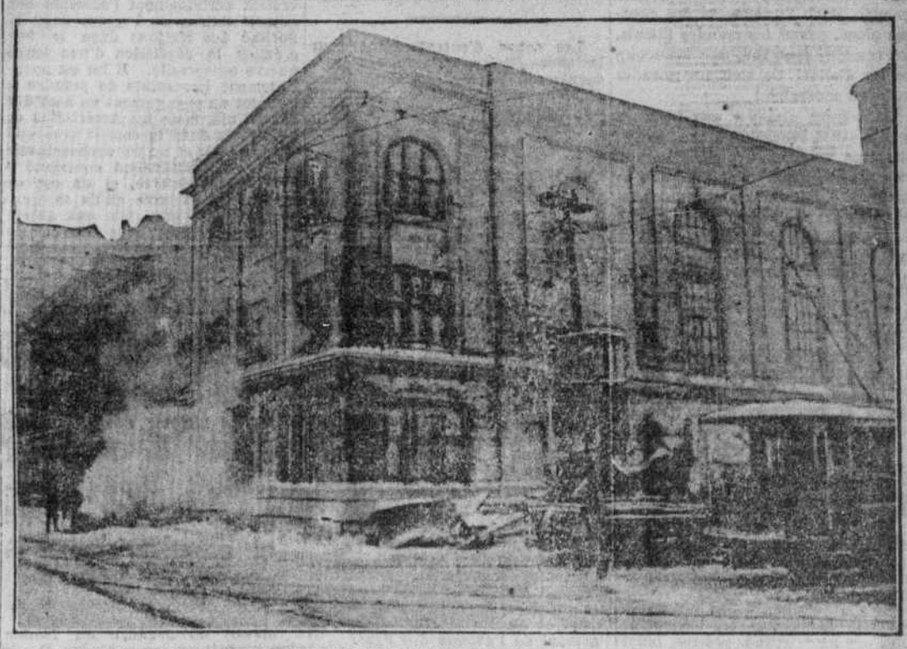

UNE NOUVELLE USINE DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS.—Notre vignette représente la nouvelle usine divisionnaire électrique de la compagnie des Tramways, rue Côté, près Vitré. Cette usine, dont la construction s'achève, développera 13,000 chevaux-vapeur et sera en opération le 1er février. L'édifice est à l'épreuve du feu. (Cliché du photographe de la "Presse".)

CONGRES EN NOTRE VILLE

COMPILER DES STATISTIQUES SUR L'INDUSTRIE DU PAPIER

Des suggestions importantes sont faites au congrès de la "Canadian Pulp and Paper Association", au Windsor, ce matin.—Nos forêts.

STATIONS D'EXPERIMENTATION

La "Canadian Pulp & Paper Association" tient actuellement son congrès annuel en notre ville.

Ce matin, trois réunions ont eu lieu : au Ritz-Carlton, au Windsor, et aux salles de l'Association. Au Ritz-Carlton, c'est la section technique de l'Association qui s'est réunie. Le rapport de cette section a été lu par M. L.-H. Shipman. Aux salles de l'Association, c'est la section des bagages qui a eu sa réunion. La plus importante réunion eut lieu au Windsor. La section des régions boisées s'y est réunie sous la présidence du général J.-B. White.

Le président donna le rapport annuel de la section disant que l'année avait été très fructueuse. Le secrétaire lut ensuite le procès verbal de la dernière assemblée annuelle tenue à Toronto les 8 et 9 décembre 1919 puis le président nomma les comités des nominations et des résolutions. Le comité des nominations se composait de MM. H. Wilson, président; Price et Fred. Kenny. Le comité des résolutions comprenait MM. Champoux, président; Handson et Decartret.

Dans une courte allocution, M. O.-H. Porter, de la section américaine, dit le travail accompli par sa section et demanda la coopération de la section canadienne. Il dit ce que sa section se proposait de faire:

a) Recueillir toutes les informations possibles sur les expériences déjà faites;

b) Etablir des statistiques officielles, véridiques et complètes sur la production et le coût de l'industrie de la pulpe et du papier;

c) Développer un système pratique de comptabilité pour les opérations forestières.

Ce que l'on veut surtout c'est l'établissement de stations internationales d'expérimentation et c'est en ce but que M. Porter demande la coopération des Canadiens.

M. Decartret à son tour parla sur le même sujet. Il dit que le temps était venu de coopérer tous ensemble pour le bien commun. Il dit la nécessité qu'il y avait de recueillir les informations résultats des expériences de chacun.

M. Piché, chef forestier de la province de Québec, dit combien son département suivait avec intérêt les développements de l'industrie de la pulpe et du papier et tout ce que les compagnies font pour cette industrie devenue nationale.

Il suggéra que les compagnies emploient beaucoup les tracteurs dans leurs travaux dans les forêts. Il dit aussi combien les compagnies seraient bien venues de se servir de cartes dressées par les ingénieurs forestiers pour la coupe du bois et quel bénéfice elles en retireraient.

LE REBOISEMENT

Il parla ensuite du reboisement de nos forêts et dit que le gouvernement serait heureux d'envoyer des ingénieurs forestiers faire des enquêtes à ce sujet et tracer des plans nécessaires et faire des rapports dans lesquels ils pourraient faire les suggestions qui leur paraîtraient opportunes.

Le président félicita M. Piché de ses remarques et approuva ses suggestions puis il pria M. Hanson de faire lecture du travail qu'il a préparé. M. Hanson se fait, lui aussi, l'avocat des stations internationales d'expérimentation. Il dit qu'il est nécessaire de trouver de meilleures méthodes d'exploitation pour le plus grand bien des forêts et des compagnies intéressées à la coupe du bois, en particulier des compagnies de pulpe et de papier.

Il dit la nécessité de la coopération de tous et ajoute qu'il est indispensable de recueillir toutes les informations possibles sur les forêts canadiennes.

NOUVELLE ECOLE

M. Piché proposa ensuite un autre sujet à la discussion des congressistes. Il déclara que le gouvernement, comme l'avait clairement énoncé le premier ministre l'hon. L.-A. Taschereau, avait l'intention d'établir une école pour les gardes-forestiers.

M. H. Wilson se déclare très en faveur de la création d'une telle école mais il dit que ce sont les compagnies qui devraient l'établir. Il expose longuement ses vues et termine en disant que maintenant ce sont les techniciens qu'il est nécessaire d'avoir dans les forêts.

M. Coolidge dit ensuite que le meilleur moyen d'arriver au but voulu est de choisir comme élèves les employés des compagnies qui montreront le plus d'aptitudes. On fait ensuite remarquer qu'il serait indispensable que les élèves aient une très bonne éducation élémentaire.

M. Piché dit que l'école qu'on veut fonder sera pour former des techniciens, des hommes qui connaîtront les éléments de la science forestière, qui sauront les moyens à prendre pour protéger les forêts de l'incendie et ceux de combattre les feux de forêts qui pourraient se déclarer, et autres connaissances utiles, même indispensables.

Il est alors proposé et adopté qu'un comité formé de MM. Piché, Mack, Kernan, Graham et Souries, étudie la question et confère avec le gouvernement pour la fondation

A suivre sur la page 19

DEUIL POUR L'EGLISE

LE CARDINAL PHILIPPE CAMASSEI, ancien patriarche de Jérusalem, qui est décédé à Rome où il était né. Il fut fait cardinal le 15 décembre 1919.

LA FRANCE VEUT SE MONTRER CONCILIANTE

(Service de l'United Press")

Paris, 19. — "La France est prête à appuyer tout projet raisonnable ayant pour but d'établir le règne de la justice et de la paix, dans le monde entier". C'est ce qu'a déclaré M. Aristide Briand, le nouveau président du conseil des ministres. M. Briand, cependant, a laissé entendre que son cabinet exigera que l'Allemagne répare complètement les dommages de guerre.

LES ELECTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Ceux qui composeront le prochain bureau de direction. —Elections aujourd'hui.

PEU DE CHANGEMENTS

Les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal se réuniront cet après-midi à 4 heures pour procéder à la mise en nomination et à l'élection, par acclamation s'il y a lieu, du nouveau bureau exécutif de la Chambre, pour l'année 1921. La mise en nomination des candidats aux fonctions de conseiller de la Chambre a lieu également cet après-midi. M. Joseph Quintal après avoir occupé, avec beaucoup de dévouement, pendant deux ans, le fauteuil présidentiel a décidé de céder cette tâche délicate à d'autres. La liste des membres du nouveau bureau exécutif de la Chambre de commerce, qui sera soumise, aujourd'hui, à l'approbation de l'assemblée est composée de MM. Alfred Lambert, actuellement 1er vice-président, qui deviendrait président; Joseph Ethier, actuellement 2ième vice-président, qui deviendrait 1er vice-président; Paul Joubert, actuellement trésorier, qui deviendrait 2ième vice-président; Alexandre Prud'homme, trésorier et Léon Lorrain, secrétaire.

Tout indique qu'il n'y aura aucune opposition à cette liste et on peut considérer dès maintenant la liste ci-dessus comme un exposé de la composition du nouveau bureau de direction de la Chambre de commerce de Montréal.

TRIPLE EVASION A LA PRISON DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19.—Trois prisonniers se sont évadés de la prison de Québec durant la nuit dernière. On ne s'est aperçu de leur évasion que ce matin. Les trois fugitifs se sont enfuis en emportant les couvertures de leurs lits, précaution très prudente par le temps sibérien qu'il fait.

Ce sont trois étrangers aux noms très barbares. Deux d'entre-eux étaient des immigrants jugés indésirables par les autorités de l'immigration et qui étaient détenus là en attendant leur déportation.

Toutes les recherches faites pour retracer les fugitifs ont été jusqu'ici sans résultat.

MORT D'UN SCULPTEUR

Londres, 19—Une dépêche de Berlin annonce la mort du sculpteur allemand von Hildebrand.

AU FIL DE L'HEURE

AD ASTRA

Une comète nous visitera vers le mois de juin.
Les journaux.

Ce sont des princesses lointaines ! Promenant leur casque d'or et leur traîne lumineuse, ruisselante, diamentée, dans l'immensité des espaces bleus, parmi les mondes infinis, les comètes font toujours beaucoup parler d'elles. Ce sont les grandes vedettes sidérales !

Sans nous attarder aux terreurs que la seule évocation d'une comète chevelue faisait naître dans les siècles passés, nous constatons que le fantaisiste Béranger n'a pas échappé à l'attraction de la comète de 1832. Il la salue en ces vers :

"Dieu contre nous envoie une comète ;
A ce grand choc nous n'échapperons pas.
Je sens déjà crouler notre planète.
L'observatoire y perdra ses compas!
Avec la table adieu tous les convives
Pour peu de gens le banquet fut joyeux
Vite à confesse, allez âmes craintives.
Finissons-en, le monde est assez vieux,
Le monde est assez vieux."

Comme on le voit, Béranger n'avait guère le vin joyeux, ni l'esprit à la gaudriole lorsqu'il composa cette chanson. Il avoue même qu'il n'est plus heureux :

"Mais je vieillis, la beauté me rejette
Ma voix s'éteint: plus de concerts joyeux
Arrive donc implacable comète
Finissons-en: le monde est assez vieux!"

Ne nous arrêtons pas à ces tristes regrets et accueillons la comète avec une aimable curiosité, et avec la sérénité que donne la vraie philosophie !

Ce sont d'ailleurs des personnages que Mesdames les comètes : elles ont leurs grands-prêtres, leurs disciples, leurs barnums—Elles passionnent les uns, étonnent les autres, amusent ceux-ci et ne terrorisent plus personne.

Tout change dans ce monde, même les astrologues. Ceux d'antan avaient quelque chose de mystique, de fantastique avec leur étrange costume, couvert de dessins hiéroglyphiques, leur bonnet pointu et leur barbe de fleuve ! Actuellement, nos astronomes sont des êtres comme tout le monde ; ils s'habillent comme vous et moi, ils n'ont plus rien d'extraordinaire, ce ne sont plus des diseurs de bonne aventure, des "sorciers", comme le peuple avait coutume de considérer les Nostradamus passés.

Si les hommes ont changé, les comètes, ces globes errants, à l'existence vagabonde, sont demeurées de mystérieuses attractions auxquelles les humains s'intéressent toujours. Ces reines sidérales venant d'on ne sait où, écloses on ne sait quand, douairières astrales cachées pendant des siècles et reparaissent tout à coup, comme celle dont on nous annonce la visite dans quelques mois, ne sont point les perverses que l'on nous a souvent dépeintes. Elles passent, fières et jolies, sans causer d'autre cataclysme que le regret de voir s'évanouir quelque chose de très brillant, de très châtoyant ; image des amours perdues et des bonheurs disparus !

La lune resplendit et la nuit est sereine : Comète, sphynx ou déesse nous diras-tu ce que tu viens faire près de nous. Viens-tu nous raconter que tout est fugitif, nébuleux comme toi, que tout s'évanouit comme toi ?

Comète gracieuse, toi qui viens des régions éthérées, des plaines inconnues, as-tu trouvé, dans ta course, à travers les siècles, parmi les myriades d'étoiles, près de la lune blême, voisine du soleil éclatant, as-tu trouvé quelque fleur qui rende les amantes fidèles ? as-tu dérobé à quelque divinité sidérale le talisman qui calme les blessures, as-tu trouvé le secret du bonheur ?

Tu passes, tu disparais sans avoir calmé nos esprits ! Finissons-en, alors, tourne en tombant sur notre pauvre terre, écrase-la et qu'on n'en parle plus. "Le monde est assez vieux !"

Mais non ! A l'automne de la vie je ne veux pas que l'égoïsme me guide. Je viens de voir passer des enfants blonds et roses, j'entends chanter de belles filles radieuses de santé et superbes d'amour : pour toute cette jeunesse, pour toute cette vie intense, pour tous ces bonheurs il faut que la terre continue sa course dans l'espace, il faut que la nature prodigue ses richesses — il faut que la joie de vivre règne sur le monde et dompte la mort !

Comète, de tes petits yeux d'or si tu regardes notre globe n'y distingue que les êtres beaux, jeunes et heureux, cela te rendra plus brillante et plus bienveillante. Crains de voir les laideurs humaines, tu les voudrais anéantir. Passe et jette du bonheur sur la jeunesse, sur la beauté, sur l'amour ! Disparais..... Lorsque tu reviendras d'autres générations auront passé mais tu retrouveras d'autres êtres jeunes et beaux, d'autres êtres chantant la joie d'aimer, la joie de vivre. Comète fugitive tout passe comme toi, mais tout renaît dans la nature éternellement, jeune, éternellement amoureuse, éternellement féconde.

LE RECRUTEMENT AU 65IEME REGIMENT

Les cours d'entraînement pour les sous-officiers ouverts, ces jours derniers à l'arsenal des Carabiniers Mont-Royal, attirent de nombreux aspirants et tout indique que cette initiative aura un succès complet. Pour les hommes de notre régiment canadien-français, la chose est doublement avantageuse, car, sans se déranger de chez eux, ils trouvent des professeurs qualifiés qui les mettront bientôt en état d'obtenir une promotion.

Le recrutement se continue toujours avec la même activité au 65me, et il le faut bien, car les officiers entendent bien compléter leurs effectifs pour la prochaine inspection du général Burstall. Il y a encore un travail considérable à faire, et l'on ne saurait trop conseiller à tous ceux qui ont le goût des choses militaires de se hâter d'aller s'enrôler dans notre beau régiment des Carabiniers Mont-Royal, s'ils veulent profiter de toutes les bonnes choses que l'on y enseigne et prendre part aux multiples amusements que l'on est à y organiser.

Ce soir, mercredi, parade et enrôlement comme d'habitude.

Demain soir, jeudi, partie de base-ball d'intérieur entre les clubs des officiers du Carabiniers Mont-Royal et du Royal Highlanders, à l'arsenal de l'avenue des Pins.

SAINT-JEAN-DE-DIEU

M. Joseph Dauteuil fils de Jean, accompagné de sa soeur Jeanne et de Mlle Cécile Nicolle, de Saint-Simon, sont revenus d'un voyage à Québec, Montréal et Ottawa.

—M. Louis Jean, propriétaire de la beurrerie de Val Brillant, était la semaine dernière en visite chez M. Félix Jean.

—M. l'abbé J.-Félix Jean, ass.-curé à Saint-Anaclet, était chez M. Félix Jean, ces jours derniers.

—M. Willy Dumas vient de nous quitter pour suivre un cours à Saint-Hyacinthe.

—M. Elisé Gagnon était à l'occasion du nouvel an, l'hôte de M. Jean Dauteuil.

—La demeure de M. Ernest Soulard, forgeron, a failli être la proie des flammes par l'imprudence d'un enfant qui a mis le feu à une paillasse. Les secours venus à temps ont empêché la destruction complète.

L'ENTREE DES ETATS-UNIS DANS LA LIGUE

Toronto, 19.—L'honorable N.-W. Rowell, un des représentants du Canada à la récente réunion de Genève de la Ligue des nations, a déclaré hier au cours d'une conférence donnée à la Convocation Hall, devant un auditoire composé de professeurs, que les Etats-Unis suivraient certainement l'exemple des autres nations en entrant dans la Société des Nations dans le but d'éviter la répétition d'une autre guerre universelle. Il lui est naturellement impossible de prendre à ce sujet un engagement au nom des Etats-Unis, mais les Américains se sont jetés dans le conflit avec une telle énergie et un tel enthousiasme qu'ils ont grandement contribué à la victoire décisive, et on est en droit de s'attendre qu'ils se joindront encore une fois aux autres nations pour assurer le maintien de la paix du monde.

"Si le Canada continue sa coopération avec la même énergie", a ajouté M. Rowell, "le même enthousiasme et la même générosité qui ont caractérisé ses efforts militaires, il conservera la place honorable gagnée par ses soldats. A cette tâche suprême les instituteurs du Canada sont appelés à donner leur appui."

FILMS EDUCATIONNELS A L'ECOLE TECHNIQUE

Une intéressante séance cinématographique a été donnée à l'Ecole Technique. Près de 500 personnes, en grande partie des membres de la "Canadian Electric Association", des professeurs et étudiants du McGill et des professeurs et étudiants de l'Ecole, y assistaient. On a montré des films illustrant l'application de l'électricité aux diverses industries. Ils donnent une excellente idée de la traction électrique, des rayons X, de l'emploi de l'électricité dans les diverses industries. Ces films avaient été prêtés par la "General Electric Co." de Schnectady, N.-Y., et la séance était donnée par la "Shawinigan Water & Power Co." que MM. Vinette, qui expliqua les films; Art. Gall et Art. Wood représentaient. Après la séance, M. E.-McG. Quisk, vice-président de la Corporation de l'Ecole prononça une courte allocution. On visita ensuite l'Ecole Technique qui a fait l'admiration des visiteurs. Les travaux des élèves ont fort intéressé tout le monde.

LE RECIT DU LIEUTENANT AERONAUTE L.-A. KLOOR

Rockaway, 19.—En évitant soigneusement de mentionner la bataille à coups de poings survenue entre les lieutenants Hinton et Farrell, lors de leur retour à la civilisation, après qu'ils eurent abandonné leur ballon à la Baie James, le lieutenant L.-A. Kloor, junior qui commandait le groupe, a fait la description du voyage, en détail, devant la Cour d'enquête instituée à cet effet par le secrétaire de la marine Daniels. Invité à donner des détails sur la conduite de ses compagnons, le lieutenant, en choisissant ses mots, loua la conduite des deux hommes jusqu'à leur arrivée à Mattice, où l'altercation eut lieu.

L'officier ne souffla pas un mot de la bataille, il ajouta que les hommes avaient accompli sacrifices après sacrifices au cours du pénible voyage. Il ne voit pas de raison pour qu'aucun des trois ne passe pour un héros.

Kloor dit qu'ils auraient pu atterrir le soir du jour de leur départ, à Wells, mais on eut une grande difficulté à localiser cet endroit. L'une des causes est que les aéronautes n'avaient pas de cartes officielles pour se guider.

UN ACQUITTEMENT

Isidore Lavoie, 15d Sainte-Marguerite, qui était accusé d'avoir été trouvé en possession de substances propres à fabriquer de l'alcool, a été honorablement acquitté par le juge Lanctôt.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher
LM.v.n.A

SMITH BROTHERS

S.B.

Pastilles contre la Toux
Mettez-en une dans votre bouche en vous couchant.
2-I.M.v

UN AGENT DE POLICE DE MONTREAL DIT CE QU'IL SAIT

Lorsque Dupré commença à prendre du Tanlac, il souffrait depuis longtemps. Il déclare qu'il se porte maintenant à merveille.

"Avant de prendre du Tanlac rien n'avait pu me soulager. Il me semble que ce médicament m'a remis à neuf." Ainsi s'exprimait récemment M. Wildas Dupré, agent spécial de police de Montréal, demeurant 731 Chemin de la Côte des Neiges. M. Dupré est depuis plus de deux ans au service de la ville. Il est très avantageusement connu et très estimé de tous ceux qui le connaissent.

"Lorsque je commençai à prendre du Tanlac je souffrais de fréquents et graves maux d'estomac. Je ne pouvais rien manger sans avoir après mes repas, une horrible sensation de gonflement qui durait pendant des heures. J'avais de violents maux de tête et de tels étourdissements que je pouvais à peine me tenir debout. J'étais très nerveux et pouvais à peine dormir. Je souffrais aussi beaucoup de constipation. Tous comptes faits, j'étais dans un état de santé réellement pitoyable.

"Je prenais remèdes après remèdes et cependant je continuais à descendre rapidement la pente fatale. Je réalisais mon état et j'endurais de ce fait des souffrances morales indicibles. Je considérais n'avoir plus qu'un atout dans mon jeu; ma jeunesse et ma forte constitution. Mais en dépit de cela et de tous les remèdes, mon état empirait constamment. Un jour je lus une attestation donnée au Tanlac et je décidai de faire l'essai de ce médicament. Il ne me fallut pas longtemps pour comprendre que c'était bien le médicament qu'il me fallait. La première bouteille en effet me fit un bien énorme.

Maintenant je mange comme un ogre et tout ce que je mange réussit parfaitement.

Je dors comme une bûche et je ne sais plus ce que c'est que d'avoir mal, à la tête. Du reste, tous mes maux ont disparu pour ne plus reparaître, du moins je le crois. J'estime que pour les maux d'estomac, le Tanlac est le meilleur médicament qui soit sur terre."

que ville aux meilleures pharmacies

Le Tanlac est en vente dans cha- (ann) yw

Enrayez le Catarrhe. Débarrassez les Narines et la Tête

On dit que la crème appliquée dans les narines soulage immédiatement le rhume de cerveau.

Si vous narines sont bouchées, si votre cerveau est congestionné et si vous avez de la difficulté à respirer par suite du rhume ou du catarrhe, achetez-vous une petite bouteille de Baume à la Crème d'Ely, chez n'importe quel pharmacien. Mettez un peu de cette crème odoriférante et antiseptique dans vos narines et laissez pénétrer à travers les passages respiratoires de votre cerveau, elle calmera et fera cicatriser la muqueuse enflammée et enflée et vous obtiendrez un soulagement instantané.

Ah! quel soulagement. Vos narines sont débouchées, votre cerveau est nettoyé, plus de graillonnements, de nasillements, de gêne respiratoire; plus de maux de tête, de sécheresse de la gorge ou de difficulté pour respirer. Le Baume à la Crème d'Ely est exactement ce qu'il faut aux personnes souffrant du rhume de cerveau et du catarrhe. C'est une grande merveille. (ann)

HORLICK'S — Le véritable lait malté. Refusez toute imitation ou substitution.
INSISTEZ SUR LA BOUTEILLE RONDE L'ORIGINALE
160-M.n

VISITEZ LES
Magasins Tokio
Vente Spéciale de
Soie et Articles Japonais
2 MAGASINS
374 Ste-Catherine O.
133 rue St-Pierre

240-M.s.n

ENORME QUANTITE DE HADDOCKS
DES MILLIERS ET DES MILLIERS DES PLUS BEAUX HADDOCKS AUX MAGASINS DAVIES. DELICIEUSEMENT FRAIS, LA LIVRE 7 1/2C
5,000 lbs de PETIT POISSON FRAIS, 3 lbs 20c

Finnan Haddies Maritimes	15c	Anguilles	22c
Filets fumés	22c	Harengs (Kippers), 2 pour	15c
Doré	22c	Maquereaux	20c

10,000 LBS D'EXCELLENTE SAUCISSE DE PORC DE DAVIES
A VENDRE AUX MAGASINS DAVIES CETTE SEMAINE
PRIX SPECIAUX POUR L'ANNONCER — ACHETEZ-EN UNE LIVRE
Saucisse Lyonnaise, prix réduit à 32c

Saucisse d'habitant	25c	Saucisse de Québec	17c

Offres Spéciales de Boeuf aux Magasins Davies
Mais nous regretterons de dire que ces prix ne sauraient durer bien longtemps.
LE BOEUF COMMENCE A DEVENIR RARE ET LES PRIX MONTENT.
Profitez de cette vente tant qu'elle durera.
STEAKS et ROTIS DANS LA SURLONGE et "CHOPS" de BOEUF 29 1/2
STEAKS ET ROTIS DANS LE HAUT COTE, à partir de 12 1/2c
STEAKS ET ROTIS DANS LA RONDE 28 1/2c

PATATES A BON MARCHE
25 TONNES DES MEILLEURES PATATES DES MONTAGNES VERTES, 10 lbs 20c
10,000 grosses BOITES DE TOMATES nouvelles de la meilleure qualité, 2 boites pour 25c
RICHE THE NOIR FRAIS ET FORT AVEC UNE DELICIEUSE SAVEUR. Valeur ordinaire de 70c pour 68c — 35c la lb ou 2 lbs pour
THE Wm. DAVIES CO., LIMITED
Magasins par toute la ville

L'Adolescence
Pendant la période de transformation qui est l'âge critique de la jeune fille, elle a besoin pour combattre la chlorose et l'anémie qui la guettent d'un tonique généreux, d'un fortifiant éprouvé comme le
VIN ST-MICHEL
Le plus exquis des toniques, le plus puissant des reconstituants qui lui fournira tous les éléments nécessaires pour faire un sang riche, pur, abondant. Sous son action bienfaisante les fonctions se régulariseront, des joues roses remplaceront la pâleur caractéristique de la chlorose, l'énergie remplacera la langueur, la lassitude, et la force et la santé remplaceront la faiblesse et les douleurs.
Le Vin St-Michel est un apéritif agréable, un tonique reconstituant facile à digérer et d'une efficacité prouvée dans des milliers de cas d'anémie, de chlorose, de neurasthénie, de surmenage et de convalescence longue et pénible. Il se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT
BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée
Seuls Agents
468, RUE ST-PAUL OUEST
MONTREAL

Feuilleton de la "Presse"

L'HOMME DES RUINES

PAR

MAXIME VILLEMER

Grand roman dramatique

(Suite)

Quand Claude avait parlé, le père ne trouvait rien à répondre, et les yeux de la mère brillaient d'orgueil.

—Monsieur, dit le jeune homme, ce que mon père et ma mère ont fait a été accompli pendant un court voyage que j'ai dû effectuer à Merens; et quand ils ont dit que j'avais accompagné Bruyère à la gare... et bien, ils n'ont point dit la vérité.

C'est mon père qui a conduit Bruyère au chemin de fer; et, si vous revoyez la jeune fille, dites-lui bien, monsieur, que Claude Servières ne l'oubliera jamais; dites-lui aussi que, sous peu, je vais partir au Sénégal pour essayer d'y faire fortune, mais que, dès mon retour en France, je saurai bien la retrouver.

Il ne put en dire davantage: l'émotion le gagnait. Il quitta la pièce et alla s'enfermer dans la chambre voisine... et le maître d'école l'entendit sangloter.

—Si c'était à refaire, nous garderions Bruyère, fit la mère accablée; — Claude s'y était attaché... c'était à prévoir, ça.

Philippe ne voulut pas en entendre davantage, il salua les Servières et partit.

Le soir même, il reprenait le train pour Paris; puis, sitôt rentré dans son appartement du Cours-la-Reine, il envoyait Sylvain porter à Hélyonne une lettre ne devant être remise qu'à la duchesse elle-même.

Ce jour-là, Hélyonne s'était levée de meilleure heure que d'habitude; elle put donc recevoir Sylvain.

Elle prit la lettre, la décacheta et lut.

"Chère soeur,

"Je t'attends chez moi aujourd'hui, entre trois et quatre heures; j'ai une très grave nouvelle à t'apprendre.

"PHILIPPE".

Hélyonne brûla cette lettre puis elle passa dans la salle à manger où le duc, Bastienne et Gauthier se trouvaient réunis pour le déjeûner du matin.

—Petite mère s'est levée de bien bonne heure, fit Gauthier en se levant pour embrasser la duchesse.

C'était un beau garçon, grand, bien découplé, et ressemblant étrangement à sa mère, dont il avait le caractère et la bonté.

Bastienne, au contraire, était le vivant portrait du duc. C'était une brune exquise. Grande, élancée, elle était vraiment adorable. Des yeux d'un noir bleu aux reflets changeants, éclairaient une physionomie presque grave; l'orgueil de race avait gravé sur ce front une expression hautaine qui, déjà, lui avait fermé bien des coeurs. La bouche, très petite et garnie de mignonnes perles d'un blanc de lait, les lèvres minces colorées par le carmin sous lequel on devinait une extrême pâleur, n'annonçaient pas la bonté, qui cependant se réfletait parfois dans les yeux.

—Bonjour, maman, dit la jeune fille.

Elle ne se leva pas pour embrasser sa mère, comme venait de le faire Gauthier et le duc de Croix-Maur, qui s'étaient empressés près d'Hélyonne.

—C'est ce soir que nous donnons notre grand bal, dit Gauthier en riant; Bastienne en est tout émotionnée.

—Papa a bien voulu se charger de tout, fit la jeune fille boudeuse; heureusement, car s'il fallait compter sur maman, nous ne danserions jamais chez nous.

Le duc s'était levé.

C'était un homme comptant à peine quarante-cinq ans, et qui en paraissait quarante. De haute taille, brun autant que sa fille était brune, il était d'une distinction parfaite, et beau d'une beauté vraiment impressionnante. Son visage, un peu froid, s'éclairait d'un sourire presque triste : de graves préoccupations tenaient certainement cet homme en éveil; — près de sa femme et de ses enfants seulement, il enlevait ce masque d'indifférecne soudeuse qu'il portait sans cesse au dehors.

—Ma foi, je ne songeais plus à ce bal, fit Hélyonne en haussant les épaules.

—Oh ! toi, maman, tu oublies toujours ce qui peut nous faire plaisir, dit Bastienne en riant; heureusement nous sommes trois à nous en souvenir.

—As-tu invité ta mère, Régina?

—Gauthier s'est chargé de ce soin; et même nous aurons probablement Régina à dîner ce soir.

La conversation en resta là.

Hélyonne se leva et se dirigea vers sa chambre, laissant Renault et les enfants se concerter pour les apprêts du bal qui aurait lieu le soir même.

Dans son boudoir, la duchesse s'enferma; elle voulait rester seule avec ses pensées, avec l'inquiétude qui la dévorait. En ce moment s'élevaient dans son esprit les souvenirs du passé, s'agitaient dans sa conscience les remords d'avoir abandonné son enfant — cette petite Bruyère dont elle apprendrait peut-être tout à l'heure la mort tragique !

Et en elle l'angoisse était si grande qu'elle sentait son corps secoué de frissons.

Après le déjeuner de midi, vers deux heures, elle revêtit une toilette sombre et sortit.

Même journée triste et sombre que la veille.

Hélyonne suivit la rue de Grenelle, gagna le boulevard Saint-Germain.

Là, avisant un fiacre passant à vide, elle le héla.

—Où faut-il vous conduire, madame? demanda le cocher.

—Cours-la-Reine... 7... et vite.

A vive allure, la voiture parcourue le boulevard, gagna les quais, traversa le pont de la Concorde et prit la direction de Cours-la-Reine.

Devant le numéro 17, elle s'arrêta. Hélyonne en descendit vivement et paya le cocher; — puis, sans demander le moindre renseignement à la concierge, elle s'engouffra dans un large vestibule, gravit quatre étapes et sonna à la porte de l'appartement de Philippe.

Sylvain vint ouvrir.

—Le prince est-il chez lui? demanda Hélyonne.

—Le prince attend madame la duchesse.

Elle traversa un petit salon meublé avec un goût exquis, plein d'oeuvres d'art signées des plus grands noms. Le prince Danilof, ce viveur, aimait tout ce qui pouvait flatter ses yeux et son besoin de luxe. Il avait gardé de la luxueuse installation du palais de Varsovie — palais où il avait passé une partie de sa jeunesse—un orgueilleux souvenir, et souvent, en comparant le présent au passé, il avait senti ses yeux se mouiller.

Lorsque la duchesse pénétra dans le fumoir de son frère, il achevait le classement de quelques lettres qu'il aimait à collectionner et à relire de temps à autre.

Il se leva, vint à sa soeur, lui tendit la main.

Elle n'osait l'interroger. Ses grands yeux bleus, troublés et inquiets, étaient rivés à ceux de Philippe, semblant ne pouvoir s'en détacher.

Une poussée de sang colorait le visage d'Hélyonne ; et telle était l'émotion de la duchesse qu'elle dut s'appuyer à un siège pour ne pas tomber. Puis, enfin, elle dit:

—Quelles graves nouvelles m'apportes-tu ?

—Bruyère vit!...

La pauvre femme eut un tremblement. Ses yeux se fermèrent; et, sous les paupières closes, une larme filtra et roula comme une perle sur ses joues, maintenant très pâles.

—Tu l'as vue? demanda-t-elle.

—Non...

Hélyonne fut reprise d'inquiétude.

—Malade?... alors.

—Ecoute-moi bien, et surtout promets-moi d'être calme.

—Tous ces exordes me glacent le coeur. J'ai peur, maintenant, peur de ce que tu vas m'apprendre — car je sens que ce doit être terrible...

—Ce que j'ai fait pour toi, je ne le ferai jamais pour d'autres. Je reviens d'un pays où tout est désastre et ruine; d'un pays endeuillé par une épouvantable catastrophe. Je ne suis pas allé à Orlu... à quoi bon? Il ne reste plus rien, ou presque plus rien, de ce merveilleux village; mais...

—Parle!... parle vite.

—A Ax-les-Thermes, j'ai appris, par une servante d'hôtel et par des paysans, que Bruyère avait échappé à la mort, qu'elle vivait. Alors, je suis allé à Ascou, monté sur un solide mulet. Oh! ce voyage par des chemins défoncés et remplis de neige! ces haltes en pleine solitude;— car là-bas, vois-tu, c'est la solitude, le désert, la désolation!

Enfin, après une heure et demie de route, j'arrivai à Ascou.

—Ascou... tu es allé à Ascou?

—Oui; et tu ne peux te faire une idée de ce qu'est ce village: pas de rues, rien que des ruelles malpropres et étroites, dans lesquelles deux hommes ont peine à passer de front, des maisons basses, percées çà et là de petites fenêtres sans rideaux.

La servante de l'hôtel d'Ax-les-Thermes m'avait donné le conseil de me rendre chez le maître d'école — un Servières lui aussi, et le frère du Servières d'Orlu — et je m'y suis rendu.

—Tu as vu cet homme ?

—Je l'ai vu. J'ai vu aussi sa femme et son fils Claude, — un beau gars, ma foi, qui va partir bientôt pour le Sénégal. Beaucoup de jeunes gens de cette partie de l'Ariège y vont tenter fortune — et Claude Servières a décidé de les imiter.

Après un silence, Philippe reprit:

—C'est ce maître d'école qui a d'abord recueilli Bruyère.

—Tu as vu ma fille ?

—Non ; elle n'est plus à Ascou...

—Ah ! mon Dieu !... mon Dieu!

—Le maître d'école connaissait ton nom et ton adresse ; il savait que Bruyère était ta fille. Alors il l'a expédiée à Paris, où elle doit être arrivée depuis hier, me devançant seulement d'une journée.

—Je suis perdu ! Je vois devant moi se creuser un abîme... Je voudrais mourir !

—Tu es folle !

Et Philippe s'approcha de sa soeur, qui pleurait à sanglots.

—Voyons, ne pleure pas... rien n'est perdu ; et, quand on est riche comme tu l'es, on trouve facilement des expédients.

—L'enfant aura sous peu quatorze ans ; c'est presque une femme... Il ne faut donc pas la laisser errer seule dans ce Paris, où elle serait bientôt perdue.

—Tu dois t'attendre à la voir paraître ici sous peu. Elle viendra chez toi réclamer sa mère, car elle sait maintenant que Julie Servières, la paysanne d'Orlu, n'était pour elle qu'une étrangère.

—La fin de mon bonheur approche, le châtiment commence ! fit Hélyonne en prenant sa tête à deux mains. J'ignore encore, j'ignorerai peut-être toujours ce qu'est devenu le père de cette malheureuse enfant... un aventurier sans doute, mais un homme ressemblant tellement à Renault que de mon propre mouvement, je suis accourue à lui. Quelle honte ! Et cependant, je ne sais pourquoi, je ne sais quel sentiment m'agite, je ne hais point cet homme. Pendant quelques instants j'ai subi le charme de sa voix douce, de son regard caressant ; il m'hypnotisa réellement, et peut-être, si je le revoyais quelque jour, m'hypnotiserait-il encore...

—Sois sans inquiétude ; tu ne le reverras plus.

—Qui sait ?

—Il t'a écrit ?

—Je te l'ai déjà dit. Oui, jadis. Il m'a envoyé quelques lignes enfermées dans une enveloppe cachetée. Il m'écrivait : "Maintenant je vous aime d'un amour insensé, et cet amour sauvera le duc de Croix-Maur."

—Oh ! oui, je me souviens, et bien souvent j'ai pensé à cette courte lettre qui semble contenir une réelle menace, fit le prince, devenu rêveur ; mais, vraiment, je me demande qui peut être cet homme...

—Peut-être un aventurier, un sans nom.

—En tout cas, cette ressemblance avec Renault est extraordinaire; et pour que tu t'y sois trompée toi-même, il faut qu'elle soit vraiment frappante.

(A suivre)

À TRAVERS LES MONDANITÉS

—Ce soir, à 4 h. 30, en la sacristie de l'église Saint-Patrice, qui aura été, pour la circonstance, transformée en chapelle, le comte Victor-Gilbert-Lariston-Garnet-Murray-Kynnymond-Elliott, comte de Minto, baron de la Nouvelle-Ecosse, baron de Minto et vicomte Melgund, fils du quatrième comte de Minto, qui fut gouverneur-général du Canada, de 1898 à 1904, et de Mary, fille du général, l'honorable Charles Grey, et comtesse de Minto, épousera Mlle Marion Cook, fille de M. et Mme G.-W. Cook, de Montréal. La chapelle temporaire sera décorée de verdure et les prie-Dieu seront recouverts de gerbes de lis attachées de ruban de gaze. La mariée sera accompagnée de huit filles d'honneur et de quatre pages qui porteront le costume de l'époque de Charles II. L'entrée se fera de la manière suivante: Mlle Adélaïde Beardmore, Lady Rachel Cavendish et Mlle Sarah Cook; Lady Margaret Scott et l'honorable Marguerite Shaughnessy; Mlle Sheila McEchran et Mlle Audrey Cook. La mariée viendra ensuite accompagnée de son père et portant une robe de satin ivoire, à traîne de cour en dentelle de Bruxelles,—héritage de famille et qui fut portée par les fiancées des comtes de Minto—et dont les manches retomberont jusque sur ses doigts; la traîne sera retenue à la robe par des glands de perles qui descendront jusqu'aux genoux. Son voile de tulle couvrira son visage et sera traversé, au front, par un bandeau de perles et de petites fleurs d'oranger. Son livre de prières sera de satin blanc, recouvert de violettes blanches. Les filles d'honneur seront vêtues de robes de chiffon bleu ornées de ceinturon de brocart bleu et de ruban argent et porteront un bandeau de même brocart, dans leurs cheveux. Les garçons d'honneur sont: le capitaine Oswald Balfour, MM. Stuart MacTier, A. Paterson, Hartland Paterson et Herbert Cook. Les pages sont MM. Gerald, Mark, Desmond et Charles Farrell. Environ sept cents invitations ont été faites pour le mariage et la réception qui suivra, chez Mme F.-N. Beardmore, avenue des Pins. Le comte de Minto et la jeune comtesse partiront pour la Caroline du sud et seront de retour en mars, avant leur départ pour l'Angleterre. A l'occasion du mariage, il y aura de grandes réjouissances sur les terres du comte de Minto, en Ecosse. Parmi les nombreux cadeaux reçus par Mlle Cook et le comte de Minto: le comte de Minto a donné à sa fiancée un diadème de diamants, une agrafe de corsage, en perles et diamants, une broche en perles et diamants, une insigne militaire en diamants et rubis et une montre-bracelet armé de diamants; la comtesse de Minto lui a offert un collier de perles et d'émeraudes, une broche de diamants et perles, une autre de diamants et saphirs, un pendentif de perles et de très belles vieilles dentelles; leurs excellences, le duc et la duchesse de Devonshire ont offert à Mlle Cook, une broche en diamants et au comte de Minto, un coffret antique; lady Rachel Cavendish et lady Anne Cavendish: un coffret d'émail; M. G.-W. Cook, père de la fiancée, a donné à celle-ci un chèque, une parure de martre de Russie et un manteau de loutre; Lady Drummond: une nappe à thé en dentelle; Lady Laurier: un chapelet dont les grains sont de petits lingots d'or du Yukon; Lady Allan et Sir Montagu Allan: un chèque; Mlle Martha Allan: coussin en point et filet; Lord et Lady Shaughnessy: sucriers; l'honorable Marguerie Shaughnessy: miroir en émail bleu et or; Sir Vincent et Lady Meredith: lorgnette de théâtre; Lord et Lady Atholstan et Mlle Alice Graham: vase d'agent; Sir Robert et Lady Borden: buvard et porte-livres; Sir Charles et Lady Fitzpatrick: bol en vieil agent; Lady Van-Horne: plat d'argent; Sir Frederick et Lady Williams-Taylor: vieilles peintures; Mlles Geoffrion: boîte à bijoux; Mlles de Lotbinière-Harwood: coffret hollandais en argent; l'hon. et Mme C.-C. Ballantyne: bibelot en vieil argent; l'hon. juge et Mme Archer: panier en argent; l'hon. et Mme Rodolphe Lemieux: une étude de Corot; Mme L.-H. Hébert et Mlle M. Hébert: panier en argent; le brigadier-général et Mme Landry: plat à gâteaux en argent; M. et Mme M. Chevalier: deux cadres en cuir. Parmi les invités: Sir Montagu et Lady Allan, Lord et Lady Atholstan, M. et Mme Charles Archer, Mlle Pauline Archer, Sir Joseph et Lady Pope, le commandant et Mme J.-K.-L. Ross, Lord et Lady Shaughnessy, l'hon. Marguerite Shaughnessy, l'hon. W.-J. et Mme Shaughnessy, Sir Thomas et Lady Tait, Sir Robert et Lady Borden, l'hon. et Mme Martin Burrell, Mme M. Chevalier et Mlle J. Chevalier, M. Pierre Chevalier, le Dr et Mlle Guerin, Mme L.-H. Hébert et Mlle Hébert, Lady Laurier.

—Mme Beaudry reçoit à un shower de tasses à thé, cette après-midi, en l'honneur de Mlle Adrienne Vinet. Mme Raymond Beaudry, Mme A.-S. Deguire, Mlle Marchand et Mlle Mathieu serviront le thé.

—Mme Raoul-O. Grothé a lancé des invitations à un bal, qui aura lieu, le samedi 29 du courant, en l'honneur de sa fille, Gabrielle.

—M. Charles Pettigrew, de Québec, est en ville.

—Lord Shaughnessy et M. Charles-R. Hosmer sont partis pour New York, lundi soir.

—Lady Kingsmill, d'Ottawa, est en ville.

—M. l'abbé Antoine Pampalon, aumônier de l'Hôpital Saint-Michel-Archange, de Québec, est en ville, et a rendu visite à son frère, le R. P. Pierre, C. SS. R., et à ses cousins, M. et Mme Edouard Pampalon.

—Parmi les dames qui prendront part d'une façon active au festival organisé par les Rimouskois, chez les Chevaliers de Colomb, dimanche, lundi et mardi, 23, 24 et 25 janvier, à la tombola: Mmes W.-A. Huguenin, F. de Martigny, J. Gauvreau, L. Bourgeois, Vaillancourt, Mlles Annette Tarte, Léa Martin, Berthe Paradis; aux fleurs: Mmes A. Mercier, A. Bailey, C. Ringuet, Emile Rolland, Alphonse Raymond, Hercule Guérin; à la danse: Mmes L.-J. Tarte, J. Laurence, Favreau, J. Ahern, P. Corbeau, L. Bourgeois; aux rafraîchissements: Mmes M.-E. Dionne, J. Thibault, Foisy, Tremblay, Lambert, Roy, Michaud; à la roue de fortune: Mmes G. Maillet, A. Bazin, H. Quintal, A. Laliberté, Mlles Bazin, Robert. Le concert de dimanche est sous la direction de Mmes d'Halewyn et Huguenin. Mmes J. Laurence et L.-J. Tarte, à

En haut, le COMTE DE MINTO et Mlle MARION COOK, dont le mariage est célébré à 4 h. 30 cet après-midi, en l'église de Saint-Patrice. En bas, à gauche, lady RACHEL CAVENDISH, et à droite, l'honorable MARGUERITE SHAUGHNESSY, qui sont au nombre des filles d'honneur pour la cérémonie du mariage.

la tête d'un comité de jeunes filles dirigées par Mlle Berthe Laurence, verront à la vente du programme-souvenir. Au vestiaire, M. Jean-Marie Gauvreau sera assisté de quelques amis. Quatre jeunes gens s'occuperont de placer les invités, au concert de dimanche: MM. Joseph Paradis, Lucien Provencher, Gleanson Belzile et R. Tremblay. Parmi les personnes qui assisteront au Festival: M. et Mme C. de Boissieu, Mlles Anne et Suzanne d'Halewyn, Gabrielle Miller, Lucile Massé, Berthe, Blanche et Mercédès Laurence, Marie DesRosiers, Marguerite Cardinal, Madelaine Huguenin, Marie et Lucile de Tonnancour, Cécile Desmarais, Blanche et Germaine Bazin, Olympe Bruneau, Germaine Ostiguy, M. DeSerres, Pauline Dubrule, Jeanne et Hélène Tarte, Yvonne Beaudry, Berthe Gauthier, Aline Gravel, Adrienne Ouimet, M. et Mme A. Terroux, M. G. Prévost, Maurice Lalonde, Robert Bourassa, S. Langevin, Lalonde, Armand DesRosiers, Gustave Valois, Léo-M. Dionne, Gustave Adam, Henri Dorval, C.-E. Valiquette, W. Saint-Pierre, F. Sommerville, E. Legrand, René Caron, J. Cinq-Mars, M. Martineau, Hugues Cléroux, L. DesForges, R. DeSerres, Jean DeSerres, René et Paul Vallerand, Mlles Sadie Elsenhart, Yvette Desjardins, MM. Louis Daoust, Paul Brodeur, Jean-Louis Poirier, L.-J. Lacoste, L.-J. Lacasse, Philippe Lalonde, Mlles C. Simonneau, A. Deguise, Y. Simard, MM. Réal Lamontagne, Louis Bertrand, L. Léveillé, Léo Joubert, A. Trudel, Louis Robert, Paul Gouin, Robert Dorion, Charles Taschereau, Bernier Ostiguy, Gordon Webster, Roch Lambert, M. et Mme E. Lamontagne, M. et Mme Olivar Asselin, Mlle Saint-Jean, M. et Mme A. Laurendeau.

—Mme J.-T. Goulet, rue Saint-Hubert, a reçu, dimanche dernier, à un thé dansant en l'honneur de sa fille, Jeanne. Les salons étaient décorés de roses rouges. Mme Paul Goulet, Mlles Bernadette et Alice Riopel ont servi le thé. Etaient invités: Mlles Alice Ouellette, Rolande Gagné, Simone et Germaine Duchesneau, Yvette Payette, Noella, Anita et Solange Messier, Andrée Comte, Florence et Rolande Brunet, Juliette Miller, Lucille Cabana, Marcelle Valin, Jeannette et Yvette Lemieux, Irène Lalonde, Renée Leblanc, Renée Gendron, Marguerite Garceau, Estelle Aubin, Violette Bertrand, Mariette Drouin, Rolande Boisseau, Jeannette Dagenais, Bérangère Blais, Lafortune, Simone McCraw et Mlle Smith, d'Ottawa; MM. Jules Boisseau, Jean Hébert, Lionel Barette, Edouard Marcotte, Gérard et Marcel Favreau, Roger Fortin, Frank Porter, Lucien Gagné, Lucien Messier, Hubert Emard, Lauréa Blais, Arthur Bayard, Alain Payette, Maurice Moisan, Maurice Parent, Paul Tremblay, René et Paul Versailles, Henri Cadieux, Paul Manseau, Provost Perrin, Roméo Savoie, Guy Tremblay, Charles-E. Fortier, Jean-M. Bourassa et M. Lafortune.

—Les fiançailles de Mlle Blanche Magnan, fille de M. le Dr J.-F. Magnan, de Montréal, avec M. Rodolphe LePailleur, fils de M. J. LePailleur, de Lachine, ont eu lieu, le dimanche 26 décembre, chez le père de la fiancée. Elles ont été bénies par Mgr LePailleur, oncle du fiancé. La cérémonie fut ensuite suivie d'une réception et d'un goûter. (r)

—M. et Mme Lucien Gagnon, avenue du Parc, ont reçu, le 6 janvier, à l'occasion des fiançailles de leur fille, Yvonne, au Dr René Bélanger, fils du Dr F. Bélanger, de Sainte-Rose de Laval. (r)

—On annonce les fiançailles de Mlle Cécile Brais, de Longueuil, avec M. Cuthbert Désy, de Montréal. (r)

—On annonce, pour le jeudi 20 janvier, à 7 h. 15, à Saint-Léon de Westmount, le mariage de M. Louis-Charles Dépocas, de Strathmore, avec Mlle Marie-Blanche Marcoux, fille de feu Joseph-Marcoux, de Montréal. Pas de faire-part. r

QUEBEC

—Son Excellence la duchesse de Devonshire a été l'hôte d'honneur à un déjeuner, donné, mardi, au Château-Frontenac, par les Filles de l'Empire, de Québec. Mme C.-M. de R.-Finnlas, présidente du Chapitre Municipal des I. O. D. E., présidait. Lady Fitzpatrick, Mme L.-A. Taschereau, Mme Samson, Mlle Fitzpatrick, lady Drummond, Mme J.-C. McLimont, Mlle Gibault, Mme Colin Sewell, Mme A.-E. Scott, Mlle Laing, Mme Richard Turner, Mme F.-G. Scott, Mme Ross Strang, Mlle Burstall, Mlle Winn, Mme L.-J.-A. Amyot et Mme T.-R. Peacock occupaient la table d'honneur. Les tables étaient décorées de verdure, d'oeillets et de narcisses. Un bouquet de corsage, fait de roses et d'orchidées, avait été déposé au couvert de Son Excellence la duchesse.

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur et lady Fitzpatrick ont reçu à dîner, lundi soir, à Spencer-Wood, pour rencontrer Leurs Excellences le gouverneur-général et la duchesse de Devonshire, les invités suivants: L'honorable premier ministre et Mme Taschereau, l'honorable et Mme Turgeon, l'honorable et Mme Belleau, l'honorable et Mme Jules Tessier, l'honorable et Mme Mercier, sir George et lady Garneau, l'honorable et Mme Galipeault, l'honorable M. Pérodeau, l'honorable et Mme Amyot, le brigadier-général et Mme Landry, M. et Mme Amos, M. et Mme L.-A. Cannon, M. et Mme Godfrey Rhodes, sir William et lady Price, M. et Mme John-T. Ross, M. et Mme W. Dobell, le colonel et Mme Ogilvie, M. et Mme C.-R. de M.-Finnis, M. et Mme Foy, M. et Mme Arthur Fitzpatrick, Mlle Preston, M. et Mme Frank Carle, M. et Mme Arthur Price, le lieut.-colonel et Mme Harris, l'honorable et Mme Malouin, M. Arthur Sauvé, le capitaine R.-P. Landry, A.D.C., le lieutenant-colonel John Roy, le major Frank Stanton.

—Son Excellence le gouverneur-général du Canada a adressé la parole, lundi après-midi, au Cercle des Femmes Canadiennes, au Château Frontenac, devant un nombreux auditoire. Son Excellence la duchesse de Devonshire, le lieutenant-gouverneur, lady Fitzpatrick, l'honorable et Mme L.-A. Taschereau, Mlle Fitzpatrick, Mlle Cobbold, le capitaine Lloyd, le lieutenant John Roy assistaient à la conférence.

—Mme Adélard Turgeon a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de Mme L.-A. Taschereau.

OTTAWA

—Le duc et la duchesse de Devonshire sont revenus de Québec.

—L'honorable et Mme W.-B. Nantel sont revenus de Montréal.

—L'honorable C.-J. Doherty est actuellement à New-York et est attendu à Ottawa, demain.

LA CRISE DU CHOMAGE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19.—D'après des chiffres fournis par le ministère du travail, 10 pour cent des membres des unions ouvrières chômaient au commencement de décembre dernier. En novembre 1920 il y en avait six pour cent et un peu plus de 3 pour cent en décembre 1919.

LES FEMMES ET LA PRATIQUE DU DROIT

La campagne en faveur du droit de vote pour les femmes du Québec se poursuit de jour en jour. Hier après-midi, au Congress Hall, la Catholic Women's League a décidé de présenter une requête à la Législature pour que celle-ci décrète le suffrage féminin. Tous les membres de l'association qui prirent la parole firent ressortir le fait que les plus hauts dignitaires de l'Eglise s'étaient déclarés favorables au vote féminin, entre autres les cardinaux Gibbons et Vaughan et Maurin.

La Ligue a également adopté une résolution favorisant l'admission des femmes à la pratique du droit.

Cadeaux de Noces

EMAIL FRANCAIS

Si vous voulez offrir quelque chose qui sera grandement apprécié, à cause de sa personnalité absolue, choisissez une exquise nouveauté en EMAIL FRANCAIS. Nous en avons une variété d'articles, des jolis crayons et de mignons écrins aux plus complets services Auto dans un étui en cuir.

UN MERVEILLEUX CADEAU

Un service de toilette complet en peau de phoque bleu marine piquée. Les garnitures sont argentées ou dorées, avec surface en émail bleu et magnifique dessin guilloché.

$1,200

Remise de 10%

50% DE RABAIS SUR TOUTES NOS LAMPES.

Mappin & Webb CANADA LIMITED

353 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

Et à Montréal

Londres Paris Nice Biarritz Lausanne Rome Buenos Aires Johannesburg Rio de Janeiro Monte Carlo Sao Paulo Sheffield

Le mal de tête nerveux ne résiste pas au

BAUME BENGUÉ

Il engourdit la douleur, puis l'arrête.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS

Un Dollar le Tube.

THE LEEMING MILES CO., LIMITED, MONTREAL

Agents pour le Dr Jules Bengué.

SOULAGE LA DOULEUR

Prémunissez-vous contre

"LA GRIPPE"

Ne croyez pas que si vous avez eu la grippe l'année dernière, cela vous empêchera de l'avoir cette année, car il a été prouvé que cette maladie s'attaque de préférence à ceux qu'elle a déjà attaqués. N'oubliez pas les symptômes: irritation de l'arrière-gorge qui provoque et entretient une toux quinteuse suivie d'autres symptômes tels que fièvre, pouls rapide, faiblesse, etc. Dès les premiers symptômes, employez le

SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

et alors vous n'aurez pas à craindre les symptômes subséquents, pénibles et souvent dangereux.

Le SIROP GAUVIN pour le Rhume détruit le microbe de la Grippe, soulage l'irritation des muqueuses, facilite l'expectoration et tonifie tous les organes respiratoires; il prévient et soulage toux, rhumes, bronchites, grippe, etc.

Le SIROP GAUVIN pour le Rhume est en vente partout.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, MONTREAL

Pétrole Hahn

La Célèbre Lotion Française pour les Cheveux

UNE chevelure souple, soyeuse, abondante et brillante complète le charme de la femme. Ce charme est dû au PETROLE HAHN, qui nettoie et nasainit le cuir chevelu, et qui fortifie, régénère et embellit les cheveux.

Employé dans tous les pays du monde. Essayez-en un flacon. En vente partout.

Agents pour le Canada

Palmers Limited, Montreal

ALMY'S LIMITÉE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

RUES BLEURY, STE-CATHERINE et ST-ALEXANDRE

Vente Mensuelle d'Articles de Toilette

Mulsified Cocoanut Oil	35c	Talc Djer Kiss	22c	Ammoniaque Sultana, 15c le paquet ou 3 pour	40c
Bâton pour la barbe	24c	Brosses à dents Prophylactic	49c	Formamint, 35c ou trois pour	$1.00
Poudre Roger et Gallet pour la figure	45c	Préparation "Cuter"	29c	Mentholatum,	19c et 39c
Eau de Floride	55c	Savon Roger et Gallet, le morceau	50c	Pilules Beecham	22c
Poudre de Piver	89c	3 morceaux	$1.25	Fruitative	35c
Poudre et rouge Djer Kiss	59c	Sirop de Gauvin 18c ou 2 pour	35c	Sels Fruit d'Eno	85c
Pâte à dents Minty	22c	Savon de Pear 15c le morceau; ou la douzaine	$1.75	Sirop Wood's Pin, 18c 2 pour	35c
Talc de Rigaud	22c	Poudre Sedlitz, boîte	22c	Castoria	29c
Talc de Minty	22c				

ALMY'S Rez-de-chaussée—Commandes par la poste remplies.

ALMY'S LIMITÉE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre

De Grandes Economies sont rendues possibles par

L'EVENEMENT DE JANVIER

50 Nappes Mercerisées à $2.98

Valeurs de $4.98

Jolis dessins au choix; finies avec bordure rouge ou bleue. Dimensions 68x68 pouces. Il y a longtemps que des nappes de cette qualité se sont vendues à un aussi bas prix.

ALMY'S Deuxième étage.—Commandes par la poste remplies.

Belles Serges de $2.98 pour $2.39

Textures fines tout laine de bonne pesanteur; dans les nuances de marine, sable, taupe, bleu français, fauve, vin. 42 pouces de largeur. Prix de vente, demain $2.39

ALMY'S Premier étage — Commandes par la poste remplies.

Séries Désassorties de Soie Valant jusqu'à $5.00

—Messaline duchesse de 36 pouces;
—Paillette de 36 pouces;
—Habutai de fantaisie de 36 pouces;
—Habutai unie de 36 pouces;
—Crêpe Georgette de 40 pouces;
—Crêpe de Chine de 40 pouces;
—Soie rayée de 36 pouces.

Jeudi $1.95 la verge

ALMY'S Premier étage — Commandes par la poste remplies.

TABLIERS D'INDIENNE à —79c—

Ces tabliers sont de grandes dimensions et confectionnés d'indiennes de très bonne qualité; plusieurs dessins et modèles au choix. Ils valent beaucoup plus; mais pour cette vente nous les avons tous marqués à 79c chacun.

ALMY'S Premier étage. — Commandes par la poste remplies.

CRETONNE ANGLAISE

De $2.50. Marquée à $1.25

31 pouces de largeur; bel assortiment de patrons imprimés de blocs—un procédé anglais qui produit de très beaux effets de couleurs. Notre prix de vente demain, $1.25 la verge.

ALMY'S Deuxième étage. —Commandes par la poste remplies.

Poisson Frais au Marché

Aiglefins de Portland, la livre	9c
Morue fraîche, la livre	18c
Flétan frais, la livre,	30c
Saumon, la livre	32c
Maquereau frais, la livre	22c
Hareng frais, 5 pour	25c
Eperlans, la livre	25c
Doré, la livre	20c
Carrelets, la livre	18c
Hareng salé, 3 pour	25c
Aiglefins fumés	16c
Hareng fumé, 3 pour	25c
Filets d'aiglefins, la livre	25c

Il y a des offres très spéciales à . . . $1.00

Viande Fraîche

Steak dans la ronde	25c
Côtelettes de boeuf	32c
Devant d'agneau	18c
Côtelettes de porc frais	45c
Steak dans la surlonge	32c
Boeuf de poitrine	15c
Côtelettes d'agneau	30c
Steak de porc frais	42c

Quatrième étage.

300 Paires de Bottines d'Hiver pour Dames

Marquées pour cette vente à Valeurs jusqu'à $7.00. $3.98

Fabriquées en cravenette noire, avec doublure ouatée; semelles en Neolin et talons en caoutchouc.

Aussi bottines toutes en cuir, en chevreau ou en gun metal. Un seul prix demain — $3.98.

150 Paires de Guêtres à $1.98

Valeurs de $3.00

En drap fauve, gris, castor et brun; pointures pour dames.

ALMY'S Premier étage — Commandes par la poste remplies.

Trois occasions extraordinaires en fait de

CULOTTES BOUFFANTES POUR GARÇONNETS

A 95c Valeurs jusqu'à $2.75	Culottes en Worsted uni rayé; appropriées pour garçonnets de 3 à 10 ans. Faites en tissus résistants.
A $1.98 Valeurs jusqu'à $4.50	Fabriquées en Tweed et en Worsted; couleurs unies, ainsi que quadrillés et rayures. Grandeurs 4 à 18 ans.
A $2.95 Valeurs jusqu'à $6.50	En serge bleue, en vigogne, velours à côtes, Tweed, Worsted et Tweed mélangé; pour garçonnets de 4 à 18 ans.

ALMY'S Rez-de-chaussée

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

MONTREAL, 19 JANVIER 1921

Il faut enrayer la criminalité chez les jeunes.

Comment expliquer que le nombre des enfants criminels s'est élevé de 300 pour cent au cours des vingt dernières années en Canada ?

Que la censure bannisse impitoyablement du cinéma toutes les vues suggestives qui familiarisent avec les procédés des criminels et sont de nature à pervertir surtout l'imagination et le cœur de l'âge tendre.

On parle en Allemagne de célébrer le cinquantenaire de l'empire. Mais que prétend-on donc faire de la république ?

La dernière récolte de notre province est évaluée à $330,251,000. Qui dira qu'il n'y a pas d'avenir dans l'agriculture et que nos cultivateurs n'ont pas amélioré leurs méthodes depuis quelque temps ?

Six meurtres ont été commis à Toledo, Ohio, en huit jours. C'est un record peu désirable et qui cadre bien avec ceux de New-York, par le temps qui court. Si l'année 1921 finit comme elle a commencé, on l'appellera l'"année du crime".

Le premier ministre Taschereau a annoncé, en Chambre, qu'à l'heure actuelle, les meurtriers de Blanche Garneau étaient connus de la justice. Voilà une déclaration qui sera accueillie partout avec satisfaction. Que le gouvernement continue à faire une guerre sans merci aux criminels et aux assassins. Sans cela la puissante vague de crime qui passe actuellement sur New-York pourrait nous atteindre.

La Grande-Bretagne est l'un des pays où le chômage se fait le plus rudement sentir. Plus d'un million d'ouvriers sont sans travail et réclament une prompte reprise du commerce avec la Russie. "Si un homme d'affaires américain, disent leurs chefs, peut obtenir en Russie pour $3,000,000,000 de contrats, c'est qu'il y a en Russie $3,000,000,000 de valeurs qui attendent le commerce anglais". Nous voyons maintenant quelle est la forte influence qui pousse Lloyd George à négocier avec Krassin, l'envoyé de Lenine.

Le beau sexe obtiendra-t-il, au cours de la session actuelle, le droit de voter ? C'est chose fort douteuse, disent les personnes les mieux renseignées sur ce point. Il est certain, en tout cas, que si quelqu'un conseille à nos législateurs de conférer aux femmes le droit de suffrage, ce ne sera pas Son Eminence le cardinal Bégin. Dans une lettre pastorale qu'il publiait en juillet 1920, le primat de l'Eglise catholique canadienne disait : "Tout acte législatif instituant ou facilitant le divorce est une œuvre de perversion morale et de décadence sociale. Cette fausse conception du mariage n'est pas sans relations avec les doctrines féministes qui tendent à détourner la femme de ses devoirs d'épouse et de mère pour la jeter sur la place publique et en faire la rivale de l'homme dans tous les domaines. Nous exhortons les femmes catholiques du Canada, notamment nos diocésaines, à demeurer toujours et partout ce que la nature et la grâce les ont faites, à n'ambitionner que le rôle, propre et conforme à leurs aptitudes, dont la Providence les a chargées : rôle très grand, très noble, éminemment nécessaire, et qu'elles doivent s'efforcer de remplir avec tout le zèle, tout le dévouement, toute la vertu généreuse dont elles sont capables".

L'AVANCE DE L'HEURE

Une dépêche annonce que le conseil municipal d'Ottawa a résolu de pratiquer l'économie de la lumière, l'été prochain. A ce propos, il semble que nos parlements, fédéral et provinciaux, devraient profiter des sessions qui se tiennent actuellement ou qui qui s'ouvriront bientôt, pour étudier à fond cette question de l'avance de l'heure, de manière à édicter des règlements uniformes. On comprend que, pour être profitable, semblable mesure doit s'appliquer, non pas à quelques ou même à plusieurs municipalités isolées, mais à l'ensemble du pays et, si possible, à la fois au Canada et aux Etats-Unis, par le moyen d'une entente internationale.

Les raisons qui militent en faveur de l'économie de la lumière sont généralement connues. Lors de la discussion sur ce sujet, au congrès américain, pendant la dernière guerre, un comité spécial de la Chambre de Commerce des Etats-Unis apporta cinquante-deux arguments à l'appui de la réforme. De ces arguments une partie était tirée des besoins nés de la situation militaire ; mais la plupart conservent encore leur valeur, en temps de paix. Pour peu que l'on étudie le problème sous toutes ses faces, on découvre rapidement que, à côté des quelques inconvénients qu'elle entraîne pour certaines catégories de citoyens, particulièrement les cultivateurs, la pratique de l'économie de la lumière comporte de précieux avantages pour les populations en général.

Sous ce régime, les conditions de travail de l'ouvrier sont rendues meilleures, parce qu'il profite de la lumière du jour pour accomplir tout son travail, alors que, autrement, il lui faut recourir à l'éclairage artificiel, sur la fin de la journée. On considère que, ainsi, la qualité et la quantité des produits y gagnent, alors que l'artisan travaille avec plus d'aise et de confort. De plus, sa besogne quotidienne terminée, la famille ouvrière peut plus aisément jouir des belles soirées d'été, en se livrant à des amusements et à des distractions qui lui étaient refusés, ou pour le moins très écourtés, sous l'ancien ordre de choses. A un autre point de vue, on a calculé que l'avance de l'heure était propre à faire économiser plusieurs centaines de milliers de tonnes de charbon. En Angleterre, cette économie de combustible représentait une somme de $2,500,000 pour les mois d'été seulement. Cette raison vaut particulièrement pour le Canada, obligé, comme on sait, d'acheter son charbon chez ses voisins du sud.

D'autre part, il est indéniable que les cultivateurs éprouvent certains inconvénients par suite de l'avance de l'heure. Mais ces inconvénients affectent pour ainsi dire exclusivement ceux d'entre eux qui possèdent des troupeaux de vaches dont ils vont porter tous les matins le lait aux gares, à destination de centres urbains. On admettra que ce groupe, pour être important, est infime, comparativement au reste de la population. D'ailleurs, il devrait être possible aux compagnies de chemins de fer d'établir un service de transport qui permettrait aux cultivateurs de continuer l'expédition de leurs produits sans avoir à trop empiéter sur le repos de la nuit.

Mais, de toutes façons, il importe que la législation qui sera adoptée sur ce point soit uniforme. Ce n'est qu'à cette condition que le pays trouvera profit et agrément à pratiquer l'économie de la lumière. Autrement, ce sera le chaos et la confusion, témoin ce qui s'est passé l'an dernier à travers le Canada.

LEGISLATION OUVRIERE

L'exécutif provincial de Québec du Congrès des Métiers et du Travail du Canada doit présenter, ces jours-ci, à la Législature toute une série de suggestions dans le but d'améliorer la condition des ouvriers en cette province. Cette législation constitue l'un des travaux les plus importants dont nos députés auront à s'occuper au cours de la présente session. Elle vaut la peine qu'on s'y arrête quelques instants, afin d'en souligner la portée, quitte à l'approfondir au fur et à mesure que la discussion s'en poursuivra à Québec.

Le Congrès des Métiers et du Travail a rangé ses demandes sous quatorze chapitres différents, dont chacun embrasse un groupe de réformes destinées à améliorer le sort des travailleurs. Parmi ces réformes proposées, notons les suivantes : loi de compensation dans les accidents du travail, basée sur l'assurance d'Etat obligatoire ; loi concernant l'emploi des femmes avant et après l'accouchement ; loi des pensions aux mères ; loi établissant un fonds de pension pour les personnes âgées et nécessiteuses ; loi faisant tomber les employés municipaux sous l'application de la loi d'arbitrage ; amendements à la loi pourvoyant à la fixation d'un salaire minimum pour les femmes ; lois relatives à l'éducation et à l'hygiène. On le voit, le gouvernement provincial devra se dépenser, s'il veut apporter une solution à tous ces problèmes ouvriers.

Certains des remèdes suggérés dans le mémoire du Congrès des Métiers et du Travail ne manqueront pas de susciter une controverse assez vive au sein de la députation, attendu qu'ils se rattachent à des questions qui ont déjà divisé profondément l'opinion publique. Mais, de toutes façons, il est bon qu'ils soient discutés, de manière à en établir clairement la vertu et l'opportunité. On doit admettre que, malgré ce qui a été réalisé jusqu'ici pour apporter un peu de bien-être et de contentement parmi l'élément travailleur, il reste encore beaucoup à faire, si l'on veut enlever à l'ouvrier ses motifs de récrimination. Nul doute que le gouvernement Taschereau, marchant sur les traces de son prédécesseur, continuera de s'intéresser d'une façon toute particulière à l'amélioration du status de la masse laborieuse. Les mesures qu'on a prises dans le passé portent maintenant leurs fruits de paix économique et sociale. C'est parce que l'on a reconnu l'importance de l'homme de métier comme facteur du développement de notre province que nous jouissons actuellement d'une prospérité qui fait l'admiration et l'envie des autres provinces et même des pays étrangers.

Perpétuons cet esprit et travaillons sans cesse à faire de la classe ouvrière une classe heureuse et digne, fière d'apporter son concours à l'expansion de l'influence québecoise sur le territoire américain.

L'ARMEE AMERICAINE

Jusqu'à l'an dernier, la République américaine n'avait pas voulu tomber dans le tourbillon du militarisme et suivre l'exemple des grandes nations européennes. Le "si vis pacem, para bellum" lui était inconnu. Washington, cependant, et après lui le président John Adams, dans des messages au Congrès, avaient recommandé la préparation militaire comme seul moyen pour empêcher la guerre.

Les diverses campagnes des Etats-Unis furent entreprises sans aucun préparatif, et les experts disent que c'est par un heureux hasard qu'ils s'en soient tirés à si bon compte. Il faut bien ajouter, comme le disait le major général Wood, que "les Etats-Unis n'ont jamais fait la guerre seuls contre une nation de première classe qui était préparée". Avant leur entrée dans la grande guerre, les Etats-Unis avaient une armée plutôt insignifiante. Ils purent, en un temps relativement court, organiser une armée de 2,000,000 de soldats et les transporter en France. Mais c'est là qu'ils reçurent leur véritable entraînement militaire. La démobilisation suivit la fin de la guerre, mais, entre temps, on s'était aperçu qu'un changement était devenu nécessaire. L'Europe ne désarme pas encore ; le Japon, depuis la guerre avec la Russie, avait toujours augmenté ses forces militaires. En face de cet état de choses, le Congrès américain, à la demande de l'exécutif, a approuvé une loi organisant à neuf l'armée de la République ; cette loi fut passée le 4 juin 1920. Elle ne décrète pas la conscription immédiate, en cas de déclaration de guerre, mais ne laisse, en somme, aucune autre méthode à suivre. Le pays est divisé en neuf grands districts militaires, et cette division servira en temps de paix tout comme en temps de guerre.

On pourvoit à la formation des compagnies, des régiments et des bataillons, et on a prévu l'organisation des corps de réserve et des camps d'entraînement. Le chiffre de cette armée serait d'environ 280,000 hommes.

Le secrétaire de la Guerre, M. Baker, s'est mis à l'œuvre immédiatement et a commencé le recrutement avec beaucoup d'ardeur ; à ce moment, il est près d'atteindre le maximum prévu par la loi. Mais il n'a pas attaché assez d'importance aux objections qui ont été offertes lorsque la loi fut discutée. Aujourd'hui, les adversaires d'une grande armée voient leurs rangs renforcés, et, ces jours-ci, la majorité du Sénat a amendé la loi et a fixé le maximum de l'armée à 150,000 hommes. Le secrétaire Baker, appuyé par le général Pershing, eut beau plaider pour un minimum de 200,000, rien n'y fit. Comme le cri d'économie trouve son écho partout, on s'en est servi avec empressement. On calcule qu'à l'automne prochain, on aura licencié assez de soldats pour donner à l'armée son chiffre de 150,000 et que l'on aura ainsi épargné au pays une dépense annuelle de $100,000,000.

Les citoyens américains ne verront pas tous d'un mauvais œil cette réduction des dépenses ; ils sont surchargés de taxes de toutes sortes et ils espèrent toujours voir arriver l'abolition ou l'abaissement d'un impôt ou d'un autre.

Quoi qu'il en soit, l'action du Sénat américain est d'une grande importance, et l'on se demande si le président Wilson, pour appuyer son ministre de la Guerre, n'apposera pas son veto aux amendements à la loi militaire qui viennent d'être adoptés.

Du "POST", de Liverpool :

Nous savons maintenant d'une façon précise le nom de celui qui a gagné la guerre. A n'en pas douter, il s'appelait Smith, car on ne comptait pas moins de 54,130 Smiths dans les contingents américains. Le département de la Guerre des Etats-Unis dit que tous les Smiths qui ont servi dans l'armée et la marine auraient dû former quinze régiments d'un effectif de 3,000 hommes chacun. Si nous ajoutons à ces chiffres tous les Smiths qui ont servi dans l'armée britannique, il devient encore plus évident que le mérite de la victoire appartient à la nombreuse famille qui porte ce nom.

—Le seul lien qui unisse le Canada à la mère patrie est un sentiment d'affection. Mais cette dépendance ne durera pas toujours. Déjà le Canada et l'Angleterre ont des intérêts très différents, et un jour viendra, nécessairement, où ils devront se séparer. Je fais cette déclaration, bien que je sois sujet britannique et bien que, comme tous mes concitoyens, à quelque race qu'ils appartiennent, je sois sincèrement attaché à l'Angleterre. Lorsque sonnera l'heure de la séparation, nous nous quitterons en amis, sans éclat, comme lorsqu'un fils quitte la maison de son père pour devenir lui-même le chef d'une nouvelle famille. Bien que l'on ne désire pas l'indépendance du Canada en ce moment, le parti libéral croit que les pouvoirs du gouvernement responsable que nous possédons à l'heure présente ne suffisent plus à notre développement actuel. (Wilfrid LAURIER).

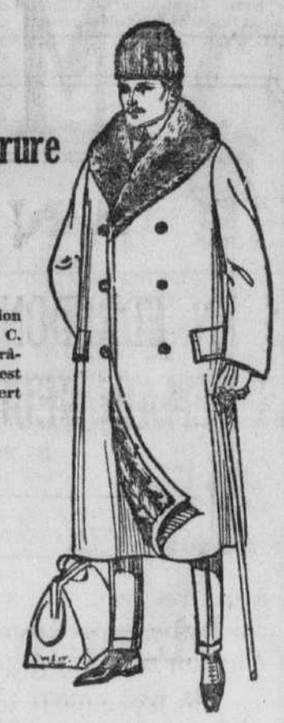

Paletots de Fourrure
Pour Hommes

COLLET DE FOURRURE
DOUBLURE EN FOURRURE

Outre qu'ils sont de confection très élégante, les paletots C. & C. sont chauds, bien que légers. Grâce à l'ampleur des basques, on est sûr d'être confortablement couvert quand on est assis.

Les paletots avec collet de fourrure ont un collet châle ou échancré en mouton de Perse, seal, castor ou loutre naturelle. Le tissu employé est du meilleur Beaver anglais de pesanteur spéciale en gris foncé, bleu ou noir.

$80

Ce paletot doublé de vison canadien $350
Doublé de rat musqué $190

CHOIX COMPLET DE PETITES FOURRURES

Cummings & Cummings

Rues St-Sulpice et St-Paul. En arrière de l'église Notre-Dame.

Assurance-Automobiles

Feu—Vol—Transport, Etc.

"La Prévoyance" assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par : l'Incendie provenant de quelque cause que ce soit, y compris l'explosion, la combustion spontanée et la foudre; le Vol ou Larcin; les Accidents du wagon de chemin de fer, ou du vaisseau dans lequel se trouvait votre automobile, ainsi que les accidents de tous genres.

Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance" 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627
J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

Bardeaux à l'Epreuve du Feu

Quand vous regardez une toiture en bardeaux d'asphalte, vous êtes immédiatement frappé de sa ressemblance avec l'ardoise.

Les bardeaux d'asphalte sont faits de feutre massif saturé d'asphalte et revêtu d'ardoise granulée qui leur donne l'aspect de l'ardoise naturelle. On peut leur donner une surface rouge ou verte. Ils ne sont pas plus chers que les bardeaux en bois, mais, contrairement à ceux-ci, ils sont à l'épreuve du feu.

Demandez nos prix.

Geo. W. Reed & Co. Limited
37 rue St-Antoine, Montréal — Téléphone Main 987

Quand vous voyez cette étiquette vous voyez la marque officielle du meilleur whisky écossais qui soit distillé.

BY ROYAL WARRANT TO HER MAJESTY THE QUEEN.
GOLD & PRIZE 30 MEDALS.
GOLD & PRIZE 30 MEDALS.

"SPECIAL LIQUEUR"
Finest Highland Whisky of great age.
John Dewar & Sons, Limited
DISTILLERS, PERTH, SCOTLAND
London Offices, 2 & 3 Lime St., E.C.

Les agents ont reçu avis cette semaine de leurs fournisseurs que la quantité de bon whisky disponible pour l'exportation en 1921 sera très limitée et que par conséquent les approvisionnements seront restreints. Achetez du whisky Dewar pendant que vous pouvez en avoir et vous aurez du bon whisky. Parlez-en à votre médecin.

62-6

LE PLUS PETIT magasin peut être annoncé avec avantage dans les colonnes classifiées de la "PRESSE". Si vous faites affaires à Montréal, n'importe où dans la ville, n'importe comment et en n'importe quelle ligne de commerce, une petite annonce chaque jour dans les colonnes de la "PRESSE" vous assurera le succès.

WE REPRESENT THE LIBERTY SIX

C'EST avec plaisir que nous annonçons la nomination de la "Montreal Motor Corporation Ltd." comme représentants de la "Liberty Six" pour la ville de Montréal et le district.

Dans une ville où nombreux sont ceux qui ont eu l'expérience de bonnes automobiles. Cette annonce intéressera sûrement. Si nous connaissons quelque chose c'est bien au sujet de l'automobile.

Par conséquent, si la "Liberty Six" nous est valable au point de placer, avec plaisir, toute chance de succès sur ce modèle, il faut conclure que nous méritons davantage votre considération.

Nous avons confiance en ce char, que nous savons être de bonne qualité, et **différent** d'autres modèles.

Vous le trouverez en plus, tout à fait économique. De fait, beaucoup de force motrice avec une petite dépense de combustible est l'une des marques les plus avantageuses de ce char.

Elle est si solidement construite que vous n'aurez pas à la faire réparer si souvent, comme votre expérience antérieure aurait pu vous le faire croire. Dans chaque partie à part vous découvrez de nombreuses preuves qui montrent le soin avec lequel toute cette auto a été construite et dessinée.

Nous n'avons pas besoin d'insister une seule fois, sur ces avantages, car nous savons que dix minutes au volant, vous diront plus que toute la rhétorique à notre disposition.

Ces paroles sont des déclarations qui sont faites en toute sincérité, de plus nous ne demandons pas de prendre notre parole sans que personnellement vous examiniez ce que nous avançons.

L'enquête la plus minutieuse sera pour nous, la bienvenu.

Nous vous invitons à faire cette enquête.

Montreal Motor Corporation Limited
Rue Ste-Catherine Ouest, coin Fort

WRIGLEY'S

Mâchez-en après chaque repas

Elle Plait à Tous!

A cause du plaisir et du bénéfice qu'on en retire.

Une friandise que vous aimerez. Facilite l'appetit et aide la digestion — Tient les dents propres et l'haleine pure.

C'est le rafraîchissement qui dure le plus longtemps qu'il soit possible de se procurer.

Hermétiquement cachetée —se conserve bien dans son enveloppe de papier ciré à l'épreuve des impuretés.

Toujours à 5c

La Saveur Dure

B-27

NOUVEAU POSTE A MARY GARDEN

La directrice récemment nommée de la Compagnie d'Opéra de Chicago.

CANTATRICE CELEBRE

Ainsi que nous l'annonçions ces jours derniers, Mary Garden, la cantatrice universellement connue, vient d'être nommée directrice de la Chicago Opera Association.

C'est la première fois qu'une femme est appelée à remplir un poste aussi important. Ce n'est pas, en effet, une mince besogne que celle assignée à Mary Garden. Car outre les rôles qu'elle devra remplir, et parmi ceux-ci figurent même des créations, elle aura l'entière direction artistique et l'entière administration de la troupe. Cela donne un aperçu de la besogne qu'il lui faudra tailler pendant la saison 1921-22. En dépit de ses nouvelles fonctions, Mary Garden ne touchera pas d'émoluments supplémentaires. Comme auparavant elle n'aura que ses cachets pour chaque représentation.

La Chicago Opera Association est l'une des troupes d'opéra les plus puissantes et les plus renommées du monde. Elle compte parmi ses membres des sopranis telles que Yvonne Gall, Amelita Galli-Curci, Mary Garden, Marcelle Gou-Gard; des tenors tels que Alessandro Bonci, Lucien Muratore, Forrest Lamont, des barytons tels que Georges Baklanoff, Hector Dufranne, Titta Ruffo, enfin un très grand nombre de chanteurs et de chanteuses de premier plan. Ses chefs d'orchestre sont Gino Marinuzzi, Pietro Cimini, Henri Morin, Gabriel Santini et Alexander Smallens. Elle est aussi pourvue d'un corps de ballet.

Chaque année, la Chicago Opera Association donne une saison de six semaines au Manhattan Opera House de New-York faisant ainsi une rude concurrence au Metropolitan et bien souvent offrant des représentations en tous points supérieures à celles de la troupe de New-York. Elle est surtout favorablement connue pour ses premières. C'est elle qui crée en majeure partie en Amérique les nouveaux opéras des maîtres européens et qui monte ceux qui n'ont jamais vu les feux de la rampe de ce côté-ci de l'océan.

Au nombre des premières qui figurent au programme de cette année, se trouve "Edipo Re", la dernière oeuvre de Leoncavallo, l'auteur de "Pagliacci". C'est un levar de rideau basé sur l'histoire d'Œdipe roi de Sophocle. Cet opéra a été écrit spécialement pour Titta Ruffo et la représentation qu'on en donnera à Chicago sera la première.

Telle est la puissante organisation dont on vient de confier l'administration à Mary Garden. Le directeur artistique en était jusqu'à ces derniers temps, Signor Marinuzzi et l'administrateur Herbert Johnson. Tous deux avaient succédé à Clesfonte Campanini qui occupait les deux postes tout comme Mary Garden les occupe maintenant.

Lors de la mort de Campanini, il avait été fortement question de Mary Garden pour lui succéder. Pour des raisons jusqu'ici inconnues on ne donna pas suite au projet. Ce n'est que vendredi soir dernier, après la représentation de "Lakmé", que l'on apprit que Mary Garden assumait la charge de directrice. La nouvelle causa une grande surprise et parmi le personnel de l'opéra et parmi les habitués. Le lendemain, le comité exécutif publia un communiqué officiel signé par le général Charles-G. Dawes, président du comité exécutif, annonçant le résultat de l'élection et faisant part des nouvelles fonctions de Mary Garden. L'administrateur et le directeur artistique ayant démissionné, leurs démissions furent acceptées. Il ne reste plus maintenant qu'à nommer un gérant d'affaires pour aider Mary Garden dans son travail. Dans ce même communiqué il est rendu hommage à la nouvelle directrice, l'artiste, dit-on, qui a peut-être le plus contribué à la renommée de la Chicago Opera Association.

Mary Garden est née à Aberdeen, en Ecosse, en 1877. Ses parents émigrèrent en Amérique en 1880 et s'établirent près de Boston. En 1890 ils se rendirent à Chicago. Mary Garden fut une enfant précoce. On dit qu'à douze ans son passe-temps favori était les logarithmes.

Son ambition était de chanter à l'opéra. Mais comme elle était pauvre et incapable de poursuivre ses études, elle se contenta de faire partie d'un choeur d'église. Un jour, un riche marchand, M. David Mayer, fut frappé par la pûreté de sa voix. Il demanda à connaître la jeune cantatrice et ayant appris que ses parents étaient de modestes bourgeois, il s'offrit à l'envoyer en Europe. Les parents acceptèrent et c'est ainsi que Mary Garden put aller étudier sous la direction des grands maîtres. Son séjour à Paris coûta $18,000 au généreux Mécène.

Ses études terminées, Mary Garden fut immédiatement engagée. Elle débuta à l'Opéra comique de Paris dans le rôle de "Louise". Elle revint ensuite en Amérique et en 1907 débuta dans "Thaïs" au Manhattan Opera House.

Depuis ce jour, elle n'a fait que de marcher de succès en succès. Ses principaux rôles sont ceux de Salomé, de Cléopâtre, de Thaïs, de Phryné, de Mélisande, de Chrysis dans "Aphrodite", de Jean, le "Jongleur de Notre-Dame".

Voici en quels termes, James Gibbons Huneker l'un des critiques musicaux américains les plus lus parle de Mary Garden.

"Elle est, dit-il, un aigle, un paon, un rossignol, une panthère, une mondaine, une galerie de tableaux vivants, une sirène, une indomptable batailleuse, une femme avec un coeur aussi gros qu'une maison, une amateur de tous les sports, une spirituelle "lassie", une surfemme".

METABETCHOUAN

—Lundi dernier, a eu lieu dans notre église, le mariage de Mlle Yvonne Marleau et de M. Antoine Tremblay. C'est M l'abbé Chs-Eis. Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, frère du marié, qui a donné la bénédiction nuptiale. M. Oné. Tremblay accompagnait son fils et M. Ladislas Martel servait de témoin à sa sœur.

Ces jours-ci ont eu lieu les funérailles de Mme Alexis Tremblay. Mme Tremblay était âgée d'environ 74 ans.

LA CAUSE DE Me BOISSERIE

La suspension d'un avocat parisien qui provoque beaucoup d'émotion.

CITATION HISTORIQUE

Bordeaux, (France), 19. — Le procès de Me Boisserie, avocat à Paris, est venu aujourdhui devant la cour d'appel, toutes chambres réunies. Rappelons brièvement les faits: Me Boisserie défendait un conseiller municipal socialiste de Périgueux, poursuivi pour menées anarchistes; son argumentation portait sur ce point: établir la distinction qu'il y a entre le socialisme et l'anarchie.

Selon Me Boisserie, on traite facilement d'anarchiste l'adversaire du régime au pouvoir, et l'avocat prononça les paroles suivantes:

En 1857, M. Rigault, candidat dans les Bouches-du-Rhône, disait, en parlant de son adversaire, M. Lazare-Hippolyte Carnot, qui avait refusé de prêter serment à l'Empire: "L'hydre de l'anarchie relève la tête." Son Excellence millionnaire et sous-ministérielle M. Robert David aurait dû se rappeler cette apostrophe adressée à son aïeul, avant de nous faire poursuivre par son régisseur administratif et politique, le préfet de la Dordogne.

Le procureur de la république déposa aussitôt des réquisitions contre Me Boisserie qui, pour cette citation historique, a été frappé d'une suspension de trois mois.

Le barreau de Paris, en la personne du bâtonnier, Me Mennesson, soutient la cause de Me Boisserie, lequel a pour défenseur, Me Albert Wilm.

La cour a siégé dans le huis-clos le plus absolu. Le procureur général a pris sa décision à la suite de l'arrêt d'incompétence rendu par la cour de Bordeaux, concernant l'appel formé par Me Boisserie, du barreau de Paris, contre le jugement correctionnel de Périgueux le frappant d'une peine de trois mois de suspension.

C'est devant la quatrième chambre correctionnelle de la cour de Bordeaux que cette affaire est définitivement renvoyée.

Les débats seront publics.

La date de l'audience n'est pas encore fixée, mais le sera probablement pour la deuxième quinzaine de février.

ECHOS DE LEVIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 19—Dimanche prochain, s'ouvrira, à Notre-Dame de Lévis, la prédication d'une neuvaine en l'honneur de saint François-Xavier. Cette neuvaine sera prêchée par le Rév. Père Georges, de la Communauté des Eudistes, à Bathurst, N.B.

—A Notre-Dame, Mgr F.-X. Gosselin, curé, a dénoncé les danses, le théâtre mixte, le jeu à l'argent, etc. Il a dit que ces divers amusements entraînaient la perte des jeunes gens qui les fréquentent.

—La clôture des exercices de la retraite des paroissiens de Bienville a eu lieu hier soir. Le Rév. Père Béliveau a donné le sermon.

—Le greffier de la cité de Lévis terminera, ces jours-ci, le travail de préparation de ses listes électorales. Sur ces listes se trouveraient au-delà de 1600 noms de contribuables. Ce seront là les listes les plus considérables qu'on ait eues à Lévis depuis des années.

—Dimanche prochain sera faite, à Bienville, dans l'église paroissiale, une quête en faveur de l'Oeuvre de la Crèche à Québec.

—Les détectives chargés de faire les recherches et pincer l'individu qui s'était introduit, la nuit, dans le salon de barbier de M. Edouard Lemieux, ont terminé leurs recherches et ont découvert les marchandises enlevées. Les détectives auraient, d'après les renseignements que nous avons, arrêté le coupable et auraient fait remettre à M. Lemieux les objets enlevés. Quant à l'individu il resterait libre parce que M. Lemieux, ses effets lui ayant été remis, se désisterait de sa plainte.

—La Révérende Soeur Marie-Joseph (née Ida Ringuet), de Bienville, fille de Mme Vve Ernest Ringuet, est décédée, à Montréal, à la Communauté des Soeurs de l'Espérance, à l'âge de vingt-cinq ans.

—Un groupe de contribuables de la Cité de Lévis s'est rendu à la résidence de M. Eugène Gagnon, de Lévis, et l'a prié de se porter candidat à l'échevinage pour les prochaines élections municipales qui auront lieu en mars prochain.

M. Gagnon s'est rendu à la demande qui lui a été faite.

Halifax, 18—Charles Burkman et Sid Carr ont quitté Halifax hier pour se rendre à Montréal, à pied.

Domestique mais sans Egal contre la Toux

Fait un approvisionnement pour la famille d'un remède réellement recommandable contre la toux. Facile à préparer et économisant environ $2.

Si vous souffrez d'une mauvaise toux ou de rhume de poitrine accompagné de sensibilité, de chatouillement dans la gorge, d'enrouement ou de difficulté dans la respiration ou si votre enfant s'éveille la nuit souffrant du croup et que vous voulez le soulager rapidement, essayez ce bon vieux remède domestique contre la toux. Tout pharmacien peut vous fournir 2½ onces de Pinex. Mettez cela dans une bouteille de 16 oz. et remplissez la bouteille de sirop de sucre granulé ordinaire. Ou vous pouvez employer de la mélasse clarifiée, du miel ou du sirop de maïs, si vous le désirez. La recette fait 16 onces d'un remède réellement merveilleux contre la toux. Il a bon goût, et en dépit de son bas prix, on peut s'en servir en toute confiance afin d'avoir des résultats rapides et durables.

Vous vous apercevrez de son action sur le rhume d'une manière sensible. Il amollit et enlève le phlegme, arrête le chatouillement dans la gorge et cicatrise les membranes irritées qui tapissent la gorge et les tubes bronchiaux avec une telle rapidité, une telle facilité et une telle sûreté que cela en est réellement étonnant.

Pinex est un composé spécial et fortement concentré de véritable extrait de pin de Norvège, et c'est probablement ce qui existe de meilleur pour guérir les toux enracinées et les rhumes de poitrine et de gorge.

Il se vend plusieurs imitations sans valeur de ce mélange. Afin de ne pas être désappointés, demandez "2½ onces de Pinex" avec les instructions au complet et n'acceptez pas autre chose. Garanti donner satisfaction absolument ou argent promptement remis.

THE PINEX CO.,
Toronto, Ont.

Henry Morgan & Co Limited

VENTES ANNUELLES DE JANVIER

BELLES ROBES EN EDREDON POUR FILLETTES, DEMAIN, JEUDI

$7.95

Prix antérieurs, $10.50 à $14.50.

En sortant du lit, à contre-coeur, par ces matins froids, c'est un plaisir que de revêtir une longue robe ample, en édredon doux et chaud.

En voici à jolis patrons dans les couleurs suivantes : bleu pâle, mauve, rose, fauve et gris.

Robes très bien faites, finies avec corde de soie à la ceinture ; plusieurs garnies de satin.

Toutes sont en parfait état, pas même salies, et elles sont offertes à ce prix réduit de janvier —**$7.95.**

Voyez l'étalage de vitrine.

—Deuxième étage

GANTS POUR DAMES

Aux Prix de la Vente de Janvier

Ces Prix de la Vente de Janvier

Gants gantelets en mocha pour dames, bandelettes aux poignets. Couleurs: gris, castor et naturel. Unis et avec piqûres noires.
MAINTENANT **$2.95.**
Prix rég. $4.50.

Gants gantelets en cape tan pour dames, bandelettes aux poignets, piqûres noires.
MAINTENANT **$4.50.**
Prix rég. $5.50.

Gants en suède gris pour dames, coutures piquées, un bouton-pression.
MAINTENANT **$2.25.**
Prix rég. $?.??.

Gants gantelets tout laine pour dames.
MAINTENANT **50c.**
Prix rég. $1.00.

Gants en cape tan pour dames, un bouton-pression, fabrication anglaise. Pointures: 5½ à 5¾.
MAINTENANT **$1.45.**
Prix rég. $2.50.

Gants en chevreau français pour dames, deux boutons-pression, dessus braidés. Noir, blanc et couleurs.
MAINTENANT **$3.00.**
Prix rég. $4.75.

Gants en laine écossaise pour dames, longueur aux poignets.
MAINTENANT **$1.50.**
Prix rég. $2.00.

Gants gantelets tout laine pour dames, gris et bruyère.
MAINTENANT **$1.50.**
Prix rég. $2.00.

—Rez-de-chaussée

UNE LIQUIDATION DE

BELLES GARNITURES AUX PRIX DE JANVIER

A $1.95 la verge
GARNITURES
qui se vendaient de $3.50 à $18.00

Bandelettes perlées noires, franges noires, dessins braidés noirs sur fond de tulle, sequins en nuances de soirée, bordures en sequin, garnitures en sequin noires et blanches, ou noires et or, franges perlées blanches et cristal, passe-ruban craie, garnitures soie et laine pour robes de serge, etc.

Franges de ½ à 4 pouces de large. Bandelettes, ¼ à 6 pouces.

A 95c la verge
GARNITURES
qui se vendaient de 95c à $2.00

Franges en or, argent, acier, cristal, soie, galons de verses couleurs, quelques-uns perles, braids de soie de dicombinés avec perles d'argent; bandelettes en tulle avec perles, etc.

A 25c la verge
GARNITURES
qui se vendaient de 50c à 85c

Garnitures d'or et d'argent, franges de soie et perlées, bandelettes étroites, braids et entre-deux étroits.

—Rez-de-chaussée

ROBES EN TRICOLETTE DE SOIE

A PRIX POPULAIRES

Notre assortiment de robes en tricolette de soie gagne invariablement la faveur du monde féminin, parce que ces robes sont à la fois utiles et belles. Scientifiquement taillées, confectionnées dans le genre tunique trois-quarts, finies avec bord renversé, elles rehaussent l'apparence de celles qui les portent. Le collet carré, la chemisette, donnent à ces robes une touche finale exquise, le ceinturon à bouts pendants et les boutons. Les couleurs sont: bleu marine, noir, brun noix et taupe. Grandeurs 16 à 44.

Maintenant $39.50

Prix régulier $65.00.

—Deuxième étage

FLANELLETTE

Maintenant Moins 33⅓%

Cette flanellette est particulièrement appropriée pour pyjamas et sous-vêtements.

Il y a plusieurs effets rayés dans l'assortiment.

27 pouces de large. *Rég. 80c.* Maintenant **moins 33⅓%—56c** la verge.

31 pouces de large. *Rég. $1.00.* Maintenant **moins 33⅓%—67c** la verge.

—Rez-de-chaussée

ACHAT TRES SPECIAL

ET VENTE DE

COMPLETS tout LAINE

pour Hommes et Jeunes Gens

Valeurs de $55.00

EN VENTE A $34.75

Tout homme qui cherche une véritable valeur ne doit pas manquer cette vente. Cette collection de complets a été achetée à un prix spécial, et nous donnons à nos clients tout le bénéfice du rabais qui nous a été accordé.

Tous ces complets sont faits des meilleurs tissus dans les modèles de la saison pour jeunes gens, ainsi que dans les modèles d'un goût plus sobre.

Faites votre choix maintenant au bas prix de $34.75

—Rez-de-chaussée

25 PARDESSUS D'HIVER POUR HOMMES, $29.75

TRES JOLIS MODELES

Valant jusqà $55.00

COMPLETS POUR GARÇONNETS

Plusieurs modèles

et avec culottes bouffantes.

Rég. jusqu'à $27.50.

Prix de la Vente de Janvier $15.50

—Rez-de-chaussée

PARDESSUS POUR GARÇONNETS

POUR L'HIVER

Faits de tissus tout laine.

Pour 4 à 10 ans.

Rég. jusqu'à $35.00.

Prix de la Vente de Janvier $19.50

—Rez-de-chaussée

Chapeaux en Feutre Mou pour Hommes

Feutre de la meilleure qualité et marques bien connues telles que: Stetson, Christy et Henry Heath.

Pour notre Vente de Janvier, Réduits à $7.00

Prix rég. jusqu'à $12.50

* * * *

Tuques en laine brossée très appropriées pour sports en plein air, plusieurs couleurs.

Maintenant 95c

Rég. $1.25

Casquettes en tweeds et étoffes à pardessus pour hommes — appropriées pour l'hiver.

Maintenant $2.95

Valant jusqu'à $6.50.

—Rez-de-chaussée

PROFITEZ DE NOTRE VENTE ANNUELLE DE MENUS ARTICLES DE JANVIER, ET ACHETEZ MAINTENANT

OBJETS D'USAGE QUOTIDIEN A BAS PRIX

Fil Coat, noir et blanc, bobines de 250 verges. *Rég. 2 pour 28c.* Maintenant 2 pour **25c.**

Soie à coudre Belding, bobines de 40 verges. *Rég. 3 pour 30c.* Maintenant 3 pour **25c.**

Soie à coudre Belding, bobines de 80 verges. *Rég. 2 pour 40c.* Maintenant 2 pour **30c.**

Boutons-pression noirs et blancs. *Rég. 5 pour 50c.* Maintenant 5 pour **25c.**

Epingles de couturières, 240 sur une feuille. *Rég. 5 pour 35c.* Maintenant 5 pour **25c.**

Ceinture droite et courbe noire et blanche. *Rég. 35c la verge.* Maintenant **25c.**

Coton à repriser, sur boules, toutes couleurs. *Rég. 3 pour 36c.* Maintenant 3 pour **25c.**

Lacets de bottines, noirs, tan, brun nègre. *Rég. 3 paires pour 30c.* Maintenant 3 paires pour **25c.**

Agrafes et portes DeLong, toutes grandeurs, noires et blanches. *Rég. 3 pour 30c.* Maintenant 3 pour **25c.**

Boutons - pression DeLong noirs et blancs. *Rég. 3 pour 30c.* Maintenant 3 pour **25c.**

Sous-bras Kleinert, grandeur 2 seulement. *Rég. 40c la paire.* Maintenant **25c.**

Epingles à cheveux invisibles, diverses grandeurs. *Rég. 5 boîtes pour 40c.* Maintenant 5 boîtes pour **25c.**

Jarretelles "Pin-On", pour bébés seulement, blanches. *Rég. 35c la paire.* Maintenant **25c.**

Les meilleures aiguilles anglaises, des grandes seulement, 25 par paquet. *Rég. 3 pour 45c.* Maintenant 3 pour **25c.**

Corde de soie. *Rég. 4 verges pour 40c.* Maintenant 4 verges pour **25c.**

Les meilleures résilles japonaises, grandeurs diverses. *Rég. 50c la boîte.* Maintenant **25c** la boîte.

—Rez-de-chaussée

Argenterie de la plus Haute Qualité

A PRIX REDUITS

25 casseroles rondes, avec support argenté et intérieur brun à l'épreuve du feu.
Rég. $9.50—**Maintenant $5.00**

12 casseroles ovales, 10 pouces de long, montées sur jolis supports perforés en placage d'argent. L'intérieur blanc à l'épreuve du feu fait une belle décoration.
Rég. $11.50—**Maintenant $7.50**

UNE SPLENDIDE COLLECTION DE PLATS A ENTREES EN BEAU PLACAGE D'ARGENT avec poignées mobiles, quelques-uns à deux compartiments, à dessins de perles et de filets.

Tous en vente maintenant à 25% de rabais
Rég. $28.00 à $32.00.

—Quatrième étage

LE RAYON DU PAPIER-TENTURE

Offre un Rabais Spécial de 50% sur de Nombreuses Lignes de Papier-Tenture

De beaux papiers artistiques pour toutes les pièces de la maison peuvent maintenant être achetés à des prix très économiques.

Tous ceux qui aiment les murs décorés avec art ne devraient pas manquer de venir voir notre assortiment de papier-tenture ; en outre, le **rabais de 50%** devrait les engager à acheter tout de suite.

—Troisième étage

JACK THOMAS, RICARD ET GREEN VAINQUEURS.—MATCH AU POIGNET POUR $1,000

MARCEL THOMAS CAUSE UN RUDE DESAPPOINTEMENT

Marcel Thomas a fort désappointé les deux mille fervents de pugilat qui s'étaient rendus hier soir au Monument National pour le voir aux prises avec Jack Thomas. Le Français qui avait pour lui les quatre-cinquièmes de la foule, a été pratiquement déclassé par le boxeur juif. Les sportsmen qui s'attendaient à voir un champion en Marcel Thomas, ont été fort déçus. Dans deux rondes seulement sur dix, la cinquième et la huitième, Marcel Thomas a eu l'avantage. Dans les deux premiers assauts les chances ont été à peu près égales, mais dans les six autres, Jack Thomas a eu de beaucoup le dessus. Ce dernier a fendu l'oeil gauche du Français, et bien qu'il ne l'ait pas couché, à proprement parler, il l'a deux fois envoyé au tapis, et une autre fois, dans la dernière ronde, il l'a mis à genoux.

Jack Thomas avait la bouche quelque peu pendue à la fin de la rencontre, mais il avait eu un avantage marqué et il a remporté la victoire.

Marcel Thomas n'est nullement agressif. Il cède constamment du terrain, il recule sans cesse, et il ne rend pas coup pour coup comme certains boxeurs. Il est solide et il encaisse. Jack Thomas est beaucoup trop agile et trop habile pour le Français. Le boxeur Juif n'avait qu'à pencher la tête, et le poing de Marcel Thomas passait à côté de lui, frappait dans le vide ou lui effleurait l'épaule. Trente fois, quarante fois, soixante fois peut-être, Marcel Thomas a ainsi manqué ses coups. Certes, Jack Thomas en a manqué aussi, et assez souvent d'ailleurs, mais il a porté de rudes coups et de nombreux, tandis qu'exception faite de la cinquième et de la huitième ronde, Marcel Thomas n'a presque rien fait. Dans les deux assauts que nous venons de mentionner, il a cependant placé de terribles coups à la mâchoire et a fait de belle besogne.

Le meilleur combat de la soirée, le plus intéressant, celui qui a fourni le plus d'excitation, qui a le plus enthousiasmé le public, est celui entre O'Neill et Marshall. Cette rencontre a duré six rondes et pendant ces 18 minutes, les deux adversaires se sont battus avec un acharnement, une ardeur, une furie qui ont provoqué un enthousiasme délirant. Marshall qui a plus d'expérience a eu le dessus, et a droit à la victoire, mais O'Neill s'est battu avec une énergie et un courage qui lui ont conquis la sympathie de la foule qui a hué Marshall et a frénétiquement applaudi et acclamé O'Neill. Ce dernier, la figure fendue et tout couvert de sang, a cependant continué de se battre avec un entrain irrésistible, et dans le dernier assaut, il a été constamemnt à l'attaque et a fait un travail qui le classe comme un boxeur d'avenir. Nous n'avons jamais vu de boxeur plus agressif et plus courageux que lui dans l'arène.

Eddie Ricard a remporté une victoire facile sur Terry Martin, le mettant hors de combat en deux minutes.

Kid Green a battu le petit Français Bernard Bedon en trois rondes. L'arbitre Georges Lepage, a arrêté le combat à la troisième reprise, après que Green eut envoyé deux fois son adversaire au plancher. Le frère aîné de Bedon qui agissait comme son second, protesta énergiquement contre la manière d'agir du referee, disant que le "petit" comme on l'appelait, pouvait résister à Green. Nous croyons cependant que Lepage a bien fait d'arrêter la rencontre, car Bedon, très courageux, avait affaire à un trop rude adversaire. Bedon ne pesait que 108 livres, et Green était joliment plus lourd. On nous a assuré que ce dernier pesait onze livres de plus que Bedon et la chose n'a rien d'invraisemblable. Bedon a été chaleureusement applaudi.

Dans le premier match de la soirée, Kid Jackson a mis Kid O'Brien hors de combat en une ronde par un coup à la mchoire.

Mardi soir prochain, Bert Schneider, Oscar Deschamps et Mickey Delmont figureront au programme au Monument National.

FAUSSE NOUVELLE AU SUJET DU MATCH CARPENTIER-DEMPSEY

New-York, 18—La nouvelle circulait ici hier que le match entre Carpentier et Dempsey pour le titre de champion du monde et une bourse de $500,000 avait été contremandé parce que les intéressés n'avaient pas fait les dépôts requis. Cette rumeur a causé toute une sensation. On disait que Dempsey n'avait pas déposé le montant exigé par le contrat, et de plus, que le gouvernement français n'avait pas permis à Carpentier de faire sortir du pays, le fort montant exige comme garantie. L'on disait que le promoteur anglais Charles-B. Cochran était le seul qui avait déposé sa garantie.

San. Francisco, 19—Jack Kearns, gérant de Jack Dempsey a carrément contredit la nouvelle publiée à New-York à l'effet que les deux boxeurs n'avaient pas fait les dépôts voulus par le contrat. Kearns a déclaré que les dépôts de $50,000 de Dempsey et de Carpentier ont été faits et que le combat pour le titre de champion du monde est une chose assurée. "La nouvelle de New-York est une fausseté absolue", a dit Kearns. "Je suis certain que les dépôts ont été faits. Ils sont entre les mains de Robert Edgren, qui avait été choisi comme dépositaire. Mon argent a été déposé trois jours après que celui de Carpentier eut été mis à la banque et j'ai mon reçu dans mon bureau à New-York. Je sais que Carpentier a laissé son argent en Amérique".

Tex Rickard, l'un des promoteurs du combat Dempsey-Carpentier, pour le titre de champion du monde, a nié ce matin que la rencontre est contremandée, tel qu'annoncé hier.

BOXE A MAISONNEUVE

C'est ce soir qu'aura lieu la séance de boxe de l'Association Athlétique Champêtre Maisonneuve. Le programme comprend cinq ou six rencontres entre bons pugilistes amateurs et l'on s'attend à des exhibitions scientifiques et intéressantes. Les membres de l'association et les amis du sport sont invités. L'admission est gratuite.

CLUB SAINT-PAUL

Ce soir, visite du club de raquette Saint-Paul aux membres honoraires. Départ des salles à 7.45 hrs.

Toute correspondance concernant le Saint-Paul devra être adressée au nouveau secrétaire, Raoul Gibeau, 186 rue de Razilly, Saint-Paul.

LIGUE DE QUILLES

L'assemblée de la Ligue de petites quilles aura lieu vendredi soir à la M.A.A.A., rue Peel. Chaque club est prié d'envoyer une couple de représentants. L'on fera l'élection des officiers et l'on se réorganisera pour la saison.

GARDE SAINT-HENRI

Ce soir, assemblée générale de la Garde Indépendante Saint-Henri Inc., aux quartiers, 1873 rue Saint-Jacques, afin de discuter plusieurs points importants concernant le prochain euchre. Tous les membres du corps de clairon devront être présents pour instructions particulières.

Johnny Kiesch, de poids moyen de Cleveland a mis hier Marine Kelly hors de combat en six assauts à Charleston.

Le Lower Canada College a battu le High School, de Westmount par 2 à 0 dans une joute de hockey et le Technical a battu le Wyckham House School par le même score.

LA M. A. A. A. ET LES SHAMROCKS FONT MATCH NUL

Les Shamrocks et la M.A.A.A., se sont livré une lutte sensationnelle dans leur partie de hockey de la Ligue de la Cité hier soir à l'Arena Mont-Royal. Les deux clubs ont fait match nul, le résultat étant de 2 à 2. Désireux de régler la question de supériorité, les équipes rivales ont joué une période supplémentaire de trente minutes, mais elles ne purent compter ni l'une ni l'autre, et le score resta de 2 à 2.

Le Victoria a défait le McGill par 3 à 2.

Composition des équipes:

McGill (2)		Victoria (3)
Timmons	Buts	Mulcaire
Cully	Défense	Heney
Davis	Défense	McGee
Behan	Avants	Slater
Gallery	Avants	Parsons
Dineen	Avants	Dawes
Lyall	Substituts	Lane
Kelly	Substituts	Mowat
McKinnon	Substituts	Noble
Stenson	Substituts	Bleau

Première période.

1—McGill.....Lyall 10.00

Deuxième période.

2—Victoria....Dawes 5.00
3—Victoria....Parsons 7.00
4—Victoria....Dawes 30

Troisième période.

5—McGill.....Behan 10.00

M.A.A.A. (2)		Shamrocks (2)
Penny	Buts	Lukeman
Read	Défense	Campbell
Anderson	Défense	Musrove
Jupp	Avants	Desbien
Sullivan	Avants	Mallin
Bell	Avants	Shink
Meldrum	Substituts	Spriggins
Arnold	Substituts	Sauvé
McGill	Substituts	Davins

Première période.

1—Shamrock..Mallin 5.00
2—Shamrock..Sauvé 12.00

Deuxième période.

3—M.A.A.A....Anderson 14.00

Troisième période.

4—M.A.A.A....McGill 19.30

Période supplémentaire.

Aucun point.

LE CARNAVAL DE MONTREAL

Le carnaval qui jettera tant de lustre sur la métropole canadienne, du 28 janvier au 6 février, s'annonce comme devant remporter un succès magistral. L'élan a été donné il y a quelques semaines, lorsque les divers comités d'organisation ont été formés, et il s'est maintenu grâce à l'enthousiasme avec lequel les citoyens de la métropole ont accueilli le carnaval et à l'adhésion spontanée de tous les clubs et de toutes les associations sportives. On a vu jusqu'à des groupes de raquetteurs importants que divisaient certaines questions locales, se réunir pour assurer le succès de ces grandes fêtes carnavalesques. C'est de bon augure.

Nous n'avons pas eu de carnaval à Montréal depuis 1911, si nous parlons purement du carnaval. Mais si nous remontons à l'histoire des palais de glace, c'est en 1909 que le dernier fut construit à Montréal. Nous nous rappelons qu'à cette époque, le carnaval local fut l'objet d'un "boycott" en règle des clubs de raquette de la métropole, parce qu'il venait en conflit avec la convention annuelle des raquetteurs à Sherbrooke. Cependant, on finit par s'entendre et les organisateurs du carnaval local reculèrent d'une semaine leurs réjouissances. Cette concession fut tellement appréciée que tous les raquetteurs, revenus de Sherbrooke, firent l'assaut du palais de glace, érigé ferme Fletcher, juste à l'endroit où se trouve aujourd'hui le monument Cartier. Ce fut un succès colossal.

En 1911, eut lieu la dernière convention locale des raquetteurs, et elle fut marquée d'un autre grand succès. De sorte que Montréal n'a pas eu de convention de nos gais lurons depuis 10 ans. C'est pourquoi, cette année, la métropole devrait se surpasser pour faire de son carnaval un événement qui sera marqué d'une pierre blanche dans les annales sportivales métropolitaines.

On compte sur la présence de 1,200 raquetteurs, qui viendront de toutes les parties de la province et même du pays pour faire du prochain événement un succès sur toute la ligne. On a dû constater par l'énoncé du programme, la semaine dernière, que toutes les branches des sports d'hiver étaient appelées à dire leur mot, comme le hockey, le curling, le ski, le patin, la boxe, la lutte, les courses en raquette, etc., de sorte que toutes les associations, tous les clubs, prêteront leur concours pour assurer la réussite de ces réjouissances carnavalesques.

LIGUE PROVINCIALE

L'inauguration de la saison de la Ligue de Quilles Provinciale, à Montréal, aura lieu samedi soir prochain, alors que les clubs Montréal et Lévis se rencontreront aux allées du National, rue Cherrier.

Cette joute suscite beaucoup d'intérêt, car le Lévis est considéré comme l'un des meilleurs clubs de la ligue, cette saison, et M. John B. Dorais prétend que son club remportera le championnat de 1921. De son côté, le Montréal, qui est champion depuis la fondation de la ligue du président Narbonne, fera l'impossible pour racheter sa défaite de la semaine dernière aux mains des Lévisiens. Le club de M. Rod. Lamoureux devra sortir victorieux s'il désire remporter de nouveau les honneurs du championnat. L'équipe du Montréal se composera des mêmes joueurs qui ont fait le voyage dans la vieille capitale samedi dernier, tandis que le club Lévis aura deux autres joueurs qui seront prêts à remplacer ceux qui pourraient avoir un moment de faiblesse. C'est donc dire que M. Dorais veut à tout prix remporter la victoire et faire un nouveau pas vers le championnat.

Tous les amateurs du sport des quilles sont invités à être témoins de cette joute qui commencera à 8 heures 30 précises, aux allées de notre grande association canadienne-française. L'entrée sera libre.

COURSES AU TROT A POINTE-CLAIRE

Pointe-Claire, 19.—C'est lundi et mardi prochains, 24 et 25 janvier, qu'auront lieu les courses au trot organisées par L. Lanthier et quelques autres sportsmen de la localité. Un montant de $240 sera distribué en bourses et il y aura trois classes chaque jour. Le programme est le suivant:

Lundi, 24 janvier

Classe nommée, $40; classe de 3 minutes, $40; classe de 2.15, $40.

Mardi, 25 janvier

Classe de 2.30, $40; course de 5 milles, $40; free for all, $40.

Une foule de bons chevaux de Montréal et des environs prendront part à ces épreuves.

COURSES DE TROTTEURS

Saint-Vincent de Paul, 19.—De bonnes courses au trot auront lieu ici dimanche, sur la nouvelle piste qui vient d'être établie. Le programme comprendra deux classes nommées et un match. Les chevaux inscrits sont tous bien connus et comme la plus grande rivalité existe entre les propriétaires, l'on s'attend à des épreuves mouvementées.

LE NATIONAL AU PROGRAMME DEMAIN SOIR

Après les sensationnelles parties d'hier soir dans la ligue de la Cité, l'on peut s'attendre à ce que cette organisation donne un autre entraînant programme demain soir à l'Arena Mont Royal. Le programme comprendra deux parties entre les clubs suivants:

National vs Sainte-Anne.
Collège Loyola vs Westmount.

A l'heure actuelle, le National a trois victoires à son actif et n'a pas encore subi une seule défaite. C'est donc dire qu'il marche en plein dans la voie du championnat. Le club Montréal qui lui dispute la première place n'a pas réussi à vaincre les Shamrocks. S'il avait triomphé hier soir, le club Montréal aurait pris la première place dans la course au championnat. Maintenant, si comme la chose est tout probable, le National l'emporte jeudi soir sur le Sainte-Anne, il prendra la première place, en avant de tous les autres clubs de la ligue. L'on peut s'attendre à ce qu'il y ait foule à l'Arena Mont Royal pour voir l'équipe canadienne française aux prises avec le Sainte-Anne. Chaque fois qu'il est au programme, le National attire toujours une assistance double de celle des soirées ordinaires. Maintenant que le National a donné ses preuves et qu'il a démontré qu'il y avait de grandes chances de se classer bon premier à la fin de la saison, on peut supposer que tous les partisans de notre association voudront aller encourager les hommes du capitaine Aldéric Laurendeau qui portent si glorieusement les couleurs du National.

La joute entre le Loyola et le Westmount devrait aussi être une bonne exhibition.

EDOUARD FABRE COMME AMATEUR

Il y a toute apparence que Edouard Fabre, le grand coureur à pied et en raquette qui a remporté tant de glorieuses victoires au Canada et aux Etats-Unis, sera réinstallé aujourd'hui même au rang d'amateur. La demande de réinstallation de Fabre, demande secondée par le National, a été remise ce matin à M. Melville, secrétaire de la A. A. U. of Canada. MM. Emile Lacoste et Paul G. Majeau, deux des directeurs du National, plaideront la cause de Fabre auprès de M. Melville. Il est pratiquement certain qu'au moment où le public lira ces lignes, la demande de Fabre aura été accordée et que le fameux coureur sera de nouveau amateur. Dans ce cas, Fabre portera les couleurs du National dans les courses en raquettes pour le championnat qui auront lieu à Maisonneuve à l'occasion du carnaval.

LE JEU DE QUILLES

Résultat des parties jouées ici hier dans la classe B:

	Press		
Hague	169	159	134— 462
Lawson	149	146	155— 450
Galey	187	172	135— 494
Langdon	172	165	161— 498
Stronach	195	171	179— 545
Total	872	813	764—2449
	C.Y.M.C.A.		
Orr	174	165	142— 472
Terrif	186	182	184— 552
B. Kyle	173	174	179— 526
Moir	171	147	176— 494
H. Kyle	232	147	198— 577
Total	936	800	879—2621
	Canadien Vert		
Lafranchise	190	194	203— 587
Wilson	141	132	160— 433
Dalpé	159	169	144— 472
Laplante	183	163	133— 479
Sanguinet	138	133	158— 429
Total	811	791	798—2400
	National Violet		
Croteau	168	175	173— 516
Blois	187	200	203— 590
Dufresne	255	201	154— 550
Brossard	179	144	189— 512
Bernard	194	171	145— 510
Total	923	891	864—2678
	Ch. de Colomb, Lafontaine		
Charron	153	156	141— 490
Turgeon	172	162	127— 461
Constantineau	183	142	109— 434
Vincent	166	185	178— 531
Total	864	831	709—2429
	Canadien		
Hardouin	168	140	120— 428
Chartrand	185	177	133— 495
Auger	114	136	151— 401
Barrette	162	155	145— 462
Perrault	147	129	126— 402
Total	776	737	675—2188
	National Blanc		
Drouillard	131	147	130— 408
Fournier	175	147	186— 508
Cardinal	193	200	168— 561
Lecavalier	148	120	115— 393
Millettte	175	207	226— 608
Total	822	831	825—2478
	M.A.A.A. Bleu		
Turnbull	157	141	130— 428
Epstein	122	145	126— 393
Sutherland	161	144	126— 452
Orr	189	157	222— 568
Eaves	178	224	229— 631
Total	797	811	864—2472
	M.A.A.A.		
Langridge	118	151	159— 428
Walsh	147	170	165— 482
Pearson	180	125	127— 432
McGillivray	182	156	160— 501
Lester	134	136	129— 399
Total	764	738	740—2242
	Standard		
Shaver	139	167	201— 507
Watt	200	188	127— 515
Sharpe	167	148	153— 468
Dann	150	197	196— 543
Kenney	128	141	149— 418
Total	784	841	826—2451

LE SAINT-STANISLAS II

Le deuxième club du Cercle Saint-Stanislas, a reçu dimanche dernier, la visite des Alliés d'Hochelaga, et a été défait de nouveau par le résultat de 2 à 1 dans une des parties les plus rapides et les plus contestées jamais vues à la patinoire du Cercle Saint-Stanislas. Tous les points furent enregistrés dans la deuxième période. Malgré les efforts surhumains déployés par les deux clubs, aucun point ne fut compté dans le troisième engagement. Morel a été le héros de la joute; il a joué une partie phénoménale dans les buts. Campeau, sur la défense, a arrêté des coups qui paraissaient des points certains. Alcide Pilon, le brillant joueur d'attaque, a compté le seul point du Saint-Stanislas II, au milieu des acclamations enthousiastes des 300 personnes qui s'étaient rendues pour voir les deux équipes aux prises. Notons aussi, le travail superbe de Paul Cyr, sur l'aile gauche, qui a bloqué d'une manière admirable les élans presque irrésistibles des Alliés. Il faut dire aussi que tous les joueurs ont donné une belle partie et ont fait tout leur possible. Le club fait de rapides progrès, de jour en jour, et espère faire beaucoup parler de lui cette saison.

Pour inf., s'adresser à Art. Denis, assistant-gérant, 570 rue Garnier, ou à Saint-Louis 10017.

CLUB EXCELSIOR

Le club Excelsior tiendra une grande assemblée vendredi, 21 janvier, à la salle Charette. Le club est à organiser son euchre annuel, qui aura lieu sous peu. Des questions importantes seront discutées pour l'été prochain. Tous les membres sont invités.

CLUB SAINT-VALIER

Le club de hockey Saint-Valier vient de s'organiser avec les joueurs suivants: N. Thomas, Hébert, Léger, Nantel, Tougas, Turcotte. Il lance un défi à tout club de 11 à 12 ans. Informations, G. Nantel, No 427 Fullum, de 8 à 9 p.m.

MATCH AU POIGNET POUR LE TITRE DE CHAMPION DU CANADA

Le dernier cent dollars du pari de $1,000 sur le match au poignet de ce soir entre Théophile Massé, champion du Canada, et Joseph Desjardins, de Hull, a été déposé, hier après-midi, à la "Presse", par un ami de ce dernier.

—Je reviendrai jeudi matin chercher mon argent et $100 de plus", nous a hardiment déclaré l'ami de Desjardins. "Pour moi", a-t-il ajouté, "Massé est battu d'avance, et je sais que je serai ici le lendemain du match pour encaisser le pari."

Comme on le voit, Desjardins et ses amis sont aussi confiants qu'il est possible de l'être. Ceux de Massé le sont également. Ce match, le plus important jamais disputé au Canada, passionne tous les fervents du sport. Il est certain qu'il y aura foule ce soir à la salle Laurier, rue Laurier, près Saint-Laurent, pour voir les deux hommes aux prises. Un match au poignet pour $1,000 n'est pas un événement banal.

Tout est prêt pour le grand concours de tours de force de vendredi soir entre Emile Bouvier et François Milhomme, à la salle du marché de Maisonneuve. Comme on le sait, le match est pour un pari de $200 et se compose de huit tours de force, consistant en levés au bout des bras. De part et d'autre, l'on s'est entraîné ferme, et tout fait prévoir que la victoire sera chaudement contestée. Bouvier que nous avons vu ce matin est très confiant. Il a fait hier un arraché de 232 livres sans toucher le corps. Il accomplira d'autres exploits étonnants vendredi soir. Son frère est prêt à parier sur ses chances tout l'argent qu'on voudra. Le vainqueur encaissera le pari et 75 pour cent des recettes. C'est donc dire que chacun des deux hommes se surpassera pour vaincre.

W. Leber, expert bien connu, a été choisi comme arbitre. L'on peut donc espérer que les deux hommes auront justice et que les spectateurs seront satisfaits.

Parlant du grand match au poignet de ce soir, entre Massé et Desjardins, Bouvier qui est un connaisseur en fait d'hommes forts, nous a exprimé sa conviction que le champion triomphera de Desjardins.

A SAINTE-SCHOLASTIQUE

Sainte-Scholastique, 19. — Dimanche prochain, le club Beloeil viendra rendre visite au club de Sainte-Scholastique. Les joueurs de Beloeil ont défait dimanche dernier le club Beauvirage de Montréal, par un résultat de 6 à 3. Comme le Sainte-Scholastique a fait deux fois partie nulle avec le Beauvirage, et que depuis, l'équipe s'est grandement améliorée, il est inutile de dire que la partie sera excessivement intéressante.

Comme d'habitude, la joute commencera à 2.30 heures de l'après-midi.

Hier soir, à une importante réunion du club de Sainte-Scholastique, il a été décidé d'organiser un grand euchre pour le lundi gras, 7 février, afin de permettre au club de se procurer un nouvel uniforme qu'il endossera pour la première fois dimanche prochain, et qui donnera une belle apparence à l'équipe scholasticaine.

PARTIE NULLE

Dans une partie de toute beauté, entre Swift et Wm Davies de la Packers Hockey League, les deux clubs ont fait partie nulle. La glace était en parfaite condition, et la joute a été exempte de rudesse.

Alignement

Swift		Wm Davies
Wilson	Buts	Ménard
Thoms	Défense	Osler
Leduc	"	Mitchell
Wodge	Avants	Taylor
Kilpatrick	"	Laurent
Banniater	"	Clarke
Gethenga	Subs	Perreault
Kilpatrick	"	Crevier
Ségulin	"	Thompson

AIGLON, 3; GRANBY, 2

Le club de hockey l'Aiglon, de la Ligue Indépendante, a triomphé du Granby, par le score de 3 à 2, devant une assistance de plus de 800 personnes. L'Aiglon a joué avec un ensemble parfait. L. Church s'est distingué en soignant deux points et Gaure, un. Bleau et Simard ont complètement paralysé les efforts de leurs adversaires avec leur "poke check". Turgeau dans les buts, a électrisé la foule par ses arrêts sensationnels. En un mot tous les Joueurs ont fait leur devoir, et ont mérité de vaincre leurs malheureux adversaires. Le club L'Aiglon tient à remercier le Granby de son hospitalité et se propose de retourner le voir.

Composition des équipes:

Turgeau	buts	McConkskey
Bleau	défense	L. William
Simard	défense	J. William
Petitgrew	centres	J. Bousquet
Church	ailes gauches	A. Laflame
Bourgoin	ailes droites	Lartiez

Substituts: Aiglon — G. Toupin, J. Toupin, E. Gaure.
Granby—Méuard, Duchesne et Paré.

SOMMAIRE

Première période
Aucun point
Deuxième période

1—Aiglon	Church	3.00
2—Aiglon	Church	4.00
3—Aiglon	Gaure	5.00

Troisième période

4—Granby	L. William	5.00
5—Granby	J. Bousquet	4.00

CANADIEN DE SAINT-HENRI

Le club de raquette le Canadien de Saint-Henri ira rendre visite ce soir à l'un de ses membres dévoués, M. Plicotte. Départ des salles à 7 h. 30.

NORVAL BAPTIE BATTU

Saint-Paul, 19. — Everett McGowan, de Saint-Paul a battu le vétéran Norval Baptie, dans quatre courses en patins. Il a triomphé dans les 220 verges, en 30 1-5 secondes; il a gagné les 440 verges par un tour, en 39 secondes; le mille, par une verge, en 2 minutes et 56 2-5 secondes, et les deux milles, par une verge en 5 minutes et 58 4-5 secondes.

Dimanche, il avait battu Baptie dans le demi mille et les trois milles.

BLUE BONNETS DONNERA $300,000 EN BOURSES

New-York, 19.—Le contrôle du Montreal Jockey Club qui organise les courses à Blue Bonnets a été donné à J. K.-L. Ross, propriétaire de Sir Barton. M. Ross a annoncé qu'il engagera dans quelques jours un nouveau directeur gérant et un secrétaire.

M. Ross qui est en cette ville, a dit que $300,000 seront offerts en bourses la saison prochaine à Blue Bonnets, ce qui signifie un montant de $10,000 par jour de courses.

HIS MAJESTY'S Cette semaine. Mat. aujourd'hui
Sous la direction personnelle de M. Geo. M. Cohan.
"THE ACQUITTAL"
Prix: Soirées et mat. samedi, 50c à $2.00. Mat. pop. aujourd'hui, 25c à $1.50.

THEATRE SAINT-DENIS
Cette semaine, L'Ouest sauvage du Manitoba, présenté par Pete Roquebrune. 10 Chevaux 10. Danse Moderne avec Barabahn et Grohs. Fennell et Tyson, les comédiens merveilleux Harber et Blanck, les artistes de la Virginie. Allanson, l'équilibre dans l'espace. Food for Scandal avec Wanda Hawley, présentée par la Compagnie Realart. Buster Keaton, dans sa première comédie irrésistible. Un coin du monde inconnu des voyageurs. La Gazette du Théâtre St-Denis. 62-5 E

ARCADE
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
Grande vue spéciale:
"SPARTACUS"
2e épisode de "BRANDED FOUR". Comédie et vaudeville nouveau. Vendredi tirage de 4 prix: 3 prix de $5.00 et 1 prix de $2.50. Orchestre en matinée et soirée. Vues expliquées en français. E

DOMINION
PAPINEAU & MT-ROYAL
AUJOURD'HUI et JEUDI: ELSIE FERGUSON dans "LADY ROSE'S DAUGHTER". EILEEN PERCY dans "HUSBAND HUNTER". 64-2 E

ELECTRA
Ste-Catherine près Amherst.
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
H. B. WARNER dans
"FELIX O'DAY"
EN 7 PARTIES.
Comédie et autres.
MARIE-ANNE ASSELIN, SOPRANO; EUGENE MAYNARD au piano.

MOULIN ROUGE
Mercredi, Jeudi et Vendredi
Programme double
ALICE LAKE dans
"THE MISFIT WIFE"
CARMEL MYERS dans
"BEAUTIFULLY TRIMMED"
64-3 E

STRAND
AUJOURD'HUI JUSQU'A SAMEDI
MARY MILES MINTER
Dans une des plus charmantes histoires d'amour jamais écrites.
"Sweet Lavender"
L'histoire d'une douce et ancienne affaire d'amour et d'une jeune fille avec un doux et ancien nom.
2ème EPISODE DE
Velvet Fingers
Faits du jour et revue.
WM. ECKSTEIN au piano.

MAISONNEUVE
MONTARIO COR. LASALLE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
3 ATTRACTIONS SPECIALES: CHARLES RAY dans "THE VILLAGE SLEUTH". WILLIAM DUNCAN dans le 1er épisode de sa meilleure série; FIGHTING FATE. Le dernier épisode de Ruth of the Reckies.

HOLMAN
Aujourd'hui jusqu'à samedi
EDDIE LYONS
—ET—
LEE MORAN
—DANS—
"A Shocking Night"

UN VERITABLE FOU-RIRE
Voyez les plus nouvelles nouveautés en fait de lingerie française, montrées par les principales ingénues LILLIAN HALL et ALTA ALLEN.

REGENT
AUJOURD'HUI et JEUDI
WILLIAM RUSSELL
dans "The Iron Rider"
ALMA TAYLOR
dans une nouvelle pellicule anglaise
"The Forest on the Hill"

ALEXANDRA
Mercredi—Jeudi—Vendredi
GEO. WALSH dans
"The Plunger"
VIOLA DANA dans
"The Chorus Girl Romance"

Ouimetoscope
MERCREDI, JEUDI, VENDREDI
DOROTHY PHILIPPS dans
"Once to Every Woman"
Vue accompagnée de chant spécial par Mlle CORONA TURCOT; 9ème épisode de "FLAMING DISK" avec ELMO LINCOLN. Comédie et film Western. Vues expliquées en français et orchestre. E

Passe Temps
Aujourd'hui: Enid Bennet dans "L'AMIE DE SON MARI". Lewis Stone et Alice Hollister dans "MILESTONES" 62-3 E

FUMEZ LE CIGARE
MARGUERITE
EN VENTE PARTOUT
10¢ CHAQUE
15,17,19,20 C

MACDONALD'S
Cut Brier
Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.
Paquets 15c
½ lb. Boite 85c

Le Tabac avec un coeur
17,19,21c

THEATRE CANADIEN-FRANÇAIS
Cette semaine
"LA GAMINE"
Comédie en 4 actes de P. Veber et H. de Gorsse. 62-5E

PRINCESS
Deux fois par jour Vaudeville de haute classe.
ALICE LLOYD,
l'éminente comédienne anglaise.
7—Autres numéros de première classe—7.
62-5 E

THEATRE ORPHEUM
La troupe de l'Orpheum dans
AT 9.45
Matinée. . . . 15, 25, 35 et 50 cents
Soirée. . . . 25, 35, 50, 75c et $1.00
62-6 E

Théâtre CHANTECLERC
CETTE SEMAINE
La Dame aux Camélias
Dram en 5 actes par A. Dumas fils. 62-4E

GAYETY
CETTE SEMAINE
MOLLIE WILLIAMS 62-5E

FAMILY
Dir. A. St-Germain—CETTE SEMAINE
L'AMOUR QUI TUE 62-5E

MONT-ROYAL
Aujourd'hui
Will Rogers dans "HONEST HUTCH". Thomas Meighan dans "The Prince Chap". Comédie et autres vues. Orchestre Mont-Royal. E

BELMONT
AVENUE MONT-ROYAL OUEST
Aujourd'hui
'LAW OF THE YUKON'
ET
CHARLIE CHAPLIN
DANS
"CARMEN"
"KING OF THE CIRCUS" D'EDDIE POLO
Nouvelles Belmont—Mutt & Jeff
GEO. WHELAN AU PIANO. 62-3E

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
AUJOURD'HUI ET DEMAIN: Grand programme double.—"PARLOR BEDROOM'S BATH", avec toute une troupe d'étoiles. EILEEN PERCY dans "BEWARE OF THE BRIDE". 5ième épisode de "Bride 13".

DANSE CE SOIR
COURS DES COMMENÇANTS A 8 H. Leçons particulières tous les jours à toute heure. Enseignement de toutes les danses modernes, sous la direction du Prof. LAING, avec le concours de Mlle St-Pierre. Plus de 30,000 élèves satisfaits à Montréal.
Conditions pour convenir.
THE AUDITORIUM
229 rue Ontario Ouest
(2 portes à l'ouest de Bleury)

SOIREE DE BALLONS!!
CE SOIR AU
DANSANT DE LUXE
Ste-Catherine, angle St-Laurent.
MUSIQUE PAR THE VERSATILE ENTERTAINERS
JEUDI SOIR
CONCOURS DE VALSE

DANSE Ce soir à 9 hrs. Salle Stanley, 92 rue Stanley. Leçon d'ensemble à 8 hrs. M. G. Laurendeau, professeur. 17,19,22,24,26,29 E

STUDIO DE DANSE PRIVE SINCLAIR
698 rue St-Urbain.
Enseignement individuel à toute heure. Assemblées tous les mercredi et vendredi soir.
N. H. SINCLAIR, Principal.
23-n.h

Union Internationale des Mouleurs
Grand Euchre Annuel et Danse
SALLE AUDITORIUM, VENDREDI, 21 JANVIER.
Pièces d'or et autres prix de Grande Valeur. Admission, 50c. 62-3 E

LOEW'S VAUDEVILLE THEATRE
Cette semaine
BILLIE BURKE
dans
"The Frisky Mrs Johnson"
Aventure d'une jeune et jolie veuve très gaie, dans Paris.
Comédie Sennett.
Nouvelles de la semaine
VAUDEVILLE
Joe Bennett, l'original Abe Kabibible et sa troupe dans
"A Telephone Tangle"
4 — Autres Bons Actes — 4
Représentation continue: 1 à 11; après-midi, 20c; soir, 45c; (taxe comprise). Samedi, dimanche et jours de fête, prix du soir. 62-5E

Les Carabiniers Mont-Royal
Le régiment paradera ce soir, à l'arsenal, à 8 heures. Tous les anciens membres sont invités. Enrôlement de 8 à 10 heures.
H. MARQUETTE, capt.-Adjt. 26-M.n.E

HOTELS EN FLORIDE
HOTEL PASSE-A-GRILLE
Sur le golfe du Mexique
Pass-à-Grille, Fla.
Excellent sous tous rapports
Pension d'hiver dans un pays chaud
GOLF — PECHE — BAIN
PRIX SUR DEMANDE
H. B. CHURCHILL, gérant.
24,29,31,5,7,8,12,14,16,19,21,23

NAVIGATION
Newfoundland
De West St. John, N. B.,
S.S. "MANOLA"
Départ le
24 Janvier
et le
12 Février
pour
St-Jean, Terre-Neuve
SERVICE DE FRET
Pour taux et plus amples détails, s'adresser à
Canada Steamship Lines LIMITED
MONTREAL, P. Q.
ST-JEAN, N. B.
63-5

CPR OS
POUR L'EUROPE
ST-JEAN—LIVERPOOL

22 jan.	26 fév.	2 avr.	Minnedosa
28 jan.	4 mars	15 avr.	Victorian
9 fév.	16 mars		Metagama
11 fév.	11 mars	7 avr.	Empress Britain
19 fév.	23 mars	27 avr.	Melita
25 mars	22 avr.		Empress France

ST-JEAN—GLASGOW

18 fév.	1 avr.	Pretorian
23 fév.	14 avr.	Sicilian

ST-JEAN—HAVRE—LONDRES

29 jan.		Corsican
19 mars.		Grampian
18 avr.		Tunician

ST-JEAN—SOUTHAMPTON—ANVERS

12 fév.	26 mars.	Scandinavian
12 mars	19 avr.	Corsican

Service des voyageurs, 141 rue St-Jacques,

NOUVELLES OUVRIERES

L'obligation, pour les employeurs, d'étudier les lois et règlements du travail.

PUISSANCE DE L'EXEMPLE

Dans leur dernier rapport aux ministres du gouvernement de Québec, les inspecteurs des établissements industriels signalent le fait qu'ils ont été obligés de traduire, devant les tribunaux, certains employeurs, pour avoir violé les lois du travail. M. Louis Guyon, député ministre du travail, souligne le fait, et donne aux patrons, le conseil d'étudier, avec soin, les lois et règlements qui concernent l'industrie: "En général, dit M. Guyon, les patrons n'étudient pas assez la loi, et ne connaissent que bien sommairement les obligations que le statut impose aux chefs d'industrie. Ainsi, l'obligation de se rapporter au département, et de provoquer par là une visite à l'inspecteur, reste trop souvent lettre morte. L'on s'installe hâtivement, et lorsque l'inspecteur découvre l'établissement en pleine opération, tout ce que les règlements prescrivent au point de vue de la sécurité des ouvriers, a été ignoré. Ceci est inconcevable, surtout au moment actuel où le monde entier cherche à atténuer autant que possible la tension et l'hostilité croissantes entre les classes de la société. Nous sommes bien loin du principe établi par loi française qui dit: "Le patron doit traiter son employé en bon père de famille."

Trente ans de ma vie passés au contact des ouvriers et des patrons, dans l'application des lois ouvrières de notre province, continue le député ministre du travail, m'autorisent peut-être à émettre une opinion sur les relations entre patrons et ouvriers, et, sans vouloir poser au casuiste, j'estime que le patron est dans l'obligation morale de donner l'exemple à ses ouvriers, dans le respect et l'observance des lois ; sans cela, il risque de fausser à tout jamais le jugement de ceux-ci.

Il ne faut pas oublier que l'ouvrier passe les trois quarts de sa vie à la fabrique, et qu'il est largement influencé par ce qui se déroule journellement devant ses yeux. Or, que doit-il penser de celui qui traite avec indifférence quand ce n'est pas avec hostilité, les prescriptions de la loi destinées à protéger la vie de son employé, ou la somme de confort qu'il lui doit ? En mon humble opinion, les premiers germes de méfiance et d'hostilité entre patrons et ouvriers naissent, plus souvent qu'on ne croit, de cette indifférence."

APPEL AUX CORDONNIERS

L'union No 266 des cordonniers de la B. & S. W. U. convoque d'urgence, et pour des raisons d'une extrême importance, tous ses membres à l'assemblée qui aura lieu, ce soir, aux quartiers généraux de la B. & S. W. U., 1215 Sainte-Catherine est. La reprise du travail, dans l'industrie de la chaussure paraît s'annoncer sous d'heureux présages pour les cordonniers de la B. & S. W. U. Des rapports du plus haut intérêt seront faits à cette assemblée. Qu'on se le dise.

AUX PLATRIERS NATIONAUX

Une assemblée très importante sera tenue, ce soir, par l'union nationale des plâtriers, au Temple du Travail. L'organisateur, M. David Giroux, sera présent et donnera toutes les explications nécessaires. Les livrets de membres seront distribués à cette assemblée.

DANS LA FOURRURE

L'union locale No 67 des dames et demoiselles employées dans la fourrure, appelle tous ses membres en assemblée régulière pour ce soir, à 8 h. à la salle Saint-Joseph. Des rapports d'une extrême importance seront communiqués à cette assemblée. Toutes doivent y être présentes sans faute. Par ordre de l'agent d'affaires.

CHEZ LES VALISIERS

L'union internationale des valisiers, local No 71 tiendra une importante assemblée, ce soir, à la salle du Commerce, 149 Berri. On devra procéder à la nomination et l'élection d'un secrétaire archiviste et correspondant, en remplacement de M. J.-A. Perreault, démissionnaire. Une grave communication sera faite par le secrétaire trésorier.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Le Conseil Central des Syndicats catholiques et nationaux a tenu, ces jours derniers, sa première assemblée régulière après le nouvel an. A cette occasion, M. D. Pilon, président du Conseil, a présenté ses souhaits de succès aux délégués des différents syndicats. M. Pilon rappelle que c'est au cours de l'année qui vient de finir que le Conseil Central a été fondé; depuis la date de sa fondation, le Conseil n'a vu qu'accroître le nombre de ses délégués. Il n'y a pas de doute que l'an prochain, les délégués seront beaucoup plus nombreux. M. Pilon remercie ensuite MM. les abbé Hébert et Lacroix du dévouement qu'ils ont montré au cours de l'année pour l'avancement des Syndicats catholiques et nationaux. M. l'abbé E. Hébert adressa ensuite la parole. Il souligna ce fait qu'au cours de l'année, quinze nouveaux syndicats ont été fondés. Nous avons maintenant 22 syndicats. L'an prochain, à pareille date nous en compterons 50. L'orateur félicite les délégués de leur bon esprit, et les encourage à continuer dans la voie qu'ils ont commencé de suivre.

M. J.-B. Huot donna lecture des minutes de la dernière séance. Puis on procéda à la nomination de M. Euclide Provost, comme membre du comité exécutif présenta, par l'inde M. A.-E. Bouffard, malade. Le comité exécutif présente, par l'intermédiaire de M. J.-B. Beaudoin, un long rapport sur les modifications proposées par la C.O.C. des Trois-Rivières à la loi sur les accidents de travail. Après discussion, le rapport fut adopté. Les délégués Roberge et Senécal, de la Commission de la Charte présentèrent un rapport final de leur travail. Ils se dirent en faveur du projet de charte tel qu'adopté; bien qu'imparfait, il saura défendre les intérêts de la classe ouvrière.

Le Conseil vote des remerciements et des félicitations à ces délégués pour la manière digne avec laquelle ils l'ont représenté. A la fin de la séance, MM. Zénon Santerre de la Canadian Car & Foundry et L.-E. Bessette, des Employés du tramway, demandent qu'une propagande plus forte encore soit faite au sein de la classe ouvrière en faveur des syndicats catholiques et nationaux. A la fin de la séance, M. J.-B. Beaudoin fait remarquer que M. Taschereau, dans l'exposé de la politique du gouvernement provincial, a dit qu'il était en faveur de l'arbitrage pour ce qui est des employés civils, des pompiers, des agents de police. M. Beaudoin note qu'en cela M. Taschereau a suivi les suggestions du Congrès des Syndicats catholiques et nationaux. La séance se termina par la prière. La prochaine assemblée du Conseil Central aura lieu le 28 janvier.

(Communiqué).

AUX USINES ANGUS

Le Syndicat catholique et national des Usines Angus se réunira, ce soir, à la salle Tremblay, 1597, Ste-Catherine est. Des rapports importants seront présentés par différents comités.

AU "SEMI-READY"

Ce soir, à la salle Lavoie, 875, Ontario est, assemblée régulière du Syndicat catholique et national des Employés de Manufacture, section Semi-ready. On parlera de la coopérative.

SYNDICAT DES VALISIERS

Les membres du Syndicat catholique et national des Travailleurs en cuir, section des Valisiers, sont convoqués à une assemblée régulière pour ce soir, salle des Syndicats catholiques, 3, Craig est.

A LA "CANADIAN CAR"

Ce soir, dans le sous-bassement du presbytère Ste-Clothilde, assemblée régulière du Syndicat catholique et national de la Canadian Car & Foundry. M. Santerre fera d'importantes déclarations. Unionistes ou non-unionistes sont invités.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me MERCREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 Saint-Dominique : Union internationale No 58 des cigariers; Union nationale des plâtriers.

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION, 417 Ontario Est : Union internationale No 144 des plombiers; Union internationale No 116 des ferblantiers-couvreurs.

QUARTIERS DES CORDONNIERS, 1215 Sainte-Catherine Est : Union No 266 des cordonniers de la B. & S. W. U.

SALLE ALLIANCE NATIONALE, 235 Beaudry : Union internationale No 91 des relieurs.

SALLE DU COMMERCE, 149 Berri : Union internationale No 71 des valisiers.

SALLE SAINT-JOSEPH, 182 Sainte-Catherine Est : Conseil de district des charpentiers-menuisiers; Local No 67 des employées de la fourrure.

MONUMENT NATIONAL, 276 Saint-Laurent : Union internationale No 306 des employés de magasins.

SALLE GODARD, 3371 rue Drolet : Club ouvrier Sainte-Cécile.

SALLE UNION NATIONALE, 1676 Sainte-Catherine Est : Union nationale des travailleurs en chaussures.

SALLE LAVOIE, 875 Ontario Est : Syndicat catholique et national des employés de manufactures, section du "Semi-ready".

SALLE TREMBLAY, 1597 Sainte-Catherine Est : Syndicat catholique et national des employés des usines Angus.

SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 3 Craig Est : Syndicat catholique et national des valisiers.

NOCES D'OR A HAVERHILL

(Du correspondant de la PRESSE)

Haverhill, Mass., 18.—M. et Mme Ambroise Gilbert, de l'avenue Hilldale, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage, ces jours derniers. Tous leurs enfants et petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis, assistaient

M. et Mme AMBROISE GILBERT qui ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage.

à cette réunion de famille. Une bourse garnie de pièces d'or leur fut présentée. M. Gilbert est âgé de 87 ans et Mme Gilbert est âgée de 70 ans. M. Gilbert s'est marié deux fois et est le père de 21 enfants, dont 11 de son premier mariage et 10 de sa deuxième femme, qu'il épousa à Arthabaska, le 10 janvier 1871; 65 petits-enfants et 147 arrière-petits-enfants. M. Gilbert est né à Richmond, Canada, et demeure à Haverhill depuis 30 ans. Les enfants de son premier mariage qui sont vivants sont: Mme Marie Lambert, de cette ville, William, de Coaticook, Qué., Louis, Georges et Charles, de Haverhill, Léon, de Richmond; du deuxième mariage, Mme Georgianna Paquette, Albert, Mme Adélina Bergeron, Alexandre, Wilfrid et Aimé, tous de Haverhill.

EUCHRE DES EPICIERS

Le euchre et bal des épiciers a lieu, ce soir, à la Palestre du National, entrée 658, Saint-André. Le euchre commencera à 8 h. 30 et la danse, à 9 h.

Pour Guérir un Rhume en Un Jour

Prenez des pastilles LAXATIVE BROMO QUININE Grove. Les véritables portent la signature de E. W. Grove. 30c

LE THEATRE LOEW'S EMPLOIE

Des pianos Heintzman & Co.

Depuis qu'il est ouvert, le théâtre Loew's a deux pianos Heintzman & Co. à son usage, l'un pour l'orchestre et l'autre pour la scène. Partout où l'on ne veut que le meilleur piano canadien, vous trouverez le Heintzman & Co. Seuls agents à Montréal: C. W. Lindsay, Limited, 512 ouest et 394 Est rue Ste-Catherine.

AUX ASSISES D'ARTHABASKA

La défense produit sa preuve dans la cause de Létourneau.

LES TEMOINS ENTENDUS

(Du correspondant de la PRESSE)

Arthabaska, 19. — La Couronne a terminé sa preuve dans la cause d'A. Létourneau, accusé de meurtre.

La défense, représentée par Mes Alban Germain et Wilfrid Laliberté, a commencé à faire entendre ses témoins.

Les témoignages rendus jusqu'ici ont jeté un peu de lumière sur la tragédie du 28 janvier, 1920.

MM. J.-O. Dubuc, photographe, Jos. Bédard, policier, et Wilfrid Laliberté, avocat, ont été entendus.

J.-O. Dubuc est un des amis de Létourneau. Il fut un des premiers rendus au magasin après la tragédie. Il a rencontré là l'accusé, Arthur Tourigny, Alphonse Bordeleau et le nommé Roméo Allie, que la Couronne a fait entendre hier.

Il contredit presque complètement les déclarations d'Allie. Létourneau, d'après Dubuc, était complètement atterré et dans un état de nervosité extraordinaire quand Dubuc est entré à son magasin.

Il pouvait à peine parler. Aux questions de ses amis il a répondu qu'il ignorait le nombre de coups tirés sur sa victime ; qu'il avait tiré quand Alphonse Auger allait se jeter sur lui pour l'assaillir. Après le premier coup de revolver, Auger se serait penché en avant dans l'attitude d'un homme qui voulait sauter par-dessus le comptoir derrière lequel se trouvait Létourneau. Alors Létourneau, sous l'empire de la crainte, aurait tiré de nouveau sans savoir combien de fois.

Dubuc nie carrément ce que rapporte Allie à l'effet que Létourneau aurait déclaré dans la même circonstance avoir attendu son homme.

Le constable Bédard identifie la lettre écrite par l'avocat Laliberté à Alphonse Auger, le 28 janvier 1920, à la demande de l'accusé.

Le Dr Côté, de Victoriaville, médecin de la famille Létourneau, déclare avoir traité l'accusé il y a environ deux ans. Létourneau dans ce temps-là aurait été frappé par Alphonse Auger, dans son magasin, avec un marteau, coup qui lui aurait causé une blessure grave au crâne, et qui aurait retenu Létourneau à sa maison, une dizaine de jours. Cette blessure aurait pour effet d'avoir dérangé les facultés mentales de Létourneau, d'exagérer sensiblement les craintes de Létourneau.

Les autres témoins entendus ont été : Mlle Hermine Faucher, comptable à la maison Auger et Létourneau. Elle rapporte que son patron Létourneau, depuis la blessure infligée par Auger la victime n'était plus le même homme, qu'il était devenu nerveux, qu'il craignait Alphonse Auger, souffrait de maux de tête, et que sa mémoire n'était plus aussi fidèle.

Henri Levasseur, entrepreneur de Victoriaville, déclare que la victime A. Auger était d'un caractère d'une violence extrême.

Georges Betit, cultivateur de Warwick, et William Constant, de Sainte-Victoire, rapportent que la victime Alphonse Auger leur avait déclaré que le ou vers le 1er avril 1918, il avait assommé comme il faut Létourneau, que s'il l'avait manqué cette fois, c'était parce que quelqu'un l'en avait empêché, que sans cela, il se serait débarrassé de ce "maudit Boss", parlant de Létourneau.

Ces déclarations de la victime Auger ont été rapportées dans le temps à Létourneau.

C. Deus Houle, autrefois à l'emploi d'Alphonse Létourneau, a été aussi entendu. Il a rapporté l'attentat sur la personne d'Alphonse Létourneau par Alphonse Auger, vers Pâques, 1918, en présence du père de la victime, M. Zéphirin Auger.

On ne croit pas qu'un verdict soit rendu dans cette cause avant vendredi.

COMMENT L'ON ECRIT L'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS A L'ETRANGER

(Spécial à la PRESSE)

Trois-Rivières, 19. — La population de Grand'Mère a été envahie d'une folle gaieté, il y a quelques jours, en lisant les curieuses informations relatives à leur localité fournies par un article qui a paru dans le magazine du "New-York Times" et intitulé: "La fabrication du papier dans une forêt canadienne".

Grand'Mère est situé sur un petit embranchement de la ligne de Québec qui part d'une petite localité nommée "Three Rivers" et que le conducteur du train a baptisé Trois-Rivières. Cette localité ne se trouve qu'à une heure de Grand'Mère et ce qui peut donner une idée de l'indifférence de ses citoyens, c'est que grand nombre d'entre eux n'ont jamais eu la curiosité de la visiter: ils sont rarement allés plus loin que les chutes de Shawinigan, petite ville qui se trouve à neuf milles de Grand'Mère.

"Un des traits caractéristiques des habitants de Grand'Mère, c'est qu'ils ne peuvent prendre place dans un train sans se mettre à chanter et ceux qui manquent de voix les contemplent avec une indicible satisfaction."

CE QUE DEMANDENT LES AVOCATS DES DISTRICTS RURAUX

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19.—Les avocats des districts ruraux, qui sont venus interviewer le premier ministre hier après-midi pour lui soumettre certains amendements relativement à l'administration de la justice n'ont pas reçu de demande favorable à la plus importante de leurs demandes, celle à l'effet d'obliger les juges des districts ruraux à résider au chef-lieu ou dans le voisinage du chef-lieu de leur district.

L'honorable M. Taschereau a répondu qu'il convenait de faire, durant quelque temps encore, l'essai de la nouvelle loi.

Quant aux questions de procédure, le premier ministre a déclaré qu'il était favorable aux demandes qui lui étaient faites. Il est probable que le gouvernement va faire passer une loi durant la présente session, conformément aux demandes qui lui ont été faites par les avocats des districts ruraux. Ces amendements auraient pour effet de faire réduire les frais pour les plaideurs.

INFRACTION A LA LOI DES LICENCES

Le procès d'Armand Hervieux, propriétaire d'une hôtel de tempérance de la rue Ontario est, qu'on accusait d'avoir vendu des liqueurs enivrantes, le 13 décembre, s'est instruit devant le recorder Geoffrion, ce matin. Le constable spécial Trudeau, aidé de quelques agents du poste central, avait opéré la saisie de la boisson, chez le prévenu. On trouva une bouteille de gin dans un sac de charbon de bois, près de la fournaise.

Un des témoins de la défense jura sur ses grands dieux qu'il n'avait jamais été condamné, mais quand le greffier lui eut posé quelques questions supplémentaires il affirma qu'il avait été condamné à deux reprises, pour vente de liqueurs sans permis.

Hervieux fut trouvé coupable et condamné à $400 d'amende et les frais, ou à 3 mois de prison. Le 9 décembre dernier, il avait payé une amende de $150, pour une offense analogue.

UN INCENDIE DETRUIT UN ENTREPOT DE LIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19.—Un incendie qu'on croit avoir été causé par la combustion spontanée a détruit l'entrepôt de lin de la Ferme Expérimentale la nuit dernière. Les dommages sont évalués à $15,000. Une grande quantité de lin a été détruite. Un fort vent activa l'incendie et quand les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre le feu était incontrôlable. Ils s'employèrent alors à protéger les granges voisines appartenant à M. J.-R. Booth et que menaçaient les étincelles.

Hadlyne, Conn., 19.—L'acteur William Gillette s'est disloqué une épaule en tombant.

Vapo-Cresolene
Est. 1879

UN TRAITEMENT PAR LA VAPEUR CONTRE LES TOUX ET LES RHUMES

On doit employer la Vapo-Crésolène dès le premier indice d'un rhume ou d'un mal de gorge. Son emploi est simple, vous n'avez qu'à allumer la petite lampe qui vaporise la Crésolène et la placer près de votre lit. La vapeur calmante et antiseptique rend la respiration facile, soulage la toux, enraie le mal et la congestion et protège contre les épidémies. Recommandée dans les cas de coqueluche, croup spasmodique, influenza, bronchites, toux, catarrhe nasal et l'asthme. La Crésolène a été employée depuis plus de 40 ans, on ne peut mettre en doute les magnifiques résultats qu'elle a donnés.

VENDUE CHEZ LES PHARMACIENS.
Ecrivez pour recevoir la brochurette.
Vapo-Crésolène Co., Montréal.

M.s-s FW

Livrez-vous à la Culture cette année sur les Terres Fertiles du Canada Occidental.

Prenez la résolution dès maintenant de vous renseigner sur l'offre du service des terres du C. P. R. Vous payez 10% comptant et commencez à cultiver, et au bout de la quatrième année, quand les paiements du capital commencent à devenir dus, vous avez eu trois récoltes et vous êtes bien établi.

Si vous faites des améliorations, vous ne payez que 2% d'intérêt à la fin de la première et de la seconde année, et 6% la troisième année. C'est mieux que du fermage.

Venez ou écrivez pour avoir de plus amples détails.

C. P. NORWOOD
Agent des terres
C. P. R. MONTREAL

L'ENQUETE SUR LES TAUX DU TELEPHONE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19—L'enquête sur les taux du téléphone, ajournée depuis vendredi dernier, s'est continuée, ce matin, devant la Commission des chemins de fer présidée par M. McLean. M. Osler, avocat de la compagnie Bell, fit comparaître M. Palm, comptable de la compagnie, et lui demanda de donner des chiffres montrant ce qui serait arrivé si la compagnie avait continué en 1914 et 1915, à calculer son fonds de dépréciation sur les mêmes bases qu'en 1911. Mais M. Chrysler s'opposa à cet interrogatoire en disant qu'il ne s'agissait pas de prouver ce qui aurait dû être fait, mais pourquoi le fonds de dépréciation de la compagnie était si élevé. C'est tout l'argument de cette cause, dit-il, nous voulons prouver, d'après vos livres que si vous n'aviez pas surchargé votre dépréciation vous ne seriez pas dans la position gênée dont vous vous plaignez aujourd'hui. Le commissaire McLean, de son côté, fit remarquer à M. Osler que son argument était purement théorique et que les chiffres donnés par les experts de la partie adverse n'avaient pas été contestés. M. Osler renonça à son point. M. Palm répéta en partie son témoignage sur les opérations financières de la compagnie Bell et sur ses méthodes de comptabilité.

CASE

Chez CASE les commis parlent FRANÇAIS

Offres Spéciales

L'opportunité de cette vente fait ressortir le genre extraordinaire des valeurs offertes dans cette vente semestrielle à rabais. Les prix demandés pour les qualités Case font voir l'avantage qu'il y a d'acheter aujourd'hui votre approvisionnement pour trois mois. Nous ne gardons pas de marchandises d'une saison à l'autre, de là les prix exceptionnellement bas.

PALETOTS

Paletots Ulsters, ajustés et de pesanteur moyenne, grandeurs: 33 à 39, se vendant antérieurement jusqu'à $60.

$16.50

COMPLETS

En tweed, cheviote et worsted, à devant droit ou croisé, se vendant antérieurement jusqu'à $85.

$44.00

CHEMISES

En zéphyr, batiste et madras rayé, une belle variété de dessins, se vendant antérieurement jusqu'à $9.

$4.95

$2.50 Chaussettes en laine, coins unis et de fantaisie, pour 95c
$3.50 Chaussettes en soie, coins unis et de fantaisie, pour $1.65
$6.50 Pyjamas en flanellette, grandeurs 36 et 38, pour $3.15
$7.00 Gants, en cachemire et en soie doublés, pour $3.65

Autres Complets Réduits Jusqu'à $24.75, $49.75, $59. $65

Autres Chemises Réduites à $2.95 et $6.95

Toutes les cravates de fantaisie réduites à 95c et $2.45

Paletots Busberry, vêtements de cérémonie, sous-vêtements, pyjamas, foulards, robes de chambre, bretelles et parapluies à des rabais extraordinaires.

CASE
507 Ste-Catherine O.

LES FEMMES VEULENT AVOIR LE DROIT DE VOTE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Les députés commencent à recevoir des requêtes de la part d'associations féminines qui réclament le droit de vote pour les femmes.

Un député des Cantons de l'Est a été tout surpris de recevoir une requête de ce genre par l'entremise de son collègue, député au parlement fédéral. Les femmes de son comté s'étaient adressées à leur député au parlement fédéral pour obtenir le droit de vote. On sait que cette question est du ressort du procureur général.

LE SAVON CUTICURA
— Rase —
SANS POT A BARBE
Favori pour le rasage au rasoir de sûreté.

DEMANDEZ LA LAINE
ZODIAC
Shetland Floss
à plus bas prix et de meilleure qualité que toute autre chez les meilleurs marchands. 33-M,v,h

MAISONS D'EDUCATION
APPRENEZ L'ANGLAIS CHEZ VOUS
Succès garanti. Excellente méthode pratique préparée pour gens de langue française. Cours pour commençants et personnes plus avancées. Ecrivez maintenant pour détails. UNIVERSAL INSTITUTE, (Dépt. 152). 235 W., 105 St., New-York City. 37-42 A

L'anglais enseigné par la poste
25c la leçon.
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.
Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etablie il y a 12 ans.
Ecrire pour détails:
Mlle BLANCHE FISHER,
1264 av. Lexington, Dépt. 80,
New-York, N.Y. 44-71A

DES CHAUSSURES A BON MARCHE?
Vous en trouverez toujours au
Montreal Shoe Store
J.-B. LEFEBVRE, Prop.
LE CHAMPION DES BAS PRIX
SPECIAL POUR AUJOURD'HUI

Chaussures en cravenette noire, doublure laineuse, semelles et talons en caoutchouc. Se portent sans claques.
Pour dames. Pointures 2½ à 7. Valeur réelle $7.50, pour $3.89
Nos claques strictement garanties de première qualité, aux prix réels de la manufacture.
Chaussures en feutre pour hommes, semelles en feutre, talons en caoutchouc. Valeur $4.50 pour $2.99
Un de nos 11 Magasins est près de chez vous.
—REMARQUEZ BIEN NOS ADRESSES—

1775 Notre-Dame O. (Vis-à-vis Turcot)
1205 Wellington, Verdun.
1117 Mont-Royal Est. (Près Delorimier)
501 Mont-Royal Est. (Près Montana)
440 Ste-Catherine E. (Coin St-Christophe)
313 St-Laurent. (Près St-Catherine)
1115 St-Jacques, (Coin Canning)
785 Ste-Catherine O. (Près Guy)
1791 Ste-Catherine E. (Coin Davidson)
449 Notre-Dame O. (Coin St-David)

50% La Vente au Rabais de 50% Janvier chez Woodhouse 50%
vous offre la rare occasion de vous procurer des valeurs sans pareilles à
MOITIE PRIX
Les foules qui affluent à notre magasin augmentent tous les jours. Si vous êtes sage vous viendrez de bonne heure, car nos assortiments s'enlèvent rapidement.

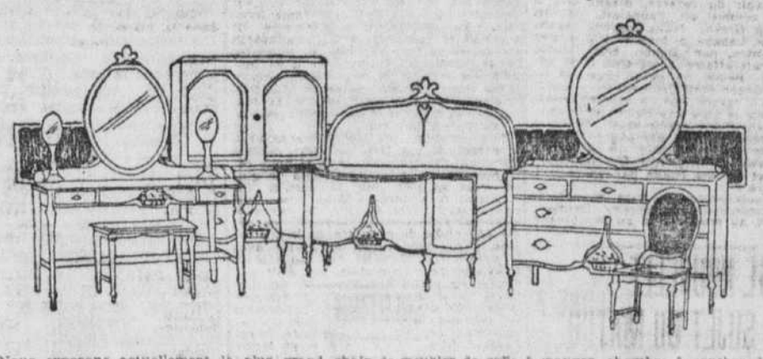

Nous exposons actuellement le plus grand choix de meubles de salle à manger, chambre à coucher, living room, salon et cuisine. Meubles pour toutes les pièces de la maison, comprenant les plus nouvelles créations tous les styles et périodes, tous les bois et finis. Aussi tapis, carpettes, linoléums et rideaux, lampes et abat-jour, morceaux séparés. Tout est de la plus haute qualité, et surtout n'oubliez pas que nos bas prix habituels ont été réduits de moitié. Venez de bonne heure et vous ferez une véritable économie de 50%

Tables de toilette désassorties, lits désassortis, bureaux et chiffonniers désassortis, en chêne doré ou fumé, émail blanc, etc., à un véritable rabais de 50%

Buffets désassortis, tables désassorties, cabinets à porcelaine désassortis et chaises désassorties à un rabais de 50%

Marchandises emmagasinées et assurées gratuitement jusqu'à demande

Les commandes de la campagne sont l'objet d'une attention spéciale et promptement remplies et expédiées.

WOODHOUSE & CO.
Les grands marchands de meubles anglais
79-83 rue Ste-Catherine Ouest
Tél. Est 5655-7711
Siège social : 29 Curtain Road, Londres, E.C. 2, Ang.

Nous payons le transport sur tous les achats dans un rayon de 150 milles de Montréal.

50% 50%

Frontenac INDIA PALE ALE

Le Type des Pale Ales Anglais

Comparable comme goût et comme qualité aux meilleures bières de la vieille Angleterre.

EN VENTE PARTOUT A MONTREAL.

LE COIN DES ENFANTS

SANS-GENE

Mme Mathieu, la fermière, revient de son champ où elle est allée cherc-er de quoi faire une bonne soupe aux choux. Le temps est lourd, le soleil accablant, et Mme Mathieu, s'asseyant à l'ombre d'un pommier, dé ose près d'elle le panier qui contient les deux magnifiques choux dont elle compte régaler sa famille ce soir. Survient Blanchette...

...la petite chèvre vagabonde, laquelle a réussi à se débarrasser du collier qui la retenait enchaînée à un poteau. « Oh! les jolis choux! » semble se dire la petite chèvre avec gourmandise. Et voilà mademoiselle qui flaire le panier. Ses cornes la gênant, elle les passe par-dessous l'anse et se met en devoir de se régaler.

Soudain, Mme Mathieu s'est réveillée. Voyant Blanchette à table, elle lui crie : « Mais ne te gêne pas, toi. Des beaux choux que je vais arranger avec du saucisson, du jambon et de la farce, veux-tu bien vite te sauver, vilaine bête! » Et Blanchette, obéissante, ne se fait pas répéter cet ordre deux fois...

...Mme Mathieu a parlé de farce; or, notre Blanchette lui en joue une bien bonne en grenant le galop avec le panier suspendu à son cou. « Cours après ton panier, brave mère Mathieu, tu le retrouveras intact, mais, si tu veux manger une bonne soupe aux choux ce soir, il faut repasser par ton champ. »

PEUT-ON BOMBARDER LA LUNE?

L'exploit des Allemands bombardant Paris à 120 kilomètres de distance a rappelé les anticipations de Jules Verne, qui ont été presque toutes réalisées par la science. Une de ses plus impressionnantes visions d'avenir serait-elle devenue possible: un obus lancé de la terre et tombant dans la lune?

Un savant dont le nom fait autorité, l'abbé Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, a discuté cette question.

C'est le problème des tirs à longue portée. La plus grosse difficulté vient, on le sait, de la résistance des couches d'air. On est arrivé à pouvoir affirmer qu'à partir de 20 kilomètres de hauteur, l'obus avance dans un milieu tellement rarefié que la résistance en est presque annulée. Avec une vitesse initiale voisine de 11 kilomètres, les couches d'air provoquant une résistance seront dépassées au bout de la deuxième seconde.

Reste la question du lancement de l'obus. Un canon à parois très épaisses, avec une énorme charge de poudre brûlant lentement, pourrait donner le résultat cherché. Et notre auteur conclut qu'un jour viendra où l'on bombardera la Lune avec autant de facilité que les Allemands bombardèrent Paris.

* * *

Les enfants d'aujourd'hui ne savent plus remercier.—A. Dumas, fils.

* * *

Il est une espèce de haine qui ne s'éteint jamais: c'est celle que la supériorité inspire à la médiocrité. —G. Flaubert.

LE BOIS DE SANTAL

On sait que le bois de santal
Imprègne de parfums la hache qui le blesse.
Heureux qui, résistant à l'humaine faiblesse,
Comme ce noble bois, rend le bien pour le mal.
DUCHAPT.

CHARADE (8)

On mange mon premier
On mange mon dernier
On mange mon entier
Envoi de Marcelle Pelletier
Solution demain

DEVINETTE (15)

Voilà un attelage abandonné. Où peut être celui qui le conduisait?

SOLUTION

Charade (V). — Bâton.

L'ABBE J.-A. CHAUSSE NOMME CURE A SAINT-ISIDORE DE LAPRAIRIE

Mgr l'archevêque vient de nommer un successeur au regretté chanoine S.-F.-B. Maynard, à la cure de Saint-Isidore de Laprairie. Il a choisi M. l'abbé Joseph-A. Chaussé, curé de Lachenaie.

Le nouveau curé de Saint-Isidore est né à Lachenaie, comté de L'Assomption, le 17 novembre 1864. Il est donc âgé de 56 ans. Il fut ordonné prêtre le 31 mai 1890. Après une année de professorat au séminaire de Joliette, il fut nommé vicaire à Saint-Thomas de Joliette où il demeura un an. Il passa ensuite un an à Saint-Paul de Montréal comme vicaire et en 1893 il était nommé assistant aumônier de l'institution des Sourdes-Muettes à Montréal. Mais il abandonna ce poste en 1894 pour devenir vicaire au Sacré-Coeur. En 1896, il était nommé vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal, où il exerça son ministère jusqu'en 1899 alors qu'il devint vicaire au Saint-Enfant Jésus du Mile-End. En 1900 Mgr l'archevêque le nommait aumônier du Mont LaSalle. Il demeura à ce poste pendant 6 années. Il fut alors nommé curé de sa paroisse natale, Lachenaie.

M. l'abbé Chaussé prendra possession de sa cure de Saint-Isidore incessamment.

SAINT-PHILIPPE

Depuis le commencement de l'année, la mort nous a enlevé deux vieillards, Mme Jules St-Jean, à l'âge de 81 ans, et M. Honoré Bérubé, à 82 ans.

—M. Albert Dumais, fils de M. Zéphirin Dumais, est de retour de la Colombie Anglaise, après un séjour de 12 ans.

LA GRIPPE ESPAGNOLE N'OSE PAS REVENIR.

Dans toutes les villes, villages et paroisses du Canada, dans chaque famille, on s'approvisionne de la plus puissante munition contre la grippe espagnole que la science ait jusqu'ici découverte — la Mixture de Buckley pour la bronchite. Les rhumes, la toux — avant-coureurs de la grippe espagnole — sont reçus par un feu meurtrier, en sorte que le malade est soulagé rapidement et chaque fois. Cent mille Canadiens sont disposés à témoigner de la puissance cicatrisante que possède ce médicament. Il a fait disparaître des rhumes qui duraient depuis 35 ans. Vous avez tout à gagner et rien à perdre, car il est vendu avec un contrat de garantie qu'il débarrasse du rhume, de la toux, de la bronchite, de la bronchite asthmatique et vous empêche de prendre la grippe espagnole. Ce n'est pas un sirop, mais une préparation scientifique, 20 fois plus puissante que tout autre remède pour la toux. Une dose procure un soulagement immédiat. Prix, 75c. N'acceptez aucune préparation similaire. N'est pas véritable sans ma signature. Demandez-la à votre pharmacien. 17F

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES DE MONTREAL ET AUSSI: PHARMACIE NORMAND, TROIS-RIVIERES; A.-E. DUBERGER, SHERBROOKE; PHARMACIE ST-HYACINTHE, ST-HYACINTHE; PHARMACIE BOURGEOIS, SAINT-JEAN, QUE; PHARMACIE DROLET, COATICOOK; PHARMACIE VERDON, GRANBY; PHARMACIES RIVET & LANDRY, JOLIETTE.

ECHOS DE GRAND'MERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère, 19.—Un nommé Emile Charbonneau, trouvé coupable d'avoir volé une somme de $284 à M. Liodard Renière, de cette ville, a été condamné à deux ans de bagne par le magistrat Marchildon.

—Plusieurs de nos concitoyens employés dans les chantiers du Nord nous reviennent mécontents de la baisse des salaires que l'on a faite dans ces chantiers.

—On nous annonce que l'on commencera sous peu la construction d'une nouvelle église protestante devant remplacer la vieille église actuelle de la congrégation Saint-Etienne. On commencerait cette construction au printemps.

—Un groupe de chantres du choeur de l'orgue de notre ville sont allés chanter la messe à Saint-Jean-Baptiste, dimanche dernier.

—Aucune de nos industries locales ne parle de baisse de salaire ou de congédier des employés. Notre situation ouvrière est excellente.

M. W. Ricard, de cette ville, est allé à Saint-Boniface, dimanche dernier.

—M. H.-K. Phelan est allé faire une courte promenade à La Tuque dimanche dernier.

SAINT-MATIN DE LAVAL

Etaient de passage à Saint-Martin pendant les fêtes du jour de l'An, les révérends MM. O. Lafrenière, chanoine et curé de Saint-Lin, le père La. Léger, J. Béricot, s.m.m., Albert Cousineau, c.s.c., les abbés A. Bigras, D. Charbonneau et L. Gohier, E.-H. Lemay, M. et Mme F.-Cha. Laberge, M. et Mme Albert Ducios, Mlle Z. Laberge, M. et Mme W. Plouffe, M. et Mme J. Girouard, M. Edouard Rose, Mlle Charlotte Plouffe, M. Martin Plouffe, M. et Mme Aimé Bergeron, M. et Mme Bastarache, M. et Mme Jos. LeBlanc, le docteur R. Plouffe, etc., etc., de cette place au jour de l'An.

—Les funérailles de Madame Edouard Lafontaine, née Esther Cardinal ont été très solennelles. Une foule nombreuse avait tenu à assister au service funèbre. M. l'abbé A. Froment, officiait.

—Le révérend Père Albert Cousineau a chanté la messe le premier de l'An et le lendemain a prononcé un substantiel sermon sur la vie de prière.

MONTREAL, TORONTO ET CHICAGO

La voie double du Grand Tronc, entre Montréal, Toronto et Chicago, est la plus confortable pour voyager. L'International Limited quitte Montréal tous les jours à 10.00 a.m., arrive à Toronto à 5.40 p.m., (avec raccordement direct pour Hamilton), London à 9.03 p.m., Détroit à 11.35 p.m. et Chicago à 8.10 le lendemain matin. Ceux qui désirent voyager de nuit, peuvent prendre le No 17 qui quitte Montréal à 11.30 p.m. pour Toronto, Hamilton, London, Détroit et Chicago. L'équipement de ces trains est incomparable et comprend par l'"International Limited", des wagons observatoire-bibliothèque, wagon-lits, wagon-lits à compartiment, wagon-salon et restaurant (le déjeuner est servi avant d'arriver à Chicago.) Le train de nuit No 17 de Montréal, se compose de wagons à compartiment, wagon-lits et wagon-lits dernier modèle. Le service des repas est une des caractéristiques de ce service. Pour plus amples détails, lits, etc., s'adresser aux bureaux des billets de la ville du Canadien-National-Grand-Tronc, No 230 rue St-Jacques, Montréal. 19,21,24,26r

IL MEURT SUBITEMENT

Rigaud, 19. — Pierre Viens, 70 ans, ancien fermier, est décédé subitement sur le seuil de sa porte à 5 h. 15 hier après-midi. Il revenait à ce moment de ses écuries où il avait soigné de ses chevaux. Le Dr Omer Faubert, mandé en toute hâte, ne put que constater la mort. Le coroner McMahon prévenu doit disposer du cas aujourd'hui. Le défunt fut plusieurs années en charge de la ferme Jones sur l'île Jones près de Rigaud sur la rivière Ottawa. Il laisse une nombreuse famille.

BARETTE

M. François Gaudreau a été nommé marguillier, en remplacement de M. Omer Rinfret, sortant de charge.

M. W.-O. Rinfret est parti pour une quinzaine de jours pour visiter ses parents à Lachute, Montréal et Louiseville.

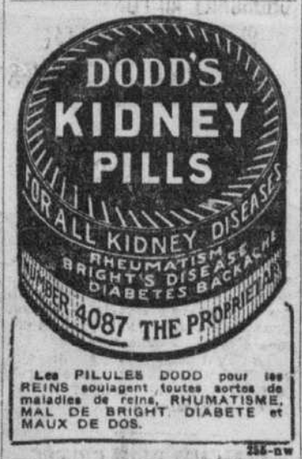

Les PILULES DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT DIABETE et MAUX DE DOS.

215-aw

LA MODE PRATIQUE

Patrons à 15 Cents

Les patrons de la "Presse" sont les seuls qui suivent rigoureusement la mode. Leur emploi simple et économique satisfait les plus élégantes.

Dans toute maison, dans chaque famille, dans les mains de toute femme, on doit trouver les PATRONS DE MODE DE LA "PRESSE."

5078 — Robe de chambre pour jeune fille de 14-16-18 ans. 5¼ verges en 27 pour 16 ans.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPONS Dépt. des PATRONS

5078 — 19 Janvier 1921

Nom.

Rue.

Ville.

Age

Pour fillettes ou enfants, mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS à la "PRESSE" avec 15 cents soit en timbres soit en argent et le patron ci-dessous vous sera envoyé quelques jours après.

VENTES chez GOODWIN

Une vente de Complets pour Hommes pendant trois jours

Laine filée (worsted)—Tissus croisés —Etoffes de laine—à 29.50

Nuances foncées et mi-foncées. Etoffes épaisses et mi-épaisses. Toutes les grandeurs et une grande variété de modèles pour tous les goûts.

Faites vos achats chez Goodwin
—Au rez-de-chaussée

Une vraie bonne Chemise en vente à 1.85

Un achat spécial

Une comparaison avec d'autres chemises de prix plus élevés sera toute à son avantage. Chemise en batiste imprimée et de la meilleure qualité. Les plus jolies rayures bleues, noires et mauves sur fond blanc. Couleurs inaltérables. Manchettes françaises. Confection ample et fini parfait. Grandeurs 14 à 16½. Prix de la vente. **1.85**

Faites vos achats chez Goodwin
—Au rez-de-chaussée

Pour ceux qui désirent une paire de

Bonnes et Elégantes Bottines en Cuir

Une Vente à 9.00

Seulement 85 paires de bottines en chevreau glacé noir ou en veau brun ou noir. Trépointe Goodyear, évidemment. Toutes les pointures dans le lot.
Prix de la vente. **9.00**
Faites vos achats chez Goodwin
—Au rez-de-chaussée.

Articles de Toilette et Remèdes Brevetés

à prix économiques

Savon de Castille français importé, morceau	1.60
Shadlene, teinture pour les cheveux	1.19
Crème au witch hazel Mko	.19
Poudre de talc à la violette Pear	.15
Savon de bain Minstrel, 3 dans une boîte	.45
Harlene Elward	.35
Baume Purity, crème pour la figure	.35
Odorono	.39
Poudre Simon	.55
Poudre dentifrice carbolique	.10
Poudre de talc Sanitol, 2 pour	.25
Lilas de France Taylor	.69
Bâton de savon à barbe Pear	.20
Pâte dentifrice Chlorox	.35
Crème Elcaya	.59
Poudre à bain Sanitol, 3 pour	.25
Rouge Brunette	.19
Lotion Selma pour la figure	.75
Shampooing sec Selma	.65
Email Glazo pour les ongles	.39
Poudre Compacte Goodwin, chair et blanc	.25

Vente spéciale de SAVON DE CASTILLE BLANC

Gros morceaux, la douzaine	.54
Barres, 2 pour	.35
Longues barres, chacune	.65
3 pour	1.85

Eau Woodard contre les coliques	.45
Orge Robinson	.45
Pilules Beecham	.19
Pilules Gin	.35
Ribbons Rex, 8 onces, 3 pour	.25
Sucre Ingram, 3 pour	.25
Lait Phillip	.39
Sel de fruits Enos	.79
Graine d'oiseaux Spratt	.23
Poudre insecticide Sapho, et soufflet	.32
Poudre Keating	.09
Vin, fer et boeuf Goodwin	.85
Pepto-Mangan Gude	1.15
Sirop de pin et d'eucalyptol	.19
Emulsion Scott	.54
Sirop Fellow	1.15
Ammoniaque, 2 pour	.25
Thermogène	.35
Serviettes hygiéniques	.59
Gants de caoutchouc	.69
Papier de toilette en paquets, doz	.90

Faites vos chats chez Goodwin—Au rez-de-chaussée

Une grande vente de

Vêtements en Finette pour Enfants

Toutes nos robes de nuit en finette (flanellette), grandeurs 6 à 16 ans. **Moins 25%**

Tous nos caleçons, grandeurs 1 à 10 ans. . . . . **Moins 25%**

Tous nos jupons, grandeurs 1 à 6 ans, en bonne finette blanche . . **Moins 25%**

Tous nos costumes de nuit, grandeurs 1 à 6 ans, en finette rayée . . **Moins 25%**

Robes en finette rose, bleue et crème, grandeurs 1 à 6 ans, jolis petits modèles. . . . . **Moins 25%**

Combinaisons en finette rayée, grandeurs 1 à 3 ans . . . . . **Moins 25%**

Un spécial pour bébés de 6 mois, 1 et 2 ans

Jolies et chaudes robes en finette française, à . . . **MOITIE PRIX**

Faites vos achats chez Goodwin
—Au deuxième.

Nos ventes de janvier

Cotons - Toiles - Literie - Serviettes

Coton à Draps Blanc

Coton canadien, largeur 9/4. Prix de la vente de janvier, la verge . . **.65**

Serviettes à Verrerie, .45 chacune

Toutes nos Nappes en Toile ou Coton Mercerisé

GRANDEURS VARIEES — AU RABAIS DE 33⅓%

Nappes en damassé de coton, 64 pouces de diamètre, bordure festonnée, 2 x 2 et 2 x 2½ verges.

Nappes en damassé de coton mercerisé, 2 x 2 verges.

Nappes en toile, 68 x 68 pouces, 2 x 2 et 2 x 2½ verges.

TOUTES AU RABAIS DE 33⅓%

Toile à Rouleaux

Bordures de couleurs, 17 pouces de largeur. Prix de la vente de janvier, la verge . . . . . **.50**

Edredons

Edredons pour lits doubles, bien remplis. Couverture de perse rouge. Prix de la vente de janvier, chacun . . **4.20**

Faites vos achats chez Goodwin
—Au deuxième.

Le meilleur temps pour acheter une

Garniture Electrique

est pendant cette vente

Garnitures pour sept pièces — avec abat-jour et lumières Tungsten.

Electrolier, cuivre brossé, trois lumières pour le salon.

Bol renversé décoré pour la salle à manger, suspendu avec trois chaînes.

Boule pour le passage.

Lumière suspendue avec réflecteur blanc pour la cuisine.

Applique pour la salle de bain.

Deux appliques pour chambre à coucher.

La garniture installée gratuitement dans n'importe quelle partie de la ville. Prix de la vente **21.95**

Garnitures de deux lumières pour chambre à coucher ou boudoir, en cuivre brossé. Avec lumières et abat-jour. Prix de la vente **4.95**

Appliques pour chambre à coucher en fini cuivre brossé, avec chaîne ou bouton. Prix de la vente **1.95**

Faites vos achats chez Goodwin
—Au sous-sol.

Téléphone Uptown 7000

Goodwin's LIMITED

Rue Ste-Catherine, de Victoria à Université.

Lingerie à Moitié Prix

pendant notre vente de janvier

Robes de nuit, chemises enveloppes, jupons et tabliers.
Aussi jupons de soie . . . . **MOITIE PRIX**

Lingerie française confectionnée à la main d'une extrême délicatesse. Au rabais de . . **33⅓%**

Faites vos achats chez Goodwin—Au deuxième.

Occasions Extraordinaires

Corsets, 1.00—Brassières, .25

300 corsets D & A en coutil rose. Haut élastique, hanches larges, bonnes jarretelles. Baleines inoxydables. Grandeurs 19, 20, 21, 22 et 23 seulement. Prix de la vente **1.00**

180 brassières genre bandeau, en broderie continue et popeline. Grandeurs 40, 42 et 44 seulement. Prix de la vente. . . . . **.25**

AUSSI

Brassières D & A en bon coton, garnies de broderie, les unes lacées sur le côté, agrafant en avant, fermées en arrière. Brassières B/J, modèles 500, 504 et 508 . . . . . **MOITIE PRIX**

Faites vos achats chez Goodwin—Au deuxième.

Sous-Vêtements en épais Coton brossé pour Dames

Réductions Spéciales

Combinaisons, encolure haute, manches longues. Encolure ronde, manches courtes. **2.50**

Camisoles, encolure basse, sans manches. Encolure ronde, manches courtes. **1.35** et **1.95**

Caleçons, jambes longues. Fermés ou ouverts . . . **1.35**

Tous en un choix complet de grandeurs 34 à 44.

Faites vos achats chez Goodwin
—Au rez-de-chaussée.

Nos Ventes de Janvier

Souliers lacés pour Dames, 5.95

100 paires de souliers en bon chevreau noir et chevreau verni, talons hauts et cubains.
Formes élégantes et confortables.
Séries prises dans notre assortiment.
Toutes les pointures dans le lot.
Prix de la vente de janvier 5.95

Faites vos achats chez Goodwin
—Au rez-de-chaussée.

Notre offre remarquable au Rayon des Soieries

Soie Taffetas, 37 et 38 pouces

Taffetas fini chiffon, d'un beau noir lustré. Prix plus bas que celui du gros. Téléphonez votre commande.
Prix de la vente, la verge **1.85**

Faites vos achats chez Goodwin—Au deuxième.

Spéciaux au Rayon des

Travaux à l'Aiguille

72 coussins à épingles, 5 x 12 pouces, dessinés sur belle toile irlandaise. Plusieurs dessins de notre atelier. **Prix de la vente de janvier**, chacun. **.35**

72 "doylies" crème et sucre dessinés sur belle toile irlandaise. Jolis dessins. **Prix de la vente de janvier**, chacun . . . . . **.20**

Faites vos achats chez Goodwin
—Au rez-de-chaussée.

IL Y AURA DE LA GLACE

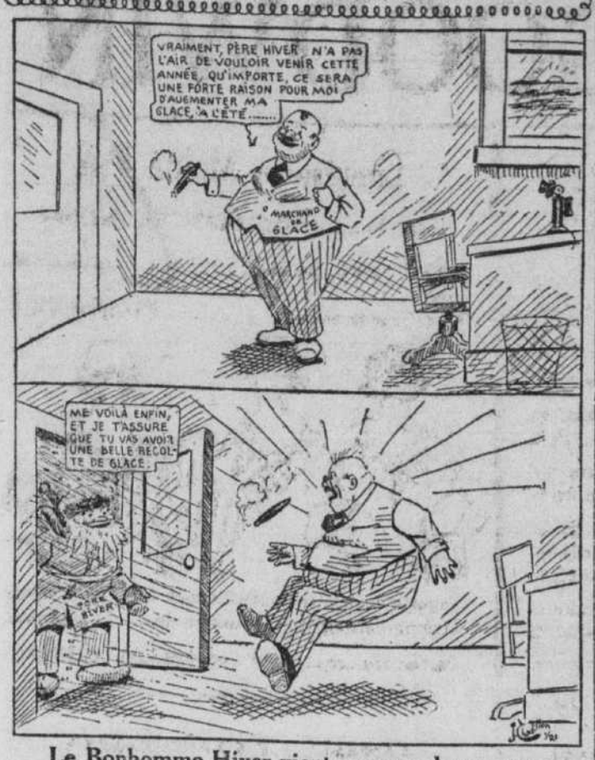

Le Bonhomme Hiver vient rassurer les consommateurs tout en bouleversant les calculs des marchands de glace.

UN IMPORTANT CONGRES

LE TRIPLE BUT QUE POURSUIT L'ASSOCIATION DES FERMIERS UNIS

M. A.-H. Clément, président, donne les raisons qui doivent engager les cultivateurs à porter leurs activités dans le domaine de la politique.

IMPORTANTES RESOLUTIONS

Le local où se tient le congrès des Fermiers Unis de Québec présentait à la séance de ce matin l'aspect d'une vaste salle d'étude. Les comités chargés de faire rapport sur les résolutions qui ont été adoptées hier après-midi formaient autant de groupes absorbés dans de profondes méditations. L'élaboration du programme politique que l'association se propose de suivre nécessite un travail laborieux et particulièrement soigné. Le comité qui le rédige a conscience de la grande responsabilité qu'il a assumée et ne néglige rien pour en faire une pièce acceptable pour les cultivateurs en général. Il est à peu près certain que ce programme sera calqué sur celui que le conseil d'agriculture du Canada a adopté à Winnipeg en 1918.

L'élection des membres de l'exécutif pour l'année 1921 aura lieu cet après-midi.

DISCOURS DU PRESIDENT

Les Fermiers Unis de Québec, dont le congrès s'est ouvert dans l'immeuble des Artisans, hier matin, ont tenu deux intéressantes séances dans l'après-midi et la soirée. M. A.-H. Clément, président de l'Association, a d'abord expliqué le triple but que poursuit celle-ci. C'est, dit-il, une organisation sociale qui en travaillant au progrès économique de ses adhérents, doit nécessairement s'intéresser à l'administration politique de la province et du pays. En groupant les cultivateurs, elle les amène à discuter ensemble les questions qui concernent leur bien-être matériel et à cristalliser leurs idées. Elle travaille partout au bien public. Dans l'étude qu'elle fait des problèmes économiques, de la solution desquels dépendent la prospérité de la classe agricole et celle de la nation, elle cherche à faire disparaître de la ferme les dépenses inutiles ou extravagantes et, ce faisant, il lui incombe de voir à ce que les gouvernements s'appliquent à bien administrer la chose publique, qui est aussi la chose de toutes les classes de la société. L'association prêche d'exemple en pratiquant la politique des droits égaux pour tous, pour les minorités comme pour les majorités. Sur ce point les Fermiers Unis peuvent être considérés comme des protestants, parce qu'ils s'insurgent contre tout ce qui peut contribuer à susciter en ce pays les préjugés de races et de religion; ils peuvent aussi être considérés comme des catholiques sincères en ce qu'ils prêchent universellement la doctrine de l'entente cordiale entre toutes les nationalités, et, enfin, comme de bons chrétiens, parce que leur programme respire la charité fraternelle. Enfin, dit M. Clément, l'Association des Fermiers Unis est démocratique. Ce sont ses membres qui la dirigent, non le président et le bureau exécutif, qui ne sont en réalité que ses mandataires et ses serviteurs.

L'allocution de M. Clément fut chaleureusement applaudie.

RESOLUTIONS

Le congrès adopta ensuite plusieurs résolutions qu'il confia à l'étude de commission spéciales.

La première de ces résolutions a trait aux routes nationales dont la construction est d'intérêt primordial pour les cultivateurs. La commission suivante est chargée d'exercer à ce propos toute la pression nécessaire auprès des autorités compétentes : MM. Louis Mongeau, d'Augers; Honoré Gauthier, de Papineauville ; J.-E. Arnold, de Grenville ; Gustave Pepin, de Saint-Léonard de Port-Maurice et Agilbert Théoret, de Saint-Eustache.

Sur proposition du docteur D. Ladouceur, de Sainte-Geneviève, l'association demandera au gouvernement fédéral de faire réparer, sous le plus bref délai, les abouts du pont reliant Sainte-Geneviève et l'Ile Bizard, car le pont menace de s'écrouler.

DE MEILLEURS MARCHES

Il fut résolu en deuxième lieu de déléguer auprès de la commission administrative de Montréal un comité afin d'obtenir pour les jardiniers et les cultivateurs la cessation des ennuis de toutes sortes résultant du manque d'espace nécessaire pour les voitures et l'étalage des produits. Cette résolution se lit comme suit :

"ATTENDU qu'à certaine époque de l'année il manque de l'espace pour que les jardiniers et les fermiers puissent placer leurs voitures commodément, entr'autres sur le marché Bonsecours ou Place Jacques-Cartier, ce qui est une perte de temps pour les fermiers et occasionne la détérioration des produits.

"ATTENDU que les cultivateurs sont exposés à toutes les intempéries des saisons et que cela est une cause de danger pour leur santé et de pertes pour leurs produits.

"ATTENDU que les jardiniers doivent partir un jour d'avance pour pouvoir placer leurs voitures, les jours de marché.

"IL EST RESOLU qu'un comité de dix membres soit constitué pour étudier et s'aboucher avec les autorités de la cité et aviser aux meilleurs moyens pour obtenir plus de commodités, par l'agrandissement du marché Bonsecours, ou tout autre moyen, afin de faire cesser les ennuis causés aux fermiers."

Les membres de ce comité sont MM. Emery Brosseau, de Saint-Hubert ; Alphonse Brunelle et Georges Pépin, de Chambly Bassin ; Antoine Phaneuf, de Saint-Antoine ; T. Jodoin, de Rivière-des-Prairies ; Albert Cormier, de Pointe-aux-Trembles; Agilbert Théoret, de Saint-Eustache ; Gustave Pépin, de Saint-Léonard-Port-Maurice ; Narcisse Lalande, de Sainte-Geneviève ; Ludger Martin, de l'Ile Bizard.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Une troisième résolution est en faveur de la construction du canal de la Baie Georgienne. Il y est dit entre autres, que cette grande route fluviale aurait pour effet de créer "une force d'énergie très puissante qui serait d'un grand avantage pour le développement agricole industriel, etc., de notre province, surtout pour la partie ouest. L'exécution de ce projet contribuerait de plus à resserrer les liens qui doivent exister entre les provinces de l'ouest et de l'est.

Le comité chargé de cette question se compose de MM. Narcisse Lalande, Agilbert Théoret, Télesphore Jodoin, Joseph Paquette, (ces deux derniers de Rivière des Prairies), Wilfrid Bastien (Saint-Léonard de Port-Maurice) et Ludger Martin.

CONTRE L'ANNEXION

Dans une quatrième résolution, les Fermiers Unis protestent contre la création d'une commission métropolitaine, qui aurait pour objet l'incorporation ou l'annexion de toutes les municipalités rurales de l'Ile de Montréal.

Le docteur D. Ladouceur, l'exéchevin Gordien Ménard et MM. Agilbert Théorêt et H.-B. Savage, délégués au Congrès, se prononcèrent vivement contre toute annexion et condamnèrent le projet d'une Commission Métropolitaine, tel que conçu par les membres de la Commission de la Charte de Montréal. Ils craignent que ce projet n'amène l'annexion de plusieurs municipalités, dont les citoyens souffraient ainsi de graves préjudices matériels.

MM. W. Bastien, T. Léonard, P.

A suivre sur la page 19

LE COMITE DES SANS-TRAVAIL ET LE MAIRE

On parle d'une injustice qui serait commise à l'égard des Canadiens-français.

DANS LES POSTES

Le maire a fait venir les journalistes à son bureau, ce matin, et il a dénoncé le travail accompli dans les postes de police sur les instructions des autorités municipales, au sujet des sans-travail. Le maire Martin a dit qu'il avait été informé que dans certains postes de police de la ville, on semblait bien avoir reçu instruction de secourir plutôt les citoyens de langue anglaise. "Les Canadiens-français, a-t-il déclaré, sont envoyés au service de l'assistance municipale, puis référés à la société Saint-Vincent de Paul. Quand un Canadien d'autre nationalité se présente, la police aussitôt en prend charge et on lui donne des secours immédiats.

Le Canadien-français, continue le maire, doit perdre son temps pour se rendre d'un endroit à un autre, et il a le temps de crever de faim avant d'avoir de l'aide." Le maire dit que cela constitue une grave injustice envers les Canadiens-français, si toutefois son information est correcte. Il croit que, même s'il s'agit de sauvages, la ville est tenue de porter secours aux malheureux.

Il est d'opinion que l'argent devrait être distribué aux associations de charité, lesquelles, dit-il, peuvent faire plus de bien avec moins d'argent, que ne peut le faire le comité nommé à cette fin. "On ne rend pas justice à toutes les nationalités, a dit le maire, et il faut que cela cesse. Les échevins ne voteront pas l'argent demandé par le comité, continue le maire, si de telles injustices sont commises."

L'échevin Carmel, qui assistait à l'entrevue, a ajouté que pour sa part il avait eu connaissance que l'injustice signalée par le maire envers les Canadiens-français avait été constatée, et qu'il semblait que le mot d'ordre était d'envoyer les sans-travail de nationalité canadienne-française à l'assistance municipale puis à la société Saint-Vincent de Paul, tandis que les citoyens d'autres nationalités recevaient des secours immédiats.

Le maire a dénoncé le travail du comité que préside le commissaire Alphonse Verville.

Le commissaire Verville, interrogé à ce sujet, a refusé de dire quoi que ce soit; il a dit qu'il attendait d'abord ce qu'allaient publier les journaux à ce propos.

AUX POSTES DE POLICE

Aux stations de police, on a enregistré 57 nouvelles applications de sans travail, depuis hier. Mais un certain nombre de ceux qui s'étaient fait inscrire la semaine dernière, ont renouvelé leurs demandes de secours au bureau de l'Assistance municipale. Au bureau de placement provincial, l'affluence était normale, ce matin.

Les postes de police ayant inscrit des sans-travail, depuis hier, sont: rue Craig est: 10; Ontario est: 2; avenue de l'Hôtel de Ville, 3; rue Young, 4; rue des Seigneurs, 12; rue Workman, 8; Saint-Laurent, 3; rue Frontenac, 5; rue Saint-Hubert, 2; Saint-Henri, 1; Rosemont, 2; Côte Saint-Paul, 3; Turcot, 2; Aucune demande d'enregistrement n'a été faite aux postes suivants: Villeray, Ahuntsic, Longue-Pointe, quartier Emard, Notre-Dame de Grâce, avenue Laurier; avenue Mont-Royal, Côte des Neiges, rue Rachel, Sainte-Catherine est, rue Montfort, et rue Chenneville.

UN MALHEUREUX EST TROUVE GELE A MORT CE MATIN

Un malheureux gelé à mort a été trouvé à 7 h. 30 ce matin, en arrière de la maison portant le No 3390, rue Notre-Dame est, Longue-Pointe, par MM. Noé Lalonde et Damase Laforest. Ils ont aussitôt prévenu le constable Lapierre, du poste No 26, qui s'est rendu sur les lieux et a constaté que le défunt, qui paraît âgé d'une cinquantaine d'années, est tout à fait inconnu dans ce quartier de la ville.

Le cadavre a été transporté à la morgue où le Dr MacTaggart a constaté que les extrémités du corps seulement étaient gelées. Il croit que la mort remontait à peu de temps.

Dans les poches d'habit du défunt on a trouvé un calpin portant le nom de J.-B. Giroux, 32 rue Fullum, et une carte portant le même nom mais avec l'adresse: 395 rue Notre-Dame, près la rue Bennett. Il y avait aussi deux autres cartes aux noms de R. Paquette, 262, 2e avenue, et André Sanscartier, 142, rue Dufresne.

L'investigateur Pusie fait les recherches nécessaires, et l'enquête aura lieu demain matin.

CONVOCATIONS

AUJOURD'HUI

Ce soir, à 8 heures, deuxième leçon du Cours de Droit et d'Economie commerciale, par M. Guy Vanier. Voici le sommaire : La production en vue de l'échange. Les facteurs de la production. Nos ressources. Le cours se donne dans l'une des Salles de la Faculté de droit, au No 185, rue Saint-Denis.

Ce soir, à 7 h. 30, à l'orphelinat de la Providence, causerie par Mme J.-A.-F. Handfield. Toutes les zélatrices et les amies de l'oeuvre sont invitées.

Ce soir, à huit heures, à la salle du Cercle paroissial de Saint-Louis du Mile-End, 62 Est, boulevard Saint-Joseph, sous la présidence de l'abbé Perrier, curé de la paroisse, conférence antivénérienne illustrée de projections. Le Dr L. Lamoureux sera le conférencier. L'entrée est libre.

GRANDE USINE NOUVELLE POUR LES TRAMWAYS

La station électrique de la rue Coté développera 13,000 chevaux-vapeur.

MECANISME UNIQUE

Dans un but d'économiser sur le coût de l'énergie électrique servant à alimenter son système et comme l'a ordonné la Commission des tramways à la Compagnie des Tramways, on inaugurera en février, dans les premiers jours, une station divisionnaire électrique qui fournira 13,000 chevaux-vapeur, soit dix mille kilowatts. La commission dans son rapport de 1919-20 ayant prévu le cas disait :

"La Commission avait estimé les dépenses pour le pouvoir électrique à la somme de $1,085,494.20, en se basant sur une économie probable due à l'installation d'une sous-station qui devait permettre la substitution de l'énergie hydraulique à celle fournie par la vapeur dans l'usine de la rue William.

"Les travaux à cette fin n'ont pu être terminés pendant le présent exercice et cette économie ne s'est pas réalisée.

"Ces travaux seront achevés prochainement et l'économie qui doit en résulter se fera ressentir au cours de l'année prochaine."

L'usine divisionnaire est dans la zone No 6, c'est-à-dire, celle où il se fait le plus de dépense d'énergie électrique: cela compend, grosso modo, la Place d'Armes, la rue Craig, au centre, le boulevard Saint-Laurent et le centre de gravité est situé entre les rues Clarke et Saint-Laurent, dans cette zône.

L'usine est à deux pas de la rue Côté. Elle fournira le supplément d'énergie qu'il faut aux réseaux de la zône No 6. Ces réseaux étaient alimentés par les usines de la rue William et par celle d'Hochelaga, mais la distance est si grande qu'il se faisait une grosse perte de charge électrique sur le parcours, aux heures de presse. Ensuite cette usine permettra de se dispenser de l'énergie que l'on obtenait par une usine à vapeur.

L'édifice est unique en son genre à cause de sa fonction particulière. La longueur est de 105 pieds et la largeur de 48 pieds. Tout est en béton armé, en fer et en brique. A cause de la nature du sol il a fallu construire sur pilotis. Les planchers ont généralement deux pieds d'épaisseur de béton armé ; à certains endroits, trois. Ces planchers ont à supporter des convertisseurs d'énergie qui pèsent des milliers de tonnes. Il y a quatre convertisseurs qui reçoivent du courant alternatif de la M. L. H. and P. et le convertissent en courant direct pour alimenter les réseaux.

Le coût des travaux atteindra près d'un million de dollars et c'est M. F.-V. Grothé, qui est l'entrepreneur. L'installation électrique fut faite sous la direction de M. L.-A. Herdt et de M. Paul Seurot.

Interrogé au sujet de cette affaire, M. J.-F. Saint-Cyr, président de la Commission a déclaré que c'était une chose que la Commission des tramways avait jugée nécessaire et la Compagnie s'y est conformée de bonne grâce.

Le lt.-colonel Hutcheson, interrogé aussi a dit que la compagnie n'avait qu'à obéir et qu'elle est satisfaite du travail.

M. L'ABBE LAJOIE, P. S. S. A LA GRANDE "SEMAINE SOCIALE" TENUE A ROME

Les dépêches ont signalé, l'autre jour, la part prise par un des nôtres, M. l'abbé Lajoie, P.S.S., à la grande Semaine Sociale de Rome.

Voici à ce propos ce que nous extrayons d'une lettre que nous adresse notre correspondant d'Europe.

"Trois des conférences du soir ont intéressé d'une façon toute spéciale le lecteur français: celle du représentant du Canada, celle du délégué des organisations belges, celle enfin du délégué des Semaines sociales françaises.

"M. l'abbé Lajoie, Sulpicien supérieur du Séminaire canadien, situa le mouvement social de nos frères du Canada français dans l'histoire générale de son pays.

"Il signala notamment les initiatives qui, dans ces dernières années, ont visé à former intellectuellement les dirigeants de l'action: congrès, journées sociales, et, finalement semaine sociale de grand style en juin 1920. Tout un programme de réalisation en est sorti, qui rayonne autour de trois points principaux: fondation de cercles d'étude pour la formation de propagandistes; création d'un centre pour l'étude de la législation sociale; associations ouvrières qui, se confédérant au Canada, entendent coopérer aussi à l'organisation internationale des Syndicats chrétiens."

PROCHAINE REUNION DU COMITE NATIONAL-LIBERAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19—Le Comité National Libéral, composé des représentants de toutes les provinces du Dominion, se réunira à Ottawa, vendredi de la semaine prochaine, pour discuter des questions d'organisation et de publicité, ainsi que l'attitude du parti à la prochaine session.

CERCLE SAINT-PAUL

Jeudi, à 8 h. 15, à l'Assistance Publique, euchre au profit des oeuvres de protection de la jeune fille du Cercle Saint-Paul.

CHEZ LES ZOUAVES

Demain soir, à 8 h. 30, dans la salle Cartier, coin des rues Notre-Dame ouest et Therrien, les zouaves pontificaux donneront un euchre.

LA DISETTE DE CHARBON N'EST PAS A CRAINDRE

La coopération des marchands et la température ont aidé à l'éviter.

LES PERMIS DE VENTE

D'après les renseignements que nous avons obtenus, à midi, de M. J.-W. Lewis, contrôleur provincial du combustible, une disette de charbon n'est plus à craindre dans la province de Québec, bien que l'approvisionnement que l'on reçoit encore chaque jour ne permette pas de gaspillage.

"Au début de la saison", dit M. Lewis, "la situation était des plus critiques; le charbon n'arrivait qu'en petites quantités par le fait que les producteurs ne pouvaient s'assurer tous les wagons dont ils avaient besoin pour l'expédition. Certaines lois passées à Ottawa et à Québec ont grandement modifié les choses et forcé les marchands à vider, dans un délai de six jours, tout wagon, sous peine de voir son contenu saisi. La température plutôt douce que nous avons eue jusqu'ici, a aussi grandement aidé à faire disparaître tout danger de la disette qu'on avait raison de craindre au début."

M. Lewis attire aussi notre attention sur le fait que bien peu de commerçants se sont jusqu'ici conformés à la loi qui les force de se procurer un permis pour la vente du combustible, dans toute la province. Ces permis doivent être émis par le contrôleur provincial du combustible et, jusqu'ici, à peine un quart des marchands se sont mis en règle avec l'ordre en conseil. Le fait que les formules d'application mentionnent que tout permis jusqu'au 31 mars ne coûtera que la moitié du prix mentionné, peut être la cause de ce retard de la part des vendeurs.

Ceux qui ne possèdent pas encore ces permis sont passibles d'une amende, tel que prévu par la loi. La circulaire n'est pas très claire sur ce point et c'est pourquoi le département ne s'est pas encore montré trop sévère. L'ordre de la province, approuvant les taux chargés pour les permis n'ayant été passé qu'en octobre, seulement la moitié du prix d'un permis n'est exigé, c'est simplement ce que veut dire cette note de la circulaire. L'année, dans le commerce du charbon, commence le 1er avril et se termine le 31 mars ; les personnes qui n'ont pas encore ces permis en leur possession et qui vendent néanmoins du combustible, sont donc passibles de l'amende.

LES DEMANDES DES OUVRIERS

Leurs délégués les soumettent, ce matin, aux membres du cabinet.

LES QUATORZE POINTS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Les ministres ont passé tout l'avant-midi à écouter les requêtes qui leur ont été présentées par les délégués du congrès des métiers et du travail du Canada.

Le cabinet était au complet et les ministres se sont beaucoup intéressés aux choses qui leur ont été dites. Ils ont interrompu souvent les porte-paroles des ouvriers pour avoir des éclaircissements et parfois aussi pour poser des objections.

Les délégués étaient accompagnés de MM. Lacombe et Vautrin, députés de Montréal. M. Louis Guyon, sous-ministre du Travail, et MM. Jobin et Desrochers, inspecteurs des établissements industriels, assistaient aussi à l'entrevue.

MM. Gustave Francq, président du comité exécutif du congrès des Métiers et du Travail du Canada, pour la province de Québec, et J.-T. Foster, président du conseil des Métiers et du Travail de Montréal, ont été les principaux porte-paroles de la délégation.

M. Francq a longuement exposé les désirs des ouvriers au sujet des modifications nécessaires à la loi de compensation des accidents du travail. Il s'est déclaré en faveur d'une étude approfondie des changements à faire par un comité comprenant des représentants des ouvriers et des manufacturiers.

L'hon. M. Tachereau a demandé à M. Francq s'il demanderait la coopération des ouvriers nationaux catholiques. M. Francq a répondu qu'il ne la demandera pas, mais que si les manufacturiers la demandaient, il n'y aurait pas d'objection.

A suivre sur la page 19

CANDIDATURE

M. ARTHUR ROY, négociant, qui a accepté la candidature à l'échevinage de la cité de Longueuil, pour le siège No 1.

LA QUESTION DU JOUR

La balance du commerce depuis 1879

Il faut faire cesser l'énorme déficit commercial.

Il n'y a pas deux manières de s'enrichir; il n'y en a qu'une, et qui consiste à dépenser moins qu'on gagne.

Le principe s'applique aux nations comme aux individus; dans le domaine économique, c'est ce qu'on est convenu d'appeler la "balance commerciale."

Voyons donc quel a été le bilan des opérations commerciales du Canada. Pour être certain d'obtenir des résultatas généraux, sur lesquels baser notre appréciation, établissons ce bilan non pas, par comparaison d'année en année, mais par périodes d'années; afin d'avoir une vue d'ensemble affranchissons-nous des fluctuations inévitables des résultats annuels.

Pour périodes, nous adopterons celles qui correspondent aux changements opérés dans le tarif.

Si nous faisons l'addition des importations, puis celle des exportations, des années comprises dans ces périodes, et si nous établissons la différence, entre ces sommes, nous trouvons que: le surplus total des importations sur les exportations, a été:

		Moy. annuelle
De 1842 à 1878, soit 37 années, de	$ 350,000,000 —	$ 1,100,000
De 1879 à 1896, soit 18 années, de	$ 252,000,000 —	$14,000,000
De 1897 à 1913, soit 17 années, de	$1,117,000,000 —	$65,000,000
		$65,000,000

Donc, pour les 72 années, durant les trois périodes, un surplus total des importations sur les exportations de $1,786,000,000.

Si nous ne tenons compte que des deux dernières périodes, depuis l'adoption du principe protectionniste, le surplus total des importations pour ces 35 années se chiffre à $1,369,000,000.

Ce chiffre énorme représente le déficit de la balance commerciale en Canada sous le régime protectionniste: le surplus de nos achats sur nos ventes.

Voilà un résultat bien peu encourageant, désastreux même, à ne considérer que la théorie, si souvent et si hautement proclamée comme le critère définitif celle de la balance commerciale.

Ces chiffres s'appliquent à la totalité de nos importations sans distinction. Mais, parmi ces importations, il existe une catégorie d'une nature économique spéciale, c'est celle de la monnaie, or et argent.

Chaque année, nous exportons et nous importons des quantités variables d'argent et d'or monnayé; si nous établissons, toujours par période, le surplus des importations de monnaie sur les exportations, nous trouvons:

	Excédent d'importation	Moyenne annuelle
De 1842 à 1878	$16,500,000	$ 446,000
De 1879 à 1896	$15,700,000	$ 873,000
De 1879 à 1913	$34,600,000	$2,000,000
Total pour 72 années. .	$66,800,000	
Total pour 34 dernières.	$50,300,000	

Or, cet excédent d'importations de monnaies, s'il constitue bien en fait une dette, n'en est pas moins une importation de capital, un capital productif, un élément de richesse, de rapport, non point une pure dépense; il doit donc être déduit du déficit total des importations.

Nous avons donc, pour les 34 dernières années, comme chiffre définitif de l'excédent des importations, comme déficit de la balance commerciale: $1,300,000,000.

A commencer, depuis 1879, nous avons donc fait d'assez mauvaises affaires, puisque nous avons accumulé un déficit de un milliard trois cent millions de piastres.

Ce n'est pas que nous n'ayons considérablement augmenté nos exportations, c'est-à-dire vendu beaucoup plus, puisque, si on établit la valeur de nos exportations par tête, on trouve pour les années, choisies comme jalons, que:

En 1868	nos exportations représentaient par tête	$17.67
" 1879	" " " "	$17.24
" 1897	" " " "	$26.89
" 1908	" " " "	$43.14
" 1911	" " " "	$41.52
" 1913	" " " "	$50.69

Mais cette augmentation de nos importations bien que satisfaisante en elle-même, n'est pas en porportion de l'augmentation de nos importations.

Si on établit cette proportion, on trouve que:

En 1868	nos export.	représentant	78.72 p.c. des importations
" 1879	"	"	87.17 " "
" 1897	"	"	115.71 " "
" 1908	"	"	75.52 " "
" 1911	"	"	82.93 " "
" 1913	"	"	56.83 " "

Ainsi, en 1913, dernière année normale, si nous exportions, c'est-à-dire, vendions pour $50.69 par tête, nous importions, c'est-à-dire achetions, pour $89.19 par tête (tableau fourni hier), de sorte que nos ventes équivalaient seulement à 56.83 pour cent du chiffre de nos achats. Reparti par tête de la population du Canada, chaque individu se trouvait à acheter $38.50 de plus qu'il ne vendait.

A ce train-là, on ne prend guère le chemin de s'enrichir, à ce qu'il semble. Notre richesse nationale au lieu de s'accroître aurait diminué, si on s'en tient à la théorie de la balance du commerce.

Il est évident, et nous nous en occuperons par la suite, que ces conclusions théoriques ne correspondent point à la réalité, car, il est incontestable que depuis 1879, la richesse nationale s'est accrue considérablement: cela ne se discute pas.

Mais il n'en reste pas moins certain, même si on fait des réserves pour le fameux critère du commerce, que la situation en ce qui concerne notre bilan commercial, est loin d'être ce que nous pourrions et devons la désirer.

Il est bien certain qu'il y a danger à acheter de façon si irraisonnable en rapport avec nos ventes, et par conséquent il faut, ou bien, réduire nos achats, c'est-à-dire nos importations, ou bien augmenter considérablement nos ventes, nos exportations.

Probablement, le plus sûr moyen serait-il d'user des deux alternatives à la fois.

Mais par quel procédé de magie économique, les partisans d'une réduction de tarif, pourraient-ils prétendre améliorer cette balance eux, qui, du coup, élargiraient l'entrée pour nos concurrents, développeraient nos importations?

Il nous faut exporter davantage, par conséquent produire davantage, mais outre que se procurer les débouchés requis est besogne aléatoire, cela demande de longs efforts.

Il paraît donc tout indiqué que le moyen le plus immédiat, le plus à notre portée, consiste à restreindre nos importations, ce qui démontre bien la nécessité de maintenir le tarif protecteur.

UN CONGRES FORT TUMULTUEUX

TEMPETE CHEZ LES SOCIALISTES

Les délégués ont recours à leurs armes au congrès tenu actuellement à Livourne, en Italie.

POUR LA REVOLUTION

Livourne, Italie, 19.—On s'attendait aujourd'hui à voir le congrès du parti socialiste prendre une décision au sujet de l'emploi des moyens violents pour s'assurer le contrôle du gouvernement. On prédisait que si les modérés ou ceux qui maintiennent que les socialistes peuvent s'emparer du pouvoir en employant des moyens parlementaires faisaient prévaloir leurs opinions, les communistes se retireraient du parti.

SEANCE ORAGEUSE

La séance d'hier a dépassé en violence les réunions les plus orageuses du congrès, qui ont eu lieu depuis son ouverture, samedi dernier. Le tumulte a atteint son apogée lorsque Vincenzo Vacirca, un député socialiste sicilien a engagé le congrès à se laisser guider par les modérés.

"Vous voulez une révolution appuyée par le couteau, a dit Vacirca regardent en face signor Bombacci, le chef des extrémistes, qui avait pris place dans une loge, et en retirant un canif de la poche de son gilet.

PAR LE REVOLVER

"Je crains une révolution appuyée par le revolver" répliqua Bombacci en brandissant son revolver et le braquant sur Vacirca.

Cet incident a provoqué au congrès un désordre indescriptible et la manifestation s'est prolongée trente-cinq minutes.

Aucun de ces énergumènes n'avait l'intention de se servir de l'arme qu'il agitait.

Vacirca ne semblait nullement ému par cet incident; assis dans la tribune des orateurs il roulait tranquillement une cigarette attendant avec patience que la tumulte se soit apaisé.

Dans toutes les parties du théâtre se livraient des querelles bruyantes et les pacificateurs qui tentaient d'intervenir étaient accablés d'insultes grossières.

UN MALENTENDU

Les officiers du congrès firent des efforts inouis pour rétablir le

A suivre sur la page 19

LA QUESTION DES CREDITS A ETUDIER

Paris, 19. — M. Llyod-George se propose de discuter avec le président du Conseil des ministres de France la question des crédits internationaux. Il entretient l'espoir de mettre fin aux crises économiques. MM. Lloyd-George et Briand se rencontreront le 25 janvier.

CHURCHILL AU POSTE DE SECRETAIRE D'ETAT POUR LES COLONIES

Londres, 19.—Le "Daily Chronicle", le plus important organe du gouvernement de coalition, confirme la nouvelle que le très honorable Winston Churchill va bientôt devenir secrétaire d'Etat pour les colonies.

Le "Daily News", qui maintenant est hostile à Lloyd George, dénonce cette nomination et déclare que les habitudes autoritaires du nouveau secrétaire auront pour effet de déplaire aux hommes d'Etat des dominions.

Le "Pall Mall Gazette" dit que M. Churchill va avoir une excellente occasion de concilier les intérêts disparates de l'empire.

DEMENTI D'UN PRINCE

Athènes, 19.—Les rumeurs disant que la princesse Marie de Roumanie était fiancée au roi Boris de Bulgarie ont été démenties par son frère, Carol. La rumeur disant qu'elle pourrait bien être fiancée au prince régent Alexandre de Serbie a aussi été démentie. Le prince Carol proteste contre les rapports disant que son mariage avec la princesse Hélène de Grèce et de sa soeur Elisabeth avec le prince Georges de Grèce sont des "arrangements politiques". Il déclare qu'il s'agit simplement d'unions dues à l'amour.

GRAND FROID A HORNELL

Hornell, N.-Y., 19. — Le thermomètre marquait, ce matin, à Hornell, 20 degrés au-dessous de zéro, dans le Manitoba.

CHEZ LES VETERANS

LE DOCTEUR J.-E. LANOIE, de Montréal, qui vient d'être élu par acclamation président des Vétérans de la grande guerre, section Ville-Marie.

GRAVE ACCUSATION CONTRE LES SERBES

Londres, 19.—Le colonel F.-E. Burnham, de Winnipeg, qui est le chef de la mission de la croix rouge canadienne, au Monténégro, dit, dans une dépêche écrite à Rome:

"Des rapports douloureux sont arrivés du Monténégro. Il y est dit que l'administration serbe du Monténégro constitue un système de vols et d'outrages organisés.

O'CALLAGHAN A LIVRER

Washington, 19. — Ordre a été donné à l'avocat d'O'Callaghan, lord-maire de Cork, venu aux Etats-Unis sans passeport, de livrer promptement son client à l'inspecteur de l'immigration, à Norfolk.

UNE LIGUE A FORMER

Winnipeg, 19. — Des démarches sont faites dans le but de former une "Moderation League" pour s'occuper de la vente des liqueurs

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE

En vigueur le 1er mai 1920.

TOUTES LES ANNONCES CLASSEES (2 centins par mot avec un minimum de quinze mots par insertion, pourvu que l'argent accompagne la demande; et entrées dans nos livres, 3 centins par mot, minimum de quinze mots).

EN-TETE NOIR: Une ligne en caractère noir gothique condensé 9 points (24 lettres à la ligne) 30 centins par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant la formule. Parrain et marraine, 25 centins extra. Porteuse, 25 centins extra.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion suivant la formule.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion suivant la formule, (surplus, 2 centins par mot extra).

DECES: 50 centins chaque insertion suivant la formule, (surplus 2 centins par mot extra).

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

REMERCIEMENTS: pour sympathies; $1.00 chaque insertion suivant la formule. (Surplus, 2 centins par mot extra).

Toute annonce de mariage, décès, naissance, etc., doit être endossée d'une signature responsable et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) ou autres, comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 300 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province, où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux même taux que ceux du Bureau Chef.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES, ETC

AVIS aux gens qui ont des peaux à faire tanner de toutes sortes. S'ad. W. Cormier, 1234 ave de l'Eglise, Côte St-Paul. Vict. 2136. 63-2

BARBIER de onze ans d'expérience et possédant de très bonnes références, désire position permanente. E. St-Pierre, 357 rue Berri. Tél. East 89. 19,22

CHEF cuisinier sobre et économe désire situation. S'ad. 32 Ste-Elisabeth. 63-2

HOMME avec camion Ford désire faire livraison par contrat ou à l'heure. 231, 1re Avenue, Maisonneuve. Lasalle 3076W 64-4

ON DEMANDE position, ayant cheval et voiture pour livraison, ouvrage général. S. Grenier, 1102 Wellington. 64-4

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES, ETC

BONNE cuisinière demande position dans maison privée, meilleure références. Est 5218.

DAME de 28 ans demande à tenir maison pour personne seule si possible, références fournies si désiré. Tél. Est 7488.

DAME de campagne demande une position avec des références de Montréal, pour ouvrage général. S'ad. à 437 Panet. 63-2

DEMOISELLE demande position, 3 ans d'expérience comme comptable, connaissant anglais, sténographie, chirographie. Références. Mlle Huot, Est 8503. 64-4

EXCELLENTE confectionneuse de fourrures demande ouvrage chez elle, 570 Sherbrooke est. Est 8426w. 62-3

FEMME désire ouvrage dans petite famille, sur même plancher, pas lavage. 247 Dorchester E.

GARDE-MALADE d'expérience prendra cas de suite, à prix modéré. 711 ouest, Notre-Dame. Main 6827.

GARDE MALADE non diplômée, mais ayant l'expérience requise, est disponible. S'adresser à 1398a St-André. 19,21,24,25,27,29

GARDE-MALADE diplômée générale, prendrait cas immédiatement. S'adresser 129 Dorchester Ouest. Tél. Plateau 1724w. 19,21,22

JEUNE femme désire ouvrage à la journée. 82 St-Norbert, entre Ontario et Sherbrooke.

JEUNE fille demande couture dans lingerie ou domicile. S'ad. 259 Bourbonnière. 64-2

JEUNE fille désirant aller coudre à domicile. St-L. 8856J. 76 Boyer.

JEUNE fille demande position dans bureau chez médecin ou dentiste. Las. 2956W. 63-2

2 FEMMES désirent ouvrage journalier et une autre pour légers travaux. 36A Sanguinet.

STENOGRAPHE. Bonne fille demande position comme sténographe bilingue, dactylographe, possédant expérience fournira références requises. Appelez Mlle Paillon, Est 9318. 64-2

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES familles, humides, 1.00 botte 25 lbs; séchés, 1.25; linge uni repassé; liste exigée. Dominion Laundry, St-Louis 6302. 61-26

LAVAGES humides 25 lbs 1.00; 4 cts la lb supplémentaire; séchés 5; repassés 7; Montreal Family Washing, 545 des Erables. Lasalle 617. 61-26

LAVAGE de famille, humide, 1.25 boîte; si non satisfait, lavage recherché. Buanderie du Nord. Calumet 394. 56-26

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS par la conversation; sténographie française-anglaise. Cours commercial complet; jour et soir. Aussi leçons particulières. Professeurs français et anglais expérimentés. Conditions faciles. Directeur T.-S. Banks, professeur, Monument National. Séries T. S. Sauvegarde, 413 Henri-Julien, Carré St-Louis sud. Tél. Est 1342. 64-4

ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modérés. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 7496. 51-24

ANGLAIS, méthode simple, succès rapide. Prix modérés. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine Est. Tél. Est 7496. 51-20

BREVETS-EXAMEN. Cours classique. Instruction générale aux deux sexes. Cours strictement privés, jour et soir. Institut LaRoche, 195 Ste-Catherine est. Tél. Est 7496. 5,8,12,15,19,22,26,29

COLLEGE COMMERCIAL ELIE, 1 Carré St-Louis, tél. Est 2539, anglais, comptabilité, sténographie, télégraphie, préparation aux examens. Enseignement individuel, jour et soir. Prospectus sur demande. 47-26

DEMOISELLE d'expérience donnera leçons français, anglais, sténographie française, anglaise, clavigraphie, toutes les machines, tenue des livres, travail de bureau tous genres; mathématiques; conversation anglaise, méthode facile; pratique continuelle; correspondance et transactions commerciales; élocution. Cours séparés pour les deux sexes. Attention particulière aux élèves arriérés ou commençants; progrès rapides garantis. Préparation aux diplômes, position assurée: cours jour ou soir, prix modéré. 1154 St-André, près Marie-Anne. 17,19,21,24,26,28

MATHEMATIQUES et préparation aux examens, arithmétique, algèbre, trigonométrie, géométrie. A. Breull, professeur, français, 267 Peel, classes et leçons. Uptown 1969. 63-5

STENOGRAPHIE cours complet en 2 mois, clavigraphie, ouvrage de bureau, aussi français et anglais, strictement privé. 221 Fairmount Ouest. 64-4

STENOGRAPHIE, cours privé de sténographie française, anglaise, dactylographie, correspondance anglaise, ouvrage de bureau, je place mes élèves. R.Renaud, sténographe officiel, membre de la société des sténographes Polyglottes, de Paris, 713 Champlain, près Sherbrooke. 63-6

HOMMES, GARCONS DEMANDES

ACTEURS demandés pour vendredi soir dans une soirée d'amateurs qui aura lieu au Dansant de Luxe, 7 Ste-Catherine Est.

CHAUFFEURS, gages $25 à $60 par semaine, apprenez à conduire et réparer les automobiles à la seule vraie place du meilleur professeur à Montréal. Le seul ayant enseigné pour le gouvernement, pratique sur toutes sortes de chars modernes. Licence garantie en trois semaines. Cours jour et nuit. Aussi spécial pour les mécaniciens, de 2 à 5 mois. Voyez nos ateliers à l'école avec réputation. Méfiez-vous des imitateurs et apprentis professeurs. Voyez-nous avant d'aller ailleurs. Garage Desrosiers, 403 Bleury. 58-10

BARBIER demandé de 1ère classe, sobre, bons gages, ouvrage permanent. Ecrire J. V. Liard, Joliette, Boîte 916. 63—2

HOMMES, garçons, faites $35 à $50 par semaine comme barbier. Grande demande, emploi facile. Système moderne. Commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent. Position garantie. Informations, Collège des Barbiers, 62 Blvd St-Laurent, Montréal. 2-M.s

HOMMES actifs ambitieux de gagner de l'argent pour vendre des lots à bâtir et des maisons à conditions faciles de paiement. La plus grosse commission payée, mais pas de salaire. Expérience antérieure pas nécessaire. Mentionner dans application que vous consentez à travailler à commission, ou elle ne sera pas prise en considération. Casier postal 1685, Montréal. 56-19

HOMME demandé pour travail de cuisine. S'ad. à 318 St-Laurent.

HOMMES à bois demandés avec expérience dans réparations de voitures. Bon salaire. Emploi permanent. S'ad. Pierre Brault, 178 St-Antoine. 64-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

Apprenez le métier de presseur d'habits. Gagnez 45.00 à 65.00 par semaine. Vous apprenez sans que cela vous coûte un sou pendant l'apprentissage, percentage de 50 p.c. Nous plaçons nos élèves. Apprenez de Chas. Laforce, ayant 20 années d'expérience comme presseur. Avant d'apprendre un métier, venez nous voir. Cours du jour, le soir, de 7 à 10. Collège des Presseurs United, 76, S.-Laurent. Main 5772. 57-10 F

HOMME connaissant les achats et les ventes demandé pour départements de confection pour dames, habits et merceries pour hommes, très grande opportunité pour l'homme qui saura remplir cette position d'une manière satisfaisante. Donnez détails complets en écrivant boîte postale 26, St-Henri, Montréal. 63-2

HOMMES malades, maladies vénériennes, maladies de peau, etc., guéries rapidement à l'Institut Médical Lollel, 276 Amherst. Dr J. L. Leprohon, surintendant médical, 42 ans d'expérience. 62-6

JEUNES garçons pour délivrer les paquets. Bon salaire pour commencer. S'ad. entre 8 et 6 hrs., Canadian Button Ltd. 722 Visitation.

JEUNE GARCON demandé pour apprendre à presser les pantalons. S'ad. 1662 St-Laurent. 63-2

JEUNE homme demandé pour une importante position de vente. Bonne chance d'avancement. S'adresser expérience antérieure à Casier 269 La Presse. 19,21

JEUNE homme demandé comme charretier. 2429 Ste-Catherine Est.

MEDECIN DEMANDE

St-Faustin—population 1400 — J'ai bon poste pour Docteur Français, pour être remplacé par médecin. Pour renseignements. S'ad Henri Gareau, marchand général, St-Faustin Station. 63-5F

MENUISIER qui peut faire et réparer les patrons, pour un travail en dehors de la ville. S'adresser à J. C. & F. Ltd., 326 Edifice Transportation. 63-3

MIREUR d'oeufs, un qui peut aussi couper le beurre et préparer les ordres. Arsenault, 1195 Ste-Catherine Est.

NOUS avons une bonne position où l'intégrité et l'industrie comptent pour beaucoup à offrir. La connaissance de la mécanique est nécessaire. Répondre, mentionnant expérience à Casier 270 La Presse. 19,21

ON DEMANDE un bon polisseur de meubles, pianos et phonographes. S'ad. 149 Ste-Catherine Est.

OPERATEURS expérimentés pour chapeaux en satin et en paille demandés. Bon salaire, travail permanent. S'ad. New-York Hat Mfg Co., 37 Carré Victoria. 64-3

PHARMACIEN demandé pouvant fournir références de 1ère classe, un qui pourait prendre charge d'une pharmacie, marié préféré. Ecrire Casier 285, La Presse. Spécifiez qualification.

PLATRIER demandé. S'ad. 446 Dorion. Est 1522.

PRESSEUR d'expérience demandé pour manteaux et costumes de dames. 141 St-Laurent. 63-2

PRESSIER, un jeune pressier, deux ans d'expérience pour petites presses. Imprimerie Marchand, 40 Place Jac.-Cartier.

SOLLICITEUR demandé, inutile de se présenter sans être un bon solliciteur. S'ad. entre 9-10 a.m., l'Hôtel L'Aiglon, E. Dufour, coin St-Dominique et Ste-Catherine.

SOLLICITEURS (10) demandés, pouvant se faire de $5.00 à $9.00 par semaine. Ouvrage facile, position d'avenir. S'ad. de 9 à 11 heures a.m., 97 Saint-Jacques. Ch. 40.

TISSERANDS DEMANDES

On demande de bons tisserands, bon ouvrage, bons gages et emploi permanent. S'ad. à la Dominion Textile Company Limited, Cotton Mill Branch, Magog, Qué. 59-6 F

VENDEUR. Canadien-français de bonne éducation et distingué parlant anglais. Doit être un travailleur et pouvoir montrer des progrès. Chambre 202, 99 rue St-Jacques.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

TRISEUR demandé, Eastern Shoe Co., 150 Frontenac. 63-2

VENDEUR de vêtements demandé pour les provinces de Québec et d'Ontario, seul un homme expérimenté et recommandable possédant des références de première classe doit se présenter. Bonne chance pour l'homme voulu. Ecrire à Case 286 La Presse.

VENDEUR demandé pour territoire à Montréal, devra connaître les deux langues. De préférence un ayant de l'expérience dans la vente de produits de salaison. Bonne position pour un homme actif. Ecrire à Oppenheimer Casing Co., 109 rue George, Toronto. 62-3

VENDEURS d'actions, "Stock Salesmen" ayant de l'expérience dans la vente des obligations et actions de compagnies industrielles. Si vous avez le courage et l'ambition de vous faire une situation permanente, de gagner beaucoup d'argent et avoir une bonne chance de promotion, venez sans crainte, nous avons ce qu'il vous faut. Si vous ne pouvez venir, écrivez Northern Finance Co., 99, rue St-Jacques, Montréal. 64-4

VENDEURS. Deux bons vendeurs demandés, très bonne chance; devront parler les deux langues. Chambre 525, Edifice Power, 83 Craig ouest. 64-2

VENDEUR. Parlant français et anglais demandé. La meilleure proposition en ville. Prompts résultats. Voyez M. L. Prentiss, 228 rue Craig ouest, tél. 7383. 64-2

VOYAGEUR demandé pour la vente d'un automobile de haute classe à un prix populaire; l'expérience antérieure en automobile n'est pas nécessaire. L'homme doit être vendeur énergique et posséder bonnes recommandations. S'ad. à Casier 278, La Presse. 61-6

VOYAGEURS, représentants, agents, jobbers demandés pour vendre ligne de parfums sur cartes; bonne commission payée. S'ad. Parfumerie Royale Engr., 20 St-Jacques, ch. 22.

VOYAGEUR d'expérience demandé dans l'épicerie ayant clientèle dans la partie ouest de la ville. S'ad. Pinard Pierre et Grenier Ltée. Tél. St-Louis 4545. 60-6

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour compagnie d'assurance-feu anglaise. Employez temps libre. Revenus augmenteront annuellement aide donné. Ecrivez boîte postale 1413, Montréal. 60-1,M.V.

AGENTS demandés, S'ad. chez M. J. O. Lamarre, 932 Charlevoix, Ste-Cunégonde, Montréal. 64-4

AGENTS demandés dans toutes les localités comme représentants pour une spécialité très demandée. Commission. Vente facile. S'ad. en anglais. Casier 268 la "Presse". 19,22

AGENTS DEMANDES

Nous avons encore besoin de quelques agents pour la ville et à la campagne. Proposition très avantageuse. Si vous avez une occupation qui vous laisse un peu de temps disponible, nous vous donnerons l'agence quand même, ce qui vous permettra de doubler votre salaire actuel. S'ad. à J.-Ade Tremblay, gérant, Merchants Casualty Company, 260, S.-Jacques, Montréal. 54-1.M.v F

AGENTS pour la ville et la campagne pour vendre articles religieux, grosse commission. W. A. Letourneau, 1540 Chabot. 63-2

$8.00 PAR JOUR et même plus pour agents, hommes ou femmes, pour vendre "Mendets" qui réparent les articles de granit sans soudure ni ciment. En demande partout. Echantillon 10c. Colette Mfg. Co., Collingwood, Ont. 57-52

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE avec capital de $25,000 à $50,000 pour commerce de vente d'automobiles à Montréal. Voitures faites au Canada et déjà sur le marché, très bonnes chances de doubler capital dans peu de temps, donnera salaire à associé et profit garanti, fournira références et informations sur demande. Ecrire la Presse, casier 267. 64-3

ASSOCIE demandé pour traiter affaire financière de premier ordre, capital et profits garantis, montant requis $1,000. Ecrire Boîte postale 1271, Montréal. 64-6

ASSSOCIE demandé avec 1000.00 pour prendre moitié de l'intérêt dans garage école automobile. 30, Notre-Dame de Lourdes. 62-6

J'AI $1500 à investir aussi mes services. Quelle proposition avez-vous à offrir. Si non droite et solide inutile de répondre. Ecrire casier 135 La Presse. 62-3

MANUFACTURE de chaussures demande associé, jeune homme voulant se faire un avenir, bon salaire payé, ayant $4,000 à $5,000. Ecrire Casier 271, La Presse. 64-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES couturières demandées pour apprendre à faire les pantalons. S'ad. 1602 St-Laurent. 62-2

APPRENEZ la coupe Viau, le dessin et graduation pour manufacture de blouses, robes, costumes, fourrures, position assurée pour février. Collège National de Coupe, 191 Champlain, agents demandés. Est 1865. 64-2

BONS gages pour ouvrage chez-soi; nous désirons vous faire tricoter chaussons sur machine Auto-Knitter, qui est très vite et facile à apprendre, pas nécessaire d'expérience, la distance c'est rien, pas de sollicitation, laine fournie. Pour détails, un timbre de 3 centins. Dépt. 36C Auto-Knitter Co., Toronto.

BONNE modists demandée pour apprendre à finir la fourrure. S'ad. à M. Fournier, McComber Ltd., 429 St-Paul O. 64-3

BONNE prépareuse demandée de suite, heures courtes, position à l'année, salaire $15 à $25 par semaine. Léontine, 182 ouest, S.-Catherine.

BRODEUSES, étampeuses de 1ère classe demandées, pour étamper au crayon sur blouses de Georgette, bon salaire. St-Louis 6472. 63—2

BRODEUSES et perleuses au crochet d'expérience demandées. S'ad. 2194a St-Denis.

BRODEUSE experte pour atelier; ne pas se présenter sans qualifications; position permanente. 407, 9me avenue, Rosemont.

BRODEUSE

Brodeuse et étampeuse pour blouses Georgette, perleuses au crochet, brodeuse et étampeuse d'expérience seulement. Henry McMullen Co. Limited, 3ième étage, édifice Jacobs, 282 ouest, Sainte-Catherine. 63-6 F

CHEMISIERES

d'expérience à la machine demandées pour confectionner certaines parties de belles chemises. S'ad. à Mme Bergeron, Wauregan Shirt Co., 1296A, S.-Denis. 64-6 F

CLAVIGRAPHE, on demande une clavigraphe possédant bien l'anglais et le français. S'adresser chambre 40, 55 St-Frs. Xavier.

Compagnie de Produits Alimentaires

de Montréal, demande jeune fille ou dame parlant les deux langues, pour la sollicitation dans les principales villes et places importantes de la Province de Québec, ainsi qu'une partie de l'Est de l'Ontario. Salaire fixe et dépenses de voyage. Ecrire Casier 281 la "Presse". 64-2 F

COUTURIERES A LA MACHINE

Couturières à la machine expérimentées demandées pour fabrication de blouses en Georgette et crêpe de Chine de qualité supérieure pour dames. S'ad. immédiatement à M. Barth, The Henry McMullen Co. Limited, 3ième étage, édifice Jacobs, 282 ouest, S.-Catherine. 63-6 F

COUTURIERES à la machine demandées; personnes expérimentées seulement. 839 Boul. St-Laurent. 64-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les manteaux et costumes pour dames. S'adresser à Harry Rother, 24 ave Collège McGill. 64-2

COUTURIERES à la machine dans les blouses pour dames; aussi une fille spécialement expérimentée sur la machine à plisser. S'adresser immédiatement Modern Waist, 341 Notre-Dame est. 64-6

COUTURIERES à la machine demandées pour faire des jupes, des ouvrières expérimentées seulement. The Royal Cloak Company, Edifice Jacobs, 282 Ste-Catherine Ouest. 64-2

COUTURIERES à la machine de première classe dans les pantalons, ainsi que des filles sur machines spéciales. S'adresser à 11 St-Laurent.

COUTURIERES à la machine, finisseuses et presseuses demandées dans les robes en serge et en soie. Art Waist, 591 Ste-Catherine ouest. 64-3

COUTURIERES à la machine d'expérience demandées pour faire des jupes. Ouvrage permanent. S'adresser immédiatement à Rosen Skirt Co., 369 rue Université, coin Ste-Catherine. 64-2

COUTURIERES A LA MACHINE

On demande des couturières à la machine expérimentées dans les jupes et les blouses. S'ad. immédiatement à W. C. Bland, Limited, 408, édifice New Birks. 63-6 F

COUTURIERES à la machine demandées, seules celles qui sont capables de faire une jupe de première classe doivent se présenter. Regal Skirt Co., 260 St-Laurent. 63—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES à la machine demandées pour confection de manteaux et robes. S'ad. American Costume Co., 902 St-Laurent.

COUTURIERES expérimentées à la machine pour robes en soie pour dames. S'adresser à M. Wittal, 246 St-André. 62-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les robes en soie et serge. Travail assidu. S'adresser à Ti-Top Mfg, 74 Dorchester Ouest. 63-2

COUTURIERES à la machine et drapeuses demandées, expérimentées dans les robes de soie. S'adresser immédiatement. American Fashion House, 1276 St-Laurent. 63-2

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour robes. S'ad. à Peerless Mfg. Co., 200 boul. St-Laurent. 62-3

COUTURIERES à la machine dans les blouses pour dames; aussi une fille spécialement expérimentée sur la machine à plisser. S'adresser immédiatement. Modern Waist, 341 Notre-Dame Est. 2—6

COUTURIERES à la machine demandées dans les robes en soie et en serge. Bon salaire. Position permanente. Atelier de travail hygiénique. S'ad. à Villeneuve, 243 rue Bleury. 62-2

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les middies, blouses, jupes et robes en coton pour dames. Des positions permanentes sont offertes à des filles capables; les meilleures conditions hygiéniques pour travailler. S'adresser à M. Yeoman, Hampton Mfg. Co., Ltd., Ave. Colonial et Elmire. 62—5

COUTURIERES à la machine pour jupes demandées. Le meilleur salaire payé. Perfect Fit Co. Ltd, 332 ouest, rue Sainte-Catherine. 63-3

COUTURIERES à la machine, drapeuses et finisseuses de robes expérimentées demandées immédiatement pour emploi permanent et bien rémunéré, à la Art Cloak Suit Co., Ltd. 5e étage, immeuble Wilder, 321 rue Bleury. 61-6

CUISINIERE demandée pour maison privée, références exigées. 232 est, Sherbrooke.

CUISINIERE demandée et une fille de chambre au No 71 rue Saint-Luc, sonnez à gauche. La rue St-Luc est à proximité de la rue Guy. Références exigées. Bons gages à des personnes compétentes. 64-3

DESSINATRICE d'expérience pour les robes de dames demandée immédiatement. Ideal Ladies Wear Limited, 2 Fairmont Ouest. 64-4

DRAPEUSES de robes expérimentées demandées immédiatement. Bon salaire et emploi constant. Semaine de 44 heures. S'ad. Miladi Dress Co., 221 Bleury, 7ième étage. 63-2

FAISEUSES de doublures, couturières à la machine et finisseuses demandées pour la confection des pantalons. S'adresser à la Demontigny Est. 64-2

FEMME pour laver les planchers. S'ad ménagère, chambre 221 Queen's Hotel. 64-2

FEMME de chambre d'expérience demandée dans petite famille, références exigées. 257 Lagauchetière est.

FEMME demandée pour travail de cuisine. S'ad. 318 St-Laurent.

FEMME pour la cuisine et pariant anglais demandée. 481 St-Laurent. 64-3

FEMME demandée pour le ménage, un jour par semaine, vendredi ou samedi. S'ad. 78 Boulevard St-Joseph Ouest. 64-6

FEMMES malades, maladies vénériennes, maladies de peau, etc., guéries rapidement à l'Institut Médical LoRel, 276 Amherst. Dr J. L. Leprohon, surintendant médical, 42 ans d'expérience. 62-6

FILLE demandée pour léger travail de ménage dans un petit appartement chauffé; pas de poêle ni fournaise. 163 rue Villeneuve Ouest. St-Louis 4991. 63-2

FILLE expérimentée pour faufiler, "serger" et finir les pantalons. S'ad. à 74 Dorchester ouest.

FILLE demandée pour ouvrage de broderie à la main. S'ad. à Miller Bros., 285 rue Clarke.

FILLE demandée pour ouvrage général de ménage; bon chez-soi, bon salaire. 325 Edouard Charles, App. 6.

FILLE demandée. Expérience pas nécessaire. S'adresser la Demontigny Est.

FILLE demandée pour ouvrage général dans la maison, doit avoir des références. S'ad. 109 Villeneuve Ouest.

2 FILLES de lunch demandées. S'ad. 167 McGill.

FILLE de table demandée. S'adresser à 1016 St-Denis. 63-2

FILLES demandées entre 25 et 30 ans, pour dept de commandes et informations au tél. Doivent parler et écrire français, anglais, parfaitement. Inutile de se présenter sans les qualifications requises. Position permanente aux personnes compétentes. Deschaux Frères Ltée, 628 Beaudry. 63-2

FILLE demandée pour aider dans une pâtisserie et charcuterie. S'adresser à 225 rue Amherst. 63-3

FILLES demandées, bon salaire, position stable. S'adresser à Imperial Embroidery, 194 Demontigny Est. 62-3

SITTEUSE. On demande une skiveuse. Charbonneau & DeGuise, 636 Craig Est.

GOUVERNANTE demandée pour la maison chez personne. S'ad. 860, St-Denis Dr Masson. 63-2

GOUVERNANTE Française demandée pour s'occuper d'un petit garçon de quatre ans, devra savoir raccommoder et fournir de bonnes références. Préférence donnée à une personne venant de l'Europe. S'ad. à Mme J. E. Birks, 120 ave des Cèdres, Montréal. Téléphonez Uptown 3101. 63-2

INSTITUTRICE parlant français et anglais demandée pour école près St-Lambert, les tramways passent à la porte. $35.00 par mois. S'ad. curé de Longueuil. 63-3

INSTITUTRICE diplômée, pour école, à 3 milles du village, bon salaire. S'ad. Frère Lortie, sec.-très., St-Frs Régis, Lac des Ecorces, Co. Labelle, Qué. 64-2

JEUNE FILLE demandée. Bonnes références et bon chez soi. Petite famille. S'ad. entre 6 et 7 p.m., à 807 est, avenue Mont-Royal. 63-2

JEUNE fille parlant les deux langues et sachant travailler sur machine Remington demandée comme dactylographe, devra être exacte dans le calcul. Adresser par lettre à Toilet Laundries Ltd, 425 rue Richmond. 64-2

JEUNE fille demandée pouvant jouer la musique à première vue et sachant parler l'anglais. Bon salaire payé. 1968 St-Laurent. 63-10

JEUNE fille demandée pour ouvrage général de maison, famille de deux et un enfant, bon chez-soi, et bons gages. S'adresser 2359 Esplanade, St-Louis 8436.

JEUNE fille demandée pour ouvrage général dans un bureau. St. Rose Preserving, 47 Labelle.

JEUNE fille demandée pour travailler dans une maison privée. 491 Aylwin.

JEUNE FILLE demandée comme aide dans la maison, pas de cuisine. Bons gages. 1515 Esplanade.

MENAGERE demandée avec références pour presbytère de campagne. S'ad. Rév. A. Béchard, Vendée, Cté Labelle. 64-2

MODISTE demandée, une modiste compétente dans les chapeaux, capable surtout pour la garniture, pour commencer à travailler le 7 mars prochain. Bon salaire. S'adresser chez L. P. Montreuil, 51 rue Sous-le-Fort, Québec. 60-15

MODISTES et prépareuses de chapeaux demandées. S'adresser immédiatement à Hat Mfg. Company, 54 Blvd St-Laurent. 63—2

OPERATRICES demandées. S'ad. Crystal Skirts, édifice Jacob, 6ème plancher. 59-6

OPERATRICES expérimentées pour chapeaux en satin et paille demandées. Bon salaire. Travail permanent. S'ad. New-York Hat Mfg Co., 37 Carré Victoria. 64-3

OPERATRICES d'expérience demandées dans linge. S'ad. 736 est, S.-Catherine. 64-3

PREPAREUSE de chapeaux de première classe, ouvrage à l'année. S'ad. 1947 Ave du Parc. St-Ls. 10128. 64-2

PREPAREUSES, 10 d'expérience demandées, aussi fille pour faire fleurs artificielles pour chapeaux de dames, devront commencer demain matin à 8.45 heures, bon salaire. Albert Wexler, 2214 St-Laurent. 17,19,21

SAUCEUSE de chocolat expérimentée demandée; bon salaire, position permanente. S'ad. à D. H. Welsh Co., 394½ St-Antoine. 63-2

STENOGRAPHE parlant anglais et français et connaissant tenue de livres demandée. S'adresser à 39 rue Bleury. 63-2

STENOGRAPHIE. Jeune fille pour correspondance française et anglaise. Inutile de se présenter si l'on ne connait pas l'anglais parfaitement. Bonne position avec maison sérieuse. Vous avez l'avantage d'apprendre l'ouvrage de bureau et la comptabilité. S'adresser en personne à 1202 rue St-Laurent, coin Duluth, 5e étage, M. Delorme.

TISSEUSES demandées, filles de capacité. S'ad. à M. Gareau, 851 Ste-Catherine Est. 63-2

VENDEUSE de bonbons expérimentée demandée. S'adresser chez Almy, rayon des bonbons, rez-de-chaussée.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

VENDEUSES qualifiées dans la confection pour dames, pour les rayons des robes, costumes et manteaux. S'adresser avec références. Maison Gagnon, 591 Ste-Catherine Est. 63-2

VENDEUSES. Jeunes filles de bonne éducation, voulant apprendre le commerce de confection pour dames. Aussi caissière demandée à la Maison Gagnon, 591 Ste-Catherine Est. 63-2

SERVANTES DEMANDEES

JEUNE fille comme servante demandée pour la cuisine et le ménage. Bon salaire. S'ad. 6 Avenue Laval. 63-3

SERVANTE demandée, pas lavages ni repassage, références exigées. 399 Chemin Ste-Catherine. 62-3

SERVANTE demandée pour deux personnes, références exigées. S'ad. 1164 St-Hubert. St-Louis 5998.

SERVANTE demandée pour petite famille, pas de lavage ni repassage. 1957 St-Denis. Calumet 2286. 64-2

SERVANTE générale demandée. S'ad. 911 St-Hubert.

SERVANTE pour ouvrage général, maison privée, de 9 heures à 5 heures, pas dimanche. 846 Avenue Hotel de Ville. 64-2

SEAVANTE demandée immédiatement pour léger travail de ménage; bon chez soi, bon salaire; une comprenant l'anglais de préférence. S'adresser à 83 Espinande, St-Louis 5131.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 183 Stadacona.

SERVANTE demandée avec références, dans famille sans enfant. S'ad. 386, Chemin Sainte-Catherine, Outremont, ou tél.: Rock. 2451.

SERVANTE demandée pour ouvrage général dans famille privée. S'ad. 1147, Marie-Anne, près DeLorimier. 64-2

SERVANTE générale demandée; pas de lavage, pas de repassage. S'ad. 668 ave Grosvenor, Westmount 4671. 64-2

SERVANTE générale demandée; pas de lavage. 470 avenue Strathcona, Westmount 6068. 64-2

SERVANTE pour légers travaux; couchera chez elle. 407, 9me avenue, Rosemont.

SERVANTE générale demandée sachant faire la cuisine; bon salaire. 26 Ainslie, Outremont. Rock. 1178.

SERVANTE générale demandée, pas d'enfants ni lavage, avec références. S'ad. 323 Blvd St-Joseph ouest. Rock. 3299w.

SERVANTE générale demandée; références exigées. S'ad. 30 Carré St-Louis. Est 9127.

SERVANTE demandée pour ouvrage général, salaire $30 par mois. Rock. 1392.

SERVANTE, pour ouvage en général, pas de lavage, besoin immédiat. 137 Boulevard Pie IX.

SERVANTE générale demandée, famille sans enfant, bon salaire payé. S'ad. 352 Beaubien.

SERVANTE demandée dans une petite famille, bonne maison. Tél. Melrose 1025. Main 2915.

SERVANTE demandée au No 1713 avenue du Parc, 4 grandes personnes, plain-pied.

SERVANTE générale demandée pour petite famille, bon chez soi pour la personne voulue. Une pariant anglais préférée. S'ad. à 4258 Dorchester ouest. West. 6520. 64—2

SERVANTE. Jeune fille demandée, petite famille. 310 Maplewood, Rockland 4212.

SERVANTE demandée pour petite famille, 2 enfants, bon chez-soi, références exigées. 844 St-Hubert. 63—5

SERVANTE générale. On demande une jeune fille, propre et travaillante, bonne place, 381 ave Maplewood, près Bellingham, Outremont, tél. Rockland 1275. 63-2

SERVANTE demandée, ouvrage général, bon salaire, inutile de se présenter sans références, 465 Champagneur. 63-2

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine, là où l'on garde une bonne d'enfant, références. S'ad. 257 Sherbrooke Est. 63-2

SERVANTE générale, petite famille, bon salaire. S'ad. 30 St-Jacques, M. J. B. Nantel. 63-2

SERVANTE générale demandée, lavages et repassage en dehors, bon salaire, 316 Querbes. 62-2

SERVANTE générale, une bonne, demandée. S'adresser à 235 Prince-Arthur Ouest. 17.19

SERVANTE générale demandée pour famille de deux enfants. 1320A Chabot. 62-3

SERVANTE générale sachant faire la cuisine, pas de lavage ni repassage. S'ad. 21 Chemin Bellingham, Outremont. 61-6

1 CUISINIERE et une fille de chambre connaissant le service de table demandées. Bons gages. Références exigées. S'ad. appt. 5, No 242 rue Sherbrooke ouest. 64-4

CHAMBRE A LOUER

AMHERST 297a, grande chambre à louer, Est 5783w.

AVE STADACONA, coin Chambly, 175, Hochelaga. Beau centre, chambre double et simple à louer avec lavabo dans chaque chambre, eau chaude, gaz, électricité, téléphone, famille tranquille, sans enfants. 61-7

BEAUBIEN 419, coin St-Hubert. Chambre à louer, bon chez soi. 63-2

BERRI 1052, coin Marie-Anne, grand salon double, non meublé, commodités modernes, références St-Louis 5587j. 64-2

BERRI, 122. Petite chambre sur étage du bain, maison propre, paisible, pas d'enfants, gens respectables seulement.

BIENVILLE 133, coin Rivard, grande et petite chambres meublées, pour couple ou personne seule, usage cuisine.

BLEURY 446, 2 chambres meublées, grande cuisine chauffée électricité. Upt. 710. 63-3

CARRE ST-LOUIS 15. 1 grande et une petite chambre à louer sur devant, étage du bain, téléphone Est 8410w.

DE LAROCHE 46. Chambre à louer.

DELORIMIER, 1181; près Marie-Anne. Salon double à louer, meublé ou non.

DEMONTIGNY E. 405, 2me porte de St-Hubert, chambre, étage du bain, téléphone, électricité, monsieur seulement.

DEMONTIGNY E. 997. Chambre à louer dans famille privée, seul chambreur, pension si désirée.

GARNIER 297, grande chambre pour 1 ou 2 personnes, maison privée.

HOTEL DE VILLE 379, — appt 6, — Chambre à louer sur devant, pour un ou deux messieurs sobre; dans une famille sans enfant. 64-3

HUTCHISON 71. Jolie chambre, famille tranquille, sans enfants, eau chaude, électricité, monsieur seulement. Uptown 9381. 64-2

LAGAUCHETIERE EST, 311; coin St-Denis. Chambre à louer, tél. Est 1385W.

LAURIER Est, 690, près chars Amherst, magnifique salon double pouvant accommoder 2 personnes, usage de la cuisine, tout le confort moderne, aussi chambre simple. St-Louis 5328.

MENTANA 341, chambre sur devant, famille privée, sans enfant, près tramways, pension si désirée.

MONTEE du ZOUAVE 27. Beau salon double, aussi chambre pour deux personnes; téléphone, usage cuisine. 64-2

NOTRE-DAME OUEST, 729, Grande chambre sur devant, moderne, convenable pour deux personnes. 62-3

ONTARIO EST, 385, Appt 1, chambre meublée, pour monsieur seul.

PARC LAFONTAINE 160. Beau grand salon double pour couple ou monsieur, tél., eau chaude, électricité, prix modique. Est 8698. 64-2

PARC Lafontaine, 276, joli salon double, meublé ou non, améliorations modernes, tél.

PLESSIS, 133, près Dorchester, chambre moderne. 2.50 par semaine.

RIVARD, 496, près Mont-Royal. Beau salon double, non meublé, électricité, usage cuisine, place idéale pour couple sans enfants. 63-2

ST-ANDRE 737. Jolie chambre sur devant, usage de cuisine si désirée. 63-2

STE-CATHERINE Est 258, boudoir, chambres modernes, très prop

AUTOMOBILES A VENDRE

TRUC AUTOMOBILE Fulton. S'adresser Tétrault Shoe Mfg. Co., Ltd., angle Ernest et Aird, Maisonneuve. 63—3

VIEUX automobiles demandés, toutes marques, tous modèles, en n'importe quel état, ou automobiles brûlés, pour rebuts, argent comptant. Automobile Salvage Co., 973 St-Denis. St-Ls. 5195 51-26

DODGE SEDAN

A vendre à bon marché, char Dodge avec top Sedan et d'été, prendrais conditions ou un autre char en échange. S'ad. M. Bergeron. Est 5428 ou Est 7557. 59-6 F

PIERCE-ARROWS A VENDRE

1 auto de tourisme à 7 places, 1920, 38 c.v., neuf; 1 auto de tourisme à 5 places, 1920, 48 c.v., démonstrateur; 1 auto à 7 places, 1919, 48 c.v., en parfait état; 1 auto à 7 places, 1918, 48 c.v., en parfait état; 1 auto à 7 places, 1916, 48 c.v., en parfait état; 1 limousine 1913, 38 c.v., en bon état de fonctionnement; 1 landaulet 1913, 38 c.v., en bon état de fonctionnement; 1 sedan Hudson Super-Six, en parfait état de fonctionnement. S'ad. Grenier Motor Co. Ltd, 15, avenue du Parc. 15,17,19 F

REDUCTION DE 20% A 30%

sur les autos usagés. C'est maintenant le temps de vous acheter une auto usagé avant qu'une nouvelle taxe soit imposée sur les autos. Toutes les marques, 40 occasions. Termes si désiré. Demandez M. Forget. Up. 5816. La Cie des Véhicules Moteurs de Montréal, Limitée, 471, carré Philippe. 62-6 F

VENTE DE JANVIER

Chevrolet 5 places; Gray-Dort avec 2 tops d'hiver et d'été; Gray-Dort 1916, 5 places; McLaughlin Six, 5 places; McLaughlin D-45; Grant Six 1918, 5 places; Chalmer 1919, 5 places; Chalmer 1918, 7 places; McLaughlin E-49; McLaughlin D-55; Murray 8 cylindres, 7 places; Paige coupé, 1920; Grand-Six coupé; Stutz 1918; McLaughlin coupé; prendront en échange autre marque de char. Allied Motor Ltd. Demandez M. Gervais, 124 O., Sherbrooke. Est 5428. 59-6 F

WINTON

7 places, en vrai bon ordre, à bon marché au premier acheteur, 1,800; nouvellement peinturé, bons pneus. Allied Motor Ltd, 124 ouest, Sherbrooke. Est 9513. 59-6 F

AUTOMOBILES DEMANDES

AUTOMOBILE demandé. Saxon 6 cylindres ou 4 cylindres ou châssis seulement. S'adresser 144 Drummond, Apt. 9. Up. 8041. 60-6

50 AUTOMOBILES demandés, n'importe quelle marque, n'importe quelle condition. Les plus hauts prix payés. Tél. Est 6486, 416-418 ave Hôtel de Ville. 63-26

A VENDRE

A ACHETER. Les plus hauts prix comptants payés pour vêtements de fourrure, bijouterie, meubles, tapis, etc. H.Rubin,487 Craig Est. Est 4095. 61-26

ADRESSEZ-VOUS 144 Drummond, Apt. 9, chambre de bain complète, bain 5½, fonte émaillée, lavabos, tôle neuve, 2 autres bains tôle, neufs. Accessoires et tank de 250 gallons. 60-7

AMEUBLEMENT magnifique chambre, salle manger, boudoir, lit cuivre, comme neuf à sacrifice. 484 Chambord. 63-3

AMEUBLEMENT à vendre, complet pour un flat de 9 pièces, y compris meubles, tapis, draperies, etc., le tout en bon ordre et de première qualité. Ne vendra qu'en bloc. Privilège du bail non expiré si désiré. S'adresser le soir seulement entre 7 et 9 heures à 1131 avenue Laurier-ouest, Outremont près de l'avenue de L'Epée. 64-2

AMEUBLEMENT 4 appts avec continuation du bail si désiré. 13 Allard, après 3 hrs après-midi.

AMEUBLEMENT à vendre, 4 appts avec logement si désiré. 413 Nicolet. 64-2

AMEUBLEMENT de six pièces à vendre, continuation du bail, $20 par mois. 293 St-Timothée. Visite de 7 heures à 9 p.m. 63-5

AMEUBLEMENT de 3 appartements, richement meublés avec continuation du bail, 2089A St-Hubert. 63-2

AMEUBLEMENT de 6 pièces, salle manger, set de chambre, piano, rugs, tournaise, valaselle, miroir, départ. 283 Fullum. 64-2

AMEUBLEMENT de 7 pièces et passage, très confortable, loyer 22.00. 764 est, Ontario.

AMEUBLEMENT de cinq appartements à vendre, continuation du bail. 80 Bienville. S'ad. 7 à 9 le soir. 62-3

AMEUBLEMENT de maison à vendre immédiatement, cause départ, à très grand sacrifice. S'ad. 1006 St-Denis. 62-5

AMEUBLEMENT de 4 pièces, ménage fait à neuf, fixtures électriques comprises, cause départ. S'ad. 474 Montcalm. 62-3

AMEUBLEMENT de 6 pièces avec continuation du bail, vendra à sacrifice. S'ad. 171, Hôtel de Ville. 62-3

AMEUBLEMENT 7 apparts propriété, gramophone, lampe électrique, manteau fourrure, lingerie de toutes sortes, cause départ pour l'Ouest. 2052 Chateaubriand. 63-5

AMEUBLEMENT. Gros Chesterfield set, riche tapisserie, bras coussin ressort, tout neuf, valant $600.00 pour $210.00, set salle dîner noyer, boudoir cuir, set chambre acajou kyonix, autre Chesterfield set $45.00, chance extraordinaire pour couple. 2296 Hutchison, coin St-Viateur. 64-6

AMEUBLEMENT de cinq pièces avec continuation du bail si désiré. S'adresser à 17 Ouest ave des Pins, appt. 1. Est 6464. 19,21,22

AMEUBLEMENT de maison, 26 chambres richement meublées, rapportant $70 par semaine. Vente, cause de maladie. S'ad. à 450 St-Laurent. Tél. Plateau 2261. 64—4

AMEUBLEMENT de 4 appartements, usage de 4 mois, loyer sous-loué si désiré. S'ad. 1802 DeLaroche.

AMEUBLEMENT rue St-Hubert, 7 chambres, loyer $110, revenu $390, très bien meublé. R.-A. Brunelle & Cie, 97 St-Jacques. Main 7976. Soir Madame Boileau, Est 9248.

AMEUBLEMENT de maison à vendre, 7 appartements, tous loués, continuation du bail, place pour louer des chambres et pension, 280 Ontario Est près St-Denis. S'ad. entre 2 et 4 hrs. 62-3

AMEUBLEMENT très riche, salle dîner noyer noir, salle déjeuner chêne fumé, 5 sets chambre, un acajou solide, ivoire noyer noir, deux autres plus modestes, lit cuivre, deux sets Chesterfield, extra riche, lampe piano, boudoir cuir; propriétaire part pour la Floride, propriété à vendre ou à louer. 51 rue McCullough, près Chemin Ste-Catherine. 62-5

AMEUBLEMENT vendre, avec bail, achetons maison meublée, avec bail, comptant. 195 Ste-Catherine Est. Est 3879. 63-12

APPAREIL culture physique, carte géographique, collets, vieux livres, pantoufles No 7, tabouret piano. 371 Boyer. 15,19,20

A QUI LA CHANCE? Ameublement très richement meublé de 8 appartements, piano, gramophone, vendrais complet ou séparément; chance extraordinaire. 416, Parc Lafontaine, près Rachel. 62-6

A SACRIFICE, gramophone, violon, set Chesterfield, manteau cheminée, électricité, belle robe, habit d'homme, belle collerette vison, une mouton Perse avec manchon cause départ. 712 Sherbrooke Est. 63-5

ATTENTION, Couchette, 5.50; sommier, 3.45; matelas, 4.90; couchette, cuivre, 17.90; oreillers, 95c. Rolland, 1216 St-Denis, 4ième porte Mont-Royal. St-Louis 2516. 55-26

A VENDRE, à sacrifice, ameublement de 6 appartements. S'ad. entre 5 et 7 hrs. 2887 St-Laurent.

A VENDRE : meubles, poêles, neufs ou d'occasion; faisons échange, réparations. J.-B. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 48-26

A VENDRE set Chesterfield, boudoir chêne fumé, divanettes, tables, bibliothèque, rugs, lampe piano. 453 Drolet. 51-1,M,v

A VENDRE, magnifique sofa-lit neuf en chêne doré et sculpté, couvert en peluche. 1538 Bordeaux, St-Louis 1617. 63-2

AVIS—La manufacture de tricot A. Lefebvre vendra tous ses coupons de tricots de sweaters et bas, jeudi et vendredi, de 10 heures a.m. à 5 heures p.m. S'adresser 227 Notre-Dame Est. 64-2

BALANCES calculatrices bouchers, épiciers, etc., aussi couteaux jambon garantis, bon marché ou termes faciles. 88 Garnier, St-Louis 7887. 63-5

BEAU ménage, 9 appartements, comprenant piano, gramophone, vendrais complet ou séparément, grand sacrifice, cause départ. 2550 Park Avenue, près Bernard. 62-6

BEAUX rugs neufs — Spécialité: tapis, prélarts, rideaux. Nous sommes dans notre maison privée, pas de dépense. Assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché qu'ailleurs. Prompte livraison. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux, entre Gauthier et Sherbrooke. 63-6

BEAUX rugs neufs avons aucune dépense, meilleur marché qu'ailleurs. S'ad. 232 St-André, Appt. 4, près Dupuis Frères. 63-5

BEAU phonoraphe moderne avec couvercle, caisse en acajou, joue les records avec saphir ou avec aiguille avec 10 records de 10 pouces à double face (20 sélections) à votre propre choix pour $35, $12.00 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 394 est, rue Ste-Catherine, angle St-Hubert. 62-4

BEAU Grafonola Columbia, caisse en acajou ou en chêne avec 15 records de 10 pouces à double face, (30 sélections) à votre choix pour $55.50, $10 comptant et $2.00 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 394 est, rue Ste-Catherine, angle St-Hubert. 62-4

BEAU matelas bien propre, pour lit ¾, seulement 3.50, 1351 Parthenais, près Mont-Royal.

BEAU lit de plume neuf, oreiller, table, salle à diner, moulin laver, sleigh d'enfant, chaise haute, chaise percée, 315 Delaroche, St-Ls, 4212.

BELLE longueur d'étoffe pour costume ou habit d'homme, belle qualité, très bon marché,1351 Parthenais, près Mont-Royal. 64-2

BERCEAU en rotin émaillé blanc et or, vendra bon marché. 1237 St-Hubert.

BONNE machine à coudre 14. Singer 30, traîne sauvage avec coussins, ameublement salle à dîner, gramophone, sacrifice. 482 Amherst.

BOTTINES de patins, pointure 2, pour fille, et beaux patins à vendre, bon marché, tous neufs. S'ad. 1478 St-Hubert. 64-6

CAISSES enregistreuses neuves et de seconde main, National, Peninsular, American, garanties pour 2 ans. Aussi balances Brantford, couteaux à viande et fromage, réparage et accessoires. The Cash Register Service, Ltd., 48 et 50 St-Jacques, Main 510. Samuel Poirier, directeur-gérant. 46-1,M-S

CASH REGISTERS "National", seconde main, garantis deux ans, réparations, accessoires. Blackwell & Landry, 4 St-Laurent. Main 4357. 1-306

CHANCE exceptionnelle — outils pour faire la glace à grand sacrifice, charrue de 12 pouces, petite charrue, marqueuse avec gauge. J. A. Laplante Cie, 143A St-Louis, Lachine. 63-2

CHANCE exceptionnelle, salle diner, set chambre acajou, kyonix, boudoir tapestry, tapis, couchette cuivre, boudoir cuir, table, téléphone, etc. Véritable occasion, cause maladie, visible l'après-midi et soir. 2455 Park Ave., près St-Viateur. 64—4

CHESTERFIELD, set peluche brochée bleue, vraie beauté, parfaitement neuf, sacrifiera immédiatement. 2296 Hutchison, coin St-Viateur. 64-6

CLAQUES militaires, 50 et 75 centins, aussi toiles imperméables de 60 centins à $1.50. 294 ouest, rue Notre-Dame, près McGill. 63-3

CLOISON vitrée avec porte pouvant former un bureau, cloison sous porte, fournaise de Québec, lit avec matelas, cash register. 128 St-Denis. 58-8

COUCHETTE 4.50, sommier 3.39, matelas 5.00, oreillers en plume 1.20, bureau 16.00. Rolland Furniture, 1294 St-Denis, coin Carrières. 62-6

COUPONS de soie, bon marché, chez O. Legendre Cie, 473 Rachel Est. 63-5

COUTEAU à trancher la viande. S'ad. 92 Notre-Dame est, ch. 61. Tél. Main 870. 60-6

COUVERTURES de lit, manteau noir, manteau mouton Perse noir, collerette fourrure, paletot doublé fourrure pour homme. 502 Dorchester Est.

CULOTTES militaires pour aller en patins, skis, raquettes, traîne sauvage, etc., neuves et usagées, très bon marché. 294 ouest, rue Notre-Dame, près McGill. 63-3

DIVANETTE, set de salon, magnifique gramophone, tapis, poêle, fournaise avec fourneau, à sacrifice. 217 Amherst. 62-5

ELECTROLIERS pour six pièces, $7.50 et plus; échantillons moitié prix; accessoires électriques en gros. Chambly Electric, 332 Mont-Royal Est. 19,20,25,29

GILETS pour hommes, 50c; vestons simples pour hommes, $1.50; pantalons pour hommes 1.50; couvertures en laine, 4.00; culottes pour garçons, .50; vestons pour garçons, 1.00; pardessus pour garçons, 3.00; complets pour garçons, 2.50; complets pour hommes, depuis 4.00; pardessus pour hommes depuis 14.00; pantalons militaires, 2.00; culottes d'équitation de militaires, 2.00; capottes de militaires, 5.00. Tout laine, toutes les tailles, en parfait état. Young Clothing Shop Reg'd., 373 rue St-Georges, 1 porte plus bas que Ste-Catherine ouest, près Bleury. 63-6

GRAMOPHONE 350, sacrifiera 85, gros acajou Louis XV, reproducteur universel, double moteur tabouret luxe, sélections, diamant. 330 Marquette. 62-6

GRAMOPHONE splendide cabinet acajou, jouant tous records, double ressort. Sacrifiera 75, occasion exceptionnelle. 340 Marquette. 62-6

GRAMOPHONE cabinet magnifique, acajou, bon moteur, reproducteur universel. Payé 275.00, acceptera offre raisonnable. 304 St-Denis. 17,19,20,21,22

GRAMOPHONE cabinet acajou solide, moteur double, arrêt automatique, valeur $200, sacrifiera $75.00 avec records. 133 Christophe Colomb, près Marie-Anne. 51-1,M,v,s

GRAMOPHONE gros cabinet acajou double ressort, joue tous records, sacrifice extraordinaire. 418 Duluth Est. 63-2

GRAMOPHONE gros Louis XV, luxe, acajou, reproducteur universel, double moteur, records, occasion 89. 7 Aylwin. 62-6

GRAMOPHONE gros cabinet, très peu d'usure, joue tous records, vendrais à très bon marché avec record. 313, Drolet. 64-3

GRAMOPHONE. Achetez votre Victrola et records chez P.-A. Phaneuf. Conditions faciles. 610 est, Mont-Royal. 64-26

GRAMOPHONE acajou solide, spécial, grand moteur, garanti, acheté neuf. Doit vendre. 517 Ste-Emélie.

GRAMOPHONE chêne solide, spécial, joue tous les records. Doit vendre. 136 Ste-Emélie. 64-3

GRAMOPHONE cabinet acajou, moteur double, vendra 70.00. 30 sélections, 1400 aiguilles, saphyr. 138A, Marquette.

GRAMOPHONE gros cabinet acajou dernier style, 350.00 sacrifiera 80.00, aiguilles, records, saphir. Cause maladie. 773 Ste-Catherine est, 2e étage. 64-2

GRAMOPHONE superbe, cabinet acajou, moteur 3 ressorts, arrêt automatique, 250.00, sacrifiera 90.00 avec records. 194 Christophe-Colomb.

GRAMOPHONE, superbe gros cabinet acajou et records, a coûté $175, sacrifiera $45. 15A Robin, coin Beaudry.

GRAMOPHONE magnifique gros cabinet, genre artistique, a coûté $300, vendra à sacrifice. S'ad. 1006 St-Denis. 62-6

GRAMOPHONE cabinet acajou, 1000 aiguilles saphire, records $175.00, sacrifiera 48.00, 239 St-Christophe, près Ste-Catherine. 62-6

GRAMOPHONE magnifique cabinet Columbia, gros moteur garanti, 30 sélections, 1200 aiguilles, diamant, sacrifiera 65.00. 700 Parc Lafontaine. 62-6

GRAMOPHONE gros cabinet avec 30 grands records Columbia; le tout pour 845 comptant ou termes. 562 Mt-Royal Est. 62-6

GRAMOPHONE, valeur 195.00 pour 137.50, 10.00 comptant, 5.00 par mois, sans intérêt. Occasion. 358 Ste-Catherine Est. 59-26

GRAMOPHONE cabinet, joue tous records, comme neuf. Valeur de 325.00 pour 85.00. 155 Guy, apt 4. 63-3

GRAMOPHONE en très bon ordre avec disques, à sacrifice, 1142 St-Hubert, près Duluth. 54-26

GRAMOPHONE, gros cabinet acajou, payé $150, sacrifiera pour $50 avec 1000 aiguilles, saphir, records. 462, Beaudry. 60-5

GRAMOPHONE. Occasion exceptionnelle, gros cabinet, 150.00, pour 58.00, avec records et diamant. 306 Visitation, près Ste-Catherine. 61-6

GRAMOPHONE superbe gros cabinet acajou avec records, sacrifiera 350.00. Besoin d'argent. 168c Wolfe, 2ème étage. 51-21

GRAMOPHONES de toutes sortes réparés, ouvrage garanti, moteurs, bras de son, accessoires. Les commandes par la poste reçoivent une prompte attention. United Globe Record Shop, 719 rue Notre-Dame ouest, près de la rue Guy. Main 1729 41-26

GRAMOPHONE cabinet acajou absolument neuf. Empire (McLaughlin) avec records. 766 Papineau. St-Louis 3407. 63-2

GRAMOPHONE cabinet dernier modèle, lot records, valant 300.00 pour 75.00, pris pour loyer. 63 Ste-Catherine Est. 63-3

GRAMOPHONE à moitié prix à vendre cause d'inventaire. Echange "Mac", 1273 St-Denis, en face du théâtre Chanteclerc. 5,12,19,26

GRAMOPHONES à bon marché, fonds de banqueroute de manufacture, faut vendre; échantillons peuvent être vus à 1898 ouest, Notre-Dame, place St-Henri. 59-9

INSTALLATION de dentiste : une chaise, deux crachoirs, un stérilisateur, deux lampes et un petit secrétaire. S'ad. 216 boulevard St-Laurent. 62-2

GRANDE quantité de lits simples, plants, sommier à ressorts, $4.75; matelas pour convenir, $4.75; les deux pour $8.50. Draps de lits, neufs, deux verges par trois, $2.50 chacun. Oiswang Leather Specialty Co. Ltd., 294 ouest, rue Notre-Dame, près McGill. 63-3

KIMONO soie rose, grandeur 36, lingerie de toutes sortes à sacrifice, 270A Brébeuf.

LIT EN CUIVRE complet, splendide ameublement de chambre à coucher, ameublement de salle à manger en chêne solide, carpettes, divanette, ameublement Chesterfield, magnifique ameublement de salon, table de salon, sofa en cuir, gramophone, le tout comme neuf, à sacrifice. 225 Esplanade, près Rachel. 63-2

LIT complet avec matelas à très bon marché. 216a Fabre. 63—2

LIT double, spring, matelas, bonne condition; aussi éventail électrique. 223 Bellechasse est. Cal. 1429. 62-3

LIT cuivre, sommier, matelas, presque neuf, fauteuil chêne fumé, rembourré cuir, lampe électrique, autres articles, chance, prompt acheteur, 23 Chambord, près Parc Lafontaine. 63-2

MACHINE à coudre Singer tête basculante, aussi machine cordonnier à sacrifice. 559 St-André.

MACHINE à coudre Singer, tête basculante, 7 tiroirs, comme neuve, très bon marché. 819 Cartier.

MACHINE à coudre Singer, très bon ordre, pour 18.00, 144 Bourbonnière. 19,22

MACHINE à coudre Singer, tête basculante, 5 tiroirs, chêne doré, bien bon marché. 807 Delorimier. 19,22

MAGNIFIQUE robe noire perlée, aussi robe grise brodée, joli manteau bleu brodé noir, costume drab, manteau, gris chic, fantaisie, pour chapeau, vendra sacrifice, 482 Delanaudière.

MAGNIFIQUE trousseau de baptême neuf brodé à la main, linge long, lit plume neuf. 1225 Parthenais.

MAGNIFIQUE gramophone avec records à sacrifice. 636, S.-Hubert.

MAGNIFIQUE set de Chesterfield, salle à manger, set de chambre, divanette, à sacrifice. 1006 St-Denis. 62-5

MANTEAUX d'hiver pour dames, tout laine, styles de l'an dernier. Prix régulier $50.00, pour $5.98. Rosenberg's, 125, rue Bleury.

MANTEAUX — Bon et beau manteau gris foncé 38, drap pure laine australienne, vaut 40, vendra 25, aussi autre importé pour fillette 15 ans, qualité extra 20 pour 7. 465 Henri-Julien, près Carré St-Louis.

MARCHANDISES non réclamées à moitié prix, pardessus fourrures, 3 complets gris fer, 1 complet maron, 1 complet bleu foncé. Arthur Dupré et Cie, 211 Amherst. 63-5

MENAGE de 3 appartements à vendre, 252a Marquette. 63-2

MENAGE de 3 pièces avec possession immédiate du loyer. 10A Aylwin, à gauche 62-3

MEUBLES Toujours en stock des meubles pour salon, salle à manger, boudoir cuisine, etc., poêle à charbon, chauffe-rad et poêle gaz presque neuf. 1228 St-Laurent. Achetons toutes marchandises. St-Louis 8536. 40-26

MIEL pur à la livre et en chaudière de 30 lbs. J. M. Vermette, marché St-Laurent Tél Est 5787. 62-6

OCCASION pour jeune couple, set salle à diner, set boudoir, 2 sets de chambre, gramophone, lampe piano, tapis, sofa. 863 St-Denis, près Duluth. 63-6

PAIRE de raquettes toutes neuves, et mocassins, 464B Delanaudière.

PANTALONS de sport pour dame. Pantalons et culottes d'équitation de l'armée, $1.50 et plus; tuniques d'officiers, British Warmer, à prix d'écoulement. Young's Clothing Shop, rég., 373 rue St-Georges, 1 porte plus bas que Ste-Catherine ouest, près Bleury. 63-6

PHONOGRAPHES à cylindres Edison, grande variété. Quelques-uns légèrement endommagés à partir de $15. Occasion splendide pour un mécanicien. Layton Bros., 550-552 rue Ste-Catherine ouest, coin Stanley. 17,19,21

PHONOGRAPHE Amberola Edison, jolie caisse en acajou, véritable pointe diamant,employé pendant quelque temps à la démonstration des disques à nos salles, $139.00. Conditions à débattre pour convenir à l'acheteur. Layton Bros, 550-552 rue Ste-Catherine Ouest. 17,19,21

POELE en acier Bruns, a coûté $100., vendra $40; aussi lit de plume, $10. Tél.: West. 187w. 62-3

POELE à gaz presque neuf, couchette, bureau, Davenport, etc. 277 St-Christophe. 63-2

PRESSE à imprimer, "Stitcher", couteau à papier et autres machines pour imprimerie à vendre. Tél. à Est 5033 ou s'ad. 36 Ouest, rue Sherbrooke, appt. No 1, le soir entre 7 et 8.30 heures. 17,19,22

REDUCTION de 10 à 50 pour cent sur tous nos meubles et tapis. Moïse Laurin, 815 rue Mt-Royal Est. 51-25

REGISTRE national presque neuf, bon marché, conditions faciles, 4 tiroirs, 747 Laurier E. St-Ls 1788. 64-2

SET SALON très joli, 5 morceaux acajou. S'ad. 1142 St-Hubert, près Duluth. 43-26

SET de salon, manteau, pardessus, habillement pour homme, le tout 33.00, en bloc ou séparément. 204 St-Timothée.

SLEIGH pour bébé à vendre. S'ad. 1708a De Laroche.

SURPLUS d'effets militaires, vêtements et sous-vêtements, bottines, couvre-chaussures, ciaques, jambières, molletières, couvertures, toiles imperméables, sacs à effets, tentes, etc. Oiswang Leather Specialty Co. Ltd., 294 ouest, Notre-Dame, près McGill. 63-3

TISSUS! TISSUS! TISSUS! Votre femme a-t-elle besoin de tissus de bonne qualité pour ses robes ou costumes ? Nous avons des milliers de verges qui seront vendues aussi bas que $2.75 la verge, la moitié du prix régulier, en marchandises de 54 à 56 pouces de largeur. Voici une excellente occasion de se procurer des tissus de meilleure qualité que d'ordinaire pour les vêtements pour femmes et aussi pour les besoins des enfants. Venez à n'importe lequel de nos magasins dont voici les adresses : 851 rue Ste-Catherine est; 1835 rue Ste-Catherine est; 415 rue Ste-Catherine est; 261 rue Ste-Catherine ouest; 904 rue Mont-Royal est; 1764 rue Notre-Dame ouest. Singalls & Scotch Woollen Co. 47-26

TOUS nos complets et paletots non réclamés provenant de nos 30 succursales dans tout le Canada seront vendus à $14.00 chacun. Pantalons désassortis $3.95. Gilets désassortis $$1.50. Dans plusieurs cas ces prix sont ½ de moins que la valeur actuelle. Les marchands achètent ces marchandises pour les revendre à leurs clients. Les hommes sages achèteront 2 ou 3 complets et un pardessus à ce prix. En vente à deux de nos magasins seulement, 261 Ste-Catherine ouest et 851 Ste-Catherin Est. English & Scotch Woollen Company. 48-26

TWEEDS lot considérable de nouveaux coupons, tweeds, serges anglaises, américaines, longueur d'habillement 3¼ double largeur $5.00, 10.00, 19.00 le coupon, cette semaine. 500A, S.-Hubert.

FEU? LITS, MEUBLES, POELES

Meubles, poêles, couchettes endommagés par l'eau et la fumée, à sacrifice. National Stove, 1040 est, Sainte-Catherine. 59-26 F

GLACIERES

pour hôpitaux, couvents, petites machines à glace. John Hillcock & Co. Ltd. 54, McGill College. Up. 4341. 35-1.M.Y.S

OCCASION EN VICTOR, $35

Petit gramophone Victor usagé, complet avec 50 disques Emerson à double face pour seulement $35. C.-W. Lindsay, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3 F

PHONOGRAPHE COMPLET, $25

Petit phonographe sans cornet, usagé, en parfait ordre, complet avec 30 disques Emerson à double face (50 sélections) pour seulement $35. C.-W. Lindsay, Limited, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3 F

PHONOGRAPHE CABINET, $65

Bon phonographe cabinet usagé, fini acajou complet avec $25 de disques à double face à votre propre choix, pour seulement $65. Conditions pour convenir à l'acheteur. C.-W. Lindsay, Limited, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3 F

SONORA COMPLET

Consistant en un Sonora, modèle Mélodie, et $25 de disques à double face à votre propre choix pour $120. Conditions: $15 comptant et $2.50 par semaine. C.-W. Lindsay, Limited, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3 F

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE 40 chevaux pour le gros charroyage et pour la livraison, plusieurs chevaux pour la collection, quelques chevaux de carrosse, 2 chevaux ambleur très rapides, pesanteur de 800 à 1,500, le tout garanti. 1489, Clarke. 64-4

BEAU cheval, 1050, 9 ans, va 2.40, sain; Ste-Catherine, harnais, 2 robes. 612 de Gaspé, après 5 hres.

BEAU cheval noir, 1150, 7 ans, sain,pas défaut, gros train, berlot, harnais, 1082 St-André.

ALBERT R. 2-16¼ étalon, 1100 lbs, sain; jument trotteuse, aussi 4 belles juments, 3 chevaux légers. 1588, Cadieux.

BON cheval à vendre, bon marché. S'ad. 680 Chambly, après 6 hrs. 63-2

BON cheval, berlot Ste-Catherine, à sacrifice. 682 Berri. 64-2

CHEVAL et 2 harnais, sleigh, lorry et sleigh à neige. S'ad. 113 St-Ferdinand.

CHEVAL ambleur vite, 9 ans, gris souris, pèse 1100 livres, $50. S'ad. 518, Maisonneuve. 64-2

CHEVAL 1150 lbs., pas défaut,gros train $35, pas besoin, 1065 St-André.

CORBILLARD, agrès de chambre, harnais à vendre bon marché, cause mortalité. 304 Nicolet. 63-5

DEMANDE à acheter, lorrie, 94 Beaubien.

GRANDES robes noires pour voitures, bon marché, harnais anglais. 202 Christophe-Colomb. St-Ls 6315. 8,10,12,15,1719,22,24,25,29

JUMENT saine, sans défaut, gros train, à l'essai, 1250 livres, 10 ans, $65. 335 Amherst. Est 8101.

JUMENT 6 ans, bien saine, 1300, convenable sur bien des voitures, à sacrifice. 1387 Hotel de Ville. 63-2

JUMENT brune 1150, saine garantie, partout 75.00; voiture à neige, attelage de tombereau. 36 Labelle. Est 5152. 64-2

JUMENT 1100 lbs. garantie pas défauts, 4 belles pattes, 50.00. S'ad. 382 Champlain.

JUMENT trotteuse, 1050 lbs, 8 ans, peut trotter 2.35 dans le trot, sacrifiera, 1694 St-Christophe.

JUMENT, 1050, 8 ans, cheval, vite, 7 ans, 1200, tous sans défaut, 225 Delaroche. 64-2

MUSK-OX, 2 robes pour sleigh, casque en Hudson seal genre jockey, sacrifice, 767 est, Mont-Royal. 64-2

ON DEMANDE acheter cheval, harnais et sleigh de promenade, donnerait en paiement belle hague gold-filled, diamant, pèse près 2 quarts. S'ad. 153, Amherst. Léo Godreault.

SELLES de l'armée, brides, licous, parties de harnais, courroies de patins, bandouilères et courroies de toutes sortes, fournitures en cuir, etc., reçus par chars directement des entrepôts militaires. The Oiswang Leather Specialty Co. Ltd., 294 ouest, rue Notre-Dame, près McGill. 63-3

SLEIGH de livraison en parfait ordre à vendre, 2617 Ontario Est, Phone Lasalle 570. 61-5

SLEIGH de boucher, $20, Ste-Catherine, $30, robe de voiture, $10, berlot, attelage de boghei et d'express, 94 Laurier E.

SLEIGH de famille en bon ordre, vendra à sacrifice. St-Ls 7246. 64-2

STE-CATHERINE — On demande à acheter bonne Ste-Catherine "Speeder" Up. 347. 63-2

3 CHEVAUX de 1200 à 1400, garantis sans défauts. S'ad. 9 St-Alexandre, Longueuil. 62-6

2 CHEVAUX, jument rouge, trotteuse, grand cheval, blond, très bon marché, cause maladie. 832, Dorion.

$55 amènent jument 1300, garantie pas défaut, avec bon gros attelage. 717 Mentana.

3 BELLES juments, 1200, 1300 lbs, 7 ans, garanties sous tous rapports, harnais doubles et simples. 1065 St-André.

2 CHEVAUX d'ouvrage, 2 chevaux trotteurs, 3 Sainte-Catherine à sacrifice.. 41 Bourget, S.-Henri.

3 PAIRES sleighs doubles, harnais doubles, pas derrière 35.00, autre avec derrière comme neuf 75, sleigh droit, lorrie-sleigh 18, carriole Québec 40, Windsor neuf, 50, crachoir 12, sleigh à rouleaux simple, autre à bâtons, spécial, bois sciage, harnais simples, toutes sortes, abandon, 271 Christophe-Colomb. 64-2

8 CHEVAUX de 1000 à 1400 lbs. harnais et voitures de toutes sortes. 179 Workman. Vict. 1943. 62-6

ECURIE DE PENSION

ECURIE pension 1ère classe, trois étages en ciment, cour cimentée couvre 100 pds. 1100 Henri-Julien. St-Louis 2469. 61-26

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIEN laine blanc, 2 mois, très beau. S'ad. 672 St-Denis. Est 464.

GRAND chien danois, brun, avec taches noires, perdu, a été enlevé de St-Lambert, jeudi. Toute personne le retenant après cette date sera poursuivie. Récompense pour toute information le faisant retrouver. Tél. à St-Lambert 351J. 63—2

CHALOUPES, YACHTS, MOTEURS

LES MOTEURS Buffalo, Evinrude, Kermath et S.-Laurent sont reconnus les meilleurs, par tous les véritables connaisseurs. Vendus par E. Drolet, spécialiste en moteurs marins. 137 McGill, Montréal. 50-1,M,v,s

MOTEUR électrique ¼ c.v., jamais usagé, à bon marché pour du comptant. 14 ave Lincoln. 64-2

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A SACRIFICE.—Piano, quelques mois d'usage seulement. Chance exceptionnelle pour prompt acheteur. 1142 St-Hubert, près Duluth. 44-26

A SACRIFICE. Beau piano Evans Colonial New-York, prompt acheteur. 213 Delorimier. 63-2

BEAU piano carré Vose & Sons, en parfait état, 7 octaves, beaux coins ronds, caisse en palissandre, pieds octogones, beau son exactement l'instrument qu'il faut à un commençant). Une occasion à $90.00. $10.00 comptant et $1.75 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 394 est, rue Ste-Catherine, angle St-Hubert. 62-4

BON piano droit Small, pour un commençant, 7 octaves, caisse en noyer. A un prompt acheteur, seulement $85, $10 comptant et $1.75 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 394 est, rue Ste-Catherine, angle St-Hubert. 62-4

BON piano droit Bell, en parfait état, 7⅓ octaves, caisse en noyer circassien, 4 pédales, cadre tout en fer, bon son. Coûte $550.00. Maintenant $375. $25.00 comptant et $2.50 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 394 est, rue Ste-Catherine, angle St-Hubert. 62-4

BON petit harmonium Mee, en bon état, 5 octaves, caisse en noyer. Une occasion à $37. $7.00 comptant et $1.25 par semaine. C. W. Lindsay Limited, 394 est, rue Ste-Catherine, angle St-Hubert. 62-4

MAGNIFIQUE piano à sacrifice, cause départ. S'ad. 467 Ste-Emelie. West. 8793.

PIANO droit Steinway, magnifique caisse en palissandre, son délicieux, en parfait état. Régulier $1,100.00, maintenant $495.00. Layton Bros, 550-552 rue Ste-Catherine Ouest, coin Stanley. 17,19,21

PIANO Mason & Risch, belle caisse en noyer, dessin Louis, égal à un neuf, magnifique son et mécanisme parfait. Ce piano est pratiquement neuf. Prix, $535.00. Layton Bros, 550-552 rue Ste-Catherine Ouest. 17,19,21

PIANO droit Chopin, caisse acajou, devant mobile, joue et paraît comme neuf. Prix $310 payable $15 comptant et $8 par mois. Layton Bros., 550-552 rue Ste-Catherine ouest. 17,19,21

PIANO valeur 550.00 pour 390.00, 15.00 comptant, 8.00 par mois. Occasion exceptionnelle, 358 Ste-Catherine Est. 59-26

PIANO neuf et seconde main, à bas prix et conditions faciles. 140 Berri, près Lagauchetière.

PIANO cottage et gramophone à grand rabais. 413 Mont-Royal Est. St-Louis 4679. 63-2

PIANO. Magnifique piano acajou avec banc, pour vendre à grand sacrifice. S'ad. 1006 St-Denis. 62-5

HARMONIUM ESTEY, $90

Harmonium de salon légèrement usagé, caisse noyer, avec dos élevé et miroir, 5 octaves, 11 registres, beau son moelleux, une occasion à $90. Nous en avons aussi plusieurs autres de différentes marques, marqués respectivement à $35, $50 et $65. Conditions faciles accordées. C.-W. Lindsay, Ltd, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3 F

HARMONIUM A DEUX CLAVIERS

Harmonium Karn à deux claviers légèrement usagé, belle caisse en noyer, 18 registres, 3 pédales de combinaison, juste ce qu'il faut pour une église ou une chapelle. Une occasion à $350; avec soufflet électrique $550. Conditions à débattre pour convenir à l'acheteur. C.-W. Lindsay, Limited, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3 F

OCCASION EN PIANO DROIT

Piano Winterroth & Co., légèrement usagé, caisse acajou, 7⅓ octaves, touches ivoire et ébène; une vraie occasion à $325. Paiements partiels acceptés. C.-W. Lindsay, Limited, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3 F

PIANO AUTOMATIQUE CECILIAN

Accessoire de piano automatique en parfait ordre, légèrement usagé; prend les rouleaux de 88 notes et peut être mis sur n'importe quel piano. Une occasion à $125. Conditions faciles pour convenir à l'acheteur. C.-W. Lindsay, Limited, 512 ouest, rue S.-Catherine. 64-3

PROPRIETES A VENDRE

G. MAYRAND, Notaire

MESSIER près Mont-Royal, 5 logements, revenu $1476, prix $12,500.

Sième AVENUE, près Masson, 6 logements, prix $8,000.

Sième AVENUE, près Masson, 6 logements, revenu $1,520, prix $17,000.

MESSIER près Mont-Royal, 3 logements, revenu $468, prix $4,000.

Sième AVENUE, près Masson, 6 logements, revenu $936, prix $8,000.

METCALFE, près Sherbrooke, maison à appartements, revenu $6,300.

G. Mayrand, notaire, 90 St-Jacques. Main 1223; soir 1333 Delorimier. St-Ls 8141J. F

MAGNIFIQUE 2 étages, 2 logis, 6 ch., situé rue Delanaudière, St-Hubert, Cartier, près Mont-Royal. S'ad. 874 Papineau. St-Louis 9105. 19,22,24

MAISON neuve moderne, 614-616 rue Fulham, six logements 7 appartements chauffés à eau chaude. S'ad. 175 Chapleau. Las. 2296. 64-3

MAISON à vendre, rue Mentana, près Cherrier, contenant 2 logements et un grand garage, pour boutique à deux étages 25 x 40. Bonnes conditions. J.-L. Charest, 747, S.-André. 64-2

MAISONS à vendre, 2029 à 2035 Clarke, aussi 111 et 113 rue Beaubien. Joseph Deïsle, 1502 St-Denis. 18,19

MAISON à vendre, 2 étages bois et brique, 317-319 Orléans. S'ad. 353 Orléans. 62—

MAISONS à vendre rue St-Denis, 9 logements, St-Dominique 6 logements, Robert-Julien 12 logements, St-André 3 logements, St-Hubert, 1 magasin, 2 logements. Drolet, cottage. S'ad. 1215 St-Denis, de 2 à 7 hrs soir. Pas d'agents. Tél. St-Ls 8768. 64-2

MAISON à vendre, 383 rue Galt, Verdun 6 logements, rapporte 966.00 par année, faut vendre. S'ad. 234B Cte-Marguerite. 60-5

MANUFACTURE brique solide à 4 étages, 50 par 60, 2 hangars, système de chauffage eau chaude, ascenseur, le tout en parfaite condition, située à 1048 Ontario Est, meilleure localité pour main-d'oeuvre. Uptown 4116. 63—5

MARIE-ANNE 1019, 3 logements, 5 et 6 chambres, écurie, garge, remise, 1006 Mont-Royal Est. Lavoie.

MARIE-ANNE, près Delorimier, 3 logements, système de chauffage, fixtures, conditions faciles. 170A Marquette. 19,20,22

MARQUETTE 3 logements, presque neufs, rapportent 12½%. S'ad. 334 Garnier. St-Ls. 4374w. 63-2

MARQUETTE près Mt-Royal, deux logis, prix $4,800.00, aussi Cartier, deux logis, 5 chambres Prix $4,000.00. Campeau, Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 63-2

MENTANA, 119, 121, 123, près Roy, 3 étages, brique solide, façade pierre de taille, 3 logements, 7 et 8 grandes appartements bien éclairés, cave, grande cour, grand garage. S'ad. L. J. Jasmin, 119 Mentana. 18,19,21

MESSIER, près Mont-Royal, Cinq logements, prix $8,500, comptant $3,000. Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

MONT-ROYAL, côté nord, bonne propriété commerciale, sera libre au premier de mai pour l'acheteur, beau grand magasin moderne. Petit, 694a Mont-Royal Est. 15,17,19,21

NOTRE-DAME, Vieuville 3063, 3 étages, première classe. Revenu 12%. Durocher, 26 St-Jacques. Main 7468. 63-2

PAPINEAU, près Sherbrooke, logement de 8 pièces, terrain 40 x 137, avantageux pour entrepreneur, laitier, charretier. 9.000. Petit, 694a Mont-Royal Est. 15,17,19,21

PARC LAFONTAINE, maison moderne à vendre, 3 étages, 2 logements, avec garage. 478 Parc Lafontaine. 64-4

PARTHENAIS, 2 étages, 2 logements, terrains 25 x 155 prix $3,000, comptant $2,000. Plamondon, 195 Ste-Catherine E. 19,22

PLESSIS, coin ruelle 40 pds front avec boutique, brique solide. 5 logis à vendre à bas prix. 374 Papineau, St-Louis 9105. 19,22,24

PONT VIAU, maison à vendre, brique 4 pièces modernes, jardin, possession immédiate. 2258 St-Laurent. Cal. 863.

PRESONTAINE, près Ontario. Trois étages, 3 logements, 7 appartements, prix $7,000, comptant $2,000. Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

PROPRIETE commerciale à vendre, 3 étages, coin St-François-Xavier et St-Paul. Prix $30,000. Pour conditions, s'adresser 43 Côte Place d'Armes, chambre 503. 64-4

PROPRIETE à vendre, grandes écuries, grande cour toute couverte, bonne pour entrepôt. S'ad. 90 rue Plessis. 62-6

PROPRIETE à vendre à Vieuville, 151 à 171 ave Ville-Marie; 4 maisons (ciment solide), 13 logements, 25 x 40, 5 pièces chacun, loués au 1er mai $25.00. Vendra séparément ou en bloc $7,500 chacune. Bâties en 1919. The Viau Home Land Co., 97 St-Jacques. 19,20,21,22,26,27,28,29

PROPRIETE, 5 logements, modernes. S'ad. 50 et 52 Rouville. Las. 3135W. Rapportant $60 par mois, conditions faciles. 64-2

PROPRIETE 2621, 23, 25, Delorimier, construction moderne. Bon marché pour prompt acheteur, prix 3,700. E. Robert, 1992 St-Laurent. 19,22

PROPRIETE à vendre, coin rue Berri et Marie-Anne, 2 magasins et 2 logements. J'ai aussi plusieurs autres propriétés à vendre bon marché. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1421 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 63-6

PROPRIETE à vendre, Nos 403 et 405 rue Labrecque. Occasion avantageuse. S'adresser à Biron & Poirier, notaires, 35 rue St-Jacques, Montréal. 63-2

PROPRIETE à vendre rue De Gaspé Nos 600-602, deux étages, en brique, améliorations modernes, Tél. Cal. 1758. E. Rocheleau, 513 De Gaspé. 61-6

PROPRIETE à vendre, Boyer 1844, 3 logements rue St-Laurent, 2 magasins avec logements, Cartierville, 2 cottages, S'ad. 1402 St-Laurent. 63-5

PROPRIETE moderne, 2 logements, bas 9 appartements, haut 6 appartements, bon marché, 1170 Baldwin, Tétrault ville. 15,19,21,22

REGLEMENT de succession. Deux logements rue De Gaspé non finis, terrain 30 x 80, pour $2,500. P.-E. Brown, 97 St-Jacques.

ROSEMONT, magnifique 3 flats, 3 logis, 6 ch., prix $6,300, fixtures, bain; ainsi que 2 autres propriétés, 1 de 9 logis et 6 logis. Prendra un auto en échange et argent. S'ad. 874 Papineau. St-Louis 9105. 19,22,24

ROSEMONT, 3ème Avenue, 400 à 422, 12 logis 5 pièces. S'ad. 163 Brébeuf. St-Louis 7424J. 19,21,22,24,26,29

RUE CHATEAUBRIAND 2052, 3 étages, 3 logements, 7 appartements, terrain 50 x 100, grand garage, forcé de vendre Cal. 238w. 63-5

RUE HUTCHISON, plus haut que Sherbrooke, à vendre, maison très moderne, 8 pièces, chambre de bain en tuile, latrines spéciales, planchers de bois dur, en parfait état. Prix raisonnable. Crown Trust Company, Main 7990. 15,17,19

RUE MADELEINE, 506, près Wellington, $2100 pour une maison de 2 étages en brique solide. Au rez-de-chaussée: vestibule, passage, salon, salle à manger et cuisine-rallonge. En haut: deux grandes chambres et une salle de toilette. Jardin, remise et ruelle en arrière. Installation de l'électricité. Occupation au 1er mai. Conditions: $500 comptant, le reste par versements mensuels d'une exceptionnelle facilité. Ernest Bolton, 189A rue St-Jacques. Main 6239. 15,19

ST-ANDRE, 2197, 2 étages, 2 logements, termes faciles, $3500. Notaire Bohémier, 39 St-Jacques, Main 7363. 63—M,S

ST-ANDRE, coin ruelle, 2 logements, pas d'agent. S'adresser à 1569 Saint-Hubert. 63—5

ST-CHRISTOPHE, 381-383-385; près de Ste-Catherine, $8,000. Maison à 3 logis. S'ad. 75 avenue du Parc. Est 3481. 62-6

ST-DENIS, près Beaubien. Trois étages pierre, prix $9,800, comptant $5,600. Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

ST-DENIS près Bélanger, 5 logements, prix $12,500, très moderne, $2000 comptant, balance facile. S'ad. Laframboise, St-Ls. 7717. 413 Mont-Royal est. 64-2

ST-DOMINIQUE, près Bellechasse, 2 étages, 2 logements, prix $4,500, comptant $1,000. Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

ST-HUBERT 3017, 2 étages, 2 logements bois et brique, conditions pour convenir à l'acheteur, prix $6,000.00. H. Dagenais, 446 Notre-Dame O., Main 695 soir Vict. 1101.

ST-HUBERT, près de Fleurimont. Deux étages, 2 logements, prix $5,500, comptant $1,000. Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

ST-HUBERT, près Bellechasse. Trois étages, prix $8,500, comptant $1,500. Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

ST-URBAIN, 551-553. A vendre, deux maisons à façade en pierre, 12 pièces chacune, lot de 100 x 128. S'ad. à 204 rue St-Georges.

ST-URBAIN, magnifique 2 étages, 3 logis, 1-6 ch. 2-4 ch., près St-Viateur, ainsi que Châteaubriand, près Bélanger, 2 logis 6 ch. S'ad. 874 Papineau. St-Louis 9105. 19,22,24

ST-VALIER 2 étages, 2 logements. Prix 1700.00, comptant 2300.00. P. Laplante. Main 2360.

PROPRIETES A VENDRE

ST-VALIER 492 à 501a, 4 logements, 5 pièces, rapport 12%. St-Ls. 1704 ou St-Ls. 293. 57-12

ST-VALIER, 495, 2 étages, 3 logements, $5500, notaire Bohémier, 39 St-Jacques, Main 7363. 63—M,S

SALON, Notre-Dame de Grâce, 2 étages, 2 logements, genre cottage. Prix 8000.00. P. Laplante, Main 2360.

UN BAINGAIN, propriété 3 flats, rue Fulham, près Mont-Royal, en face du parc, 5 appartements, rapportant 720.00 par année, prix 6,000.00 peu de comptant. S'ad. Jos. Nantel, 128 Boyer. 64-2

VALOIS, près Masson. Deux logements, bâtie sur 50 pieds, avec écurie, dépendances, 4,800. Petit, 694a Mont-Royal Est. 15,17,19,21

VIAUVILLE. 3me Ave., 5 logements neufs à vendre, bas libre, 7 appartements, fournaise, cave cimentée, plancher bois dur, revenu 12%, S'ad. 188 4e Ave., Viauville. Las. 792. 62-6

VIAUVILLE, 2ème Avenue, 4 logements, prix $7500.00, Revenu $9000.00, comptant 3000.00. P. Laplante, Main 2360.

VILLE Lasalle, à gare Highlands, à vingt minutes de la gare Windsor, cottage de 6 pièces, fournaise, planchers en bois franc, gaz; près écoles, de la gare et du bord du lac. Ecrire Casier 263, La Presse. 19,21

9 PROPRIETES à vendre, 5 et 8 appartements. Voir le propriétaire, 1849 St-Denis Boulevard. 62-6

8e AVE VIAUVILLE, 3 étages, pierre 3 logements, 7 appartements, prix $7,000. Bargain! Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

7e AVE ROSEMONT, 2 étages, 2 logements, garage et écurie, terrain 50 x 90, prix $5000.00. Plamondon, 195 Ste-Catherine Est. 19,22

$3500.00 ROBERT, 4 logements, comptant $2000.00. P. Laplante, Main 2360.

14000.00 STE-FAMILLE, Pierre et brique, garage brique, P. Laplante, 224 St-Jacques. Main 2360.

A VENDRE—CONDITIONS FACILES

Magnifique propriété, deux logements, située aux Nos 135-137 St-Charles, Longueuil, possession au premier mai 1921. S'adresser à 831 Charlevoix ou par téléphone à Victoria 39. 64-2 F

$1000 COMPTANT

balance au mois, comme loyer, intérêt compris, achètent une maison en brique, contenant deux logis, etc. Informez-vous chez Durocher, Gratton & Cie 1347, Papineau, coin Mont-Royal; ouvert jusqu'à 10 heures p.m. 64-4 F

PROP. DE CAMPAGNE A VENDRE

LAC MANITOU IVERY, 4 milles de Ste-Agathe, quelques minutes de la station, cottage, 1 arpent de terre, 2 étages, meublé, glacière, deux chaloupes, arbres fruitiers, 1re classe. Prix 3500.00. P. Laplante. Main 2360.

MONTREAL-NORD, située Boul. Gouin 2014, Station David, maison en bois,eau, électricité, canaux d'égouts, chambre de bain, avec 1 arpent de terre, arbres fruitiers, près tramway, prix 7,500, exigera 4,500 comptant. Alderic Dagenais, St-Eleazar de Laval. 61-5

VAUDREUIL, belle plage, maison très moderne, bâtie pour été et hiver sur le bord du lac des 2 Montagnes, eau dans la maison et garage. 25 Delaroche. St-L. 3866J.

COTTAGES A VENDRE

AHUNTSIC, 6326 St-Charles, cottage pierre et brique, terrain 150 x 100, possession 1er mai. Cal. 2379w. 63-5

AVENUE du Parc, No 75. Cottage façade en pierre, terrain 24 x 136, $16,000. Tél. Est 3491. 62-6

AVENUE LAVAL 31, cottage à vendre, central, 4 étages, 14 pièces, convertibles en appartements. Derrière: jardins des Soeurs. 18,19

AVENUE MAPLEWOOD, terrain 75 x 110, dont cottage moderne, bâti en bois. Prix $10,000, S'ad. Tél. Rock. 1485. S'ad. 523 Maplewood. 61-6

COTTAGE moderne à vendre, système de chauffage, façade pierre, planchers bois franc, prix modéré. Adresse: 2229 Chabot. 62-5

COTTAGES à vendre, Bellingham Road, Outremont, belle localité, S'adresser 29 Bellingham. 63—5

COTTAGE deux logements, garage, terrain 42 x 101. S'ad. G. L. H. Larivière, 677 Visitation. 61-6

COTTAGE détaché de 8 pièces, moderne, en brique solide, ave du Parc, près Van Horne. Sous-sol en ciment, plomberie découverte. Occupation le 1er mai, $8000 seulement à termes faciles. S'ad. 4436 ouest, Ste-Catherine, West. 8984. 60-6

SAINT-HUBERT, 385. Cottage pierre et brique, 10 pièces. Prix $10,500. Jules d'E. Clément, Edifice Transportation. Main 4124. 64-2

PROPRIETES DEMANDEES

ACHETERA 2 ou 3 flats personnellement, bien placés, au boulevard St-Denis ou ailleurs. Petit, 694A Mont-Royal Est. St-Louis 3968. 60-26

ACHETERAIS propriété hypothéquée, paierais en argent et en terrains clairs, bien située. Pierre Desforges. Main 8853. 62-5

BESOIN de propriétés, paiera par créances hypothécaires, 1300, 2100, 2250, 2800, 8000 et argent. 30 Visitation. 64-3

DEMANDE à acheter maison, à termes faciles, grand terrain avec arbres fruitiers et autres, si possible; près des limites de la Cité, avec communications faciles. Boîte 272, la Presse.

JE désire acheter avant le 1er février, trois ou six logements bien situés, envoyer détails complets à boîte 1274 la "Presse". 58-10

ON DEMANDE des propriétés dans toutes les parties de la ville. On peut donner 2,000 comptant. S'ad. Laframboise, 413 Mont-Royal est. St-Louis 7717. 64-2

PROPRIETE demandée entre les rues Ave du Parc et Delorimier en haut de la rue Sherbrooke, 3 à 5 logements, bas 7 ou 8 pièces avec fournaise si possible. Donnera 5,000 comptant. Envoyez détails par lettre seulement. E.E. 398 rue des Seigneurs. 63-3

PROPRIETE demandée dans Annexe, sept pièces, paiera comptant. J.-B. Brunet, 97 St-Jacques. Main 7228. 19,20,22

PROPRIETE demandée, 3 étages, 3 logements, entre les rues Papineau, Sherbrooke, Messier et Gilford, donnera $1000 comptant ou maison de 3 étages en garantie, évaluation municipale $5000. Donner détails. Evaluation municipale, inutile d'écrire si ce n'est pas une occasion. Casier 187. La Presse. 40-26

2 FLATS demandés à acheter, 4 ou 5 appartements chacun, dans Verdun ou Côte St-Paul; montant raisonnable comptant, balance à brève échéance. Ecrire Casier 250, la Presse. 63-2

TERRAINS A VENDRE

BOULV. PIE IX, terrain 25 x 115, coin ruelle, près Adam côté ouest, le plus beau terrain du boulevard, 425 Lasalle, Lasalle 2576. 62-4

COIN Boulevard Gouin et Florence, terrain, le plus beau site à Ahuntsic, un autre, St-Laurent, près rue Mozart. S'ad. Wilfrid Paquette, 6431 Lajeunesse. 63-2

TERRAIN, 35 x 100, avec maison, situé coin avenue Rollin et des Erables, Ville St-Pierre, échangerai aussi pour propriété au Boul. St-Denis, 115 St-Zotique. 64-4

TERRES A VENDRE

BELLE TERRE de cent-dix arpents, à Ste-Brigide d'Iberville, très bonne maison en brique et magnifiques dépendances, silo, moulin à vent, eau à la chantepleure partout; maison et dépendances situées au centre du village, et la propriété longeant un beau chemin gravelé. Conditions très faciles. S'adresser à M. Isaac Cheinière, Granby Hôtel, Granby, Qué., ou à Amédée Brin, notaire, à Ste-Brigide d'Iberville, Qué. 59-6

BULSTRODE, comté d'Arthabaska, 125 arpents, bien bâti, près du village, pour 4,000, bargain. Petit, 694A Mont-Royal Est. 15,17,19,21

L'EPIPHANIE, 45 arpents, stock agricole complet, maison, grange, animaux, récolte de l'année, un bargain à $7500.00. Comptant $2000.00. P. Laplante. Main 2360.

SOUTH DURHAM, près écoles et Beurrerie, 120 arpents, 90 en culture, terre forte, bonne maison, grange, etc., 10 vaches, 2 chevaux, instruments aratoires, récolte; le tout pour $5,500. Ne manquez pas cette chance. P.-E. Brown, 97 St-Jacques. 19,22

TERRES DEMANDEES

CULTIVATEURS. J'ai plus de 100 demandes de terres. Venez me voir, j'ai votre acheteur. Dr Cartier, 97 St-Jacques, Montréal. 19,22,24

PETIT & PETIT, Limitée, vendeurs de terres compétents, 694A Mont-Royal Est, Montréal. Téléphone St-Louis 3968. 60-26

SI VOUS désirez vendre votre terre, nous avons des acheteurs sérieux. Venez nous voir ou envoyez-nous les détails. P.-E. Brown, 97 St-Jacques. 19,22

TERRES A VENDRE

FERME AU BORD DE L'EAU

Homme d'affaires désire environ 150 acres avec front sur lac ou rivière, près Montréal, routes première classe. Bon paysage, bonne maison de pierre pouvant être modifiée. Arbres d'ombrage et partie pelouse de préférence. Maison pour homme en charge. Garage d'automobile, etc. Comptant pour bonne propriété. Envoyez détails complets et photographies, lesquelles seront retournées. Ecrire à Case 264 la "Presse". F

MACHINERIES

COURROIES en cuir et caoutchouc, usagées, mais en bon état; aussi toutes les grandeurs de poulies à sections en bois et en acier, tous à la moitié des nouveaux prix. Tarshis and Sons, 92 Wellington. 48-1,M,s

FONTE d'acier, fonte de fer gris et de fer malléable, roues hydrauliques, engrenages et roues de propulsion fabriqués par The Wm Kennedy & Sons Ltd, Owen Sound, Ont. 47-n

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

MIGNERON, J. HOMER, avocat, 25 St-Jacques, Montréal, pratiquant Canada et Etats-Unis. Tél. Main 2869. 63-6

MEDECINS

DR. A. LAMONTAGNE, maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 St-Denis, en face de l'église St-Jacques. 49-24

Dr F.-L. DEMERS, clinique, strictement privée, peau, syphilis, maladie vénérienne. 1075 Delorimier, près Rachel. Tél. St-Louis 486. 64-28

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre. Traitement des maladies de la peau, voies urinaires, syphilis. Consultation: 2 à 5, 7 à 9. Tél. Est 6958, 291 rue St-Denis. 54-26

Dr J. M. E. PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, spécialiste pour le traitement des maladies aigues ou chroniques de l'estomac, des reins, de la vessie et de la peau. Aussi maladies vénériennes. 460 St-Denis. Est 7580. 51-24

DR PHILIPPE RICHER. Je fais une spécialité de cas de goutte militaire, supposés incurables. Une visite vous convaincra de l'efficacité de ma méthode. Tél. Est 2413. 289 Saint-Denis, appt. 1. 51-24

COMMERCIAUX

BREVETS D'INVENTIONS

INVENTIONS protégées en tous pays. Pour renseignements, adressez-vous: Pigeon & Lymburner, Edifice Power, Montréal. 173-312

COLLECTIONS

SALAIRE, loyer, jugements, billets et réclamations de toute nature, collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Agences Mercantile Vanier. 15 St-Jacques. Montréal. 180-303

ELECTRICIEN

LAURIER Electric Co., 2282 Ontario Est, Montréal, entrepreneurs électriciens, réparations de tous genres, fixtures et accessoires électriques. Ouvrage garanti. 12,15,19,22

MARCHANDISES SECHES

PRELART! PRELART!

La Maison Lamy, désire annoncer à ses nombreux clients, qu'elle vient d'ouvrir une nouvelle succursale, au No 2527 est, rue Ontario, dans Maisonneuve. Nos prix seront les mêmes à nos trois magasins. A cette occasion, nous avons réduit, sensiblement, nos prix. Feltol en coupons, un peu endommagé, 29c. Feltol, régulier, parfait, à la verge, 49c. 50 lots de coupons, tous du même patron, bonne qualité de prélart sur toile, valant 75c, à nos trois magasins, 35c. Nous venons de recevoir 100 pièces de prélart sur toile, nouveau dessin, deux couchés de vernis, 1ère qualité, très spécial cette semaine, 59c. 300 verges seulement de coupons de prélart sur toile de différents patrons, valant 75c, pour trois jours, seulement, à nos trois magasins, 50c. Nous venons de recevoir une grande quantité de rugs en prélart, jolis dessins. Notez nos prix pour chaque grandeur et venez les voir: 2½ x 3, 6.95; 3 x 3, 7.95; 3 x 3½, 9.95; 3 x 4, 10.95. Ces prix sont exactement la moitié de leur valeur. Ecrivez ou téléphonez, notre représentant ira vous voir. Commandes prises à domicile sans charge extra. Lamy, 527, Centre, Pointe S.-Charles, Viet. 717; 1217 est, Mont-Royal, près avenue Messier; 2527 est, Ontario, près Orléans, LaSalle 1113. 19,21,22 F

PEINTRES

ON FAIT blanchissage, tapissage, peinture, réparations à l'électricité, prix modéré, ouvrage garanti, 298 Parc Lafontaine. Est 5089.

Deux Magasins de Détail

—A louer ensemble ou séparément.

—A 3 portes du coin des rues Bleury et Ste-Catherine, rue Bleury, en face du théâtre Imperial.

—Chaque magasin comprend sous-sol, magasin, 2 étages au-dessus, avec entrée séparée.

—Disponibles le 1er mai 1921.

—Situation exceptionnelle pour fabricants de fourrures, marchands de produits et viande, confiseur de haut ton, boulanger, tailleur pour dame, etc.

—Pour plus amples détails, s'adresser à M. E. V. M. GILBERT.

J.H. Blumenthal Sons LIMITED

205, rue Ste-Catherine

Entre Bleury et Balmoral

19,22,24,25 FP

DANS LA COUR D'ECHIQUIER DU CANADA
DISTRICT D'AMIRAUTE DE QUEBEC
No 517
AMINO DON VON SERVIS
Demandeur
—VS—
LE BATEAU "SAMUEL MARSHALL"
Défendeur

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné, que par et en vertu d'une commission de vente, émanée de la cour d'Echiquier du Canada, district d'Amirauté de Québec, émise par le député-registraire de district le soussigné, pro-Marshall en cette cause vendra à l'encan public, au plus haut prix qui pourra être obtenu le bateau "Samuel Marshall", tel qu'il se trouve actuellement dans le canal de Lachine, lundi le trente-unième jour de janvier, 1921, à onze heures de l'avant-midi, au bureau du registraire de la dite Cour d'Amirauté, No 5 St-Jacques en la cité de Montréal. La dite vente sera faite sur paiement de vingt-cinq pour cent du prix d'adjudication, comptant et la balance dans les huit jours suivants la dite adjudication.

Montréal 18 janvier 1921.

REAL ROBILLARD,
Pro-Marshall en cette cause.
62 rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone Main 3952.

On peut aussi s'informer du Registraire de la Cour d'Amirauté, W. S. Walker, C.R., Régistraire de la dite cour, 5 rue St-Jacques, Montréal, ou Messieurs Heneker, Chauvin, Walker & Stewart, procureurs du demandeur, No 232 rue St-Jacques, Montréal.

INVENTIONS

Pour obtenir un Brevet d'Invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.

PIGEON & LYMBURNER
Edifice Power, rue Craig Ouest.
Tél. Main 3025. Montréal, P.Q.

143-L.M.s.n

TABAC EN FEUILLES

LA LOI DE FAILLITE

Re Allied Tobacco Planters & Packing Corporation of Canada, Limited,
Cédant autorisé.

Le syndic soussigné vendra à l'encan public chez FRASER FRERES, encanteurs, 453, rue St-Jacques, Montréal, mercredi, 26 janvier 1921, à 11 a.m. en lots de 6 caisses et plus l'actif mobile suivant appartenant à ladite compagnie.

946 caisses de tabac en feuille comprenant premières enveloppes, tabacs à remplir écôtés et "booked", etc., se montant suivant d'après inventaire à environ	$181,976.00
30,000 lbs environ de tabac Comstock en granges	7,500.00
6,500 lbs environ de graines de tabac de Virginie en grange	2,275.00

L'inventaire peut être examiné au bureau de Allied Tobacco Planters & Packing Corporation, Limited, 112 rue St-Pierre, Montréal, les 21, 22, 24 et 25 janvier

Conditions de vente: 10% comptant sur adjudication, 10% comptant sur réception de la facture, le reste à la satisfaction du syndic. Dans le cas de vente non conforme à ces conditions, les marchandises seront immédiatement offertes en vente de nouveau.

924 édifice Power,
Montréal, 15 janvier 1921.
W.-G. FINLAYSON,
15,19,22,25 Syndic.

SOUS LA LOI DES FAILLITES

Dans l'affaire de
P. LAFRANCE & CIE, LTEE, No 257 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Vente à l'encan public chez MM. Fraser Frères, encanteurs, No 453 rue St-Jacques, Montréal, mercredi, le vingt-sixième jour de janvier 1921, à onze heures de l'avant-midi, de l'actif suivant, savoir:

Manteaux, costumes, blouses, robes, étoffes à costumes et à manteaux, soies, etc., d'après inventaire	$36,613.98
Machinerie et fixtures, d'après inventaire	7,867.75
	$43,881.73

Le magasin sera ouvert pour inspection les lundi et mardi, 24 et 25 janvier 1921.

Pour autres renseignements, s'adresser à

TURCOTTE & MERRILL,
Syndics autorisés,
62-2 97 rue St-Jacques, Montréal.

AVIS DE FAILLITE

Re PHILIAS LEDUC,
Manufacturier de bonbons,
430 rue Marie-Anne Est, Montréal.

Vente à l'encan public, au No 453 rue St-Jacques, Montréal, vendredi, le 21 janvier 1921, à 11 heures a.m., l'actif suivant:

Lot No 1—Fournaises à gaz, moteurs, chaudrons, outillage et accessoires servant à manufacturer les bonbons, stock de bonbons, etc.

Lot No 2—Cheval, harnais, voitures d'hiver et d'été.

Lot No 3—Voiture de livraison "Ford".

Conditions: comptant.

L'actif pourra être vu sur les lieux, le 20 courant.

Pour autres détails s'adresser au soussigné,

PAUL L. TURGEON,
Syndic autorisé.
55 rue St-Frs.-Xavier, Montréal.
FRASER BROS.,
Encanteurs. 15,18,19

AVIS DE VENTE

RE: — MONTREAL JOBBING & JOBBING HOUSE,
504 St-Laurent, Montréal.
Failli.

Le Syndic soussigné vendra à l'encan public, mardi, le 25 courant, à 11 heures a.m., chez Fraser Frères, Encanteurs, 453 rue St-Jacques, Montréal, l'actif suivant, en bloc:

Marchandises sèches	6,515.94
Ameublement de magasin	90.00
	$6,605.94

L'actif pourra être examiné le 24 courant, de 9 à 12 hrs a.m. et de 2 à 5 p.m.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné,

PAUL L. TURGEON,
Syndic Autorisé.
Bureau de Chartrand & Turgeon,
55 rue St-Frs-Xavier, Montréal. 62-3

Sous la Loi des Faillites

Dans l'affaire de HENRI BLAIN, No 2675 rue Ontario Est, Montréal.

Vente à l'encan public par MM. Fraser Frères, encanteurs, No 453 rue St-Jacques, Montréal, MARDI, le 25ième jour de janvier 1921, à onze heures de l'avant-midi, de l'actif suivant, en deux lots, savoir:

1o.—Stock de bijouterie d'après inventaire $1,092.88
2o.—Fixtures d'après inventaire $193.85

Le magasin sera ouvert pour inspection LUNDI, 24 janvier 1921. Pour autres renseignements, s'adresser à

TURCOTTE & MERRILL,
Syndics autorisés.
12,19 No 97 rue St-Jacques, Montréal.

KINGS AUCTIONEERS

Vente à l'encan de tapis, linoléums, meubles, nouveautés, voiles, longueurs de robes et lot de coupons variés.

SALLES CENTRALES D'ENCAN

241-243 RUE BLEURY

Nouveau numéro de téléphone:
Plateau 1409

Mobilier Chesterfield, mobilier de salon, mobilier de boudoir, mobilier de salle à manger en chêne, lits de cuivre complets, matelas, bureaux, chiffonniers, miroirs, gramophone, gravures, verrerie, porcelaine, rideaux de dentelle, douillettes, poêles, etc.

—AUSSI—

Tapis Axminster, Wilton et Tapestry grands et petits, tapis de passage et d'escalier, linoléums, etc.

VENTE A 2.30 P.M.

VENDREDI, 21 JANV. 1921

RAE & DONNELLY,
64-2 Encanteurs du roi.

Vente par Autorité de Justice

In Re:—
SUCCESSION THEOPHITUS GALIPEAULT,
No 792
Tutelles (1920)
—et—
OVIDE NORMANDIN, médecin, des cité et district de Montréal,
Tuteur-requérant.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'en vertu d'une autorisation en date du 15 juin 1920, accordée par un juge de la Cour Supérieure, à Montréal, l'immeuble suivant, appartenant aux enfants mineurs du dit feu Théophitus Galipeault, savoir: le lot numéro mille deux cent trois, subdivision trois cent treize (1203-313) des plan et livre de renvoi officiels du Quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, et portant le No. civique 771 de la rue St-Hubert, sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur le vingt-neuvième jour de janvier 1921, à dix heures et demie de l'avant-midi, au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, en la chambre No 33, sujet aux charges, clauses et conditions indiquées dans les conditions de vente déposées au Greffe du Protonotaire de la Cour Supérieure, à Montréal, Département des Tutelles.

Montréal, 12 janvier 1921.

J.-A. ARCHAMBAULT, commis.
LAURENDEAU & LAURENDEAU,
Procureurs du requérant.

Pour informations s'adresser à Laurendeau & Laurendeau, Procureurs, 59 rue Notre-Dame, Ouest, ou à J.-A. Archambault, Député-Protonotaire, Cour Supérieure, Palais de Justice, Montréal. 19,22

Province de Québec
District de Montréal. COUR SUPERIEURE

AVIS

Est donné en vertu d'un jugement rendu le 18 janvier courant, aux parents et créanciers, de comparaître au Palais de Justice, Chambre 31, à 10½ a.m. le 29 janvier courant pour nommer un curateur à la Succession vacante de Dame Antonia Dansereau.

TRUDEAU, GUERIN,
64-2 Procureurs du Requérant.

LENINE EST DEVENU FOU

(Service de l'"United Press")

Paris, 19 — Le correspondant de l' "Echo de Paris", à Stockholm,annonce que Nicolas Lenine, premier ministre de la Russie bolcheviste, est devenu fou parce qu'il a trop travaillé. Il annonce aussi que Lenine est gardé dans une chambre où il prononce des discours incohérents. Depuis quelque temps, maintes dépêches ont dit que Lenine était malade. Une dépêche a même annoncé sa mort.

VIVIANI A L'ATTAQUE

(Service de l'"United Press")

Paris, 19. — A la Sorbonne, M. René Viviani a prononcé un discours devant les membres de la Société française, pour l'établissement de la ligue des nations. Il s'est appliqué à démolir les arguments auxquels ont recours les Américains pour dénoncer la ligue et surtout l'article X.

DANS LA COUR D'ECHIQUIER DU CANADA
DISTRICT D'AMIRAUTE DE QUEBEC
No 518
AIFRED POULIN,
Demandeur
vs.
Le bateau "SAMUEL MARSHALL"
Défendeur

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné, que par et en vertu d'une commission de vente, émanée de la cour d'Echiquier du Canada, district d'Amirauté de Québec, émise par le député-registraire de district, le soussigné, pro-Marshall en cette cause, vendra à l'encan public, au plus haut prix qu'il pourra être obtenu, le bateau "Samuel Marshall", tel qu'il se trouve actuellement dans le canal de Lachine, lundi le trente-unième jour de janvier 1921, à onze heures de l'avant-midi, au bureau du registraire de la dite cour d'Amirauté, No 5, rue St-Jacques en la cité de Montréal. La dite vente sera faite sur paiement de vingt-cinq pour cent du prix d'adjudication, comptant, et la balance dans les huit jours suivants la dite adjudication.

Montréal, 18 janvier 1921.

REAL ROBILLARD,
Pro-Marshall en cette cause.
62 rue St-Jacques.
Téléphone Main 3952. Montréal.

On peut aussi s'informer du registraire de la cour d'Amirauté, W. S. Walker, C.R., Registraire de la dite cour, 5 rue St-Jacques, Montréal, ou MM. Heneker, Chauvin, Walker & Stewart, procureurs du demandeur, No 232 rue St-Jacques, Montréal.

En Perdant de la Chaleur, Vous Perdez de l'Argent—

Il est impossible que vous retiriez toute la valeur que représente votre charbon si vous ne lui assurez pas une combustion parfaite; d'autre part, la combustion ne peut être parfaite que si le revêtement en brique de la bouilloire est absolument imperméable à l'air. Même lorsqu'ils sont neufs et à cause même de la porosité intrinsèque de la brique et du mortier qui les composent, tous les revêtements de bouilloires laissent plus ou moins passer l'air.

LE CIMENT NOX-AER-LEEK POUR LE REVETEMENT EXTERIEUR DES BOUILLOIRES

Le Nox-Aer-Leek est le remède de cet inconvénient le plus sûr et le meilleur marché.

Il rend le revêtement en brique absolument imperméable à l'air et à l'humidité et par conséquent, il marque une épargne considérable de charbon et d'argent.

Il est bon marché et d'usage facile.

Personne ne peut se permettre de gaspiller le charbon au prix qu'il coûte.

AUX MARCHANDS: Les produits Barrett sont ceux qui se vendent le plus rapidement. Ils sont une source d'augmentation d'affaires et de profits. Ils font des chalands satisfaits.

Ecrivez-nous pour nous demander notre liste de prix.

Les autres produits "Barrett" sont: la couverture à Spécification Barrett, la couverture caoutchoutée Everlastik, le ciment liquide à couverture Everlastik, peintures industrielles Everjet, Elastigum plastique, ciment à réparation.

The Barrett Company LIMITED
2001, rue St-Hubert, MONTREAL, QUE.
Tél. St-Louis 2940
Toronto Winnipe

INTERESSANTES PLUS-VALUES EN BOURSE--L. OF WOODS A 145

AFFAIRES DE BOURSE

Wall Street, 19.—En première heure de Bourse, aujourd'hui, les valeurs en vogue du "rally" d'hier après-midi firent preuve d'une grande activité à cours de hausse. California Petroleum, Gen. Asphalt et Manhattan Elevated gagnèrent facilement 2 points environ, tandis que Mex. Petroleum, Am. International, Am. Smelting, Am. Woolen, Corn Products et U. S. Rubber s'améliorèrent d'environ un point. Les "Pacifics" étaient plus fermes, à l'exception du Northern, qui a réagi d'un point. Des réactions modérées se sont produites chez Am. Sugar, Am. Car & Foundry, Republic Iron et Food Products.

Le change sur Londres a fléchi quelque peu, après le record trimestriel de hausse établi hier.

En deuxième heure, la cote a fait preuve d'une certaine irrégularité.

On s'attend à ce que le marché continue d'être plus ou moins irrégulier avec des courants contraires jusqu'à ce que l'on sache si la hausse des cours peut être facilement "digérée" à l'heure qu'il est. Les professionnels vendent lorsque le marché est à la hausse et achètent lorsqu'il baisse, se contentant de profits modérés.

Cours de Fairbanks, Gosselin & Co.:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	1 hre
Allis Chalmers	36⅝	37½	36⅜	37½
Am. Beet Sugar	47	47⅝	47	47⅜
Am. Can.	27½	28	27½	28
Am. Int. Corpn	46	47⅜	46	47⅜
Am. Loco.	84	..	..	..
Am. Smelters	38¾	38¾	38¾	38¾
Am. Wool	68	68⅝	68	68⅝
Anaconda	38¼	39⅞	38¼	39⅞
Atchison	83½	83⅝	83	83
A. G. W.	72	74⅜	71¼	74⅜
Baldwin	91¼	92⅝	91¼	92⅝
Baltimore & Ohio	35⅝	36	35⅝	36
Beth. Steel "B"	58⅝	59⅝	58⅜	59⅝
Butte Sup.	13¼	..	..	..
Cal. Pete	34	35¼	34	35
Can. Pac.	116¾	116⅝	116¼	116¾
Cen. Leather	42⅜	43	41⅝	43
Corn Products	70⅞	73	70⅞	71¾
Crucible	98	99½	97	99½
Cuban Cane Sug.	23⅜	24¼	23⅜	24¼
Denver Prf	13⅜	..	..	..
Erie	13½	..	..	..
Gen. Motors	14⅞	14⅞	14⅜	14⅞
Gt Nor. Ore	29¼	..	..	..
Gt North. Ry Prf	76½	..	..	..
Insp. Copper	35½	..	..	..
Int Mer. Marine Prf	55⅝	56¼	55⅝	56¼
Int. Mer. Marine Com.	16¼	..	..	..
Int. Nickel	16½	16⅝	15¼	15⅝
Kenn. Copper	20½	20⅞	20½	20⅞
Keystone Tire	11⅞	11⅞	11	11
Lackawanna	55⅜	56	55⅜	56
Lehigh Valley	54½	..	..	..
Mexican Pete.	161½	164	161	164
Nor. Pac.	82⅝	83⅜	82⅝	83⅜
Pan. Am. Pete	75¼	76⅜	75¼	76⅜
Rep. I. and Steel	68	69⅜	68	69
Reading	84⅝	85⅝	84⅝	85⅛
Royal Dutch	66¼	66¾	65¾	66
Sinclair Oil	23½	24	23½	24
Sou. Pac.	97¼	98	97¼	98
Studebaker	52	54¾	52	54⅜
Tenn. Copper	8⅜	..	..	..
Texas Oil	42⅜	44⅜	42⅞	44⅜
Union Pac.	119½	119½	119	119
United Food	26¼	26⅜	25⅜	26½
U. S. I. Alcohol	69	..	..	..
U. S. Rubber	68¼	69½	68¼	69¼
U. S. Steel	82⅝	83⅝	83	83⅝
Utah Copper	56⅛	58	56⅛	58
Willys Over.	7⅝	8⅛	7⅝	8⅛
Van.	28	29⅝	28	29⅛

DES CONSEILS NON SUIVIS

New-York, 19. — Les courtiers, d'une façon générale, ont avisé leurs clients depuis quelques jours de réaliser leurs profits et d'attendre une bonne réaction. Malgré cela, rien qui soit de nature à ressembler à une dégringolade n'est produit, et l'on commence à croire que la clientèle n'a pas suivi les conseils des courtiers, vu que le chiffre des ventes n'a pas atteint un volume bien considérable. Ceux qui suivent attentivement les fluctuations du marché en sont arrivés à la conclusion qu'aux prix actuels le chiffre des offres ne sera pas très élevé.

A MONTREAL

L'amélioration d'ensemble qui s'est manifestée sur le marché aux valeurs depuis une huitaine, montre que le public recommence à avoir confiance dans les stocks des grosses compagnies et institutions. Pendant un certain temps, le public a fait montre d'une certaine répugnance pour les opérations de Bourse, spécialement après les dégringolades qui se sont produites chez certaines valeurs. La semaine dernière cependant, le chiffre des affaires a été satisfaisant et on a pu se rendre compte qu'il existe une bonne quantité d'argent disponible pour les placements, ainsi que d'assez forts montants destinés à la spéculation.

Les Bons de la Victoire et les autres valeurs de placement ont fait preuve d'une certaine vigueur, et un certain nombre d'actions chères aux spéculateurs ont trouvé de prompts acheteurs, à des prix soutenus.

L'augmentation du volume des achats pour les titres de placement commence à avoir sa répercussion sur les valeurs privilégiées inactives qui figurent sur la liste locale. Ces valeurs, auxquelles on s'intéresse généralement peu, ont subi des reculs lorsque le marché s'est affaissé : maintenant, quelques transactions sont suffisantes pour les faire monter de plusieurs points. La plupart de ces valeurs sont achetées par des personnes qui croient que lorsque le marché s'améliorera, une bonne partie de ces stocks privilégiés enregistreront des gains de 10 à 20 points sur les prix actuels.

LES PAPIERS SE RESSAISISSENT

Cet avant-midi, en Bourse locale, l'orientation générale des cours était à la hausse et les affaires se faisaient passablement actives.

On a remarqué une reprise en hausse des pâtes et papiers. Les gains variaient de 1 à 3 points.

Lake of the Woods s'est signalé par une avance de 4 points, à 145. L'industrie canadienne de la farine, dans l'ensemble, est dans une satisfaisante situation. La plupart des minoteries sont en opération à raison de 75 à 100% de leur capacité de rendement. Au cours actuel, L. of Woods rapporte 8.26% sur le placement.

VIGUEUR DES SERVICES PUBLICS

Tous les stocks d'utilité publique et ceux qui s'y rattachent ont été fort soutenus, aujourd'hui. Montreal Power, Shawinigan et Brazilian étaient recherchés. L'action Québec Ry a touché 24½, comparativement à 23 hier midi. On nous informe que, durant la première quinzaine de janvier, les recettes du tramway de la compagnie se sont totalisées à $36,179, une augmentation de 21.63% sur celles de la période correspondante de 1919.

Steel Co. of Canada—35 à 68.
Abitibi—15 à 56, 10 à 55¼.
Brazilian—50 à 33¼.
Atlantic Sugar—75 à 31, 5 à 31½.
Canada Cement—5 à 63¼.
Brompton Paper—75 à 55.
Canada Car—50 à 42.
Laurentides—50 à 92.
Canada Steam.—25 à 49½.
National Breferies—50 à 52.
Quebec Railway—50 à 23¾.
Dominion Canners—50 à 59.
Spanish River—60 à 81¾, 50 à 82.
Montreal L. H. & Power—27 à 85.
Shawinigan—10 à 105½.
General Electric—16 à 102¼, 60 à 103.
Hillcrest Colliers—10 à 62.
Lake of Woods—29 à 144, 10 à 145.
Lyall Construction—100 à 74, 30 à 74½, 30 à 74⅝, 165 à 75.
Kimberly—2 à 92.
Ogilvie Milling pr.—64 à 100.
Spanish pr.—30 à 81, 10 à 90½.
Car pr.—1 à 76½.
Canada Steam. pr.—30 à 72¼.
BANQUES—
Molsons—5 à 170½.
Union—35 à 153.
Montréal—5 à 211.
Royal—56 à 204.

Communiqué par Geoffrion & Cie :

	Haut	Bas	Clôt.	Ven.
Abitibi	56½	55	56½	210
Atl. Sugar	31½	31	31½	165
Braz. Traction	33¾	33⅛	33-6	75
Brompton	54	53	53	555
Can. C & Fy Priv	78¼	78¼	78¼	100
Can. Cement Ord.	63¾	63½	63¾	15
Dom. Steel Corp.	47½	47½	47½	25
Laurentide Co.	92	92	92	50
Nat. Breweries	53¼	52	53¼	225
Montreal Power	86	85	86	80
Quebec Ry.	24½	23	24¼	41
Riordon	131	131	131	25
Shawinigan	107	105½	107	120
Span. Riv. Ord.	83	81¾	83	210
Do. Do. Pref.	92	91	92	760
Steel Co. of Can.	68¼	68	68¼	175
St. L. Steam.	49¼	49¾	49½	175
Do. Prd.	73¼	73¼	73¼	30

Montréal—La Banque des Marchands du Canada, un dividende trimestriel régulier de 2 pour cent, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

LA COTE DES GRAINS

Prix au comptant à Winnipeg—

Blé, No 1 nord, 138⅝; No 2, nord, 135⅝; No 3, nord, 130⅝; No 4, 185⅝; No 5, 167⅝; No 6, 155⅝; fourrage, 146⅝; sur rails, au Manitoba, Saskatchewan et Alberta, 157⅝.

Avoine, No 2 c.w., 52½; No 3 c.w., 48½; fourrage, Extra No 1, 48¼; No 1, 46; No 2, 43; sur rails, 52⅝.

Orge, No 3, c.w., 93½; No 4, c.w., 76½; fourrage, 65½; sur rails, 86½.

Lin, No 1 nouv. récolté, 203½; No 2, c.w., 199½; No 3, c.w., 176; condensé, 171; sur rails, 204.

Seigle, No 2, c.w., 172.

Toronto, 18. — Les cotations sur le marché aux grains de Toronto, aujourd'hui, ont été comme suit:—

Avoine du Manitoba, No 2, c.w., 52½; No 3, c.w., 48¼; fourrage, extra, No 1, 48¼; fourrage No 1, 46; fourrage No 2, 43 en magasin à Fort William.

Blé du nord, nouvelle récolte, No 1, nord, 1.98⅝; No 2, nord, 1.96⅝; No 3, nord, 1.90⅝; No 4, nord, 1.83⅛ en magasin à Fort William.

Maïs américain, No 2, jaune, 1.15; nominal sur rails à Toronto, pour prompte expédition.

Maïs canadien, fourrage nominal.

Orge du Manitoba, en magasin à Fort William, No 2, c.w., 93⅝; No 3, c.w., 76½; résidus, 65½; fourrage No 1, 65½.

Orge, Ontario, malt, 85 à 90.

Blé d'Ontario, No 2, 1.85 à 1.90 f.o.b. aux points d'expédition, No 2 du printemps, 1.80 à 1.85.

Avoine d'Ontario, No 2, blanche, nominal, 50 à 53, ux points d'expédition.

Pois, No 2, 1.75 à 1.80, aux points d'expédition.

Sarrasin, nominal, $1 à $1.05.

Seigle, No 2, 1.50 à 1.55.

Farine d'Ontario, 20 p.c., patente $9.00.

Farine du Manitoba, sur rails à Toronto, au comptant, 1ère patente, $11.10; 2ième patente, $10.50.

Fourrages: en lots de wagons délivrés à Montréal, sacs inclus, Son, $38 à $40, recoupés, par tonne, 42, farine alimentaire, $2.75 à $3.00.

Chicago, 19. — Au marché du blé, hier après-midi, les baissiers ont tiré avantage des rapports annonçant que l'Italie avait annulé une partie de ses contrats pour le blé acheté aux Etats-Unis. Les prix se sont ensuite relevés, mais ils ne purent se maintenir. En fermeture ils étaient indécis avec Mars de 174¾ à 175 et Mai de 166¾ à 167. Le maïs a perdu de ⅝ de point à 1 point ¾; les avoines de ⅝ de cent à ½ cent, et les salaisons de 7 à 45 cents.

LA NATIONALISATION DU BLE

Ottawa, 19.—Interrogé au sujet des nouvelles reçues de Winnipeg à l'effet que le gouvernement étudiait en ce moment un projet de nationalisation du blé dans le but de contrecarrer les plans des fermiers, le premier ministre a déclaré qu'il ne lui était jamais venu à l'idée de décréter une mesure quelconque de nature à nuire aux projets que les fermiers se proposent de mettre à exécution pour la vente de leur blé sur le marché.

LES MINES

	Max.	Min.
Atlas	.15½	...
Apex	.02	...
D. Mines	12.90	...
D. Lake	.03½	...
G. Reef	.02½	...
Hunton	.09	...
Holl	6.30	6.20
K. Lake	.47½	...
Kerr	.25	.24¼
L. Shore	1.23	1.20
Moneta	.10½	...
McIn.	1.85	1.84
P. Crown	.22	.20½
Schum.	.22½	.21½
Teck H.	.12	.11½
T. Krist.	.07½	.07¼
V. N. T.	.21	...
W. Tree	.05	...
W. Dome	.09	.08¾
Bailey	.03¾	...
Beaver	.32½	...
Coniag.	1.75	1.55
Harg.	.02	...
La Rose	.33	...
McK.	.28	...
Nipis.	8.95	...
Pet. Lake	.11½	...
Trail	.20½	...
Ajax	.22	...
Vac.	.15	.14

POUR L'APPROVISIONNEMENT DE PETROLE DU C. P. R. EN 1921

Vancouver, 19. — D'après M. F.-W. Peters, surintendant général de la compagnie du Pacifique Canadien, l'approvisionnement de pétrole de la compagnie pour 1921 a été assurée grâce à la signature d'un contrat avec la Union Oil Company de Californie.

La compagnie a besoin d'un fort approvisionnement de pétrole pour pouvoir faire circuler ses trains dans la division des montagnes, entre Revelstoke et Field, où elle emploie des locomotives à pétrole. Environ 40 locomotives et quatre navires de la compagnie ont été transformés dernièrement pour pouvoir employer de nouveau du charbon.

LA "SINCLAIR OIL"

New-York, 19.—D'après des banquiers intimement liés à la "Sinclair Consolidated Oil Corporation", le rapport des recettes pour 1920 tend à laisser croire qu'un dividende substantiel sur les actions de cette compagnie sera distribué avant l'expiration du premier semestre de 1921.

Pour onze mois de 1920, les recettes de la compagnie, avant le paiement des charges fixes, se sont élevées, dit-on, à environ $38,500,000, et on a déclaré de façon positive que le chiffre des recettes nettes de l'année dépassera $35,000,000 et peut-être $37,000,000. Ce dernier est considéré comme étant des plus satisfaisants dans les conditions actuelles.

NOTRE SITUATION COMPAREE A CELLE DE L'ONTARIO

Toronto, 19. — Un banquier de cette ville aurait affirmé qu'il croyait que la province de Québec jouissait de la meilleure situation de toutes les provinces du Canada dans le moment, sous le rapport pécuniaire individuel. Il attribuait ce fait aux habitudes d'économie de la race canadienne-française qui a épargné durant les années de salaires élevés, récemment, alors que la plupart des autres races du Canada faisaient bombance.

Les rapports des maisons de gros au même banquier démontraient que les résiliations de commandes, de vêtements, par exemple, étaient contremandées dans quelques cas. Les marchands de gros sont occupés à faire leurs inventaires.

Toronto, 19.—Bien qu'il soit encore trop tôt pour avoir une idée du développement des affaires depuis les fêtes, les marchands locaux n'en attendent pas moins avec anxiété un changement d'attitude de la part du public acheteur et quelques-uns d'entre eux semblent de ce côté constater une certaine amélioration, insuffisante toutefois pour leur permettre de se réjouir outre mesure.

Les marchands de gros préparent en ce moment leurs échantillons ou donnent leurs ordres à leurs voyageurs pour les offres du printemps. Le montant des commandes prises par ceux-ci au cours de leurs derniers voyages a été peu élevé, mais ils s'attendent à ce que ce mois-ci soit meilleur.

TAUX DE TRANSPORT OCEANIQUE A L'ETUDE PAR LES COMPAGNIES

Les taux du transport océanique sont étudiés par les compagnies à l'heure actuelle.

Depuis samedi dernier, les lignes White Star et Cunard ont élevé leurs taux pour l'Europe à $25, mais le C.P.O.S. n'a pas suivi cet exemple. Si cette dernière compagnie adopte le même tarif, elle le fera contre son gré, a-t-on dit.

La situation de la C.P.O.S. est différente des deux autres compagnies, vu que le port principal de celles-ci est à New-York, tandis que la C.P.O.S. maintient strictement un service canadien à des ports canadiens. Les restrictions quant à l'immigration mises en vigueur par les Etats-Unis n'affectent pas la ligne canadienne de la même façon que les lignes allant à New-York.

La C.P.O.S. a depuis si longtemps étudié la question des taux qu'on croit que maintenant la compagnie ne se conformera pas à la décision prise par les autres compagnies.

Londres, 19.—Dans les milieux officiels on dit qu'il ne faut pas s'attendre avant la fin de février à une réduction dans les taux de la Banque d'Angleterre.

DANS L'INDUSTRIE DES PATES ET PAPIERS

Londres, 19. — Quatre syndicats anglais ont été formés dernièrement pour construire et exploiter des usines de pulpe et de papier sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. D'autres font actuellement des démarches pour obtenir des limites à bois dans la province de Québec.

* * *

Chicoutimi, 19. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la North American Pulp and Paper Company aura lieu le 8 février, à midi, à l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal.

Il sera proposé d'autoriser les fidéi-commissaires à terminer le fidéi-commis et à vendre assez de son actif pour réaliser au moins $6 par action ordinaire, en fonds américains, après que le rachat des actions de priorité aura été effectué.

Chaque détenteur de dix actions aura le droit de prendre en échange approximativement une action de priorité et quatre actions ordinaires dans la Saguenay Pulp and Paper ayant des actions au pair de $10 chacune.

Le projet ne sera peut-être pas adopté à moins que les deux-tiers des porteurs du stock émis du fidéi-commis ne donne leur consentement. Les actionnaires enregistrés le 17 janvier auront le droit de prendre part au vote.

DEMANDE DE PAPIER A JOURNAL

New-York, 19.—L'industrie de la fabrication du papier à journal est actuellement une des rares dont les usines fonctionnent à leur pleine capacité avec une demande incessante pour tout ce qu'elles peuvent produire pour une année au moins. Presque toutes les compagnies qui fabriquent du papier à journal dans l'Amérique du nord ont déjà signé des contrats pour toute leur production de 1921.

D'un autre côté, les usines qui fabriquent du papier d'emballage, du papier à lettre et des sacs en papier fonctionnent à des degrés différents de la normale, quelques-unes des compagnies de papier à lettre et de papier d'emballage demeurant au-dessous de 50%. Un officier d'une des grosses compagnies qui produisent cette catégorie de papier, a déclaré cependant que, dans son opinion, une augmentation dans la demande se produira vers la fin de février.

UNE PULPERIE A SOREL

Sorel, 19 — Les représentants de la ville de Sorel, ceux de la compagnie du chemin de fer "Quebec, Montreal and Southern" et M. J.-H. Dansereau ont signé le contrat pour la construction ici d'une usine de pulpe. Le coût initial de la construction sera de $500,000 et l'usine aura une capacité de 40 tonnes par jour.

L'"INTERNATIONAL PAPER"

New York, 19 — L'année qui vient de se terminer a été l'une des meilleures dans l'histoire de la "International Paper Company". Bien que les chiffres officiels n'aient pas encore été publiés, on estime que les recettes représenteront de $25 à $40 par action sur le stock ordinaire.

SITUATION ACTUELLE DANS L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE ET LA BRIT. EMPIRE STEEL

Londres, 19.—M. Roy Wolvin, président de la Dominion Steel Corporation et l'un des principaux organisateurs de la British Empire Steel Corporation, s'est embarqué hier pour Montréal sans faire aucune déclaration sur la question du merger.

Le colonel Grant Morden a déclaré qu'à une récente conférence qui a eu lieu à Londres, un comité a été constitué, sujet cependant à l'approbation des directeurs de Montréal. Aussitôt que M. Wolvin sera de retour au Canada, une déclaration sera publiée simultanément dans les journaux de Londres et de Montréal. Il est à présumer toutefois qu'avant de faire aucune déclaration, M. Wolvin aura préalablement une entrevue avec les bureaux de direction des compagnies intéressées dans le merger.

ACIERIES NEO-ECOSSAISES

Sydney, 19. — Un cablogramme reçu ici de M. Roy Wolvin, président de la Dominion Steel Corporation, traite des conditions qui prévalent actuellement dans l'industrie sidérurgique.

La continuation des opérations de la Dominion Iron and Steel Company dépend entièrement du volume d'affaires pour lesquelles les commandes seront reçues à partir d'aujourd'hui. Les commandes actuellement rentrées dans les livres ne sont qu'à peine suffisantes pour maintenir l'usine de la compagnie en opération jusqu'à la fin du mois courant. Les rapports contraires émanant de Sydney et publiés dans les journaux sont sans fondement. Les commandes en perspective ne peuvent être obtenues que sur une base de compétition et, pour que la compagnie puisse se les procurer, il est absolument nécessaire que le coût de la production diminue.

ON LEVE CET EMBARGO

Moncton, 19.—Les officiers du C.N.R. ont reçu de Montréal une note les informant que l'embargo contre le Steel Company of Canada, à Sydney, avait été levé et que les expéditions pour le compte de cette compagnie allaient se faire désormais comme par le passé.

AUX ETATS-UNIS

New-York, 18. — Les commandes que la United States Steel Corporation reçoit actuellement sont à peu près les mêmes qu'au mois de décembre et varient de 20,000 à 25,000 tonnes par jour, soit à peu près la moitié du total journalier des expéditions. A moins que pendant la prochaine quinzaine ces commandes n'augmentent considérablement, la différence entre les expéditions et les nouvelles commandes obtenues réduira le tonnage non exécuté de 700,000 tonnes environ pendant le mois de janvier, de sorte qu'à la fin du mois ce tonnage ne sera plus que de 7,475,000 annes.

Cependant, si les affaires se maintiennent pour la compagnie au taux auquel elles sont actuellement, elle n'aura pas besoin de réduire ses opérations jusqu'au milieu du mois de mai prochain.

L'AUGMENTATION DES RECETTES BRUTES DES RAILS NATIONAUX

Ottawa, 19. — Les recettes brutes des Chemins de fer nationaux, pour la semaine finissant le 14 janvier dernier, se totalisent à $2,168,969, soit une augmentation de $304,749 comparativement à celles de la huitaine correspondante 1919.

DU SUCRE BRUT A 4½ SOUS

New-York, 19. — Bien que le prix du sucre brut disponible n'ait pas changé et se soit maintenu à 4 cents ½ pour celui de Cuba, il a été vendu 14,000 sacs pour promptes expéditions à 4 cents 7-16, coût et fret compris.

Le sucre fin granulé était calme à 7.75.

Le sucre, options futures était calme et lourd.

UNE ENCHERE DE FOURRURES

Les rapports reçus ici au sujet de la vente de fourrures aux enchères qui se tient présentement à New-York, indiquent que cette vente sera entièrement satisfaisante.

Il y a un bon nombre d'acheteurs et le marché est actif.

Bien qu'aucune liste des prix obtenus ne soit encore parvenue à Montréal, on sait cependant que ceux-ci sont en moyenne de 25 à 35% au-dessus des chiffres les plus bas enregistrés jusqu'ici.

Montréal — Canada Cement de priorité, un dividende trimestriel régulier de 1¾ pour cent, payable le 16 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Montréal — La Banque des Marchands, un dividende de 2 pour cent pour le trimestre courant, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier; les actions qui ne sont pas encore entièrement payées participent à ce dividende en proportion du montant versé.

Montréal.—La Banque Royale du Canada, un dividende trimestriel régulier de 3 pour cent, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE LE "DETROIT RY."

Détroit, 19.—On s'occupe beaucoup en ce moment de la dernière offre à la ville, faite par la "Detroit United Railway", de placer le contrôle de toutes les compagnies de tramways de la ville sous une corporation qui s'appellera la "Detroit Service-at-Cost Railway Co". Co."

Cette proposition pourvoit à la fixation de taux qui permettront à la compagnie de payer annuellement 6% sur l'évaluation du matériel ; au contrôle par le conseil des nouvelles lignes et du nouveau matériel; au droit pour la ville d'acheter ou de louer le D. U. R.; à l'échange mutuel des différentes voies du D. U. R. et des voies municipales; enfin au droit de la ville d'intervenir en cas de conflit entre le D. U. R. et ses employés.

Lorsque la légalité de l'offre aura été reconnue on la soumettra au vote populaire en avril.

"Les actionnaires de Montréal n'ont pas à s'inquiéter, déclarait à ce sujet l'un des directeurs de la compagnie. L'offre que nous faisons est une offre d'affaires sérieuse. La compagnie continuera à exploiter son service dans la ville et en dehors de la ville. Nous n'aurions pas d'objection à tout vendre à la ville si nous étions certains d'avoir un bon prix mais la ville a toujours négligé de prendre nos offres en considération croyant qu'il lui suffirait d'attendre pour obtenir le tout pour rien. A l'heure actuelle nous exploitons notre service avec une entente du jour au jour, la ville prétendant que nos droits sont expirés. La décision appartient aux tribunaux."

Les employés et la compagnie discutent en ce moment la grande question de la réduction des salaires. Les ouvriers des usines et les employés de l'administration ont déjà accepté la réduction proposée.

La D.U.R. possède près de mille milles de voie, deux mille tramways, trois cents wagons de marchandises, cent wagons de messageries, quatre locomotives, cinq mille autos, quatre mille camions; sept usines génératrices produisant quotidiennement 61,172 chevaux-vapeur, deux usines accumulatrices de 4,500 ampères, et dix-neuf sous-stations de 51,950 k.w.

CONDITIONS AUXQUELLES LA PERSE NE PAIERAIT PAS SA DETTE A LA RUSSIE

Londres, 19.—Un accord est en voie de négociations entre les bolchevistes russes et la Perse par lequel la Perse reconnaîtrait le principe du communisme. Le gouvernement soviétiste consent à faire cession de toutes les dettes de la Perse à l'égard de la Russie, à renoncer à ses concessions au sujet des chemins de fer et de terres de la Perse, et il consent à indemniser ce dernier pays relativement aux dommages d'une invasion bolchéviste. Vu que les troupes britanniques en Perse vont prochainement commencer leur retraite on croit que l'accord sera signé sous peu.

SURPLUS PROVINCIAL ANNUEL DE PRES D'UN MILLION DE DOLLARS

Québec, 19. — Bien que l'hon. Walter Mitchell, trésorier provincial, ne prononcera probablement pas son discours sur le budget ayant jeudi, le 27 courant, les comptes publics pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1920 ont été déposés à l'Assemblée hier après-midi et indiquent un surplus de $913,166.06 pour cette période. Les revenus ordinaires s'élèvent à $14,918,661.34 et les dépenses ordinaires à $13,529,740.37.

PRET AUX MUNICIPALITES POUR ENRAYER LA CRISE DU CHOMAGE

Victoria, 19.— Le gouvernement provincial a décidé de prêter aux municipalités une somme de $250,000 pour leur permettre de faire face à la crise du chômage. A Vancouver, on dit que 10,000 hommes sont actuellement sans emploi.

EN VUE DE PARER A LA PENURIE DE LOGEMENTS

Une assemblée de la Ligue du progrès civique a lieu ce soir, à l'Hôtel Queen's, afin de connaître les vues des représentants des différents corps publics au sujet d'une demande à faire à la Législature durant la présente session pour l'adoption d'une loi provinciale autorisant le gouvernement à prêter $20,000,000 pour encourager la construction de logements.

NOUVELLE FABRIQUE D'AUTOS

Albany, 19.—La "Durant Motors Company", vient d'être incorporée pour manufacturer des voitures à quatre cylindres qui seront vendues moins de $1,000. On croit que les usines de la compagnie, dont le président est M. W. C. Durant, seront en pleine opération le 1er août prochain.

L'AUTOBUS A WINNIPEG

Winnipeg, 19. — La motion présentée au conseil municipal par les échevins ouvriers demandant l'établissement d'un service d'autobus dans la ville a, dit-on, bien peu de chances de succès.

On la discutera d'ailleurs définitivement dans une couple de semaines.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

(Cours de Wall Street)

	Max.	Min.
Paris 6%	96½	96¾
Bordeaux 6%	83½	82
Lyon 6%	83½	83½
Marseille 6%	82⅝	82⅝
Canada (1921) 5%	99⅜	99⅜
Do (1921) 5½%	99¼	99
Do (1926) 5%	91	90⅝
Do (1929) 5½%	93⅜	92
Do (1931) 5%	88	88⅜
France 5%	62⅝	62⅜
Japon (1925) 4½%	78	77⅜
Do 2e série	77⅝	77
Do (1931) 4%	59⅛	58½
Roy.-Uni (1921) 5½%	98⅞	98¼
Roy.-Uni (1937) 5½%	85⅜	85⅝
Roy.-Uni (1929) 5½%	89	88¾
Roy.-Uni (1922) 5½%	95⅝	95⅞

CHANGE ETRANGER

Nous avons en main en tout temps une grande collection de monnaies étrangères que nous vendons aux prix du marché.

Nous tirons des traites sur les banques de tout l'univers.

OFFRE ATTRAYANTE:—Nous vendons tous les changes à conditions faciles. Dépt de l'étranger

GEORGE RABINOVITCH
BANQUIER
632 ST-LAURENT
Tél. Est 7913 253-n a

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de Deux Dollars et demi ($2.50) par action pour le trimestre finissant le 31 décembre 1920 a été déclaré sur le capital-actions payé de la Compagnie, aux actionnaires enregistrés jeudi, le 20me jour de janvier prochain à 4 p.m., payable mardi le 1er jour de février 1921.

Par ordre du Conseil,
PATRICK DUBEE,
12,19,31a Secrétaire-trésorier.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Anne-Marie Préfontaine a vendu à The Wm Davies Co. Ltd, le lot 7-296 pt 7-297 du quartier Saint-Denis, mesurant 28 x 44 de la 25 x 65, avec bâtisses ayant front rue Saint-Hubert, Nos 2180 et 2182, rue DeFleurimont, Nos 293 et 295, pour $12,200.

—Maurice-C. Cowan a vendu à Edgar Whiteford, les lots 169-846-2, 169-847-1, pt S.E. 169-147-2 du quartier Notre-Dame de Grâce, mesurant 31 x 88, avec bâtisses ayant front rue Hampton, No 393, pour $12,000.

—Temple Baptist Church a vendu à The Protestant School Trustees, les lots 22-2-42, 43 de la cité d'Outremont, mesurant 50 x 105, avec bâtisses ayant front rue Hutchison et rue Fairmount, pour $65,000.

—S.-Adol. Dubuc a vendu à J.-André-D. Toupin, le lot 161-142 pt S.O. 161-141 du quartier DeLorimier, mesurant 29 x 90, avec bâtisses ayant front rue Saint-Jérôme, Nos 49 à 46, pour $13,500.

—Jimmy-F. Parent a vendu à Sylvain Gagnon, le lot 213 du quartier Papineau, avec bâtisses ayant front rue Cartier, Nos 127 à 141, pour $11,500.

UNE MISSION RETARDEE

Londres, 19.—La mission aux Etats-Unis de lord Chalmers, secrétaire permanent du trésor, a été retardée purement parce que l'on considère que des négociations avec le gouvernement américain ne doivent pas être entamées en l'absence de sir Auckland Geddes, ambassadeur aux Etats-Unis. Ce dernier est en route de New-York à Londres, pour conférer avec le premier ministre et le comte Curzon, secrétaire des Affaires étrangères.

EMPRUNTS DU CANADA

Tableau des Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, agents de Change, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

19 janvier 1921.

Prix sujets à intérêt couru.
Exempt de l'impôt sur le Revenu
Intérêt 5%
Vente de 10.00 a.m. à 11.30 a.m.

Echéance	Offre	Dem.	Cote
1925		94½	
1937*	98	98½	
Exempt de l'Impôt sur le Revenu. Intérêt 5½%.			
1922		98	
1923	97¾	97¾	4000 à 97¾
1927	98½	98	
1933	97¾	97⅝	24000 à 97⅝, 30000 à 97⅝
1937	99¾	99¼	
Sujet à l'Impôt sur le Revenu. Intérêt 5½%.			
1924	96½		6000 à 96½, 4000 à 96¾
1934	95¾	95	2000 à 95¼, 6000 à 95¼, 30000 à 95

*Payable en fonds New-York.

Echéance.	Prix.	Rendement.
1 déc. 1925	94½	6.29
1 oct. 1921	93¼	5.83
1 mars 1927	97⅝	5.18
1 déc. 1922	98	6.92
1 nov. 1923	97¼	6.53
1 déc. 1927	97⅝	5.93
1 nov. 1933	97⅝	5.76
1 déc. 1937	99¼	5.58
1 nov. 1924	96¼	6.58
1 nov. 1934	95	6.04

ON L'ELIT DIRECTEUR

Toronto, 19.—Sir Thomas White a accepté de faire partie du bureau de direction de la "Canada Life Assurance Company" en remplacement de feu Alexander Bruce.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change près la Bourse de Montréal:

	Cours moyens à New-York
Londres—livre sterling	$3.745
Paris—franc	0.0628
Bruxelles—franc	0.0662
Genève—franc	0.1562
Madrid—peseta	0.1340
Berlin—mark	0.0157
Vienne—couronne	0.0020
Rotterdam—florin	0.3210
Rome—lire	0.0350

	Cours moyens à Montréal
New-York	14¼%
Londres	$4.31
Paris	0.0727
Bruxelles	0.0766
Genève	0.1845
Madrid	0.1359
Berlin	0.0138
Vienne	0.0022
Rotterdam	0.3817
Rome	0.0430

AUX USINES FORD

Winnipeg, 19.—Après avoir été fermée pendant plus de deux mois, l'usine locale de la Ford Motor Company a rouvert ses portes aujourd'hui. Le 1er février prochain elle fonctionnera à 50% de sa capacité.

SUR L

ECHOS MONDAINS

—Dimanche dernier, M. Gaston Royer, rue Saint-Denis, recevait quelques amis. Parmi les invités: Mme J. Royer, Mlles Germaine Royer, Mercédès Alain, Jeanne Fiset, Jeanne Lebeau; MM. Adrien Royer, Lucien Royer, Henri, Gaston, Rock Royer, Arsénia Grenier, Hector Saint-Germain, René Potvin, René Routhier, Paul Routhier.

—A l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fille, Reine, Mme G. Gagné a reçu à souper, quelques amis. Parmi les invités: Mlles Cécile Charest, de Beauharnois; Berthe Roy, Pauline David, Jeanne Gagné, P. Poirier; MM. Jules Desjardins, L.-G. Gagné, Emile Jutras, L. Gagné, Paul-E. Poirier, Léo Gagné, M. et Mme A. Poirier. Mme A. Poirier et Mlle Roy servaient les glaces. Le salon était décoré d'oeillets blancs et de roses.

—Mme Yale, rue Marquette, recevait, dimanche après-midi, à un thé dansant. Etaient présents: M. et Mme C.-A. Lavimodière, M. et Mme N.Bourassa, M. et Mme J.Martineau, M. D.Chartier, Mme E.Yale, Mlles H. Bourassa, H. Lavimodière, B. Damien, B. Lavimodière, J. Bourassa, B. Durocher, E. Bourassa, G. Yale, M. Durocher, Sansfaçon, A. Chartier, E. Yale, P. Martineau, Y. Damien, A. Leblanc, H. Brunel; MM. C. David, R. Saint-Jean, R. Lacasse, E. Lavimodière, J. Quilliam, G. Durocher, P. Chartrand, A. Sansfaçon, L. Cyr, M. Lefebvre, P.Garlépy, L. Brunel, T.Martineau, L. Graff. Le thé fut servi paf Mmes Yale et Martineau.

—MM. Jos.Duguay et J.-Antonin Lepage ont été, samedi soir, l'objet d'une belle manifestation de la part de leurs amis, qui se sont réunis pour leur offrir leurs félicitations et leurs bons souhaits. Parmi les personnes présentes: MM. Antonin Turcotte, Edmond Piché, J.-H.Saint-Pierre, Rodolphe Camirand, J.-E. Ally, Henry Bruneau, Hubert Monette, Jules Bruneau, Léon Gauthier, C. Houde, Achille Cloutier, Ulric Emard, Jean Arontzabé, Côme Dubuc, Henri Taschereau, Charles Gaudet, A. Bérubé, J.-A. Nadon, Olivier Tourigny, C.-Henri Larue, Léandre Forest, Charles Roby, Antonio Desbaies, Lucien Gervais, M. Hubert Monette, MM. Duguay et Lepage, Rodolphe Camirand, J.-H. Saint-Pierre, Léon Gauthier ont adressé la parole.

—A Pointe-Claire, le 12 janvier, M. J.-D. Legault a été l'objet d'un impromptu. Etaient présents: Mme J.-D. Legault, Mmes D. Legault, F. Libersant, M. et Mme Henri Legault, Mlles Amanda et Marie-Jeanne Legault, MM. Hector et Paul-Emile Legault, Mlle Anita Legault, MM. et Mmes Daniel Legault, Adrien Vaillancourt, Napoléon Labrosse, Euclide Labrosse, Napoléon Cardinal, MM. Joseph-E. Legault, H. Théôret, Alfred Denis, Raoul et Henri Daoust, Georges et Herménégilde Brisebois, Josaphat Théôret, Mme Thomas Gohier, M. Josaphat Théôret, M. Emery Legault, M. Albert Théôret, Mlles Blanche et Yvonne Legault, M. Emile Legault, Mlles Mathilde Francoeur, Yvonne Legault, M. Emile Legault, Mlle Albina Gohier, MM. Edouard Gohier, Léa Laniel, Hector et Henri Laniel, Israël Legault, Mlles Ida et Aldéa Théôret, M. Joseph Théôret, Mlle Marie-Jeanne Vaillancourt, MM. Léo et Jean-Paul Vaillancourt, Mlles Eugénie et Rosa Legault, MM. Léopold et Aimé Legault, Mlles Léa et Lorette Legault, Victoria Théôret, MM. Rodolphe Legault, Camille et Ovila Cardinal, Arthur et Georges Legault, Adrien Théôret, Laurent Grouix, Aimé et Damase Legault. Il y eut chant, musique et danse.

—Samedi dernier, une soirée musicale a eu lieu chez M. Philorum Locas, de Sainte-Rose, à l'occasion du dix-septième anniversaire de sa fille, Germaine. Mlle Marie-Anna Dagenais a lu l'adresse et on offrit à l'héroïne des cadeaux et des fleurs. Parmi les invités: M. et Mme Garand, de Saint-Elzéar; M. et Mme Dumoulin, Mlles Alice, Hermine, Virginie et Mélina Locas, Mlles G. et C. Prud'homme, F.Joly, M. Paquette, J. Vanier, C. Manseau, J. Beauregard, L. Cyr, G. Ethier, Gertrude Ethier, G.Simard, A. Laroche, C. Gagnon, G. Chamberland et les compagnes de classe de Mlle Locas qui étudie au pensionnat Saint-Charles.

—Le dimanche, 16 janvier, un impromptu fut organisé à l'occasion de l'anniversaire de M. et Mme Pierre Guévremont. Une adresse fut lue par leur fils, Noël, et on leur offrit des cadeaux. Etaient présents: MM. et Mme Ed. Guévremont, Eugène Guévremont, C. Guévremont, Mmes J.-L. Bélnager, C.-J. Fortier, A. Lafortune, Mlles L. Gagnon, R. Guévremont, J. Paulet, A. Landry, C. Landry, F. Larose, E. Carmel, I. Brouillet, A. Lafortune, M.-A. Brouillet, M. Guévremont, L. Guévremont, A. Larose, L. Deguire; MM. F. Collins, I. Larose, E. Baril, A. Carmel, M. Guillemette, G. Lafontaine, N. Guévremont, O. Pepin, J.-H. Falardeau, de Sorel; S. Guay, F. Brouillet.

—M. Alfred de Lorme, de Gravelbourg, Sask., et Mme de Lorme sont de passage à Saint-Léonard de Port-Maurice, les hôtes de M. et Mme Hormisdas de Lorme.

—Le samedi, 15 janvier, eut lieu une réunion de parents et amis chez M. et Mme A. Lahaie, rue Saint-Timothée. On y remarquait: MM. et Mmes J.-B. Bourguignon, G. Duquette, A. McCrady, A. Bourassa, E. Ranger, L. Houle, A. Hébert, T. Spratt, A. Ethier, J. Lamothe; Mlles J. Lahaie, L. Lahaie, A. Lahaie, R. Lahaie, G. Lahaie, E. Lahaie, A. Bourguignon, L. Gagnon, E. Monpetit, Paquin, Benoit, A. Gareau, G. Thivierge, L. Thivierge, J. Blais, L. Dupuis, M. Gagnon, A. Ranger, L. David; MM. R. Lahaie, G. Thibault, B. Delangis, P. Seers, A. Bourguignon, A. Auclair, A. Bisaillon, J. Racette, R. Harpin, A. Landry, L. Morin, A. Major, P. Lemire, R. Desjardins, R. Monpetit, A. Monpetit, W. Gauthier, M. Monastesse, Gagner, L. Couture, M. Demers, A. Peltier, M. Allain, G. Bouchard, F. McCready, J. Chevrette, O. Dufois, A. Lahaie, N. Bourguignon, N. Lahaie, L. Lahaie, W. Lahaie, J. Lahaie, G. Lahaie.

—Mlles Ethel et Blanche Naubert, avenue Papineau, recevaient, le samedi, 15 janvier, à une soirée dansante en l'honneur de Mlle Marie-Ange Danis, d'Ottawa. Etaient présents: Mlles Juliette Matte, Augustine d'Auteuil, Yvonne Lafrenière, Stella Massicotte, Alice Larue, Eva Alarie, Antoinette Moquin, Thérèse Moquin, Gertrude Bédard, Eva Robineau, Viola Robineau; MM. Rolland Vincent, André Bédard, Alphonse Hardy, Ernest Leduc, Paul Larue, Lucien Bertrand, Louis de la Cueva, Godfroy de la Cueva, Lucien Moquin, Georges Bouthillier, Paul Naubert.

PETITE RIVIERE SAINT-FRANÇOIS

M. Paul Lavoie, menuisier, a été élu marguillier de la paroisse de la Petite Rivière, en remplacement de M. Eugène Lavoie, sortant de charge.

—M. et Mme Patrice Simard, de S.-Prime, sont venus passer les fêtes dans leur famille.

—M. Adéoda Bouchard, fils de M. Joseph Bouchard, étudiant du séminaire de Chicoutimi, est retourné chez lui après avoir passé 8 jours chez ses parents.

—Ces jours derniers, M. et Mme Xavier Simard, âgés respectivement de 70 et 69 ans, ont célébré le 50e anniversaire de leur mariage.

—Statistiques paroissiales pour 1920: baptêmes, 41; sépultures, 18; mariages, 10.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Saint-Jean-Baptiste de Rouville: Maire, C.-E. Noiseux. Conseillers, C. Barsalou, P. Chabot, C. Quintal. Tous par acclamation.

Lotbinière Village: Maire, F.Pérusse. Conseillers, E. Thibodeau, P. Dionne, F. Bernier.

Paroisse: Maire, E. Plaisance. Conseillers, O. Boucher, L. Biron, O. Lemay.

Saint-Tite de Champlain: Maire, Jos. Delisle. Conseillers, P.Périgny, S. Mercure, S. Périgny.

Saint-David d'Estcourt: Maire, N. Sauinier. Conseillers, A. Beaupré, réélu pour un 3ième terme; A. Morin, J. Beaulieu.

Rivière Mékinac: Maire, J.-E. Trudel, réélu. Conseillers, D. Ricard, U. Cossette, A. Marchand, tous réélus.

Bécancourt, Village: Maire, J. Hébert. Conseillers, E. Désilets et P. Dubois, réélus; L. Barbin. **Paroisse: Maire,** L.-E. Hall, réélu. Conseillers, M. Mayrand, E. Beauchesne, E. Deshaies, tous par acclamation.

Sainte-Anne de Beaupré: maire, S. Ratté. Conseillers: C. Caron, A. Bilodeau, A. Allard.

S.-Alphonse de Granby: maire, N. Dion, réélu pour un 4ième terme. Conseillers, S. Brodeur et E. Bérard, réélus, H. Parent.

Mont-Johnson: maire, A. Dextraze, réélu. Conseillers, A. Massé, J. Larivière, R. Kaigle.

S.-Hermas: maire, A. Leroux, réélu.

S.-Jérard de Montarville: maire, J.-A. Turcotte, réélu pour un second terme.

Canton Loranger: maire, Thomas Potvin, réélu.

Sainte-Julie de Verchères: maire, J. Bordua. Conseillers, A. Savaria, G.-E. Beauchemin, E. Comtois.

Sainte-Adélaide de Pabos: conseillers, J. Aspiras, N. Joncas, J.-L. La Terreur.

Stanbridge Est: maire, H. Phelps. Conseillers, T.-J. Blinn, réélu; F. Laramée, J. Montagne.

Coteau Landing: maire, A. Rouleau, réélu. Conseillers, E. Gauthier, W. Bourbonnais, J. Filiatrault.

Coteau du Lac, Paroisse: Maire, E. Blanchard; conseillers, H. Méthot, L. Denis, L. Séguin. **Village:** Maire, Dr E. Deguire; conseillers, N. Deguire, X. Bourbonnais, S. Sauvé.

Saint-Zotique, Village: Maire, J.-B. Sauvé; conseillers, J. Léger, D. Hamel, O. Leblanc, G. Pilon, A. Bissonnette. **Paroisse:** Maire, L. Véronneau.

Coteau Station: Maire, I. Sauvé; conseillers, Dr Hébert, F. Massé, A.-O. Ranger, O. Bériault, E. Castonguay, F. Vernier.

Les Cèdres, Village: Maire, J. Montpetit; conseillers, D. Denis, E. Denis, O. Marleau. **Paroisse:** Maire, P. Chartrand; conseillers, B. Thibault, O. Dupont, W. Ménard.

LES SENTENCES EN COUR DES SESSIONS

Thomas Rolland, qui le 7 courant avait été condamné à un an de prison, sous l'accusation d'avoir eu illégalement des drogues en sa possession, vient d'être de nouveau condamné à deux années de bagne par le juge en chef Décarie, de la Cour des sessions, sous l'accusation d'avoir volé un paletot valant $50, la propriété de M. Gerald Goldwater.

Auguste Marceau, accusé d'avoir volé une paire de mitaines et d'avoir brisé une glace de $100, a été condamné à six mois de prison, en Cour des sessions. Le juge en chef Décarie l'a condamné à six autres mois de détention sous l'accusation d'avoir pénétré dans un magasin de la rue Notre-Dame, dans l'intention d'y commettre un vol.

FEU M. WILLIE LECLAIRE

M. Willie Leclaire est décédé à Sainte-Agathe à l'âge de 25 ans. Il laisse pour déplorer sa perte son père, M. J. L. B. Leclaire, sa mère, née Rose-Anna Boucher, 3 frères, Arthur, Jean et Roland; 6 soeurs, Mme Léo Walsh (Lucie), Mme Georges Carrière (Cécile), Mme Ulric Beauchemin (Marguerite), Mlles Hélène, Madeleine et Nathalie.

Les funérailles ont eu lieu à Sorel, à l'église Notre-Dame. Le curé Tétrault, assisté de diacre et de sous-diacre officiait.

Conduisaient le deuil, son père, ses frères, ses beaux-frères et un grand nombre d'autres parents et amis. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Sorel.

Les porteurs du corps étaient: MM. Joachim Lavallée, Hector Beauchemin, Arthur Monarque, Norman Paulet, Louis Morgan et Arthur Charbonneau; les porteurs des coins du poêle étaient: Rolland Vilandré, Stanley Leenan, Georges Guevremont, Emile Pontbriand, Antonio Robitaille et Paul-Emile Monarque.

Les solistes à l'église étaient MM. Laliberté, Mlle Yvonne Gagnon, d'Ottawa, et M. Edouard Cardin. L'"Adieu", de Schubert, a été chanté par Mlle Y. Gagnon.

LES EMPLOYES CIVIQUES

L'Union mutuelle des employés civiques est à compléter l'organisation d'un euchre qui aura lieu mardi soir, 25 janvier courant, en la salle de cette organisation, 149 rue Berri. Ce euchre sera gratuit pour les membres de l'union, qui auront le privilège d'amener avec eux un autre employé de la Cité.

COURRIER DE SOREL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 19—Dimanche soir, la brigade des pompiers s'est rendue chez M. Jos. Nadeau, rue Limoges, où un incendie venait d'éclater. Attisé par une forte brise, l'élément destructeur se propagea rapidement et la bâtisse fut complètement détruite. Les pertes s'élèvent à quelques centaines de dollars.

—M. l'abbé E. Bouvier, de la paroisse de Saint-Pierre de Sorel, est parti pour des vacances d'une semaine dans sa famille.

—L'ouverture du bazar annuel en faveur de l'hôpital de cette ville aura lieu dimanche, le 23. La bénédiction de cette oeuvre de charité sera faite dans l'après-midi par M. le chanoine J.-C. Bernard. Le soir, à 7 heures, les membres des associations de bienfaisance de cette ville, sous le patronage de la société Saint-Joseph et Saint-Michel, se réuniront dans un grand banquet, auquel plusieurs centaines de convives prendront part. Au cours du bazar, les employés des chantiers maritimes et les hommes congréganistes auront aussi leur banquet annuel. Tout un programme d'amusements a été élaboré afin d'intéresser les personnes charitables qui encourageront cette oeuvre en faveur des pauvres et des orphelins. Jeudi, le 20, une soirée dramatique et musicale aura lieu dans la salle du bazar par des artistes de cette ville.

—Vendredi, le 14 courant, à une assemblée publique convoquée par M. le maire Morgan, les contribuables, qui étaient présents en grand nombre, prirent connaissance des opérations financières du conseil pour l'année qui vient de s'écouler. Dans un long discours, M. le maire fit l'exposé de la situation, qu'il déclara être très satisfaisante. L'établissement de nouvelles industries en cette ville, a-t-il ajouté, procurera de l'emploi à notre population ouvrière et contribuera largement au progrès et à la prospérité de Sorel.

—A la dernière partie de cartes qui eut lieu le 13 courant, au Casino des Zouaves, les prix des différents concours furent décernés comme suit: au whist, à M'le Alice Matte et à M. Pierre Vilandré. Mlle Germaine Baril remporta le prix du "Cinq-cents", et Mme Alfred Francoeur celui du "bridge".

—Le 10 du courant, dans la soirée, plusieurs boîtes postales ont été enfoncées, et, dans certains cas, le contenu est disparu. Un bon nombre de chèques et billets ont été enlevés de la boîte de la Banque Nationale, dont quelques-uns ont été retrouvés dans la rue. De nombreuses plaintes ont déjà été faites à ce sujet, et il semble qu'il devrait y avoir moyen de protéger le public contre ces malfaiteurs, qui, jusqu'ici, n'ont pu être pincés.

—Mmes J.-E. Beauchemin et J.-B.-A. Falardeau ont reçu, dernièrement, les membres du Cercle des Dames. Les prix du "Bridge" furent gagnés par Mmes J.-B. Vanasse, L.-S. Robitaille, L.-P. Tremblay et Geo. Paulet.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
I.M.s.n.A

Sûrement, vous désirez vous bien porter durant tout l'hiver.

Vous ne voulez pas souffrir d'une gorge ulcérée ou d'inflammation des amygdales. Vous ne tenez pas à être importuné par une toux désagréable qui incommode tout le jour et empêche de dormir la nuit. Vous ne voulez pas passer des mois au lit, victime de pleurésie ou de pneumonie. Si vous voulez vous bien porter, vous feriez bien de vous rendre compte immédiatement que le rhume est un mal dangereux, insidieux, qu'on doit arrêter dès le début, afin de prévenir de graves complications. Une once de prévention vaut mieux vraiment que plusieurs livres de soins, dans les cas de rhume.

LES PASTILLES DOMINION C.B.Q. sont l'once de prévention qui empêche le rhume de dégénérer en une inflammation des amygdales, une bronchite ou une pneumonie.

Si vous vous sentez pris par le rhume, débarrassez-vous-en immédiatement avec des pastilles C. B. Q. Vous en verrez à l'étalage de la plupart des pharmacies, avec d'autres préparations de la National Drug & Chemical Co. of Canada, Ltd. La plupart des pharmaciens tiennent la série entière de produits Na-Dru-Co.

Fiez-vous à Elles pour détourner les Rhumes et vous garder contre la "Grippe Espagnole"

Quelques Personnes ne peuvent Boire du Café sans qu'il leur Fasse du Tort

Mais tout le Monde peut Boire

INSTANT POSTUM

Avec Profit

Le café et le thé contiennent tous les deux certains éléments qui souvent ne sont pas bons pour les nerfs et la digestion.

Mais Instant Postum est une boisson de céréale hygiénique qui ne peut faire aucun tort, même à l'enfant le plus délicat.

Il a une saveur riche, ressemblant à celle du café, coûte moins cher que le café, et est fait INSTANTANEMENT dans la tasse.

"Il y a une Raison" pour POSTUM

VENDU PAR LES EPICIERS DE PARTOUT

Canadian Postum Cereal Co., Ltd.
Windsor, Ont.

MANTEAUX en SEAL

De $375 à $490 A sacrifier à environ 1-3 de leur valeur primitive

Un nouveau lot arrivant de la fabrique, à vendre immédiatement—Nous vous donnons

2 JOURS POUR ACHETER

Il n'y a que 53 Manteaux dans ce lot

Ce sont tous de très beaux manteaux en vrai seal, garnis de toutes les plus nouvelles fourrures formant contraste, 36 à 42 pouces de long, ceintures et poches, très amples en arrière, les plus belles doublures.

$157.50

Chaque Manteau porte la GARANTIE ALBERT

laquelle est appuyée par plus de 30 ans de service et de satisfaction pour le public.

SI VOUS AVEZ BESOIN D'UN MANTEAU ET DESIREZ

La Meilleure Valeur pour Votre Argent, si Vous êtes une Acheteuse Avisée

PROFITEZ DE LA VENTE DE CE MOIS-CI.

Fourrures réparées et refaites aux prix du gros. *OUVERT le samedi après-midi.*

E. ALBERT, 270 rue St-Paul Ouest MAIN 7430
COIN ST-FRANÇOIS-XAVIER
FOURRURES EN GROS

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

SOEURS JUMELLES

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

Grand roman dramatique

159 (Suite)

Duplat joua la stupeur.

—Moi! — s'écria-t-il. — Moi!

—Vous, Servais Duplat.

—C'est absolument faux!

—Je vous ai vu!...

Servais leva les bras vers le plafond.

—Vous m'avez vu! — répéta-t-il — Vous m'avez vu, vous, monsieur l'aumônier!

—Caché dans une petite pièce attenant à la chambre de Jeanne Rivat, où je m'étais réfugié, me croyant poursuivi et ne voulant pas mourir sans avoir sauvé la malheureuse femme, je vous ai vu!

—C'est-à-dire que vous avez cru me voir, monsieur l'aumônier, — répliqua le condamné avec aplomb. — Vous avez vu sans doute quelqu'un qui me ressemblait. — Je n'ai enlevé ni berceau ni enfant!... Je n'étais plus à Paris, je le jure.

—Ne jurez pas! — Je suis certain de ce que j'avance! — Vos traits m'avaient trop frappé pour qu'il me fût possible de prendre un autre pour vous...

—Ca ne vous a point empêché de commettre une erreur, monsieur l'aumônier... — Ce n'était pas moi que vous avez vu.

—Ainsi vous niez!

—Oui, parbleu, je nie!... et de toutes mes forces!... —Vous m'accusez d'un crime que je n'ai pas commis!... Pourquoi l'aurais-je commis

—Vous haïssiez Paul Rivat et sa femme...

—D'abord, c'est faux et, si même c'avait été vrai, je songeais trop à sauver ma peau pour songer à ma haine!... — Qu'est-ce que ce vol d'enfants pouvait me rapporter?—Rien que des embarras...

—Qui sait? — répliqua l'abbé d'Areynes d'une voix tranchante.

Servais Duplat s'attendait à tout, sauf à ce mot.

En l'entendant il tressaillit et faillit perdre contenance.

—Voyons, voyons, monsieur l'aumônier — fit-il au bout d'une seconde en s'efforçant de reprendre son sang-froid — vous m'ahurissez... vous me racontez des choses de l'autre monde et je ne sais plus où j'en suis... — Pendant les trois jours qui ont précédé ma fuite à Champigny je ne suis pas rentré dans la maison où je perchais... je ne suis pas même allé rue Saint-Maur...

—Tout ce que vous pourrez me dire ne me convaincra pas, répliqua l'abbé d'Areynes. — Si je vous ai fait venir auprès de moi ce n'est point pour vous traiter en ennemi... ce n'est point pour vous menacer d'une dénonciation... Ce que je veux, c'est délivrer votre âme d'un remords qui tôt ou tard viendra l'assaillir... — Duplat, je vous demande un peu de charité pour la pauvre créature que pendant tant d'années vous avez laissé souffrir! — Voyons, un bon mouvement... un de ces mouvements qui rachètent bien des fautes! — Dites-moi ce que vous avez fait des deux filles de Jeanne Rivat...

Duplat haussa les épaules.

—Qu'est-ce que vous voulez que je vous réponde, monsieur l'aumônier? — s'écria-t-il presque avec insolence. — Faut-il donc que j'invente? — Je n'en ai rien fait des deux gosselines, puisque je ne les ai pas prises! — Où sont-elles?— je n'en sais rien!...

—Vous le savez, et vous pouvez d'un mot rendre la paix et la joie à un pauvre coeur meurtri, saignant!...—Jeanne Rivat, qui vous a tant maudit, vous bénira si vous lui rendez ses filles...

—Eh! tonnerre de tonnerre, pour les lui rendre il faudrait les avoir, et je ne les ai pas!

De grosses gouttes de sueur coulaient sur le front de l'abbé d'Areynes.

Le cruel, l'implacable entêtement du gredin l'épouvantait et le faisait presque douter de lui-même.

Il en arrivait à se demander s'il n'avait pas été le jouet d'une erreur.

Cependant, non!... l'erreur était impossible! — Il avait vu commettre le crime et reconnu le criminel!

Et les soupçons déjà conçus revenaient à son esprit, plus pressants, plus impérieux.

Il se rappelait les démarches faites par Raymond Schloss pour retrouver Jeanne Rivat.

Raymond lui avait appris que le jour même où Gilbert Rollin faisait inscrire sa fille Marie-Blanche au bureau des naissances de la mairie du onzième arrondissement, un homme, disant se nommer Jules Servaize, apportait une petite fille qu'il déclarait recueillie sur la voie publique dans les bras de sa mère expirante.

"Servaize!"

L'analogie entre ce nom et le prénom de Servais Duplat l'avait frappé, mais il ne pouvait alors y attacher l'importance qui, à cette heure, s'imposait.

Si Jules Servaize n'était autre que Servais Duplat?...

Si l'enfant apportée par lui était une des filles de Jeanne Rivat?...

Si l'autre?...

Un frisson secoua l'abbé d'Areynes.

La pensée qui l'obsédait était effroyable, mais logique.

En supposant la fille d'Henriette morte en naissant, il fallait la remplacer pour que le testament du comte d'Areynes restât valable...

La remplacer!...

Ce n'était pas la première fois qu'il songeait à cela, sachant Rollin capable de tout.

Ce que nous venons d'écrire passa comme un éclair dans l'esprit de l'aumônier.

Les soupçons étaient bien près de devenir une certitude.

Seulement cette certitude absolue, comment l'obtenir si Duplat s'obstinait à s'enfermer dans ses dénégations?

Il fallait essayer encore de lui arracher un aveu.

—Alors, Servais Duplat, vous m'affirmez que je me suis trompé? ... —reprit l'abbé d'Areynes.

—Monsieur l'aumônier, je vous l'affirme.

—Une affirmation n'est pas une preuve.

—Il vous serait difficile d'en trouver une contre moi, monsieur l'aumônier.

—Peut-être...

—Où diable la trouveriez-vous?

—Je la trouverais où elle est. — Chez Gilbert Rollin!

LXII

—Tu perds ton temps, mon bonhomme! — pensa Servais dont le visage resta impassible.

—Puis, tout haut:

—Chez M. Rollin?... — répéta-t-il — comprends pas!

—Et aussi, — continua l'abbé d'Areynes, — et aussi chez M. Jules Servaize...

En prononçant ces mots, l'aumônier de la Roquette regardait fixement Duplat.

Le coup était rude.

Néanmoins, le gredin le soutint sans broncher.

—Où prenez-vous M. Jules Servaize? — demanda-t-il. — Voilà un nom que je crois bien entendre pour la première fois...

Sans tenir compte de cette interruption le prêtre continua:

—Et l'un ou l'autre pourront m'apprendre ce que vous avez fait des enfants volées à leur mère.

Servais Duplat se leva.

—Plus je vous écoute, plus je vous entends, monsieur l'aumônier, — dit-il, — et moins je comprends...

—Un jour, vous me comprendrez mieux.

—J'en doute.

—Et moi, j'en suis sûr!...

En ce moment on frappa à la porte.

L'abbé ouvrit.

Le gardien qui avait amené Servais était sur le seuil.

—Pardonnez-moi si je vous dérange, monsieur l'aumônier, — fit-il — mais le détenu Duplat est cité pour midi chez M. le juge d'instruction, au Palais, où il doit déposer au sujet de la tentative d'assassinat sur un surveillant... — Le panier à salade attend...

—Allez, Duplat — dit l'abbé d'Areynes — et si, à votre retour, de sages réflexions vous avaient fait changer d'avis, demandez à me voir... — On viendrait me chercher chez moi, où on serait sûr de me trouver...

Le condamné s'inclina sans répondre et suivit le gardien.

—J'ai joué serré... — pensait-il en s'éloignant — mais il brûle! — Ah! le mâtin, a-t-il du flair!... Tout ça prend une fichue tournure!...

—Je le forcerai bien à parler! — se disait de son côté l'ancien vicaire de Saint-Ambroise.

Le panier à salade, qui sortait du Dépôt des condamnés, emportait Servais Duplat et six autres détenus appelés à déposer dans la même affaire.

Arrivés au Palais, chacun d'eux fut enfermé dans une des cellules donnant sur un couloir et vitrée de trente-six carreaux, — "six carreaux", parce que la porte qui clôt ce couloir est vitrée de trente-six carreaux. — Ils devaient attendre là qu'on les conduisît l'un après l'autre devant le juge d'instruction.

Dans cette solitude, Servais se livrait à des réflexions de la nature la plus sombre.

Il se répétait:

—Décidément, tout va mal!... — Il faudrait qu'un joli coup de couteau rendît muet cet abbé d'Areynes que le diable patafiole, et qui nous portera la guigne! — Faudrait prévenir les copains, là-bas, à Fenestranges!... — Ah! si je pouvais m'évader!...

La pensée d'une évasion l'obsédait.

Mais, s'évader, comment?

Il était trop bien gardé.

Néanmoins, il mettait à la torture son imagination, fertile en expédients pour trouver quelque chose, et il ne trouvait rien.

Le temps passait lentement.

Ce fut seulement à cinq heures et demie du soir que retentit, à l'entrée du couloir des trente-six carreaux, cet appel:

—Servais Duplat, à l'instruction.

Deux gardes de Paris le conduisirent au cabinet du juge.

Les culbuter, leur échapper, il ne fallait pas y songer, leurs précautions étaient trop bien prises.

Chez le juge, Servais resta plus d'une demi-heure. — Les six autres avaient passé avant lui.

Enfin, à six heures et demie, on le réintégra dans un des compartiments fermés à clef de la voiture cellulaire qui l'avait amené au Palais. — Ses compagnons de la Roquette se trouvaient déjà bouclés dans les autres compartiments.

La nuit était noire et glaciale. Une pluie fine tombait, rendant le pavé glissant.

Un claquement de fouet retentit.

—Hue, les percherons! — cria le cocher.

Le panier à salade s'ébranla et roula rapidement, suivant un itinéraire, toujours le même, pour se rendre à la Roquette: la ligne des quais, en passant par l'île Saint-Louis jusqu'au boulevard Henri IV; ce boulevard jusqu'à la place de la Bastille, puis la rue de la Roquette, au sommet de laquelle se trouvait le point terminus.

Excités par leur cocher et sentant prochaine l'avoine du soir, les percherons marchaient un train d'enfer.

La rue de la Roquette forme, en face de la rue de Lappe et de la rue Daval, un carrefour sur lequel vient se greffer la rue Saint-Sabin, carrefour toujours encombré par des voitures de toutes sortes, débouchant de cinq côtés différents.

C'était l'heure de la sortie des ateliers de ce quartier populeux, et de la rentrée des véhicules de commerce dans leurs maisons respectives.

Dans la rue de Lappe, une énorme voiture chargée de grains marchait à la plus rapide allure de ses trois chevaux, se dirigeant vers la rue Daval pour gagner le boulevard Richard-Lenoir, et débouchait sur le carrefour au moment où le panier à salade le traversait.

Nn l'un ni l'autre des deux cochers n'eut le temps d'arrêter ou même de ralentir son attelage.

Une rencontre terrible, effrayante, se produisit.

La voiture cellulaire oscilla sur ses roues; un formidable craquement se fit entendre.

L'un des essieux venait de se rompre et le timon de la voiture chargée de grains, arrivant de la rue de Lappe, effondrait la caisse blindée, disloquant le plancher des cellules.

(A suivre).

QUELQUES-UNS DES JOLIS BEBES QUI ONT PRIS PART AU CONCOURS DE LA "PRESSE"

De gauche à droite. — Gabrielle, 2 ans, fille de M. Albert Corbeil, Montréal; Yvette, 2 ans, fille de M. Roméo Bernard, Montréal ; Maurice, 3 ans, fils de M. Rodolphe Courchesne, Montréal ; Sarto, 18 mois, fils de M. J.-Adélard Côté, Granby ; Oscar, 3 ans et demi, fils de M. Napoléon Ethier, Maisonneuve; Marcel, 2 ans et 7 mois, fils de M. Albert Felton, Montréal ; Louis-Philippe, 5 mois, fils de M. Médéric Duchesne, Montréal ; Yvonne, 6 mois, fille de M. Lucien Godfroid, Tétreaultville ; Patrick, 15 mois, fils de M. le Docteur Lealny, Québec ; Léo, 23 mois, fils de M. G.-T. Frénette, Sainte-Christine ; Mignonne, 19 mois, fille de M. F.-X. Vincent, Cobalt, Ont.; Lydia, 6 mois, fille de M. Nap. Camiré, Victoriaville ; enfant de M. Antonio Covello, 3 ans et demi, Drummondville ; Edgar, 7 mois, fils de M. Emile Gaucher, Sask.; Antoinette, 13 mois, fille de M. Eudore Poirier, Montréal ; Georges-Emile, 2 ans et 5 mois, fils de M. Eugène Lemieux, Jonquière, Co. Chicoutimi ; Jean-Paul, 2 ans et 5 mois, fils de M. Joseph-Noël Lefebvre, Nicolet.

LES BOUCHERS RECOURENT A L'INJONCTION

Ils veulent forcer la cité à faire respecter son contrat avec les abattoirs.

RAISONS ALLEGUEES

Agissant pour Oscar Gignac, président de l'Association des bouchers de Montréal, et Eugène Chapleau, membre de cette même association, l'étude Letourneau, Beaulieu, Marin et Mercier a fait signifier hier après-midi à la commissoin administrative un bref d'injonction interlocutoire dont les conclusions, si elles sont maintenues, auront pour effet de forcer la compagnie des Abattoirs de Montréal à respecter le contrat qu'elle a passé avec la Cité.

Le bref a été signifié à cinq heures, hier après-midi.

La compagnie des abattoirs avait déjà décidé de fermer son établissement de l'Est le 23 décembre dernier, mais au reçu du protêt de la Cité de Montréal, le 22 décembre, la compagnie a différé la mise à exécution de sa décision au 17 courant, c'est-à-dire lundi dernier.

La Compagnie des Abattoirs de Montréal a fermé son établissement de la rue Frontenac, lundi, en dépit du protêt de la ville, lui intimant l'ordre de le maintenir ouvert, et cela à la demande de l'Association des Bouchers de Montréal.

Elle allègue, pour qualifier son attitude par trop radicale, le marasme dans ses finances et le fardeau très lourd de maintenir un double personnel expérimenté, pour l'abattage des animaux. Comme les abattoirs de l'Est ne donnaient qu'un rendement minimum, de même que ceux de l'ouest, la Compagnie a résolu de les fondre ensemble et de conserver son établissement de la rue Mill.

C'est cette décision que les bouchers ont attaquée auprès des autorités municipales liées par un contrat avec la Compagnie.

L'abattoir étant fermé depuis lundi, MM. Gignac et Chapleau, agissant dans l'intérêt de tous les bouchers de la partie est, et de Montréal tout entier, ont signifié à la ville ce bref d'injonction pour la forcer à faire respecter le contrat intervenu entre elle et la Compagnie des Abattoirs.

Dans le bref, les bouchers tiennent la cité de Montréal responsable de tous les dommages qui résulteront de la fermeture de cet établissement indispensable à leur commerce. Ils allèguent de plus qu'ils ne pourront pas, aux établissements de la partie ouest, avoir le service qu'ils obtiennent aux établissements de la partie est ; que l'établissement de la partie ouest est en grande partie requis pour les besoins propres de la compagnie et que les bouchers ne pourront que subir un tort considérable de ce fait ; que, dans l'intérêt de la population en général, il est d'une absolue nécessité de maintenir l'établissement de la partie est en opération et qu'en cas contraire, le prix de la viande devra être nécessairement élevé par suite des frais onéreux de l'abattage aux abattoirs de la partie ouest ; que les bouchers sont lésés dans leurs droits aux abattoirs de l'est, et qu'enfin il y a bris de contrat de la part de la compagnie.

Rencontré, hier soir, M. Oscar Gignac a déclaré qu'on ne réalise pas toute l'importance de la fermeture des abattoirs de la partie est. "Les bouchers de Montréal, surtout les centaines de bouchers de la partie est, ne peuvent subir des dommages aussi considérables que ceux qui résulteront de la fermeture de l'établissement de la rue Frontenac", a dit M. Gignac.

La requête en injonction a été soumise ce matin à l'honorable juge Bruneau siégeant en Cour de pratique, qui a ordonné que le bref émane, rapportable dans les délais légaux.

REVISION DE LA CHARTE DE LA CITE DE MONTREAL, A QUEBEC

Pour ceux qui doivent faire le voyage à la vieille capitale le service du Pacifique Canadien est très avantageux. L'horaire est le suivant :

Montréal (gare Windsor) et Québec

Vers l'Est

Départs de Montréal, gare Windsor, 8.00 a.m. tous les jours (Le Frontenac); arrivée à Québec à 2.40 p.m.

11.30 p.m., tous les jours, arrivée à Québec à 6.50 a.m.

Vers l'Ouest

Départs de Québec gare du Palais:

1.45 p.m., tous les jours (Le Frontenac); arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7.00 p.m.

11.45 p.m. tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 7.05 a.m.

Montréal (gare Viger) et Québec

Vers l'Est

Départs de la gare Viger:

8.00 a.m., tous les jours dimanche excepté; arrivée à Québec à 2.40 p.m.

5.10 p.m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Québec à 10.10 p.m.

11.45 p.m., tous les jours; arrivée à Québec à 6.50 a.m.

Vers l'Ouest

Départs de Québec, gare du Palais:

9.00 a.m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Viger à 3.30 p.m.

4.00 p.m., tous les jours, dimanche excepté; arrivée à Montréal, gare Viger, à 9.30 p.m.

11.45 p.m., tous les jours; arrivée à Montréal, gare Viger, à 6.40 a.m. (r)

UN INCENDIE CAUSE DE SERIEUX DEGATS A UN IMMEUBLE A VERDUN

Un immeuble construit il y a six mois au coût de $20,000, au coin de la rue Wellington et de l'avenue Rielle, à Verdun, a été fort endommagé au cours d'un incendie, qui s'est déclaré hier après-midi, à 1 h. 30. Les deux étages occupés comme logements, ont été détruits, tandis que le rez-de-chaussée a été inondé par l'eau. Mlle Florence Turnbull, qui demeure à l'étage supérieure, s'est aperçu la première du feu et a prévenu le Dr George-J. Boyce, domicilié au premier, qui a donné aussitôt l'alarme. En même temps, H. Charlebois, commis à la pharmacie de M. J.-W.Lessard, propriétaire de l'immeuble, donnait l'alarme à son tour.

La brigade de Verdun accourut sur les lieux, sous les ordres du chef Alfred Dubeau et du capitaine Charles Roy. Il fallut bientôt demander de l'aide à Montréal, et les pompiers de la caserne No 32, de la rue Anger, répondirent à l'appel, sous le commandement du capitaine Perrier.

Les flammes firent des progrès si rapides que ni Mlle Turnbull, ni le Dr Boyce ne purent rien sauver. Mlle Turnbull se trouvait seule, ses parents étant à la campagne. Elle fut réveillée par la fumée. Elle s'est retirée à l'épicerie Colmer. Mme Boyce a éprouvé un choc nerveux et elle a reçu les soins nécessaires à la demeure de M. Joseph Soucisse, rue Wellington.

Les pompiers ont eu beaucoup de difficulté à se rendre maîtres des flammes et ils n'y ont réussi qu'à 4 heures. La température rigoureuse ajoutait à la difficulté. Outre la pharmacie Lessard, qui a éprouvé des dégâts, il y a aussi la boutique de barbier de L. Dupuis qui a subi quelques dommages, ainsi que le magasin voisin de l'immeuble, occupé par W. Girard, endommagé par l'eau et la fumée.

LE FROID DEMEURE ENCORE TRES VIF

La température était, ce matin, moins froide que durant la journée d'hier, mais le froid était encore vif. Et ce qui le rendait encore plus sensible c'est le brouillard, l'humidité qui était dans l'air. La plus basse température à Montréal a été indiqué par le thermomètre de l'observatoire de l'Université McGill, à 7 heures, hier matin, soit 14 au-dessous de zéro. Hier après-midi, vers 3 heures, il était encore enregistré 7 degrés au-dessous de zéro. Vers minuit, la nuit dernière, le mercure était redescendu à 10 au-dessous de zéro. Vers 9 heures, cet avant-midi, il indiquait 6 degrés au-dessous de zéro. Il nous est prédit encore du froid très vif. La plus basse température qui a été raportée dans tout le Canada a été, hier, à White River, Ontario, où le thermomètre a marqué 42 degrés au-dessous de zéro.

POUR ENTENDRE LE RECIT DU RECENT INCENDIE DU COLLEGE DE SAINTE-ANNE

A l'occasion du passage à Montréal de MM. les abbés Lebon et Coulombe, du collège de Sainte-Anne, les anciens élèves du collège de Sainte-Anne, demeurant dans le district de Montréal dont les noms suivent; ainsi que ceux qui ont été omis par erreur, sont priés de se rendre à la salle de l'Union Catholique, dans le sous-sol de l'église du Gésu, rue Bleury, le jeudi soi, 20 janvier, à 8 heures. Tous entendront le récit du dernier incendie qui a détruit de fond en combie le vieux collège. On discutera aussi les moyens à prendre pour faire une réception à Mgr Boulet, qui sera de retour d'Europe la semaine prochaine et passera à Montréal en allant à Sainte-Anne. Tous seront les bienvenus à ces deux réunions; il ne sera pas nécessaire d'y apporter de chèques ; mais que tous y viennent dire à ces hôtes distingués leur reconnaissance et leur sympathie dans les circonstances. Voici la liste des anciens convoqués :

Langelier, Napoléon, Roy, J. E., Dastou, Georges, Guy, Antoine, Chénard, C. E., Blagdon, Albert, Bernier, Adélard, Roy, Alfred, Hudon Alfred, Girard, Adélard, Chabot, Emile, Leblanc, Wilfrid, Drouin, Emile, Blagdon, Léonidas, Hébert, Ls. P., Anctif, J., Ouellet, Paul, Saint-Pierre, Léon, Lévesque, Louis, Girard, Charles, Sirois, Eugène, Ouellet, Paul, Martin, Emile, Gendron, Arthur, Gendron, Girard, Desjardins, Edgard, Allaire, Aurèle, Pelletier, Georges, Glasson, Léopold, Vézina, Emile, Richaud, J. Bte., Guimont, J. B. A., Lévesque, Wenceslas, Lévesque, Démétrius, Benoit, Frank, Benoit, Georges, Lévesque, Pantaléon, Dionne, Thomas, Dionne, Moïse, Paradis, Jules, Martineau, Hermann, Pelletier, abbé Z. C. S. V., Lavergne, Hon. juge Jos., Dionne, Chs. Frs., Dionne, Alexandre, Desjardins, Octave, Boulet, Odilon, Desgagné, Elzéar Roy, Allyre, Robichaud, Rév. P. Georges, S.J., Dionne, Albert, Pelletier, Henri, S.S.S., Lévesque, Napoléon, Lavallée, Joseph, Hébert, Alfred, Crépault, Zéphirin, Poulot, Narcisse, Langlais, Wilbrod, Jean, Joseph, Carle, Philippe, Robichaud, Georges, Desjardins, Auguste, Verret, Camille, Pelletier, Gonzague, Martin, Félix, McLaren, Mervet, Poulot, Fr. Louis, Jos. S.J., Levasseur, Chs. Aug. Fr. S.J., Amédée Landry, Poulot, Jean, Léon, Mignault, Fr. Thomas, S.J., Gagnon, Alexis Casgrain, Ebmour, Blagdon, Charles, Pelletier, Rosaire, Warren, Honoré, Bélanger, F. Oscar, S.J., Vézina, Ls. Philippe, Verreault, Maurice, Latulippe, Edmond, Langelier, Auguste, Destroismaisons, Napoléon, Beaulieu, Pierre, Roy, Victorien, Rouleau, Ludovic, Pelletier, Dominique, Lévesque, Wilfrid, Hébert, Ls. Philippe, Journault, Frère Napoléon, Fortier, Carolus. (Communiqué.)

LES ELEVEURS DE CHANTECLERS SONT ENCORE EN LICE

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 19. — L'Association des Eleveurs de la poule canadienne Chanteclerc figure avec distinction à l'Exposition d'Ottawa. Une quinzaine de membres, tant de Québec que d'Ontario, y prennent part et exposent près de 100 sujets, tous remarquables de forme, de couleur et de vigueur.

La Chanteclerc est justement admirée et le succès qu'elle obtient à l'exposition de la capitale est le digne prolongement de celui qu'elle remportait à Chicago, en décembre dernier.

Les prix, réguliers et spéciaux qui lui sont décernés sont nombreux et riches; nous en donnerons la liste dans une prochaine édition, ainsi que les noms des heureux gagnants.

L'Association des éleveurs Chanteclerc fait les frais d'un grand banquet, au Château Laurier, jeudi, le 20, à 8 p.m. Ce banquet, auquel prendront part plusieurs sommités avicoles, tant de Québec que d'Ontario, ne sera pas l'entr'acte le moins goûté de l'exposition.

L'Association, qui se compose de Canadiens anglais et français, a voulu, par ce banquet, faire sa part dans l'oeuvre de la bonne entente entre nos deux races et donner un exemple de vraie coopération.

Le banquet sera présidé par M. le docteur Lafortune de Pointe-Gatineau, président de l'Association.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'HOPITAL WESTERN

Les gouverneurs de l'hôpital Western ont tenu hier leur assemblée annuelle. Le trésorier, M. Charles-T. Hare, a montré que si les travaux de l'institution ont considérablement augmenté en 1920, la dépense a coûté énormément plus cher et le déficit s'est creusé de $7,471 à $46,713. Cette augmentation montre que l'hôpital manque de revenus et il est impossible de continuer son oeuvre admirable à moins de faire de grandes améliorations, si l'on ne fait un constant appel à la générosité du public.

Les officiers suivants ont été élus à l'unanimité : MM. J.-C. Newman, réélu président; C.-W. Lindsay et Lorne-C. Webster, vice-présidents; le Dr Richard Kerry, secrétaire général; H.-G. Wynne, secrétaire du comité; A. Scott Robertson, surintendant et comptable.

En 1920 il y a eu 1,603 patients admis dans les salles, soit 79 de plus que l'an dernier. 1679 ont été traités, y compris les malades qui étaient à l'institution le 1er janvier. 1,088 sont partis guéris, 322 en meilleure santé, 18 dans le même état et 69 non traités; 96 ont succombé et 62 sont restés à la fin de l'année.

Les patients se répartissent en 801 du sexe masculin et 799 du sexe féminin. 903 étaient protestants, 648 catholiques, 41 juifs, et 11 d'autres dénominations. On en a soigné gratuitement 571; semi-gratuitement, 166; 866 dans les chambres privées ou semi-privées.

Au dispensaire, on a donné 33,766 consultations, soit 4,809 de plus que l'an dernier; on a pratiqué 1,014 opérations, un surplus de 202. Des remerciements ont été offerts aux gardes-malades du Victorian Order, dont le personnel se compose de 42 membres.

La dépense par malade a été par jour, de $3.92, c'est le coût le plus élevé jusqu'ici. On espère que la dépense va diminuer cette année. L'hôpital a conclu une entente l'an dernier avec la cité de Montréal, pourvoyant au versement de $1.50 pour tout malade indigent.

UNE FEDERATION DES ANGLO-SAXONS

Boston, 19—M. E.-M. MacDonald, ancien député fédéral du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, l'un des principaux libéraux canadiens, était le principal orateur au banquet du Canadian Club de Boston, hier. Il a apporté un message d'amitié du Canada aux Etats-Unis et a expliqué les problèmes canadiens.

Il dit qu'à son sens, il devrait y avoir une alliance ou une fédération de tous les peuples anglo-saxons du monde afin que ce pourquoi nous avons combattu prévaille par tout l'univers. Le monde a besoin d'une direction animée par l'idéal anglo-saxon.

Parlant de la guerre, il dit : "Au Canada, on répète que les Américains sont entrés en campagne bien tard et ici on dit que ce sont les Américains qui ont gagné la guerre. Quand les extrémistes américains disent cela ils ne parlent pas avec exactitude. Il faut bien songer qu'à Ypres, 450,000 poitrines canadiennes barrèrent le passage aux Allemands. Les Américains ont bien fait à Château-Thierry et dans l'Argonne ; sans ce secours la guerre n'aurait pas fini si tôt.

Maintenant le Canada et les Etats-Unis sont liés par des intérêts communs."

L'orateur dit que l'on a calomnié la province de Québec pendant 10 ans, mais, aucune province n'a une plus belle position dans la Confédération : sa richesse est vraie et sa propriété sûre.

UN NOUVEL APPEL AUX PRODUCTEURS DE LAIT

Dans un nouvel appel aux producteurs de lait, la "Child Welfare Association" demande qu'une réduction soit faite dans les prix. Elle demande, au nom des bébés et des autres enfants de notre ville, que l'Association des producteurs diminue ses prix afin de permettre aux laitiers de Montréal de le vendre, à partir du 1er février, à pas plus de 14 sous la pinte, et de 7 sous la chopine pour la fin de la saison des prix d'hiver. Cet appel dit que des milliers d'enfants dans notre ville n'ont pas de lait au moins suffisamment à cause des prix élevés. La "Child Welfare Association" rappelle aussi que le fourrage et les aliments pour les bestiaux ont diminué en moyenne de 35 pour cent dans leurs prix. Un appel semblable avait déjà été fait par la même Association aux producteurs de lait au commencement de novembre dernier, mais sans résultat satisfaisant, comme on peut le constater.

UN PROJET IMPORTANT POUR TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 19—La Chambre de Commerce des Trois-Rivières, par l'entremise de son comité exécutif, a été saisie, hier après-midi, à cinq heures, à une assemblée des directeurs de la Chambre, d'un projet de grande envergure. Il s'agit, ni plus ni moins, selon l'intention des promoteurs, de construire un village modèle aupx Trois-Rivières, d'y attirer plusieurs grosses manufactures du dehors et d'augmenter la population de notre ville de 5,000 âmes en deux ans, si les espérances se réalisent. Voici ce dont il s'agit:

Depuis quelques jours un représentant de la H.-L. Coombs Co., Ltd, de Montréal, est en cette ville afin d'étudier la question avec nos autorités. La compagnie Coombs aurait l'intention de construire une centaine de maisons absolument modernes sur les hauteurs des Trois-Rivières au coût de $7,500 chacune.

Pour arriver à ces fins, la compagnie Coombs voudrait intéresser un certain nombre de nos marchands et hommes d'affaires locaux qui souscriraient chacun une somme de $2,000 et au moins une cinquantaine de citoyens qui veulent acheter une maison et qui souscriraient chacun une somme de $1,000. Une compagnie de construction, d'administration et jouissant d'autres prérogatives serait alors formée de ces souscripteurs. Avec le capital souscrit les maisons seraient construites et vendues aux citoyens qui auraient souscrit la somme de $1,000, qui constituerait la paiement initial, la balance étant payable sous forme de loyer par versements mensuels de $40 chacun, pendant vingt ans, après quoi la maison appartiendrait en propre à l'acheteur-souscripteur. Les taxes municipales, scolaires et autres seraient payées par la compagnie elle-même, de sorte que l'acheteur d'une de ces maisons débourserait d'abord une somme de $1,000 et, pendant les vingt ans qui suivraient, une somme totale de $9,600, formant en tout $10,600.

Mais ce n'est pas là le principal argument du représentant de la compagnie Coombs. Il appert, d'après ses dires, que quelques manufactures très importantes auraient l'intention de venir s'établir aux Trois-Rivières à condition qu'on leur garantisse des logements en nombre suffisant pour y loger leurs employés.

Notre Chambre de Commerce va étudier sérieusement la question et fera connaître sa décision sous peu.

CONTRE LA POSE DE CES CABLES TELEGRAPHIQUES

New-York, 19. — Une injonction a été prise à la Cour fédérale pour empêcher la "Western Union Telegraph Company" de poser ses câbles des Barbades à Miami, Floride. Le but de la poursuite est d'empêcher une compagnie anglaise d'attacher au sol des Etats-Unis en coopération avec la compagnie défenderesse un câble qui s'étend des Barbades au Brésil actuellement.

UN REMEDE POUR LE FOIE

Des dérangements du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel et bientôt vous ne souffrirez plus. Procurez-vous l'original.

Cachets du Dr Fred Demers

CONTRE TOUS MAUX DE TETE

Ce sont les seuls vraiment bons, et efficaces. N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr Fred Demers" ne soit gravé sur chaque cachet.

DEPOT: 309, RUE ST-DENIS, MONTREAL 150-M.s.

LES FILATURES ET TISSAGES **DICKSON, WALRAVE & CO.**

49, Rue de la Chapelle, PARIS

ONT A VENDRE: **UN MILLION de mètres de**

TOILES A VOILES, TENTES, ETC....

TOILES A BACHES écrues ou teintes

BACHES CONFECTIONNEES

PRIX LES PLUS BAS DU MONDE

Envoi immédiat sur demande de tous prix et échantillons de ces toiles disponibles en lin, chanvre et coton.

19,22,26,29 k

LE SIROP MATHIEU AU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Le Remède Par Excellence CONTRE LES RHUMES, TOUX, BRONCHITES, GRIPPES

TONIFIE LES POUMONS

Cie J.L. MATHIEU, PROPRIETAIRE, SHERBROOKE

64-M.n

Bouleversement de l'Estomac

Gaz
Acidité
Indigestion
Cardialgie
Flatuosité
Palpitations

Dès que vous aurez pris une ou deux pastilles de Diapepsine de Pape, tous les malaises causés par l'acidité de l'estomac disparaîtront. La Diapepsine de Pape remet toujours en état — et immédiatement — les estomacs malades, acides et bouleversés. 60c pour une grande boîte—dans les pharmacies.

PAPE'S DIAPEPSIN

KAHN BROS

LA VENTE APRES L'INVENTAIRE

CONTINUE D'ETRE LE CENTRE D'ATTRACTION COMME LE PLUS GRAND EVENEMENT ECONOMIQUE DE LA SAISON

Vous pouvez suivre les foules, car nous avons encore un beau choix de VETEMENTS DE DAMES ET NOS PRIX SONT REDUITS ENCORE DAVANTAGE; les occasions sont extraordinaires et nous sommes décidés à faire un vrai balayage.

DE NOUVELLES MARCHANDISES ONT ETE AJOUTEES, DE NOUVEAUX BAS PRIX ONT ETE MARQUES.

Venez de Bonne Heure Jeudi pour avoir le Premier Choix dans les Marchandises suivantes :

Manteaux pour Dames

Bons tissus, bien faits, un peu démodés mais excellents pour divers usages. Donnés aux premières arrivées pour le prix de la vente après l'inventaire, . . . **$5.95**

Costumes pour Dames

En popelines et serges tout laine, couleurs: noir, brun, marine et gris. La confection vaut le prix que nous demandons à cette vente après l'inventaire, . . . **$10.95**

MANTEAUX en velours, beaver et drap couverte épais, marine, brun, vert, sable, gris. A écouler au prix de la vente après l'inventaire . **$13.95**

MANTEAUX —Jolis modèles en silvertone et velours, doublés et entredoublés. Toutes grandeurs et couleurs. Régulier $45.00. Maintenant en bas du prix coûtant à la vente après l'inventaire . **$18.95**

MANTEAUX —Quelques-uns des plus beaux modèles en beau velours de Suède, doublés en soie et chaudement entedoublés. Collet et bottes en seal, opossum, nutria ou chat sauvage. Régulier $85.00. Vente après l'inventaire . **$48.50**

COSTUMES en serges, gabardines et tricotines; quelques-uns tailleur, d'autres braidés. Couleurs: noir, marine, sable, gris, brun. Valant jusqu'à $55.00. Vente après l'inventaire . **$23.00**

COSTUMES en belles serges françaises, gabardines et tricotines. Couleurs: taupe, brun, noir et marine. Toutes grandeurs. Costumes de la meilleure qualité. Valant jusqu'à $75.00. Vente après l'inventaire **$33.00**

ROBES —Notre stock régulier. Quelques-unes se sont vendues jusqu'à $65.00. Satin charmeuse, serges fines, georgette, etc. Une merveilleuse occasion. Prix de notre vente après l'inventaire **$24.95**

TOUS NOS VETEMENTS DANS NOTRE MAGASIN SONT REDUITS

Le Magasin des Elégantes. *Au Coeur de la Ville* **Kahn Bros.** *Vis-à-vis Dupuis Frères* *444 rue Ste-Catherine Est.*

LA VENTE SE CONTINUE PENDANT 3 JOURS

292 Ouest, Ste-Catherine Porte voisine du théâtre Princess

CHEZ **Stober's** REGISTERED

559 Ouest, Ste-Catherine entre Stanley et Drummond

APRES L'INVENTAIRE

Valeurs éclipsant toutes celles offertes précédemment en fait de vêtements d'une telle confection et d'une telle qualité.

Manteaux pour dames et demoiselles, costumes, robes, blouses, chandails, jupes, fourrures, lingerie, le tout réduit sans égard au prix coûtant.

Venez, ne fût-ce que pour Voir ces Merveilleuses Valeurs

PRIMUS

POUDRE A PATISSERIE

La Poudre Primus est garantie pure, efficace et hygiénique. Préparée avec des ingrédients de choix dans des conditions hygiéniques exceptionnelles et empaquetée dans des boites à l'épreuve de l'air, elle travaille dans le fourneau et ne perd pas sa force dans le bol à mélange. La Poudre à Pâtisserie Primus est garantie exempte d'alun, par les fabricants.

L. CHAPUT, FILS & CIE, *Limitée.* :: MONTREAL

SUR LA SCENE PROVINCIALE

DECLARATIONS MINISTERIELLES QUE PROVOQUE AU PARLEMENT L'AFFAIRE BLANCHE GARNEAU

Avant longtemps les meurtriers de la malheureuse seront dans la prison de Québec, assure l'hon M. Taschereau. — Les dentistes. — Les comptes publics.

BILLS PRIVES EN SECONDE LECTURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19—Le meurtre de Blanche Garneau a donné tout l'intérêt à la séance de l'Assemblée législative, hier après-midi.

C'est le chef de l'Opposition, M. Sauvé, qui a soulevé cette question en présentant une motion pour faire déposer devant la Chambre une copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et les substituts du procureur-général ou toute autre personne à Québec au sujet de ce meurtre.

Cela a donné au premier ministre l'occasion de faire, sur cette triste affaire, des déclarations qui ont été accueillies par des applaudissements et qui sont bien de nature à satisfaire l'opinion publique indignée avec raison par ce crime atroce.

M. Sauvé a déclaré tout d'abord qu'il n'entendait pas soulever un débat sur cette affaire. Mais vu les commentaires très graves de certains journaux, il désire savoir du procureur-général où en sont rendues les démarches des policiers chargés de découvrir les coupables. Il désire savoir si les auteurs de ce crime seront bientôt entre les mains de la justice. Il s'étonne même qu'ils ne le soient pas encore.

L'honorable M. Taschereau répond que le cas de Blanche Garneau n'est pas nouveau dans nos annales criminelles. Mais les circonstances de cette affaire sont telles qu'il ne faut pas s'étonner que les recherches de la police aient été difficiles. Le corps de la victime n'a été trouvé qu'une semaine après sa mort. C'est dire qu'il a été impossible de faire certaines constatations qui eussent pu conduire à l'arrestation rapide du coupable.

Le premier ministre assure le chef de l'Opposition que le gouvernement a fait faire toutes les démarches voulues pour rechercher les coupables dès que le crime eut été porté à sa connaissance. Il ne faut pas trop s'étonner que les coupables n'aient pas encore été arrêtés. Pareil retard s'est vu dans maintes autres affaires fameuses. Ainsi les meurtriers du millionnaire Small, de Toronto, assassiné il y a plus d'un an, n'ont pas encore été arrêtés. Les auteurs de l'épouvantable explosion de Wall Street, qui a causé tant de pertes de vies, n'ont pas encore été arrêtés.

Le premier ministre croit pouvoir dire que, grâce au travail de nos policiers, on est sur la trace des coupables.

"Nous les connaissons, dit le premier ministre, nous savons leurs noms et nous savons où ils sont. Et je dois dire que ce ne sont pas les personnes désignées jusqu'ici par la rumeur publique ou par les journaux. Ces gens sont loin, mais je crois pouvoir dire que, dans peu de jours, les meurtriers de Blanche Garneau seront dans la prison de Québec, qu'ils subiront leur procès et qu'ils seront punis comme ils le méritent pour le crime abominable qu'ils ont commis."

Des applaudissements saluèrent les paroles du premier ministre. M. Sauvé s'en étonna, croyant que cette affaire est trop triste pour soulever des applaudissements.

M. Sauvé rappelle l'affaire Gaynor et Greene, les deux fugitifs que la justice américaine pourchassa longtemps dans la province de Québec et qui purent demeurer longtemps en liberté à Québec grâce au travail d'avocats habiles dont l'un est aujourd'hui ministre. Il prétend que la dernière enquête faite au sujet du meurtre de Blanche Garneau devant le juge Choquette n'a pas été tenue de façon à chercher la lumière, mais de façon à la cacher, et que les substituts du procureur-général se sont occupés à cette tâche.

LES DENTISTES

Le Dr Lemieux, député de Gaspé, a présenté un bill pour amender les Statuts Refondus concernant les dentistes. Il s'agit de faire réduire de 15 à 11 le nombre des gouverneurs du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la province de Québec et d'augmenter l'indemnité des assesseurs aux examens.

LES COMPTES PUBLICS

L'hon. M. Mitchell, trésorier de la province, a déposé devant la Chambre une copie des comptes publics de la province pour l'année finissant le 30 juin 1920. Il n'y a qu'une copie de prête de ces comptes publics, les autres ne devant être distribuées que plus tard. Nous en parlons ailleurs.

BILLS PRIVES

Pour la première fois depuis l'ouverture de la session, des bills privés ont subi leur seconde lecture et ont été référés au comité des bills privés qui doit commencer à siéger dans le cours de cette semaine. Ces bills sont les suivants:

Loi autorisant le collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec à admettre J.-C. Lauréat Bussières à la pratique de la médecine et de la chirurgie.

Loi constituant en corporation "The Educational and Charitable Institute."

Loi pourvoyant à la fusion "The Montreal General Hospital" et "The Western Hospital of Montreal."

Loi amendant la charte de la "Scottish Trust Company."

Loi amendant les lois concernant le bureau des commissaires d'écoles catholiques romaines de la cité de Québec.

Loi autorisant le collège des chirurgiens-dentistes de la province de Québec à admettre Arthur-Georges Mongeau au nombre de ses membres.

Loi concernant la succession de feu Edward Rawlings.

Loi changeant le nom de William-Francis Egg et d'autres personnes portant le nom de Egg, en celui de Egerton.

Loi constituant en corporation "The King Edward Benefit Association of Montreal."

Loi constituant en corporation la paroisse de Saint-Philibert, dans le comté de Beauce.

Loi ratifiant le titre de Denaston Breakey à certaine propriété.

Loi amendant la loi concernant la succession de feu John Pratt.

Loi constituant en corporation les soeurs de "Jeanne-d'Arc."

Loi amendant la charte de la cité de Thetford-Mines.

Après la séance, les députés ont assisté à une représentation cinématographique donnée dans la salle du comité des bills privés, par la "Quebec Provincial Educational and Industrial Co." On y a représenté en vues animées plusieurs scènes intéressantes de certaines industries de l'Ontario.

LE SAINT-OFFICE ET LA Y. M. C. A.

Suite de la première page

doute; ne suffit-il point, pour faire naufrage dans la foi, de refuser l'adhésion de son esprit ne fût-ce qu'à un seul dogme?

Il arrivera peut-être qu'on surprendra sur les lèvres de ces jeunes gens quelque signe et dans leur coeur une ombre mourante de piété, ou même qu'ils témoigneront d'une ardeur peu ordinaire dans le dévouement aux oeuvres de bienfaisance: il ne faut voir là que l'effet d'une très longue habitude, ou d'un tempérament plus doux et d'un coeur plus compatissant, ou enfin d'une vertu tout humaine et naturelle, qui par elle-même est dépourvue de toute valeur au regard de la vie éternelle.

Parmi ces Sociétés, il suffira de mentionner celle qui, ayant donné naissance à beaucoup d'autres, est la plus répandue (en raison surtout des services importants qu'au cours de l'affreuse guerre elle a rendus à une foule de malheureux) et qui dispose de ressources les plus considérables: nous voulons parler de la Société dite "Young Men's Christian Association" (Association chrétienne de jeunes gens), par abréviation "Y.M.C.A."; des personnes non catholiques de bonne foi lui donnent inconsciemment leur appui, la considérant comme une organisation profitable à tous ou, tout au moins, inoffensive pour qui que ce soit, et elle est soutenue par certains catholiques trop confiants qui ignorent ce qu'elle est en réalité.

Cette Société, en effet, professe un amour sincère des jeunes gens, comme si rien ne lui était plus cher que de promouvoir leurs intérêts corporels et spirituels; mais en même temps elle ébranle leur foi, puisque, de son propre aveu, elle se propose de "la purifier" et de répandre une connaissance plus parfaite de la vie véritable en se plaçant "au-dessus de toute Eglise et en dehors de toute confession religieuse."

LA FOI A SAUVEGARDER

Or, que peut-on attendre de bon de ceux qui, bannissant de leur coeur le dernier reste de leur foi, s'en vont, loin du berceau de Jésus-Christ où ils goûtaient le bonheur et le repos, errer au gré de leurs passions et de leur nature?

C'est pourquoi, vous tous qui avez reçu du ciel le mandat spécial de gouverner le troupeau du Maître, cette même Congrégation vous conjure d'employer tout votre zèle à préserver vos jeunes gens de la contagion de toute Société de ce genre, dont les bonnes oeuvres, présentées au nom du Christ, mettent en danger ce que la grâce du Christ lui-même leur a donné de plus précieux. Mettez donc en garde les imprudents et fortifiez les âmes dont la foi est vacillante; armez d'esprit et de courage chrétiens les organisations de jeunesse des deux sexes déjà existantes dans vos diocèses et fondez-en d'autres semblables; pour fournir à ces Sociétés les moyens de contre-balancer l'action de leurs adversaires, faites appel à la générosité des catholiques plus fortunés.

Engagez de même curés et directeurs d'oeuvres de jeunesse à remplir vaillamment leur mission et surtout, par la diffusion de livres et de brochurettes, à endiguer les flots envahissants de l'erreur, à démasquer les ruses et les pièges de l'ennemi et à donner un appui efficace aux défenseurs de la vérité.

Il vous appartiendra donc, dans les réunions régionales d'évêques, de traiter cette grave question avec l'attention qu'elle mérite et de prendre, après délibération, les décisions qui paraîtront pratiquement opportunes. Dans cet ordre d'idées, la Sacrée Congrégation demande que, en chaque région, un acte officiel de la hiérarchie déclare interdits de droit (ipso jure) tous organes quotidiens, périodiques et autres publications de ces Sociétés, dont le caractère pernicieux est manifeste, et qui sont distribués à profusion en vue de semer dans les âmes des catholiques les erreurs du "rationalisme" et de l'"indifférentisme religieux".

Les Métropolitains sont chargés de faire connaître au Siège apostolique, dans un délai de six mois, les résolutions et les actes auxquels aura donné lieu la situation de chaque diocèse.

Donné à Rome, du Palais du Saint-Office, le 5 novembre 1920.

R. card. MERRY DEL VAL,
secrétaire.

SIR HORMISDAS LAPORTE ET LA CHARTE MUNICIPALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19.—Sir Hormisdas Laporte, président de la commission de la charte de la cité de Montréal, est absolument satisfait de la façon dont il a été reçu, avec quelques autres membres de cette commission, par les ministres du gouvernement provincial auxquels a été soumis le fameux projet qui doit donner à la cité de Montréal une administration idéale.

Sir Hormisdas nous a déclaré que la commission de la charte n'a pas choisi de parrain pour la présentation de son projet devant la Chambre. Il espère même que le gouvernement lui-même se chargera de présenter ce projet de loi comme sien.

Il est convaincu que la commission de la charte, dans son travail, a accompli autant qu'il lui était possible la tâche qui lui avait été confiée et qu'elle a élaboré un projet qui devrait rencontrer les désiderata de la grande majorité de la population de Montréal.

Ce projet de loi ne viendra pas devant la Chambre avant une dizaine de jours.

LA LUTTE MUNICIPALE EST FORT CONTESTEE A SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 19.—M. Louis Augustin, candidat à la mairie et M. Oscar Pothier, candidat à l'échevinage dans le quartier No 5, ont tenu avec leurs amis une assemblée à la salle de l'hôtel de ville, pour exposer leur programme.

La salle avait peine à contenir le public nombreux venu entendre les orateurs.

L'assemblée s'est tenue sous la présidence de M. Emile Solis, qui occupe actuellement la charge de maire de la cité, depuis l'annulation de l'élection de l'ex-maire Bouchard.

Les orateurs ont été MM. J.-B. Bousquet, avocat; Louis Augustin, candidat à la mairie; M. Oscar Pothier, candidat à l'échevinage, M. Victor Sylvestre, échevin, et M. Armand Boisseau, député provincial.

M. J.-B. Bousquet a parlé de la réputation de Saint-Hyacinthe à l'étranger et a demandé aux électeurs d'aider à améliorer cette réputation, en prenant les moyens d'éviter à l'avenir les chicanes qui depuis quelques années ont malheureusement été trop nombreuses.

Le candidat à la mairie, M. Augustin, dans un exposé détaillé et avec beaucoup de modération, a réfuté les arguments employés par ses adversaires dans la lutte actuelle. Il a su créer une impression profonde sur l'auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Il a exposé tour à tour la question des logements ouvriers, la question des engins à gaz du château d'eau et la confection de certains travaux de voirie qui font le sujet principal des discussions. Il a aussi fait allusion à son titre de Français qu'il porte avec orgueil, tout en réclamant celui de canadien auquel il dit avoir droit, pour les 37 années de vie canadienne qu'il a vécu et pour les relations familiales et sociales qu'il s'est créées depuis qu'il est parmi nous.

M. Oscar Pothier, s'est contenté de quelques mots, invitant l'auditoire à l'assemblée qu'il tiendra lundi soir dans son quartier et à laquelle il discutera plus au long les questions municipales. Il en profite pour déclarer qu'il supporte le candidat Augustin et que s'il est l'élu du quartier No 5, il s'efforcera de faire régner l'harmonie à l'Hôtel de Ville.

M. l'échevin Sylvestre vient ensuite appuyer la candidature de M. Augustin, et appuie surtout fortement sur ses qualités d'homme d'affaires, d'homme intègre, franc et loyal, de travailleur dévoué, dans le domaine public comme dans le domaine privé. M. Sylvestre condamne au point de vue administratif l'attitude de M. Bouchard sur la question des logements ouvriers.

M. Armand Boisseau a été le dernier orateur. Il dénonce les moyens employés par les adversaires dans la lutte actuelle et essaie de prouver la fausseté de leurs avancés. Il rappelle aux ouvriers les services qu'il leur a rendus en dénonçant un homme qu'ils ont un moment reconnu comme chef et qui aujourd'hui a dû déguerpir sous la désapprobation générale. Il les met en garde contre les extrémistes.

Il repasse tour à tour les questions municipales qui sont discutées et en conclut que pour le bien particulier des citoyens, de même que pour le bien général de la ville, pour la bonne renommée de Saint-Hyacinthe et pour l'accord et l'harmonie qui devraient régner au sein de notre population, les électeurs doivent voter en faveur de M. Augustin, qui, dit-il, sera un maire qui fera honneur à sa ville.

PIQUANTES DECLARATIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 19. — Dans un discours qu'il prononçait hier soir, au théâtre Corona, M. T.-D. Bouchard, candidat à la mairie, a créé toute une sensation. "En annulant mon élection l'honorable juge Martineau a dit, déclare M. Bouchard, que j'aurais dû surveiller davantage pour empêcher la distribution de boisson. Je me suis conformé au jugement et j'ai surveillé mes adversaires. Lundi soir ayant été avisé que le "bras droit" de M. Louis Augustin, mon adversaire, était allé à Montréal avec $200 pour acheter de la boisson j'ai envoyé trois de mes amis pour le recevoir à la gare du Grand-Tronc. Le citoyen en question est descendu du train de nuit porteur de six sacs de voyage remplis de whisky. Trois de mes jeunes amis lui en ont enlevé deux. Ils ont donc encore pour l'élection environ vingt-six gallons de wihsky "80". Voilà ce que prétend M. Bouchard.

ON VEUT FORCER LES THEATRES A FERMER LE DIMANCHE A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Les membres du Social Service Council ont décidé, hier soir, au cours d'une réunion de faire les démarches auprès du procureur général pour obtenir son intervention et forcer les théâtres à fermer le dimanche.

Comme le règlement de la ville de Québec a été déclaré ultra-vires par la Cour d'Appel, on prendrait les procédures en vertu de la loi fédérale concernant l'observante du dimanche.

Santiago, Chili, 19.—Un violent tremblement de terre a été ressenti à Santiago. On ne signale pas de dommages importants.

LES NEGRES CAUSENT UN GRAND EMOI

Deux cents noirs veulent lyncher un financier de leur race.

LA POLICE INTERVIENT

Détroit, Mich., 19. — La police a pu, hier soir, protéger James Crocker, contre deux cents nègres qui s'étaient réunis devant sa maison. Les nègres ont demandé à Crocker de sortir de sa maison et lui ont dit qu'ils voulaient le lyncher. D'après la version des officiers de police, Crocker prétend avoir inventé une machine à air comprimé et d'avoir accepté $10,000 des membres de sa race en leur donnant comme garantie des actions dans sa compagnie. Les détenteurs d'actions soutiennent que les sommes qui ont été versées à Crocker forment un total de $30,000. Ils soutiennent aussi que Crocker était sur le point de quitter Détroit. Quand James Crocker a été mis sous la surveillance de la police qui voulait ainsi l'empêcher d'être molesté et peut-être tué par les nègres, il a été constaté qu'un mandat lui était destiné. Ce mandat accuse James Crocker d'avoir violé la loi de l'état du Michigan qui défend de vendre des actions d'une compagnie sans l'autorisation de la "Securities Commission."

LE PROJET DE M. MILES QUANT A LA VENTE DES ALCOOLS EN LA PROVINCE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19.—On n'a pas encore fixé la date du caucus ministériel qui doit être tenu pour la discussion du projet de loi du gouvernement sur le commerce des boissons enivrantes.

A ce caucus, M. Henry Miles, député de Montréal-Saint-Laurent, doit présenter un projet qui peut se résumer comme suit:

Le gouvernement devrait commencer à tirer son revenu de ce commerce à la source même, lorsque la boisson est importée dans la province.

On devrait assurer la pureté de l'alcool dans l'intérêt de la santé publique.

Les licences d'importation ou de gros devraient être émises sans limite de nombre, afin de détruire le monopole.

Le nombre des vendeurs autorisés devrait être porté à 75 ou à 100.

Le chiffre de la licence de l'importateur devrait être de $5,000 par année, et celui de la licence du vendeur autorisé devrait être de $2,000.

On devrait exiger de tout vendeur autorisé la tenue d'un registre de ses ventes.

On abolirait absolument le système des prescriptions de médecins.

On devrait autoriser les hôpitaux à acheter directement du gros à meilleur marché.

On devrait abolir le fonctionnement de la loi Scott partout où elle est en vigueur dans la province.

Ce système, on le voit, est peu semblable à celui du gouvernement, qui entend prendre le contrôle absolu du commerce des boissons enivrantes.

PAUVRE ET SANS PARENTS, LA LUTTE POUR LA VIE LA TERRASSE

Triste Histoire d'une Orpheline

Il y a peut-être des existences heureuses, mais nous savons surtout qu'il en est de très pitoyables.

Elles sont légion les pauvres créatures qui souffrent. On en voit s'allonger la liste chaque jour. Contentons-nous, pour le moment, de citer le cas suivant. Il s'agit de Mme A. Chamberland, 21 rue Franklin, Québec. Laissons-lui plutôt la parole:

"La vie pour moi n'a pas toujours été rose! Quelques mois avant mon mariage je souffrais d'une débilité complète occasionnée par la pauvreté du sang. C'est évidemment le surmenage qui avait ainsi compromis ma santé. Orpheline, pauvre et sans parents, il m'a fallu travailler dur pour arriver.

"Exténuée, je l'étais au suprême degré, et souvent je tombais sur mon ouvrage. Avec cela, les douleurs me torturaient: maux de tête, de reins, de dos et de côtés, rien ne manquait pour compléter mon martyre. Je n'avais plus aucun goût pour sortir ni pour prendre aucune distraction. Je broyais du noir et entrevoyais l'avenir avec crainte.

"Un beau jour — c'était plutôt un soir bien triste comme tous ceux que je passai jusque-là, seule avec mes souffrances — je songeai à faire usage des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Ce fut pour moi une idée lumineuse, car quelques semaines plus tard, cet excellent remède avait déjà produit les plus heureux résultats dans mon état général de santé. Ma tête était soulagée, mes fatigues disparues, mes oreilles ne bourdonnaient plus comme autrefois. Je continuai mon même travail, mais avec plus d'ardeur, et ma santé s'améliorait même chaque jour davantage. Bientôt, ce fut tout simplement la guérison que j'avais obtenue avec le seul secours des bienfaisantes Pilules Rouges."

Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente partout. Prix, 50 sous la boîte; $2.50 six boîtes.

Pour toute information et consultation, adressez:

Cie CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE, ltée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Pour Conserver et Rehausser

La BEAUTÉ

Rien n'égale le

LAIT DES DAMES ROMAINES

Délicieusement parfumé, le LAIT DES DAMES ROMAINES fait disparaître rapidement et complètement, boutons, points noirs, hâle, rousseurs, rides, et autres accidents et imperfections de la peau et rend au visage la fraîcheur et l'éclat de la jeunesse. — Il a été adopté par les hommes pour enlever le feu du rasoir.

En vente partout, 50c. le flacon de 6 onces (valant $1.00)

Echantillon généreux expédié sur réception de 10 cts.

COOPER & CIE.,

Dept. A 155, rue des COMMISSAIRES O., MONTREAL

390-M.S.D. A

EPICERIE

OCCASIONS SPECIALES POUR JEUDI ET VENDREDI

4 magasins — 4 magasins

SUCRE — Le meilleur granulé, la lb. .10½ en cubes, à glacer ou à fruits. La lb. .12

BEURRE: le meilleur, de crémerie, la lb.	.56
De ferme, grand choix, la lb.	.46
Par 5 lbs	.45
Le meilleur bacon Breakfast tranché, la lb	.57
Le meilleur bacon Windsor tranché, la lb.	.67
Jambon cuit tranché, la lb.	.74
Fromage canadien doux, la lb.	.34
Fromage canadien fort, la lb.	.30
Graisse domestique	.30
Crisco	.35
Graisse pure	.35
Flocons de maïs Quaker, le paq. 10, 5 pour	.49
Avoine blanche roulée de Tillson, gros paq.	.30
Tomates, pois ou maïs en conserve, 6 boîtes pour	1.00

TRES SPECIAL
1 grosse boîte de pêches en conserve; 1 petite boîte de poires en conserve; 1 bocal de 10 onces de pures confitures aux fraises ou framboises. Le tout 1.00

Allumettes Eddy, 3 boîtes de 300	.23
Allumettes Eddy, 3 boîtes de 500	.42
Savons de tous genres, 10 pains	.90
Farine préparée Brodie & Harvie, paquet 3 lbs.	.30
Farine préparée Brodie & Harvie, paquet 6 lbs.	.59

VIANDES A L'ETAL DE LA RUE SHERBROOKE

Spécial — Devant d'agneau .20 — Gigot d'agneau .40

Longe de porc, la lb.	.45
Epaule de porc, la lb.	.32
Rôti de surlonge, la lb.	.42
Steak de surlonge, la lb.	.45
Steak de rouelle (ronde) la lb	.35-.38
Saucisse de porc, la lb.	.30
Agneau, derrière, la lb.	.40
Cuissot de porc, la lb.	.41
Côtes de porc, la lb.	.45

QUALITE ECONOMIE SERVICE

4 MAGASINS 4 MAGASINS

The Country Co-Operative Stores

250 ave Laurier Ouest. Rockl. 2751
5041 rue Sherbrooke Ouest. West. 8500
1637 rue Notre-Dame Ouest. West. 4400
1081 ave Mont-Royal Est. St-Louis 3775

Prenez courage

Toute mère devrait prendre courage en se rappelant que

L'Emulsion Scott

renforcit les enfants faibles et favorise une croissance salutaire.

Une cuillerée à thé trois fois par jour aidera beaucoup la plupart des enfants.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 20-45

INTERROGEZ LA CELEBRE PETITE DANSEUSE

Elle vous dira comment l'enchanteur parfum Rêve de Beauté a captivé Paris!

Parfum Rêve de Beauté

Aussi savon, poudre de riz, crème de beauté, eau de toilette.

"Erasmic"

Dans tous les meilleurs établissements.

Importé par les Anglo-American Agencies Limited
41-43 rue St-François-Xavier
Main 2955-2956

SIROP DESAUTELS

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DES BRONCHES

Une Gorge au Vif et Endolorie

Soulagée rapidement en appliquant un peu de Musterole

Le Musterole ne produira pas d'ampoule comme l'ancien emplâtre à la moutarde. Etendez-le simplement avec vos doigts. Il pénètre à l'endroit malade avec un délicat picotement, il dégage la congestion et fait disparaître la douleur et le mal.

Le Musterole est un onguent blanc et propre fait avec de l'huile de moutarde. Il est excellent pour soulager rapidement le mal de gorge, la bronchite, l'asthme, la névralgie, le mal de tête, la congestion, la pleurésie, le rhumatisme, le lumbago, les douleurs et les maux de dos et des articulations, les entorses, les muscles endoloris, les contusions, les engelures, les pieds gelés et les rhumes de poitrine. Il n'y a rien d'aussi bon que le Musterole pour les enfants affectés du croup. Gardez-en à votre disposition pour usage urgent.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

DENTIERS, PONTS, ETC.

à 50% De Réduction

Comme les réductions sont générales dans le commerce et partout, nous voulons être dans le mouvement et nous vous offrons de faire d'ici la fin de janvier, tous vos

TRAVAUX DENTAIRE

Moitié Prix

toujours en nous servant de l'incomparable

Novo-Codine

qui seule permet Extraction et Traitement absolument sans douleurs.

Le Dr G. H. Kent a la direction de nos bureaux de l'ouest.

COMPAGNIE DENTAIRE MASSON, LIMITEE

860 St-Denis, près Duluth, St-Louis 4613
152 rue Peel, près Ste-Catherine, Up. 5609

OUVERT LE SOIR

Grove

Les seules et authentiques

Pastilles

Bromo Quinine

Laxatives

Les premières et uniques pastilles contre le rhume et la grippe dont le mérite est reconnu par toutes les nations civilisées.

Méfiez-vous des imitations

Exigez les Bromo

E. W. Grove

Les véritables portent cette signature. 30c.

CHEZ LINDSAY

Le Piano Qui Charme

Le piano Heintzman & Co. devient meilleur et aimé de plus en plus avec les années. C'est un piano qui charme dès son entrée dans votre maison et que vous serez fier de léguer aux générations qui vous suivront.

Voyez les jolis modèles droits et à queue dans nos vitrines et dans nos salons. Faites demander le catalogue.

LINDSAY
C. W. LINDSAY LIMITEE

Rue Ste-Catherine
512 Ouest. 394 Est.

ANATUSSOL

CONTRE LE RHUME

La plupart des hommes trouvent le rhume une maladie trop insignifiante pour être soignée. Ils ont tort. Un rhume négligé dégénère aisément pourtant en quelque chose de plus grave dont il devient difficile de se débarrasser et qui peut obliger à cesser tout travail.

C'est à la femme qu'incombe le rôle de faire entendre raison à l'homme, de lui faire comprendre que c'est un de ses devoirs envers elle et ses enfants de soigner même un léger rhume, puisqu'en effet, s'il tombe malade, il prive le foyer de son gagne-pain

ANATUSSOL

à base de pin blanc, menthol, sanguinaire

est un remède à la fois antiseptique, calmant, adoucissant, expectorant qui est très agréable à prendre et qui soulage et guérit promptement: Toux, Rhumes, Bronchite, Coqueluche, Grippe, etc.... Ce sirop est indispensable à l'automne et est recommandé comme préventif à cette saison dont la température est si variable et si humide.

En vente partout au prix de 35c la bouteille, ou envoyé franco contre réception de cette somme par

ROMUALD PICARD, Pharmacien
164. RUE DU PONT, - HULL, Qué.

LANDRU DOIT REPONDRE DE ONZE CRIMES

Le sinistre Barbe-Bleue parisien a été définitivement mis en accusation.

AUX ASSISES DE MARS

Paris, 19.—Le dernier acte d'instruction de l'affaire du Barbe-Bleue parisien Landru vient d'être signé par les magistrats de la chambre des mises en accusation qui, à huis clos, ont rendu l'arrêt renvoyant l'accusé devant la Cour d'assises de la Seine.

Conformément aux conclusions de M. l'avocat général Godefroy,qui, le jour de l'audience, occupera le siège du ministère public, la cour s'est ainsi exprimée:

La cour, après en avoir délibéré; considérant que des pièces de l'instruction résultent charges suffisantes contre:

Landru (Henri-Désiré), d'avoir à Paris, dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, depuis moins de dix ans, commis onze homicides volontaires sur les personnes de Mme Cuchet, André Cuchet, Mmes Laborde-Line, Guillain, Héon, Buisson, Collomb, Babelay, Jaume, Pascal et Marchadier, et ce avec préméditation et guet-apens;

D'avoir dans les mêmes circonstances de temps et de lieu commis les crimes de vol, recel et complicité, au préjudice des mêmes personnes;

D'avoir commis le crime de faux et usage de faux au préjudice de Mlle Buisson.

Crimes prévus par les articles 295, 296, 297, 298, 302, 304, 379, 401, 147 et 148 du code pénal.

Ordonne la mise en accusation de Landru.

Et le renvoie devant la cour d'assises du département de la Seine pour y être jugé.

En conséquence, ordonne que par tout huissier ou agent de la force publique, le nommé Landru (Henri-Désiré) sera pris au corps, conduit dans la maison de justice près de la cour d'assises du département de la Seine et écroué sur les registres de ladite maison.

Ordonne que le présent arrêt sera exécuté à la diligence de M. le procureur général.

Cet arrêt, ainsi que la copie de l'acte d'accusation, seront signifiés à Landru; le président de la cour d'assises, M. le conseiller Gilbert, lui fera subir l'interrogatoire d'usage et l'homme aux dix fiancées disparues attendra — vraisemblablement sans impatience — la venue du 1er mars, jour où, assisté de Me de Moro-Giafferri, il devra enfin s'expliquer devant le jury.

ARTHUR GRIFFITH SERA JUGE EN COUR MARTIALE

Dublin, 19—Trente hommes cachés dans les bois, à Kilroe, ont fait feu sur onze policiers auxiliaires, qui passaient dans un automobile et en ont blessé six.

Arthur Griffith, fondateur du Sinn-Fein, arrêté chez lui le 26 novembre, sera jugé en cour martiale, si les autorités arrivent à leur but.

Une proclamation officielle défend les expositions, marchés et assemblées publiques dans les districs de Tipperary, Cashel et Killmaule, à cause des meurtres et des attaques contre la police.

Londres, 19—Sir Hamar Greenwood est en Irlande et le cabinet attend son retour pour publier le rapport Strickland sur les incendies de Cork.

LA VAGUE DE FROID

New-York, 19.—Le froid est très vif dans le nord du New-York. Le thermomètre a descendu à 25 degrés au-dessous de zéro à Saranac Lake, à 10 à Plattsburg et à 14 à Malone. Le Saint-Laurent est couvert de glace pour la première fois cet hiver à Ogdensburg avec une température de 23 en bas de zéro. L'Hudson s'est solidifié jusqu'à Tarrytown. A New-York même, le thermomètre a enregistré, hier matin, 14 degrés en bas de zéro.

Le froid sévit aussi au Canada, à part des côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Ottawa a eu 18 degrés au-dessous de zéro. Dawson et Parry-Sound, 28. Ailleurs la température varie entre 10 et 20 degrés en bas de zéro.

Toronto, 19. — Le lieutenant McLerie a fait une envolée de 4,000 pieds au-dessus du camp Borden à une température de 25 degrés en bas de zéro.

Holyoke, Mass., 19.—La température a descendu à 13 degrés au-dessous de zéro.

TUE PAR UN TRAIN

Renfrew, Ont., 18—Albert Blackburn, fermier âgé de 22 ans, a été tué par un train.

Hémorroïdes Guéries en 6 à 14 Jrs

Les pharmaciens remettent l'argent si l'ONGUENT PAZO ne guérit pas les hémorroïdes démangeantes, sèches, saignantes ou protubérantes. Soulage instantanément les hémorroïdes démangeantes et assure un sommeil réparateur après la première application. 60c.

L'OUEST CANADIEN

Nouveau service de train direct

Le service de train direct quotidien entre Montréal et Vancouver, sur les lignes du chemin de fer National-Grand-Tronc, offre des attractions exceptionnelles. Les commodités comprennent des wagons-observatoire à compartiments, wagons de première, de touristes et wagons-lit de colon et les caractéristiques générales intéressantes constituent un attrait pour ceux qui apprécient le summum du confort dans le voyage. Le nouveau train quotidien le "Continental Limited" quitte la gare Bonaventure, Montréal, à 5.00 p.m., chaque jour, arrivant à Ottawa à 8.00 p.m. et passe par North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Jasper et Mont Robson Parks (Rocheuses Canadiennes) jusqu'à Vancouver. Les raccordements se font à Winnipeg avec le service de trains directs pour Prince Rupert et autres endroits principaux de l'Ouest canadien. Pour détails complets, billets, etc., adressez-vous à n'importe quel agent du chemin de fer National-Grand-Tronc.
(r)-19,22,25,28

PAS DE FONDS POUR CES JEUX

Une réponse de la commission au sujet des terrains de golf.

AU GARAGE MUNICIPAL

La commission administrative, pour répondre à une motion de l'échevin Jacobs, au sujet de l'établissement de terrains de golf, dit qu'elle regrette d'informer le conseil qu'elle n'a pas de fonds à sa disposition pour l'établissement de ces terrains de jeux.

—La commission informe également le conseil qu'elle a tenu une enquête au garage municipal, à propos des plaintes enregistrées au conseil par les échevins Bédard et DesRoches. On sait que 42 journaliers ont été renvoyés du service, au garage de la rue de Fleurimont, au premier janvier. Le personnel comprenait en tout 84 hommes. On nous dit, néanmoins,que ces renvois n'ont rien à faire avec l'enquête; que la commission a simplement constaté qu'il y avait manque d'ouvrage. Un employé seulement, dit-on de plus, aurait été renvoyé du service, à la suite de l'enquête faite par la commission.

DES NOMINATIONS

Le docteur F.-X. Morier est nommé inspecteur des écoles; M. Adrien Cormier, commis à la division de police, service de la Sûreté publique; M. Albert Carufel, chauffeur au service de la Sûreté publique.

—Le service d'omnibus entre Boucherville et Montréal est changé de façon à ce qu'il soit permis aux omnibus de se rendre jusqu'à la première avenue, à Viauville.

—La "Maple Leaf Manufacturing Company" livre 12 arroseuses-automobiles à la ville.

—Environ 600 hommes étaient occupés au nettoyage des rues, hier. Deux cents hommes enlevaient la neige des trottoirs, et quatre cents travaillaient dans les rues. Il y avait 500 voitures à la disposition de la ville, 350 voitures simples et 150 doubles.

AU SUJET DE CES PLAINTES

La commission n'a pas répondu officiellement à l'union de la police, à propos des plaintes portées par celle-ci au sujet des promotions dans les rangs de la police. On prétendait que dans la récente promotion d'un sergent, il y avait eu favoritisme, le sergent en question, disait-on, n'avait pas le nombre d'années voulues pour occuper la position offerte. Suivant les avis officiels publiés à l'hôtel de ville, des examens eurent lieu le 15 décembre, et ces examens, pour un lieutenant de la circulation, furent ouverts aux sergents de patrouille et aux lieutenants de police qui avaient deux années ou plus d'expérience dans les lois de la circulation. L'union, il est dit, avait été mise sous l'impression que le candidat devait avoir occupé les fonctions de sergent pendant deux ans.

ELLES DECIDENT DE REGLER HORS DE COUR

L'instruction de l'action en dommages pour diffamation verbale intentée par Demoiselle Germaine Robert contre Dame Estelle McKenna, épouse de S.-L.-E. Cuddy, s'est terminée subitement hier après-midi, en Cour supérieure, alors que, les plaidoiries terminées, les procureurs au dossier annoncèrent à l'honorable juge Lane que les parties intéressées en étaient venues à une entente hors de cour.

Sur ce, le président du tribunal libéra le jury en déclarant qu'un règlement est encore préférable à un bon jugement, parce qu'il a le don de satisfaire les deux parties.

Me Thibaudeau Rinfret, l'un des procureurs de la poursuite, avait au préalable déclaré, que la demanderesse ayant démontré que les propos prononcés à son adresse étaient absolument mal fondés, la défenderesse l'ayant reconnu publiquement et ayant fait des excuses, le but que se proposait Demoiselle Robert était atteint.

Il fut donc décidé de part et d'autre de régler l'action hors de cour.

LA LOI DE TEMPERANCE DOIT ETRE MODIFIEE

Windsor, Ont., 19. — M. W.-J. Lannin, inspecteur général de la police provinciale, prédit que la loi de la tempérance sera modifiée de façon à permettre de faire des recherches sur les yachts. Une telle modification sera probablement faite à la prochaine session de la législature, à moins que le jugement rendu contre le rév. J.-O.-J. Spracklin soit renversé par un tribunal supérieur. Spracklin fut condamné à payer un dommage de $500 à O.-E. Fleming pour avoir fait des recherches sur les yachts appartenant à cet homme.

ASSEMBLEE ANNUELLE AU CATHOLIC SAILORS CLUB

Le commandant J.-T. Walsh a été élu président du "Catholic Sailors' Club" à l'assemblée annuelle des membres de cette organisation. Les autres officiers élus sont le docteur F.-J. Hackett, vice-président; M. Bernard McNally, trésorier honoraire; Me A. Phelan, secrétaire honoraire; le docteur W.-H. Atherton, gérant. L'on a aussi élu pour faire partie du bureau de direction le lieutenant-colonel Clarence-F. Smith, le major M.-J. McCrory, le capitaine W.-M. Weir, M. Zéphirin Hébert, M. Joseph Quintal, M. Léo-G.Ryan, M. M.-P. Fennell, M. John Quinlan, lady Hingston, Mme J.-T. Walsh, Mme P.-S. Doyle. Mme S.-R. Thomson, Lady Hingston a été élue présidente du bureau des dames; Mme J.-P.-B. Casgrain, première vice-présidente; Mme J.-T. Walsh, 2me vice-présidente et Mme S.-R. Thomson, secrétaire-trésorière. Le rapport du trésorier indique quaprès avoir payé toutes ses dettes le club possède environ $22,000 en bons de la Victoire. Cette somme formera le noyau du montant nécessaire que l'on veut réunir pour l'érection d'un nouvel édifice pour le "Catholic Sailors' Club". Les concerts hebdomadaires de l'année ont eu les meilleurs résultats encore obtenus.

LA CRIMINALITE CHEZ LES ENFANTS AU CANADA

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 19.—Au cours de ces vingt dernières années la criminalité chez les enfants canadiens a augmenté de près de 300 pour cent, comme le prouve une analyse des statistiques criminelles.Cette analyse établit qu'au cours des années 1917, 1918 et 1919 plus de 20 pour cent des délits prévus par le code criminel ont été commis par des enfants au-dessous de seize ans. Un coup d'oeil jeté sur les statistiques des années précédentes offre des résultats tout aussi inquiétants. Le vol, provoqué par la convoitise, est le délit de prédilection de l'enfance.

On trouve dans le même rapport des chiffres établissant que les célibataires sont plus enclins au crime que les gens mariés.

UNE TERRIBLE AVENTURE

Philadelphie, 19.— M. Arthur Brenner, assistant-trésorier de la ville, doit à sa connaissance de la télégraphie d'être encore vivant aujourd'hui. M. Brenner était entré dans la voute de sûreté un peu avant l'heure de la fermeture pour y chercher un document lorsque la lourde porte se referma sur lui et les lumières s'éteignirent automatiquement. Il appela au secours, mais ses cris ne furent pas entendus; heureusement il se rappela qu'un appareil de télégraphie avait été installé dans la voûte et le gardien de nuit qui connaissait lui aussi l'alphabet Morse, ayant entendu le message envoyé par Brenner le sortit de sa fâcheuse position.

FRUCTUEUSE LUNE DE MIEL

New York, 19. — Mme Betty Schwartz, (née Sadowsky), mariée depuis six semaines, est revenue de son voyage de noces qu'elle a effectué en Europe. Au cours de sa visite à Monte Carlo, Mme Schwartz a gagné la somme rondelette de $100,000, alors que son mari gagnait dimanche soir au "crab" la somme de $12,000 sur le navire "Imperator" qui les ramenait en Amérique. M. Schwartz gagna contre cinq joueurs professionnels qui avaient fait beaucoup d'argent pendant le voyage en employant des dés truqués. Mais dimanche soir, les dés étaient perdus et Schwartz gagna.

Le voyage de l'"Imperator" a été très rude, le plus rude encore subit au dire des officiers. Le navire a subi un retard de près de deux jours.

FATAL ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19—M. Albert-H. Harvey, âgé de 60 ans, un messager du Canadian National Telegraphs, a été tué instantanément hier par le train de Pembroke, près du passage à niveau de la rue Rochester. Il était sourd et n'entendit pas venir le train.

LA CAUSE D'UN INCENDIE

L'enquête qui a eu lieu, hier après-midi, devant la commission des incendies, à propos du feu qui se déclara dans le garage de M. Thomas Talbot,103 avenue du Parc, le 13 du courant, a démontré la grande combustibilité de la gazoline. Pour maintenir une bonne température dans le garage, on avait installé une chaufferette, et à une dizaine de pieds de là il y avait un bidon de gazoline qu'on avait oublié de boucher. Le gaz ainsi dilaté vint en contact avec le feu de la chaufferette et l'incendie se déclara, entraînant la mort d'un cheval qu'on avait placé momentanément dans le garage, et de sérieux dommages au camion automobile.

On a aussi ouvert une enquête sur l'incendie qui causa pour environ $80,000 de dommages à la fonderie de cuivre W.-R. Cuthbert & Cie., 41 rue du Duc, le même jour. Il fut démontré que le feu prit naissance à l'étage supérieur de la bâtisse. Plusieurs modèles de valeur sont une perte totale.

UNE ARME TERRIBLE

Paris, 19. — Des expériences ont été faites au camp d'artillerie de Vivegnis, près de Liège, avec le nouveau canon "Turbo", inventé par le lieutenant français Delamare-Maze.

L'inventeur affirme que son canon aura trois fois la portée de la "grosse Bertha".

DES NOCES D'ARGENT A SAINT-ROMAIN DE WINSLOW

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Romain de Winslow, 19. — Dimanche dernier, M. et Mme Edouard Ruel fêtaient le 25ième anniversaire de leur mariage. A cette occasion, un grand nombre de parents et d'amis se sont réunis pour leur exprimer leurs souhaits. Plusieurs riches cadeaux leur furent offerts.

UNE EXPOSITION QUI REMPORTE UN SUCCES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19—Son Excellence le duc de Devonshire a présidé, hier, à l'ouverture de l'exposition d'hiver, d'Ottawa, au parc Lansdowne. Les entrées sont très nombreuses. On compte pas moins de 458 chevaux, 635 moutons, 131 porcs, 4200 volailles et plus de têtes de bétail. Tous ces animaux sont très beaux et chaque classe est largement représentée.

Les exposants de chevaux sont presque tous les mêmes que l'an dernier. De Québec, on relève les noms de MM. R. Ness et Fils, d'Howick, et John Innes, de Sainte-Anne-de-Bellevue.

LE DEFUNT NE LAISSE QUE $100 A SA VEUVE

New-York, 19. — La production du testament de feu Joseph J. Ryan, le plus jeune des fils de Thomas Fortune Ryan, vient de révéler qu'il était séparé de son épouse depuis 1915.

Il ne laisse que $100 à sa veuve, Mannie Morse Ryan, la balance de sa succession, évaluée à $130,000, étant dévolue à Mlle Dorothy Lucille Whiteford, de cette ville.

Le testament est daté du 24 novembre 1919. Mlle Whiteford, jusqu'à ces derniers temps, alors qu'elle se blessa, faisait partie de la troupe qui joue "Le royal vagabond" au théâtre Globe.

COMMENT PRONONCER

New-York, 19. — Que signifient les mots Sinn Fein et comment doit-on les prononcer? L'expression Sinn Rein est l'équivalent du latin "nos ipsos" et veut dire "nous-mêmes". Le mot Sinn est la première personne pluriel du pronom personnel "je". Fein équivaut à "même". Les deux se prononcent "Shin Fane".

C'est Arthur Griffith qui donna cette appelation à la grande organisation révoluntionnaire irlandaise.

Le "Dail Eireann" n'est rien autre que le Congrès irlandais. Dail est un vieux mot qui signifie assemblée législative. Eireann est le génitif singulier de Eire, Irlande. Les deux mots doivent se prononcer "Dhawil Air-run".

SON 85E ANNIVERSAIRE

M. H.-A. Lemieux, inspecteur des douanes en retraite, père de l'ancien ministre des Postes, reçoit aujourd'hui les voeux de sa famille et de ses nombreux amis à l'occasion de son 85e anniversaire de naissance. M. Lemieux, c'est le cas de le dire, se porte comme un charme et il met une certaine coquetterie, assez légitime d'ailleurs, à proclamer qu'il n'a jamais été malade. Il suffit de le voir arpenter la rue Saint-Jacques pour constater qu'il ne dit que la pure vérité. Nous nous joignons aux amis de M. Lemieux pour lui souhaiter d'heureuses années encore.

CERCLE UNIVERSITAIRE

C'est samedi soir, le 22, qu'aura lieu, au Cercle Universitaire de Montréal, le dîner-causerie, où M. l'abbé Pineault, docteur en philosophie et en théologie, sera l'hôte d'honneur. M. l'abbé Perrier, curé du Mile-End, remerciera le conférencier. Celui-ci parlera d'un évolutionniste de chez nous et de son programme d'enseignement secondaire. Les membres sont priés de s'inscrire d'ici à samedi soir.—(Communiqué).

AU CANADIAN CLUB

Il y aura un lunch spécial pour les membres du Canadian Club, vendredi prochain, 21 janvier, dans le Salon Rose du Windsor, à une heure. M. R.-S. Mac Elwee, directeur du Bureau du commerce domestique et étranger de Washington, y fera une causerie.

UN VIOLENT INCENDIE

Un incendie a causé des dommages s'élevant, dit-on, à $15,000 à l'établissement Marcovitch et Oliver, 133 boulevard Saint-Laurent, hier soir. On a découvert les flammes à 10h. 25, alors qu'elles avaient déjà fait beaucoup de progrès. Le chef de district Doolan a répondu à l'alarme avec les hommes de la brigade ouest. Le chef de district Gauthier est venu prêter main-forte à ses camarades, et ce n'est qu'après une heure de travail ardu que l'on parvint à maîtriser les flammes. On a réussi à concentrer le feu à l'arrière du magasin, de sorte que les marchandises qui se trouvaient dans les autres chambres ont été protégées. Le chef Doolan n'a pu découvrir la cause du feu.

COUPABLE DE RECEL

Samuel Levine a été trouvé coupable, par le juge en chef Décarie, siégeant en Cour des sessions. Le prévenu était accusé d'avoir recelé des marchandises volées qu'il aurait ensuite revendues à la compagnie chez qui elles avaient été enlevées. La sentence sera prononcée le 25 du mois courant.

Me Sperber, procureur de la défense, a déclaré qu'il présentera une motion pour en appeler du jugement, sur un cas réservé.

UN RUDE DIMANCHE

Haileybury, Ont., 18—Le thermomètre a marqué 27 degrés au-dessous de zéro, dimanche dernier, à Haileybury.

Regain de Force et d'Energie pour les Faibles et les Vieux

Pour être fort, vigoureux et actif, on doit avoir beaucoup de bon sang riche et rouge, comme celui que le fer organique — Nuxated Iron (fer nuxaté) — aide à faire. Le Nuxated Iron est pareil au fer dans votre sang et à celui qui se trouve dans les épinards, les lentilles et les pommes, au lieu que le fer métallique est comme celui provenant de l'action d'acides forts sur de petits morceaux de fer. Plus de 4,000,000 de personnes prennent annuellement du Nuxated Iron. Il aide promptement à faire du sang riche et vermeil, à revivifier les nerfs épuisés et débâtrés et à donner un regain de force et d'énergie. Chez tous les pharmaciens. Gare aux succédanés. Exigez toujours le véritable

NUXATED IRON

Fer Red'sblood. Strength and Endurance

Producteur de sang rouge, force et endurance

Italian & European Importing Co.
78 RUE CRESCENT
Marbres Italiens
A PRIX GRANDEMENT REDUITS

BUSTE de femme de $90, réduit à $60
GROUPE: "Amour maternel" de $140, réduit à . . $90
BUSTE "Paysanne" de $90, réduit à $55
FIGURE "Jeunesse" de $170, réduit à $110
FIGURE "Miroir" de $190, réduit à $120
COLONNES de $24, réduites à $18
COLONNES de $34, réduites à $24
LAMPES de $44, réduites à $30

12,19

EUCHRES DES VOYAGEURS

C'est ce soir et vendredi soir, à huit heures, dans la salle de l'Immaculée-Conception, angle Rachel et Bordeaux, que les deux euchres des voyageurs auront lieu. Plus de 600 magnifiques prix seront distribués. La partie de cartes commencera à huit heures et demie précises; les portes d'entrée seront ouvertes à sept heures et demie. Tout sera terminé à onze heures et demie.

EPARGNE ET PROFIT

C'est en ne vendant que des *bonnes fourrures* que nous avons établi notre réputation et nous entendons continuer ce *commerce honnête et sérieux* qui nous a valu des succès constants.

Quoique nous ayons abaissé, durant ce mois, nos prix pourtant déjà très bas, nos fourrures restent *excellentes* et de *toute première qualité.*

A vous de vous en convaincre en venant visiter au plus tôt nos salles d'exposition qui contiennent encore un nombre considérable et richement assorti de magnifiques modèles en tous genres.

Vous y trouverez sûrement celui que vous désirez et qui vous plaira et vous constaterez plus tard avec orgueil que, *pour chaque piastre mise à l'épargne chez Desjardins, vous en avez reçu deux en valeur et en satisfaction.*

RABAIS DE 20% A 50%, DURANT JANVIER

Chas Desjardins & Cie Limitée

130 RUE SAINT-DENIS

Grande Vente après Inventaire

Réductions de 20% à 30%

Marchandises aux Prix de la Baisse

Nous avons profité de l'inventaire pour faire des réductions substantielles sur tout notre stock. Les quelques item ci-dessous vous en donneront une faible idée. Visitez nos magasins demain et les jours suivants, vous ne le regretterez pas.

Flanellette blanche, finie laineux, 28 pouces de largeur. Prix spécial 25
Flanellette rayée, largeur 36 pouces, nuances pâles et foncées. Prix de vente 25
Flanellette grise unie, par longueur de 1 à 10 verges. Qualité de .40, pour 29
Batiste Lonsdale, largeur 36 pouces, spécial pour sous-vêtements. Valeur de .50, pour 39
Flanellette de fantaisie, dessins à fleurs pâles et foncées, pour robes, kimonos et blouses, 36 pouces, qualité de .75, pour 29
Zéphirs de fantaisie, dessins à carreaux, couleurs garanties, qualité de .50, pour 35
Indienne de bonne qualité dessins pâles et foncés. Prix spécial . . .25
Coton blanc, 36 pouces, fini toile. Prix de vente 20

Coton blanc, 36 pouces, belle qualité. Prix de vente 25
Coton blanc, 36 pouces, fini souple, spécial pour lingerie, valeur de .35 pour 25
Coton blanc, 36 pouces, fini toile, qualité pesante. Prix spécial 35
Coton jaune, 36 pouces, qualité souple. Spécial pour cette vente . . .15
Coton jaune, 40 pouces, qualité pesante, très spécial 15
Coton jaune, 40 pouces, très pesant. Prix spécial 30
Coton blanc pour draps, largeur 9/4 —qualité de 75c pour 60

DRAPS DE LIT

Largeur 7/4. Prix chaque 1.75
Largeur 8/4. Prix chaque 1.90
Largeur 9/4. Prix chaque 2.25
Largeur 10/4. Prix chaque 2.50

Escompte de **20%** Au Rayon des Articles pour Dames

Escompte de **10%** Au Rayon des Tapis et Prélarts — et — Escompte de **20%** Sur les Rideaux, Draperies et Net à Rideaux

Nous liquidons notre département de hardes faites pour garçons—de sorte que nos prix sont absolument bas. VENEZ LES VOIR.

Escompte de **20%** Au Rayon des Articles pour Hommes

Nous annoncerons dans quelques jours une vente extraordinaire de BRODERIE DE TOUTE SORTE.

VOYEZ NOS VITRINES

A. Rouleau RUE RACHEL ANGLE BERRI

Les enfants pleurent pour avoir le CASTORIA DE FLETCHER
I.M.R.D.A

Near Seal Français

Magnifique manteau en NEAR SEAL FRANÇAIS avec garniture en Alaska, valeur régulière $375, pour

$225.00

Aussi Casques, Manchons et Collets de différentes fourrures réduits dans la même proportion.

J. E. BOURCIER
Manufacturier de Fourrures
219 AMHERST
Tél. Est 688 Montréal

19,23

CETTE ANNONCE VAUT $10.00

pour n'importe lequel de nos consommateurs d'électricité si on s'en sert comme partie du premier paiement sur une

MACHINE A LAVER ELECTRIQUE EDEN
(dont le prix régulier est de $200. comptant et $215. à termes)!

Portez cette annonce à n'importe laquelle de nos salles de ventes et faites-vous donner une démonstration de l'EDEN; puis si vous êtes satisfait, payez le reste du premier paiement et la machine sera livrée chez vous immédiatement.

Vous PAIEREZ le reste du COMPTE avec vos COMPTES d'électricité.

ECONOMISEZ $10.00

NOTA—Le nombre de machines à vendre ainsi est limité et cette offre expirera le 31 janvier 1921.

Montreal Light, Heat & Power Cons.

Edifice Power—83, rue Craig Ouest.
Edifice Power du haut de la ville—rues Sainte-Catherine et de la Montagne.
District de l'Est, de la rue Ste-Catherine—480 Ste-Catherine Est
District de Maisonneuve—2200, rue Ste-Catherine Est, angle Bourbonnière.
District Mont-Royal—1007 Ave Mont-Royal Est, près Papineau.
District St-Denis—858, rue St-Denis, près Duluth.
District Ave. du Parc—2438 Ave. du Parc, près Bernard.
17,19,21

Vente de Blanc
de Janvier chez
MURPHY

Afin d'écouler nos surplus de stock, nos lignes discontinuées ou désassorties, avant l'inventaire, nous offrons tous les jours à notre clientèle de merveilleuses occasions d'économie.—Uptown 6010.

LINGERIE
POUR DAMES

Nos meilleures qualités à des prix d'occasion

CHEMISES "ENVELOPPE" en belle batiste, avec dentelle et broderie comme garnitures. Prix rég. 4.75 et 4.98. Jeudi **3.98**

JUPONS en batiste de bonne qualité avec large volant de broderie suisse fini avec un ruché pare-poussière. Rég. 3.98. Jeudi . . **2.98**

CALEÇONS en beau coton, avec dentelle et broderie faite à la machine comme garnitures. Rég. 2.50 et 3.00, jeudi **2.19**

ROBES DE NUIT en beau coton blanc, garnies de broderie et de dentelle. Régulier 5.00, 5.50 et 6.50. Jeudi **4.50**

CORSETS
Regaliste, Franco, Rengo Belt et C. B. à la Spirite

Modèles pour tous les genres de tailles. Prix rég. 9.00, 10.50 et 12.50 pour . . **7.95**

ATTENTION !
BOTTINES POUR DAMES

Valeurs jusqu'à 14.00 la paire pour **6.88**

Cette collection renferme plusieurs lignes discontinuées ou désassorties de *bottines* en *chevreau* noir ou brun, en *veau* brun, et *en cuir verni* avec tiges en cuir mat. Talons Louis ou cubains. Pointures: 2½ à 7. Prix d'écoulement, jeudi **6.88**

CAOUTCHOUCS ET COUVRE-CHAUSSURES POUR DAMES, GARÇONS ET ENFANTS
En vente à des prix spéciaux.

Souliers de Toilette

300 paires d'*oxfords* en *chevreau* noir, brun ou gris, et en *cuir verni*, à talons Louis recouverts. *Largeurs:* AA à D. Pointures: 3½ à 7½. Jeudi **5.79**

BLOUSES DE LINGERIE
En un bon choix de styles, avec broderie ou remplis comme garnitures. Aussi blouses en voile noir avec collet roulé en voile blanc. Manches longues ou aux ¾. Lignes désassorties. Jeudi **1.95**

50% D'ESCOMPTE SUR
TOUS NOS COSTUMES
Matériel de première qualité — styles exclusifs — Plusieurs garnis de fourrure.
Couleurs: faon, marine et noir. Prix rég. 75.00, 85.00, 95.00, 100.00, 125.00 et 150.00 — Jeudi . . . . . MOITIE PRIX

33⅓% d'Escompte sur nos
ROBES DE SOIREE
En taffetas, georgette, crêpe, satin, tulle, etc.

Couleurs: rose, oeillet, ciel, chair, orchide, maïs, blanc et noir.

Prix rég. 50.00 pour jeudi **33.35**
Prix rég. 65.00 pour jeudi **43.35**
Prix rég. 75.00 pour jeudi **50.00**
Prix rég. 100.00 pour jeudi **66.65**

AU RAYON DES TOILES ET COTONS
DE BONNES OCCASIONS POUR JEUDI

TAIES D'OREILLERS de pesante qualité, de marque canadienne, la paire . . . . . **.98**

80 EDREDONS bourrés de coton, avec dessus en batiste, "sateen" et indienne de bonne qualité, 72 x 72, chacun . . **3.89**

100 COUVRE-PIEDS légers, pour lits simples, 10-4, moyens, 11-4, et doubles, 12-4. Régulier Jusqu'à 5.95 chacun, pour . . **3.39**

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED
Angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

QU'EST DEVENU HARRY THAW LE MILLIONNAIRE ?

La vie monotone qu'il mène dans un hôpital de Philadelphie.

IL ESPERE TOUJOURS

New-York, 19.—Très rares sont les personnes qui peuvent nous dire aujourd'hui ce qu'est devenu Harry-Kendall Thaw, le jeune millionnaire qui, il y a quinze ans, faisait fureur chez les habitués du Broadway, par ses goûts recherchés, ses manières distinguées, et sa tenue impeccable. Les uns croient qu'il est retourné à Manhattan, les autres le pensent dans la prison de la Pennsylvanie, ou dans une institution sanitaire de l'Etat, mais très peu de ses anciens amis savent qu'il gît dans l'hôpital Pennsylvania, à Philadelphie, institution où l'on traite spécialement les maladies mentales.

Harry Thaw a joui d'une grande popularité jusqu'à la veillée du 25 juin 1906, alors qu'il tua Stanford White à coups de revolver, pour une simple chicane de femmes. Depuis cette tragédie, Thaw a été traîné devant plusieurs cours de justice, et on a porté contre lui diverses accusations. Il parvint à un certain moment à se soustraire à la surveillance de ses gardiens, et il vint se réfugier au Canada, mais les autorités canadiennes ordonnèrent sa déportation, après un séjour de quelques semaines à Sherbrooke.

La vie que mène Harry Thaw à l'hôpital Pennsylvania est des plus monotones. Tous les matins il se lève à 7 heures. On lui apporte son déjeuner à 7 heures 30, après quoi il fait sa toilette et va dans un coin de la cour de l'hôpital prendre soin d'un troupeau de lapins qu'il garde, pour se distraire. Il se rend au gymnase pour prendre une partie de cartes ou d'échecs avec ses amis. Ces derniers sont peu nombreux: on en compte à peine une demi-douzaine.

Il a toujours un air arrogant, car il se souvient qu'il fut un jeune homme riche. Les autres pensionnaires de l'hôpital le fuient. Il est facilement irritable au jeu, orgueilleux, et de manières brusques. Le dîner lui est servi le midi, et non le soir. Il mange très peu de viandes, mais par compte il a des oeufs, des fruits et des légumes en quantité.

Jusqu'à 4 heures, il prend à peu près les mêmes exercices que le matin. Il se rend ensuite à la porte de l'hôpital. Son serviteur particulier lui apporte tous les journaux de Philadelphie et de New-York, et il se met à la lecture, tout en se dirigeant du côté de sa chambre. Il lit ainsi les nouvelles du jour jusqu'à 11 heures du soir. On lui sert une légère collation, à 5 heures 30.

Harry Thaw paie, tant pour sa pension que pour les gens à son service, la jolie somme de $75, par semaine. La vie monotone qu'il mène est parfois variée par quelques parties de danses auxquelles prennent part les malades les moins indisposés.

Malgré qu'il ait beaucoup vieilli, Thaw a gardé son ton impératif et arrogant. Il s'imagine qu'il est aux yeux du public un héros, un être d'une grande supériorité. Même après quinze ans d'une existence aussi peu mouvementée, il est incapable d'entendre parler d'Evelyn Nesbit sans se sentir profondément ému. Quand on lui rapelle la mort de Stanford White, il bondit d'indignation, et répète avec conviction qu'il a frappé pour sauver l'honneur d'une femme.

En dépit de tous les bons soins qu'on lui procure, Thaw est malheureux. Il veut sa liberté, mais ne peut réussir à s'évader. Il croit que s'il peut quitter l'hospice, il pourra déjouer les poursuites en allant vivre en paix, en Europe ou dans un coin de l'Amérique du Sud. Il y a quelques mois un groupe d'individus peu recommandables venus de l'Ouest tentèrent d'assurer sa fuite. Thaw refusa de payer la somme qu'on demandait pour mener la tentative à bonne fin, et l'affaire en resta là.

L'an dernier, on lui permit d'aller passer la Noël et le jour de l'an chez les siens, à Pittsburg, mais il n'a pas quitté l'institution depuis.

LE COIN DE COLETTE

LA MODE DU JOUR

Robe en soie souple ou en fine serge; ceinture en plaques de galalithe.

NOTRE COURRIER

D.—Quand Joseph fut promu intendant de Pharaon, a-t-il reçu un nouveau nom, et lequel? — L'HIRONDELLE.

R.—Au verset 45 du chapitre XLII de la Genèse, on lit en effet: "Pharaon nomma Joseph Isaphnath-Panéach."

D.—Veuillez me dire si étant président pour l'élection d'un syndic, j'ai droit de voter deux fois?—UN QUI VEUT SAVOIR.

R.—Vous devez vous abstenir de voter, mais s'il y avait égalité de voix, vous seriez requis de donner votre vote, qui serait alors prépondérant, c'est-à-dire qui établirait la majorité.

D.—J'ai reçu par la poste, à l'occasion du jour de l'an, la carte du député de mon comté qui est un de mes amis, dois-je lui retourner la mienne ou lui écrire une petite lettre de remerciements et de souhaits; convient-il aussi d'envoyer ma carte à un religieux ou à une religieuse et dans quel delai?—UN PAYSAN.

R.—Vous devez retourner votre carte et vous avez tout le mois de janvier pour cela; vous pourriez aussi l'envoyer le premier, mais alors, ce devrait être le jour de l'an même ou dans les premiers jours du mois. La même règle s'applique pour des religieux.

D.—Seriez-vous assez bonne de me dire comment je pourrais faire disparaître une tache de lait sur une robe de tricolette brune?—UNE BRUNETTE.

R.—Un simple lavage à l'eau de savon chaude suffira à faire disparaître cette tache.

D.—J'ai acheté une machine à coudre payable à la semaine, après mes paiements terminés on me réclame de l'intérêt lorsqu'il n'en a pas été question sur le contrat, puis-je refuser de payer cet intérêt? —UNE QUI AIME LES PETITS CHATS.

R.—Du moment que la chose n'est pas mentionnée dans le contrat, vous pouvez refuser de payer cet intérêt.

D.—Où pourrais-je savoir combien il y a de patients à l'asile de Saint-Jean de Dieu?—LOUIS.

R.—En vous adressant à l'institution même ou au bureau des statistiques du secrétariat provincial à Québec, ministère dont cet hôpital relève.

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 20 janvier 1891

Le quatrième banquet annuel des étudiants en pharmacie a eu lieu hier soir, au Richelieu.

* * *

Les directeurs de la compagnie du téléphone Bell ont annoncé l'émission de nouvelles obligations pour le 1er avril, au montant de $2,000,000.

* * *

Les compagnies d'assurance sur la vie au Canada ont fait pour $6,000,000 d'affaires dans le courant de l'année dernière.

* * *

M. Drolet, greffier des commissaires des licences, a commencé à livrer des blancs de licences aux hôteliers qui veulent faire renouveler leur permis pour l'année courante.

* * *

La police au poste No 3, coin des rues Ontario et Beaudry, a recueilli, hier soir, un petit garçon qui s'était égaré dans les rues de la ville. Le petit bonhomme ne pouvait pas donner son nom.

* * *

Un ancien pensionnaire de l'asile de la Longue-Pointe, nommé Mathias Brodeur, que ses parents gardaient chez eux depuis l'incendie de l'institution, a été atteint de nouveau d'un terrible accès de folie furieuse, et sa famille a jugé indispensable de le faire enfermer de nouveau pour se mettre à l'abri de sa colère.

* * *

Un type bien populaire parmi le public voyageur vient de disparaître dans la personne de M. Pierre Charlebois, mort presque subitement à l'âge de 60 ans. Il avait été conducteur sur les convois à l'ouest du Grand Tronc pendant vingt ans, et depuis une dizaine d'années il remplissait les mêmes fonctions sur le train de Québec du Pacifique.

UN AUTOMOBILE ROULE EN BAS D'UN REMBLAI

Louis Norton, 38 ans, de Caughnawaga, employé de la Dominion Bridge, faisait une promenade, hier après-midi, à 4 h. 30, dans un camion-auto de la Coca-Cola, conduit par A. Tressé, quand la voiture, en arrivant au pont de Lachine, tomba en bas du remblai. Le chauffeur, paraît-il, voulait éviter un autre automobile. Les deux hommes se trouvèrent sous le lourd véhicule. Tressé n'avait aucune blessure, tandis que Norton souffrait d'une jambe fracturée et d'un genou disloqué. On les ramena à Saint-Pierre-aux-Liens, où une voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame est venu chercher Norton. Le chef de police de Lachine Durocher a été prévenu.

NOMININGUE

Le charroyage des billots sur les lacs et les rivières se fait sans danger depuis lundi dernier.

—La Log Supply Co., expédie par chars une quantité considérable de billots de bois blanc sur la ligne du C.P.R., de Mont-Laurier à Berthier.

—Les travaux dans les chantiers sont repris pour tout de bon depuis lundi. Les salaires ont été beaucoup réduits.

—Le prix du pain n'a pas encore baissé ici. On attend le nouveau boulanger qui fera concurrence à l'ancien.

—M. J.-A. Picard, I.C., et M. Aldéric Loisel, bourgeois, ont été élus par acclamation, conseillers du village.

M. l'abbé Martel, curé de la Macaza, était de passage à Nomininque, ces jours derniers.

Londres, 19.—Un parti royaliste prussien a été formé à Berlin et le travail d'organisation a été commencé.

Dooru, Hollande, 19.—L'ex-impératrice Augusta-Victoria a eu une nouvelle défaillance hier et son état était alarmant.

Chicago, 19.—En 1920, à Chicago, le nombre des naissances a été de 56,316, soit 8,558 de plus qu'en 1919.

Frictionnez les articulations rhumatismales et endolories

Chassez la douleur avec une petite bouteille d'essai de la vieille "Huile St-Jacobs"

Qu'est-ce que le rhumatisme? Une simple douleur. Cessez de vous droguer. Il n'y a pas un cas sur cinquante qui nécessite un traitement interne. Appliquez la calmante et pénétrante "Huile St. Jacobs", directement sur l'endroit douloureux et dans le temps de le dire la douleur rhumatismale et l'affliction disparaissent. L'"Huile St. Jacobs" est un liniment inoffensif contre le rhumatisme qui ne désappointe jamais et ne brûle pas la peau.

Remuez-vous! Cessez de vous plaindre! Procurez-vous à la pharmacie une petite bouteille d'essai de ce bon liniment, et en un instant vous serez débarrassé des douleurs du rhumatisme, de la sciatique, de la roideur et de l'enflure des articulations. Ne souffrez plus, le soulagement vous attend! La bonne vieille huile St. Jacobs a guéri des millions de rhumatisants dans le cours du dernier demi-siècle. Elle est également bonne pour la sciatique, la névralgie, le lumbago, le mal de reins, les foulures et les inflammations.

(ann.)

MURINE pour les YEUX — Repose. Soulage, Guerit. Conserver Vos Yeux Fort et Sain. S'ils Brulent Demangent. Sont Irrités Enflammés et Granulées appliquer Murine souvent sans danger aux Yeux d'un Enfant ou Adulte En vente chez les Droguistes et Opticiens en Canada. Ecrivez pour un livre sur les Yeux Gratuit. MURINE CO. CHICAGO U. S. A. 185-n.à

MARCHAND & CIE,
Déménage rue Ste-Catherine Ouest
AU 1er FEVRIER
TOUS COSTUMES MANTEAUX et ROBES
ECOULES SANS RESERVE AU-DESSOUS DU PRIX DE MANUFACTURE.
Les plus grands bargains jamais offerts à Montréal.
2ième ETAGE **230 McGILL**
Coin Notre-Dame. Main 6225.
63-1

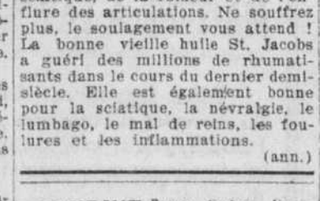

LE GOUDRON ET L'HUILE DE FOIE DE MORUE sont les meilleurs médicaments connus pour soulager rapidement toutes les affections de la gorge et de la poitrine, c'est pourquoi
GOUDROL (Enregistré)
SIROP POUR LE RHUME
est le meilleur remède au monde contre
Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, etc.
EN VENTE PARTOUT.
CIE PHARMACEUTIQUE DE LA CROIX-ROUGE, LIMITEE, QUEBEC, QUE.
Dépositaires à Montréal: Couvrette-Sauriol, Limitée, 114 rue St-Paul Est; McEwen, Cameron, Limitée, 122 rue St-Paul Ouest.

MALAISES D'ESTOMAC ?
AMIGO
TONIC AND BLOOD PURIFIER.
Tonique et purificateur du sang.
Beaucoup de gens qui souffrent de malaises d'estomac sont des victimes volontaires. Ils peuvent obtenir du soulagement s'ils profitent de l'expérience des autres et prennent de l'Amigo.
L'Amigo va directement à la source du mal, agit comme tonique pour l'estomac à qui il fait reprendre ses activités normales.
Depuis vingt-cinq ans, cette préparation faite de racines et d'herbes, basée sur une vieille formule anglaise, a guéri permanemment des milliers de malades. Ce qu'elle a fait pour eux elle peut le faire pour vous.
Si vous souffrez de malaises d'estomac, gastrite, indigestion, flatuosité, etc., vous vous devez à vous-même d'essayer l'Amigo. Ne retardez pas. Prix: $1.50 la bouteille.
Préparé par
AMIGO DRUG CO. — Ottawa, Ont.
Dépositaires à Montréal:
J. S. Fillon-McEwen Cameron Limited. 5,19,yw

Cette Ouate Légère Sèche et Duveteuse
appliquée (directement au sortir de la boîte) à tout malaise causé par le frisson, attaque le mal à sa source, et apporte un soulagement rapide et sûr. Elle produit une "bienfaisante chaleur" sous une forme sèche et commode.
THERMOGENE
OUATE CURATIVE
(Procédé Vandenbroeck)
CHEZ VOTRE PHARMACIEN
50c

Ne donnent jamais de coliques ni autres maladies—Ils sont merveilleux
Cascarets
POUR LE FOIE ET LES INTESTINS
THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Les "Cascarets" agissent sans vous donner de coliques ni vous rendre malade — ce que c'est commode! Vous vous éveillez le cerveau lucide, le teint rose, l'haleine douce et l'estomac content —Pas d'excès de bile, ni de mal de tête, ni de constipation.

POUR LA MERE

qui tient à bien nourrir son bébé et se maintenir forte et en bonne santé, la meilleure alimentation est le
Robinson's "Patent" Barley
le véritable lait qui nourrit.
Une mère devrait aussi boire de l'eau d'orge faite au moyen de
Robinson's "Patent" Barley
qui par son effet sur les reins, règle le système, en donnant la santé et la vitalité.
Ces préparations sont en usage depuis plus de cent ans, et ont toujours donné une satisfaction parfaite.
Demandez MA BROCHURE qui contient des conseils spéciaux aux mères.
MAGOR, SON & CO., LIMITED
Agents canadiens. Montréal, Toronto.

53

En dernière instance, le praticien prescrit à la garde-malade de se servir du SIROP du

Dr J. O. LAMBERT
dans les cas difficiles. C'est le dernier mot de la science.
IL EST PRÉPARÉ ET DOSÉ POUR LE BÉBÉ, L'ENFANT, L'ADULTE, ET LE VIEILLARD, ET S'IL EST PRIS MATIN ET SOIR IL PRÉVIENT LA CONSOMPTION.
A VENDRE PARTOUT
DR J. O. LAMBERT LIMITÉE, 396 SAINT-ANTOINE, MONTREAL.
LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE SIROP CONTRE LA TOUX, LE RHUME, ETC., DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

CONNAISSEZ-VOUS LA
CELEBRE POTION ANTILAITEUSE
du Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

C'est le plus grand
NETTOYEUR ET PURIFICATEUR
du corps et du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le bon fonctionnement des intestins et des reins.

INDICATIONS. Sevrage, ôter le lait dans les membres et le sang, jambes de lait, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, clampsies, impureté du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi $2.50 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.
AGENTS DEMANDES

CERTIFICAT
Mon cher docteur,
J'ai le plaisir de vous annoncer la naissance d'un garçon vigoureux de 14 livres. J'attribue la vigueur de mon enfant et mon heureuse maladie à l'usage de votre POTION ANTILAITEUSE. J'en ai pris tout le temps afin de me tenir les intestins et les reins en bon ordre. Merci.
(Signé): Mme JOSEPH JEAN,
St-Adalbert, Co. L'Islet.

2-M.n

La Farine Préparée
XXX BRODIE
Facilite la Pâtisserie
Essayez-la
Essayez cette Recette pour Petits Pains au Lait
PETITS PAINS AU LAIT
3 tasses de Farine Préparée Brodie.
3 cuillerées à table de graisse.
2 tasses de sucre.
Mélangez ensemble la farine, la graisse et le sucre, ajoutez assez de lait et d'eau pour faire une pâte molle. Roulez légèrement, découpez et faites cuire dans un fourneau modérément chaud.
EMPLOYEZ LA FARINE BRODIE.—C'EST LA MEILLEURE.
Tous les épiciers vendent la Farine Préparée XXX Brodie en paquets de 6 lbs. et de 3 lbs.
BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

CONFLAGRATION DANS LA VILLE DE WORCESTER

Worcester, Mass., 19. — Un incendie s'est déclaré ce matin dans l'immeuble Knowles, au coeur de la ville, et l'élément destructeur était si menaçant qu'il a été nécessaire de demander l'aide des pompiers de Boston et des villes environnantes. Les premiers rapports disaient que les pertes étaient de deux millions cinq cent mille dollars. Le bâtiment où le feu a commencé son oeuvre avait sept étages.

Aucune personne n'a perdu la vie, croit-on, mais il y a eu un sauvetage sensationnel. M. Leslie-G. Kingsborn, gérant d'une agence d'automobiles était au septième étage de l'immeuble Knowles. Pour le sauver, les pompiers ont dû monter au bout d'une échelle de soixante-dix pieds.

Les derniers rapports disent que deux immeubles de commerce de la Main Street, qui étaient remplis de marchandises ont été rasés, et que ces deux bâtiments n'étaient qu'à quelques centaines de verges de l'hôtel de ville. Des étincelles sont tombées sur un grand nombre de toits et ont allumé des incendies. Les hôtels Bancroft et New Park ont été menacés et les pensionnaires se tenaient prêts à sortir. Mais ces hôtels ont été épargnés.

Au coin des rues Foster et Union, l'établissement de la "M. K. Smith Corporation" qui valait cent mille dollars a été dévasté. On ne peut pas dire si les principaux incendies ont été allumés par des criminels; mais il est probable qu'il s'agit d'accidents.

Les pertes réelles sont de plus d'un million de dollars.

ALAMBIC CLANDESTIN

Ernie Kesselman, de la rue Saint-Urbain, a été traduit, cet avant-midi, devant le juge Cusson, par l'inspecteur J.-A. Masson, du département du revenu, sous l'accusation d'avoir eu un alambic en sa possession. Le prévenu, qui a plaidé non coupable, aura son enquête plus tard.

POUR VAGABONDAGE

Sidney Scott qui avait été arrêté pour vol et qui avait été relâché le 29 décembre, moyennant qu'il quitterait notre ville, a été arrêté, hier soir, par les constables Blanchette et Charland, du poste No 6, sous une accusation de vagabondage. Scott prétend qu'il a tenté en vain de trouver du travail. Il comparaîtra de nouveau, demain, devant le juge Leet.

DEUX CAMBRIOLAGES

M. O. Gonthier qui tient un magasin de pianos et de graphophones, No 429 avenue Mont-Royal est, s'est plaint à la police, l'autre jour, que des cambrioleurs sont entrés chez lui pendant son absence et lui ont volé des marchandises valant au moins six cents dollars. Les voleurs ont emporté des gramophones, des disques, différents autres effets, ainsi qu'un revolver dont ils se seraient sans doute servis si la police ou le propriétaire les avaient surpris à l'oeuvre.

Ce matin, entre six et huit heures, des cambrioleurs sont entrés dans l'établissement de la "Canadian Liquor Company", rue Sainte-Catherine ouest, au moyen de fausses clefs et ont enlevé une somme de $60, ainsi que six bouteilles de brandy et autant de bouteilles de whiskey.

BELLE CEREMONIE A LA CATHEDRALE DE RIMOUSKI

(Du correspondant de la PRESSE)

Rimouski, 19. — Répondant à l'invitation qui avait été faite aux parents d'amener leurs petits enfants à l'église, afin de leur faire recevoir la bénédiction de Mgr Léonard, plus d'un millier d'enfants étaient à la Cathédrale, ce matin. Ils ont assisté à une grand'messe. A la fin de cette messe Mgr Léonard a recommandé aux parents de faire communier souvent leurs petits enfants, tous les jours si possible, puis donna sa bénédiction épiscopale aux enfants, MM. les chanoines Pelletier et Côté, le secrétaire de Mgr Léonard ainsi que MM. les vicaires distribuèrent ensuite des bonbons aux petits enfants.

LES OPERATIONS DE LA COMMISSION DE LA CHARTE

L'administration prochaine de la cité de Montréal est actuellement un sujet de conversation un peu partout en ville et toutes sortes d'hypothèses se créent autour du nouveau projet de charte soumis par la Commission de la Charte instituée à la dernière Législature.

Les Chevaliers de Colomb, membres du Conseil Lafontaine, ne voulant pas se désintéresser de la question, ont invité un de leurs membres, M. Léon Trépanier, secrétaire-adjoint de la Commission à leur en expliquer les grandes lignes à leur réunion bi-mensuelle ce soir. M. Edmond Brossard, C.R., présidera la conférence.

DEUX MORTS SUBITES

Le coroner McMahon a disposé de deux cas de mort subite, ce matin: Onésime Corbeil, 73 ans, 1321 rue Franchère, et Mary Moran, 78 ans, 19 rue McCord.

DELEGATION OUVRIERE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — Une délégation d'ouvriers de Montréal a eu, ce matin, une entrevue privée avec l'hon Gedeon Robertson, ministre du Travail.

LE PROCES DE RIOPEL

A la demande de la défense on l'ajourne au prochain terme.

LA CAUSE DE BEAUREGARD

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 19. — Le procès d'Osias Riopel, qui avait été fixé au 10 février, a été renvoyé au prochain terme des assises. Ce matin, à l'ouverture de la cour, Me Sasseville, l'un des défenseurs de l'accusé, présenta une motion demandant cet ajournement, disant que la défense n'avait pas eu le temps de préparer sa cause.

Il dit qu'il a plusieurs médecins à consulter et plusieurs analyses à faire faire. De plus, il déclara que son associé, Me Achim, était retenu à Québec par ses devoirs de député et ne pouvait pas consacrer tout le temps voulu à une cause de cette importance. Me Ethier, au nom de la Couronne, s'opposa à cet ajournement, disant que c'était une tactique pour ramener cette cause à Mont-Laurier. Il dit que lorsque fut plaidée la motion du changement de venue à Mont-Laurier, la défense s'était déclarée prête à procéder.

L'hon. juge Cousineau accorda cependant l'ajournement disant que l'accusé n'avait pas pu assister à toutes les procédures qui ont été faites devant les grands jurés, car il était arrivé trop tard à Sainte-Scholastique. Il a cependant un grand intérêt à les surveiller. De plus, le président du tribunal est d'opinion que la défense n'a pas le temps voulu pour préparer sa cause.

La salle était complètement remplie. Riopel a suivi avec le plus grand intérêt la discussion légale qui a eu lieu sur la motion de Me Sasseville.

A deux heures, cet après-midi, on a commencé le procès de Beauregard. Il est défendu par Mes Calder et Gendron. Le substitut du procureur-général est Me Ethier.

Les grands jurés ont été libérés cet après-midi.

L'AFFAIRE BEAUREGARD

Sainte-Scholastique, 19. — Les grands jurés ont rapporté un verdict d'accusation-fondée contre Armand Beauregard et Osias Riopel, tous deux accusés de meurtre.

A la demande de l'avocat de la Couronne, ils ont tous deux été mis en accusation. Le procès de Beauregard a été commencé ce matin; quant à Riopel, Me Donat Lalande, au nom de Me Emile Sasseville, le défendeur de Riopel, demanda que la mise en accusation fut continuée à aujourd'hui, afin de permettre à son confrère de présenter une motion d'exception. Après quelques arguments et avec le consentement de l'avocat de la Couronne, la demande fut accordée.

Puis les causes suivantes furent fixées comme suit: Armand Beauregard, meurtre, 19 janvier; Cyrille Binette, assaut indécent, 21 janvier; Edmund-B. Wade, viol, 21 janvier; Donat Guindon, voies de fait, 24 janvier; Léopold Beauchamp, voies de fait graves, 25 janvier; Albéric Murray, vol et recel, 25 janvier; Béatrice Frawley, vol, 26 janvier; David Lockhead, vol, 27 janvier; Oswald Lippé, vol, 28 janvier; Hormisdas Saint-Pierre, méfaits, 31 janvier; Alexandre Godin et Sarah Godin, effraction, 1er février; Josaphat Piché, vol, 2 février; Isaie Giroux, vol, 3 février; Donat Paquette, vol sur la personne, 4 février; Caride Paquin, vol, 7 février; Séraphin Dubois, voies de fait, 8 février; Osias Riopel, meurtre, 10 février.

UN CONGRES FORT TUMULTUEUX

Suite de la page 9

silence, mais leurs voix étaient étouffées par les clameurs des manifestants, et c'est en vain que la présidente, signora Altobelli agitait sa sonnette; cette scène de désordre se serait encore prolongée si un communiste, réussissant à se hisser sur la scène n'avait expliqué d'une voix de stentor la cause du malentendu et n'avait réussi ainsi à ramener l'ordre.

Vaciera put alors continuer son discours déclarant que la politique de violence n'avait engendré que des maux.

HAUSSE DE TAUX POUR LA TROISIEME CLASSE

Les compagnies Cunard et White Star-Dominion ont augmenté les prix de passage à bord de leurs navires faisant le service avec un certain nombre de ports du continent européen pour les passagers de troisième classe venant de Dantzig, Hambourg, Rotterdam, Anvers et le Havre. L'augmentation varie entre $7 et $30. Cette augmentation n'est que temporaire et il ne s'agit nullement d'une guerre de taux entre différentes compagnies de navigation océanique. Elle a surtout pour but, dit-on, de diminuer le nombre des immigrants moins désirables. Les prix pour la troisième classe sont restés les mêmes sur les navires du Pacifique Canadien. Les vaisseaux de la dernière compagnie viennent tous aux ports canadiens, alors que ceux des deux premières ont leur port principal à New-York. Cela fait toute une différence dans la situation.

LES MAIRES A QUEBEC

C'est demain que les maires des municipalités suburbaines doivent se rendre en délégation, à Québec, pour combattre tout projet d'annexion qui pourrait être soumis au parlement. A cet effet un train spécial laissera la gare Bonaventure à 7 heures 45 a.m., jeudi matin, le 20 janvier, par le chemin de fer National du Canada et fera le trajet par le nouveau pont. Les personnes désireuses de protester contre les projets d'annexions des municipalités suburbaines de Montréal sont invitées à se rendre à Québec avec cette délégation.

UN DANGER D'EPIDEMIE

Suite de la première page

autant pour se protéger elle-même que pour éviter sans doute à ses citoyens les ennuis de l'hiver dernier.

On se rappelle qu'il y a un an à peine la province de Québec et particulièrement Montréal avait fermé leurs portes aux voyageurs venant d'Ontario non-vaccinés. Des médecins étaient sur les trains et réclamaient de chaque voyageur un certificat prouvant qu'il avait été vacciné depuis moins de sept ans. Si le voyageur ne pouvait produire ce certificat on l'engageait à se faire vacciner immédiatement à son arrivée à Montréal et en cas de refus de sa part il se voyait refuser l'entrée de Montréal et devait retourner à Ottawa.

Ce qui entrave l'application du règlement ordonnant le vaccin obligatoire à Ottawa, ce sont les nouvelles venues de Toronto et racontant que des personnes sont mortes après avoir été vaccinées. Les adversaires du vaccin prétendent aussi que la situation sanitaire d'Ottawa n'est pas aussi mauvaise qu'on semble le dire et qu'il n'y a pas d'épidémie de petite vérole.

CONGRES EN NOTRE VILLE

Suite de la première page

immédiate de cette école de gardes-forestiers.

On procède ensuite aux élections. Le résultat est le suivant: président, M. S.-H. Decarteret; vice-président, M. William McE. Bowden; conseillers, MM. Elbwood Wilson, T.-F. Kenny et B.-F. Avery.

A 2 heures, cet après-midi, il y a réunion de l'Association protectrice des forêts de Québec et de celle des forêts du Saint-Maurice. A 3.30 h., la section des tissus se réunit.

Jeudi soir, à 8 heures, on montrera dans la salle de bal du Ritz-Carlton un film cinématographique des moulins à papier de la compagnie "Price Brothers", à Kenogami, Québec, ainsi que des opérations de la compagnie en général. Le public est invité.

UN VOYAGE ACCIDENTE DU STEAMER "SAXONIA"

Le "Saxonia", de la ligne Cunard, est arrivé, hier, à Halifax, après une des traversées les plus orageuses sur l'océan. Le voyage a duré douze jours et vingt-deux heures à partir de Cherbourg. La tempête a été si violente et la mer si grosse que le navire ne pouvait pas parfois avances. Le "Saxonia" était parti de Londres et avait arrêté à Cherbourg. Il avait, à son arrivée à Halifax, de nombreux passagers de cabine et 1,240 de troisième classe. Durant la traversée, un enfant de 10 ans, George Crue, est décédé et a été enseveli dans l'océan, et deux naissances se sont produites à bord. Le navire transportait, outre ses passagers ordinaires, les équipages du "Marion-J. Smith", du "W.-M. Richards" et du "Ladwig", trois schooners qui ont été abandonnés en mer. Ces équipages avaient été transportés en Europe par d'autres vaisseaux.

LE PROCHAIN TERME DE LA COUR SUPREME

Les causes suivantes venant de la province de Québec sont inscrites sur le rôle de la Cour suprême pour le terme de février: McCarthy vs Le Roi; Belanger vs Le Roi; Central Fruit Auction vs Grand Trunk Railwal; Marcoux vs L'Heureux; Wynne vs Wynne; Grand Trunk Railway contre Boucher et Saint-Amand vs Morissette.

DE RETOUR DE QUEBEC

MM. Moïse Lapointe, secrétaire de l'Association des Marchands-détaillants, A. Sarrazin, président de la section des épiciers licenciés et Joseph Blouin, président de la section des hôteliers, sont revenus ce matin de Québec où ils avaient été discuter avec les ministres du gouvernement provincial les changements projetés à la loi des licences.

M. Lapointe, que nous avons vu ce matin à son arrivée, nous a déclaré que la délégation avait été très bien reçue par le premier ministre et ses collègues qui ont promis d'étudier avec soin les demandes qui leur étaient présentées.

Une nouvelle délégation de l'Association des marchands-détaillants aura prochainement une autre entrevue avec les membres du cabinet provincial à ce sujet.

M. Lapointe part ce soir, en compagnie de M. E.-M. Trowern, le secrétaire fédéral de l'Association, pour Sherbrooke où il va assister à l'inauguration d'une nouvelle succursale qui englobera toutes les villes des cantons de l'est.

LES DEMANDES DES OUVRIERS

Suite de la page 9

M. Labrèche a demandé au gouvernement de faire bénéficier les employés de chemin de fer de la loi de compensation des accidents du travail. Le chiffre de leurs salaires est plus élevé que le minimum fixé pour les ouvriers qui doivent bénéficier de cette loi. Il réclame l'assurance obligatoire d'état.

LES QUATORZE POINTS

Au nom de la délégation, M. Gustave Francq, président du comité exécutif provincial du Congrès des métiers et du travail du Canada, remit aux ministres, un mémoire contenant diverses mesures législatives que les unions internationales demandent au gouvernement et à la Législature d'introduire dans le code de notre législation ouvrière, au cours de cette session.

Ces mesures portent sur les quatorze points suivants:

1o.—Une loi de compensation dans les accidents du travail, basée sur l'assurance d'Etat obligatoire;

2o.—Une loi décrétant la journée de travail de pas plus de huit heures par jour, ou 44 heures par semaine;

3o.—Une loi concernant l'emploi des femmes avant et après l'accouchement;

4o.—Une loi de pension aux mères;

5o.—Une loi pour établir un fonds de pension pour les personnes âgées et nécessiteuses;

6o.—Une loi pourvoyant au paiement des salaires raisonnables, à l'observance des heures établies et autres conditions de travail;

7o.—Une loi instituant le système de représentation proportionnelle dans les élections provinciales;

8.—Une loi pourvoyant à l'établissement d'un système de double équipe pour les pompiers;

9o.—Une loi faisant tomber les employés municipaux sous l'application de la loi d'arbitrage;

1.—Une loi contrôlant les entrepôts frigorifiques;

11o.—Amendements à la loi pourvoyant à la fixation d'un salaire minimum pour les femmes;

12o.—Amendements à la loi concernant les inspections des échafaudages;

13o.—Education et commission scolaire;

14o.—Mesures d'hygiène.

EXPOSE DES MOTIFS

A l'appui de ces demandes, M. Francq fit cette déclaration aux ministres: "Nous tenons à attirer votre attention particulièrement sur le fait que nos demandes sont l'émanation des recommandations adoptées par la première conférence internationale du travail, tenue à Washington, en octobre et novembre 1919". M. Francq explique ensuite que l'Ordre en Conseil No 2722 émis par le gouvernement canadien, en date du 6 novembre 1920, déclare que la plupart des questions couvertes par les décisions de la conférence de Washington, tombent sous la juridiction des législatures provinciales, et que, conformément à l'article du Traité de paix de Versailles, ces différents sujets ont été référés aux différentes législatures provinciales pour action.

PROTECTION DES FEMMES

Le mémoire appelle ensuite, tout particulièrement l'attention des ministres sur le projet de loi des compensations aux ouvriers en cas d'accidents du travail. Il expose que la loi actuelle, qui régit cette matière dans notre province est défectueuse, et ne donne ni satisfaction, ni justice aux ouvriers, pas plus qu'aux patrons. Dans ces conditions, il faudrait remodeler ou plutôt refondre cette loi, si l'on veut sérieusement répondre aux besoins nouveaux qu'a fait naître l'énorme développement industriel de notre province.

Le mémoire ajoute que le congrès des métiers et du travail du Canada, à sa dernière convention tenue à Windsor, en septembre dernier, a décidé de recommander plusieurs autres mesures de législation, en vue d'assurer plus de protection pour les femmes, qui sont obligées de travailler, et particulièrement pour les mères abandonnées. Pour celles-ci, on demande une pension de l'Etat, dans le but de leur permettre d'élever leurs enfants. D'autres demandes, non comprises dans ces quatorze points et se rapportant plus particulièrement à des lois déjà existantes, sont soumises directement au ministre du travail. Le mémoire est signé par tous les membres de l'exécutif du congrès: MM. Gus. Francq, président, O. Fleury, A. Bouchard et J.-A. Belland.

DES PROTESTATIONS

Paris, 19.—La dissolution de la Confédération générale du travail a provoqué de l'émotion dans les milieux syndicalistes; de nombreuses organisations ouvrières ont émis des protestations.

UN IMPORTANT CONGRES

Suite de la page 9

Paré, N. Lalande, H. Saint-Pierre, O. Guilbeault, Jos. Legault, maires des municipalités rurales situées sur l'Ile de Montréal et délégués au Congrès, se joindront à l'exécutif de l'Association et se présenteront devant la Législature pour exprimer leurs vues contre le projet de la Commission Métropolitaine.

EN FAVEUR DU PONT

Une cinquième résolution est favorable à la construction d'un pont reliant Montréal à la rive sud. Le comité suivant est adjoint à l'exécutif des Fermiers-Unis en vue de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet d'intérêt national: MM. Emery Brosseau, Arthur Daigneault, (Longueuil); Alphonse Brunelle, (Chambly); Arthur Lague, (Chambly); Henri Normandin, (Saint-Philippe); Edmond Guérin (Laprairie).

Deux autres comités furent nommés comme suit:

Comité du tarif pour obtenir de meilleurs taux de transport: MM. J.-P. McNamara, de Masson; Wyman Macketchine, de Wyman; Séraphin Larose de Masson; J.-P. McLachlan, de Lockar Bay; Louis Leblanc, d'Angers; A.-H. Clément, d'Angers, Cléophas Cousineau, de Cousineau.

Voies et moyens: MM. Aglibert Théorêt, Arthur Gilbert (Prince ville), Wilfrid Bastien, Wilfrid Blanchard (Saint-Germain de Grantham), Télesphore Jodoin, Gustave Pepin, Joseph Forget (Saint-Janvier), J.-L.-H. Marsil (Pointe-aux-Trembles).

CONSEIF CANADIEN D'AGRICULTURE

Avant la suspension de la séance, le président invita M. J.-Adélard Caron, de Curran, membre du bureau exécutif des Fermiers Unis de l'Ontario à faire connaître le programme du Conseil Canadien d'Agriculture.

Ce conseil, composé de délégués des différentes associations agricoles des provinces, étudie les projets que ces derniers ont adoptés et tâche de les adapter aux besoins des intéressés. Pour qu'une mesure du Conseil soit approuvée, il faut au préalable qu'elle rencontre l'adhésion unanime des délégués de toutes les provinces. La province de Québec est la seule à n'être pas représentée dans ce conseil dont elle pourrait retirer sa part de bénéfice, dit M. Caron.

On rencontre parmi les membres de cette organisation d'ardents adversaires de l'impérialisme et de fervents apôtres de la bonne entente, dont la doctrine est: le Canada pour les Canadiens.

DEUX PROJETS INTERESSANTS

M. H.-B. Sauvage mit fin à la séance de l'après-midi en proposant deux intéressantes résolutions l'une ayant pour but d'obtenir du gouvernement provincial une allocation suffisante pour l'établissement d'une ferme de démonstration à Saint-Sauveur des Monts et un autre octroi pour la construction d'un couvent dans cette belle localité en train de passer entièrement aux mains des riches villégiateurs au préjudice de l'agriculture. M. Sauvage a appuyé sa proposition d'un éloquent discours.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir, M. A. Denis, représentant de l'Association Canadienne des Conserves Domestiques, a fait une conférence sur les avantages qu'il y a pour les cultivateurs de mettre en conserves les produits des jardins. Les cultivateurs peuvent retirer de beaux bénéfices de cette industrie et retenir les jeunes gens à la ferme.

M. A.-A. Powers, représentant de la Coopérative des Fermiers Unis d'Ontario, fit ressortir les avantages de la coopération agricole.

M. J.-Adélard Caron développa cette idée en disant que l'action politique doit suivre la coopération, si les cultivateurs veulent échapper à l'emprise des gros monopoles.

M. F.-J. Fulthorpe, surintendant du département de l'industrie animale des Fermiers Unis, expliqua en quoi consistait ce service important, et M. Earle Biggar prononça ensuite un éloquent discours en faveur de la bonne entente entre Québec et Ontario.

Des remerciements furent votés aux délégués de l'Ontario, à la fin de la séance.

SI LA TEMPERATURE SE MAINTENAIT AU FROID

La froide température que nous avons depuis quelques jours ralentit singulièrement l'ardeur des criminels en notre ville. En effet sur les listes de comparutions à la Cour du recorder on ne constate que les noms de 8 prisonniers, quand on en voit ordinairement au delà de 50. En Cour de police il n'y eut que trois nouvelles comparutions de peu d'importance.

Il en résulte donc que si la température se maintenait au froid la ville et les citoyens économiseraient grandement. N'ayant plus de criminels dans ses murs, la ville n'aurait pas besoin d'un si grand nombre de policiers, et les citoyens paieraient beaucoup moins cher leur tribut aux voleurs et aux malfaiteurs. Nous aurions un pays froid, mais paisible.

NOMBREUSES VICTIMES

Harry Bentman, qui déjà avait été identifié par deux ouvriers qui l'accusent de s'être porté à des voies de fait graves sur eux, a été de nouveau identifié, cet avant-midi, par M. Abraham Levy, de la rue Durocher, et par M. P. Schragie, de la rue Saint-Laurent. Ces deux derniers auraient été assommés à coups de barre de fer. Le constable Herscovitch, du poste No 5, s'occupe de cette affaire. Il s'agit de difficultés ouvrières, comme nous l'avons déjà dit.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BERNIER — A Montréal, l'épouse de M. Joseph Bernier, née Olive Roy, un fils, baptisé Joseph-Raoul-Jean-Roch.
Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Caouette. Porteuse, Mme Cusson.

BLAIN — A Montréal, le 14 janvier 1921, au No 61 rue Couvent, l'épouse de M. J. A. Blain, marchand, née Eugénie Raymond, une fille, baptisée Marie-Claire-Cécile.
Parrain et marraine, M. et Mme A. Maréchal, oncle et tante de l'enfant.

CHARTRAND — A Montréal le 16 janv. 1921, au No 86 rue Montcalm, l'épouse de M. Ovila Chartrand, née Malvina Allard, une fille, baptisée Marie-Madeleine-Jacqueline.
Parrain et marraine, M. et Mme W. Larivée, grand'oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Bernadette Carrignan, saeur de l'enfant.

GAGNE A Hochelaga, le 14 janvier 1921, au No 13 rue Foisy, l'épouse de M. Frédéric Gagné, née Marie-Louise Champagne, un fils baptisé Joseph-Frédéric-Roger.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Maheu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Ducharme.

HUBERT—A Montréal, le 17 janvier 1921, au No 780 rue Dorchester Est, l'épouse d'Albert Hubert, née Eugénie Geoffroy, une fille, décédée le même jour.

JUTEAU—A Montréal, le 18 janvier 1921, au No 133 rue Ste-Marguerite, l'épouse de M. Lucien Juteau, née Marguerite Blake, une fille baptisée Marie-Noëlla-Marguerite-Lina.
Parrain et marraine, M. et Mme Siméon Groulx, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Jos. Groulx, amie de la famille.

MONIER—A Montréal, le 17 janvier 1921, au No 1631 rue St-Jacques, l'épouse de M. Arthur Monier, née Adéline Bénard, une fille baptisée Marie-Victoria-Alphonsine.
Parrain et marraine, M. et Mme Poléon Desforges, cousins de l'enfant. Porteuse, Mme A. Monier, grand'mère de l'enfant.

QUESNEL—A Ville-Emard, le 15 janvier 1921, au No 173 rue Beaulieu, l'épouse de M. O. Quesnel, née Diana Lemieux, un fils, baptisé Joseph-Arthur-Roland-Bernard.
Parrain et marraine, M. et Mme A. Lemieux, grands-parents de l'enfant. porteuse, garde Tétrault.

ROCHON — A Verdun, le 17 janv. 1921, au No 54A Chemin LaSalle, l'épouse de M. Eugène Rochon, née Marie-Anne Roussy, une fille, baptisée Marie-Isaïde-Rosa-Mercédès.
Parrain et marraine, M. Clément Roussy et Mlle Rosa Morin. Porteuse, Mme O. Demontigny.

MARIAGES

PICARD-GRANGER—A Montréal, le 15 janvier 1921, M. Arthur Picard, fils de M. C. Picard, de Montréal, conduisait à l'autel Mlle Béatrice Granger, fille de M. et Mme A. Granger, de la rue Cartier.

DECES

ALARIE.—A Montréal, le 18 janvier 1921, à l'âge de 14 mois et 9 jours, est décédé Joseph-Armand-Arthur, enfant bien-aimé d'Armand Alarie et de Léontine Lachance.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 122 rue Stadacona, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture, jeudi matin à 9 hres.

ALLARD—A Montréal, le 18 janvier 1921, à l'âge de 56 ans, 5 mois, est décédé Jean-Baptiste Allard, époux bien-aimé de Stéphanie Marchand.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1345 rue Bordeaux, à 7 hrs. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 64-2

BISSON—A Montréal, le 19 janv. 1921, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédée Philomène Corbeil, épouse de feu Louis Bisson.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 544 rue St-André à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BORDELEAU. — A Montréal, le 19 janv. 1921, à l'âge de 86 ans, est décédé Michel Bordeleau, époux de Joséphine Marois.
Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure No 338 rue Maisonneuve, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 64-3

BORDELEAU—A Montréal, le 19 janvier 1921, à l'âge de 85 ans et 10 mois, est décédé Michel Bordeleau.
Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funèbre partira du No 338 rue Maisonneuve, à 7¾ hrs pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CATY. — A Montréal, le 19 janvier 1921, à l'âge de 1 an et 2 mois, est décédé Lucien, enfant bien-aimé d'Aldéric Caty et de Béatrice Clarke, 318 rue Delorimier. Funérailles privées.

BOYD—A Kingston, le 16 courant, à l'Hôtel-Dieu, est décédée Mme Daniel Boyd, fille de feu E. H. Ouellette, employé civil. Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de Lachine, jeudi le 20 courant, à 8.30. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère 57B Riverside Drive, à 8.15.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE — A Montréal, 18 janv. 1921, à l'âge de 72 ans, est décédée Marie-Louise Gervais dit Beaudoin, veuve de feu Clovis Dufresne.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 119 rue Marquette, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui Maximum . . . 5 au-dessous
Aujourd'hui Minimum . . 23 au-dessous

Baromètre: 8 h. a.m. 30.90; 11 h. a.m., 30.81; 1 h. p.m., 30.80

Chiffres fournis par R. de Mesle, gérant de Hearn & Harrison, 418 rue Notre-Dame Ouest.

Lacs et baie Georgienne — Beau et froid.
Ottawa et Haut, Saint-Laurent—Neige et moins froid.
Golfe et rive Nord—Beau et très froid.
Provinces maritimes — Beau et très froid.
Lac Supérieur—Neige et moins froid.
Manitoba et Saskatchewan—Beau et moins froid.
Alberta—Plus froid.

SAINT DU JOUR

A peine monté sur le trône de Danemark Saint Canut remporta des victoires signalées sur ses ennemis. Apprenant qu'on en voulait à sa vie, il se rendit à l'église de Saint-Alban pour y entendre la messe. Ayant communié, il priait pour ses ennemis, lorsqu'un javelot lancé d'une fenêtre l'étendit mort au pied de l'autel en l'an 1086.

EPHEMERIDES

Grève des employés de chemins de fer en Italie.

DECES

CHARRON — A Maisonneuve, le 18 janvier 1921, est décédée Julie Huette dit Marien, épouse de feu Charles Charron, autrefois de Longueuil.
Avis des funérailles plus tard.

DUROCHER—A Montréal, le 18 janvier 1921, à l'âge de 5 ans, 2 mois, est décédé Réal Durocher, fils de Joseph Durocher.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1921 rue Cartier, à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Pierre Clavier, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Léonard Port Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODETTE—A Montréal, le 17 janvier 1921, à l'âge de 7 mois et 21 jours, est décédé Albert Godette, enfant bien-aimé d'Antonio Godette et de Rosina Fortin.
Départ à 8 hrs 30 du No 2060 rue Chateaubriand, pour le cimetière de la Côte-des-Neiges.

HUBERT—A Montréal, le 18 janv. 1921 à l'âge de 23 ans, 3 mois, est décédée Eugénie Geoffroy, épouse d'Albert Hubert.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux No 780 rue Dorchester Est, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Brigide, rue Maisonneuve, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 63-2

PICHETTE—A St-Lin, le 18 janvier 1921 à l'âge de 57 ans, est décédée Georgiana Laramée, épouse bien-aimée de Roch-Omer Pichette.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était forestière I.O.F., cour Ville Marie. 64-2

LEONARD.—A Montréal, le 19 janvier 1921, à l'âge de 58 ans et 7 mois, est décédée Anastasie Brochu, veuve de J.-B. Léonard, 6 Lalonde.
Avis des funérailles plus tard.

LESPERANCE.—En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédée Mme Pierre Lespérance, née Rose Laurion.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre laissera la demeure de son gendre, M. Desfossés, 572 rue Dorion, à 8 hres, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service aura lieu, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALHERBE.—A Montréal, le 9 janv. 1921, à l'âge de 68 ans, est décédé Hormidas Malherbe.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 935 rue St-Denis, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 64-2

MALLETTE.—A Montréal, le 18 janv. 1921, à l'âge de 38 ans, 5 mois, est décédée Aline Prud'homme, épouse de feu Arthur Mallette.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 2 rue Collège à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 64-2

MOQUIN—A Montréal, le 17 janvier 1921, à l'âge de 63 ans et 11 mois, est décédé Dominateur Moquin.
Les funérailles auront lieu jeudi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 259 rue Demontigny Est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 63-2

PICHETTE.—A St-Lin, le 18 janvier 1921 à l'âge de 57 ans, est décédée Georgiana Laramée, épouse bien-aimée de Roch-Omer Pichette.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux à 9 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte était forestière I.O.F., cour Ville Marie. 64-2

LEONARD.—A Montréal, le 19 janvier 1921, à l'âge de 58 ans et 7 mois, est décédée Anastasie Brochu, veuve de J.-B. Léonard, 6 Lalonde.
Avis des funérailles plus tard.

LESPERANCE.—En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 90 ans et 10 mois, est décédée Mme Pierre Lespérance, née Rose Laurion.
Les funérailles auront lieu jeudi le 20 courant. Le convoi funèbre laissera la demeure de son gendre, M. Desfossés, 572 rue Dorion, à 8 hres, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service aura lieu, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALHERBE.—A Montréal, le 9 janv. 1921, à l'âge de 68 ans, est décédé Hormidas Malherbe.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, No 935 rue St-Denis, à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 64-2

MALLETTE.—A Montréal, le 18 janv. 1921, à l'âge de 38 ans, 5 mois, est décédée Aline Prud'homme, épouse de feu Arthur Mallette.
Les funérailles auront lieu vendredi le 21 courant. Le conv

BON SURPLUS DU TRESOR DE LA PROVINCE

On annonce dès maintenant un excédent se chiffrant à $951,910.50.

CHIFFRES INTERESSANTS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — L'honorable Walter Mitchell, trésorier de la province, a déposé, hier, devant la Chambre, les comptes publics de la province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1920.

C'est beaucoup plus tôt que de coutume. Ordinairement le trésorier ne dépose ce document devant la Chambre que le jour où il prononce son exposé budgétaire, or, il n'a pas encore prononcé son discours sur le budget. Il doit le faire le 27 janvier.

Bien que les comptes publics n'aient pas encore été distribués, nous avons pu mettre la main sur une copie et nous en extrayons les chiffres suivants:

Les recettes ordinaires ont été de $14,472,650.87 et les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été de $13,520,740.37. Cela laisse un excédent de $951,910.50.

Le 30 juin 1919, il restait dans la caisse une somme de $879,233.34. Les recettes totales se sont élevées à $26,529,861.34.

Les dépenses totales se sont élevées à $25,301,424.28. En ajoutant le paiement de mandats spéciaux, cela donne à la colonne du crédit un total de $25,625,252.44.

Il reste en mains une balance de $1,783,842.24.

Les principales sources du revenu sont les suivantes:

Subside fédéral, $2,028,162.73;
Terres et Forêts, $3,033,587.02;
Mines et Pêcheries, $681,852.14;
Administration de la justice, $619,995.33;
Timbres d'enrégistrement, $254,006.40;
Licences d'hôtel, etc., $1,554,079.42;
Taxes sur les corporations commerciales, $1,581,759.12;
Droits sur les successions, $1,786,930.71;
Taxes sur les transferts d'actions, d'obligations, etc., $132,583.96;
Loi des véhicules-moteurs, $1,180,725.77;
Revenu casuel, $309,873.72.

Les principaux items de dépenses sont les suivants:

Service de la dette, $2,029,721.39; Législation, $562,986.01; Gouvernement civil, $809,097.42; Administration de la justice, $1,360,978.15; Instruction publique, $1,673,561.87; Asiles d'aliénés, $1,017,946.02; Ecoles de réforme, $226,500.00; Santé publique, $119,694.40; Travaux Publics et Travail, $807,057.68; Agriculture, $887,400.00; Chemins, $1,336,366.59; Terres et Forêts, 566,000.00; Colonisation, $709,000.00; Immigration, $30,000.00; Mines, pêche et chasse, $156,646.28; Charité, $73,745.00; Charges sur le revenu, $618,665.16.

On y voit que la dette fondée de la province est de $44,153,713.54. Comme de coutume, on constate que c'est le district de Montréal qui fournit le plus de revenus au gouvernement. En droits relatifs à la loi des licences et à la loi de prohibition, il a fourni $715,677.06 sur un total de $1,554,079. En taxes sur les corporations commerciales, il a fourni $1,396,159.06 sur un total de $1,581,759.12. En droits sur les successions, il a fourni $1,417,175.70, sur un total de $1,786,930.71. En vertu de la loi des véhicules-moteurs, il a fourni $537,602.35 sur un total de $1,180,725.77.

Dans le tableau des sommes provenant de ce que l'on appelle le revenu casuel, on trouve, comme de coutume, que des voleurs repentants ont remis de l'argent au gouvernement. Une somme de $20 a été remise de la part d'une personne inconnue par l'abbé C.-M. Lesage, de L'Assomption, et une autre de $30 par l'entremise du Dr E. Pelletier, de Montréal.

STATISTIQUES JUDICIAIRES DU DISTRICT DE ROBERVAL

(Du correspondant de la PRESSE)

Roberval, 19. — Voici quelles sont les statistiques criminelles du district de Roberval pour l'année 1920.

Le nombre des plaintes portées devant M. Bergeron, magistrat de district, s'est élevée à 111, devant les juges de paix à 4. De ce nombre 95 furent entendues et 20 retirées ou réglées hors de cour.

Il y eut 99 convictions sommaires dont 78 de jugées, 56 de confessées, et 22 contestées. Les acquittements se chiffrent à 12. Quatre enquêtes préliminaires furent tenues, trois accusés furent libérés et un seul envoyé aux Assises.

Les amendes imposées par les lois provinciales ont rapporté la somme de $1,200; celles imposées par le code criminel $118; enfin celles imposées par le revenu fédéral, $311, soit un total de $1,529.

Parmi les plaintes sous les lois provinciales, 5 l'ont été sous la loi des licences, 7 sous la loi de chasse, 50 sous la loi des véhicules, 3 sous la loi des maîtres et serviteurs, 5 sous la loi des produits laitiers.

Il y eut 6 accusations pour voies de fait graves, 8 pour voies de fait simples, 1 pour refus de pourvoir, 9 pour attroupement illégal, 1 pour fausses représentations, 1 pour cruauté envers les animaux, 10 pour vagabondage, 1 pour vol. Enfin, 4 poursuites furent intentées en vertu de la loi des Sauvages, 1 en vertu de la loi de semences, 1 en vertu de la loi des chemins de fer.

CHEZ LES ARTISANS

Les membres de la succursale Saint-Denis 250 de la Société des Artisans canadiens-français sont priés de se rendre ce soir à leur salle, 142 avenue Laurier est, pour l'élection des officiers pour l'année 1921.

* * *

Ce soir, à 8 hrs, dans la salle du Rosaire, sous-sol de l'église Saint-Jacques, entrée rue Sainte-Catherine Est, près Saint-Denis, sera donné un euchre au profit de la succursale Saint-Jacques de la Société des Artisans Canadiens-français.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
I.M.S.n A

DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée

Vente à Moitié Prix chez DUPUIS

Afin de continuer dignement cette grande vente dont le public a si largement bénéficié jusqu'aujourd'hui, nous avons organisé pour jeudi, une vente spéciale avec des valeurs absolument hors ligne. Nous avons choisi des valeurs dans tous les rayons et nous vous les offrons à MOITIE PRIX. Nous vous invitons à venir en faire votre profit.

1/2

Toutes les marchandises annoncées dans les 6 colonnes ci-dessous sont offertes à moitié prix de leur valeur régulière, quelques-unes mêmes à moins. C'est un effort extraordinaire que nous avons voulu faire pour jeudi, afin de démontrer une fois de plus, que nos prix sont beaucoup plus bas que les prix courants du marché.

Grande Vente d'Ustensiles de Cuisine à ½ Prix

Les ustensiles de cuisine annoncés sont en granit ou fer-blanc de première qualité. Toutes les ménagères économes voudront profiter des bas prix extraordinaires de cette vente. Nous ne pouvons énumérer ici que quelques-unes des occasions que nous offrirons demain. Venez de bonne heure: vous aurez plus de facilité pour choisir dans les valeurs étalées sur nos comptoirs.

CASSEROLES A BEC; émail gris de première qualité. 2 dimensions:
4 pintes, mesure à vin. Régulier .90, pour 49
6 pintes, mesure à vin. Régulier 1.00, pour 49

ASSIETTES profondes pour gelées ou gâteaux, émail blanc. 10 pouces de diamètre. Rég. .50, pour 25

PLATS A VAISSELLE étamés, sans soudure, forme ronde, poignées sur le côté. Les capacités sont données en mesures à vin.

10 pintes. Rég. .85, pour 42
14 pintes. Rég. 1.15 pour 58
17 pintes. Rég. 1.45 pour 73

BAINS DE PIED, forme ovale, émail gris de première qualité. Dimensions: 11½ x 16¾. Rég. 2.25, pour . . 1.13

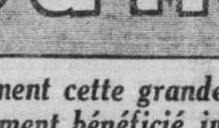

MOULES en fer-blanc étamé pour les gelées. Capacité: 2 pintes. Rég. .50, pour 25

EGOUTTOIRS pour coins d'évier en fer-blanc pesant. Rég. .35, pour 18

GRILS en fil de fer pesant, grandeurs assorties. Rég. .35, pour . . .18

ROTISSOIRES émaillées gris. Dimensions: 10½ x 15½. Rég. 1.25, pour 63

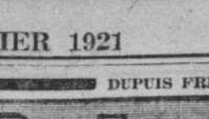

MOULES ronds pour gâteaux ou gelées, fer-blanc étamé 5½ et 10 pouces de diamètre. Réguliers .50 et .60 pour 25

BOLS EMAILLES: 100 douzaines de bols émaillés, première qualité, blancs à l'intérieur et bleus à l'extérieur. 5 grandeurs:
5½ pouces de diamètre. Rég. .50, pour 25
6¼ pouces de diamètre. Rég. .55, pour 28
7 et 7⅝ pouces de diamètre. Rég. .65, pour 33
7⅞ pouces de diamètre. Rég. .75, pour 38

POELES en feuilles d'acier noir, pour crêpes et galettes. 10 pouces de diamètre. Rég. .50, pour 25

—Au sous-sol.

Vaisselle et Verrerie

A Moitié Prix

PLATS A LEGUMES en semi-porcelaine anglaise, avec couvercle; beau choix de décorations. Rég. 1.50, pour 75

PLATS POUR VIANDES, 14 pouces de diamètre, dessins pour assortir avec les plats à légumes. Rég. 1.50, pour 75

PORTE-BROSSES A DENTS en semi-porcelaine, variété de formes, de couleurs et de décorations. Rég. .25 pour . . .12½

VERRERIE AQUARIUMS (bols pour les poissons), formes de fantaisie, capacité de 1 gallon. Rég. .75 pour . .39

POTS A EAU chaude pour services de toilette. Rég. .45 pour . . .23

PLATS A LEGUMES ou salades, forme ovale, semi-porcelaine anglaise, décorations vertes imprimées.
7 pcs. Rég. .30, pour 15
8 pcs. Rég. .35, pour 18
9 pcs. Rég. .45, pour 23

PLATS A VIANDES, appropriés pour hôtels.
10 pcs de diamètre. Rég. .85, pour 43
9 pcs de diamètre. Rég. .55, pour 28
8 pcs de diamètre. Rég. .50, pour 25
7 pcs de diamètre. Rég. .45, pour 23

BOLS A FRUITS OU SALADES en verre pressé, 8 pouces de diamètre. Rég. .49 pour 29

ASSIETTES A GATEAUX ou sandwiches en verre clair. Rég. .75 pour . .38

—Au sous-sol.

Manteaux d'Hiver à ½ Prix

Pour Fillettes de 4 à 14 ans

MANTEAUX A 9.95
Jolis manteaux pour fillettes de 4 à 8 ans. Plusieurs modèles, belle doublure, différentes couleurs. Valeur de 20.00, pour . . .
9.95

MANTEAUX A 14.95
Beaux manteaux en drap couverte, chinchilla, whitney, etc. Toutes les plus jolies nuances. Ages: 6 à 12 ans. Val. de 30.00, pour . . . . .
14.95

MANTEAUX A 19.95
Manteaux épais en velours, drap couverte, chinchilla, whitney, modèles avec ceinture et grand collet. Couleurs: gris, bleu marin, taupe, brun. Ages: 6 à 14 ans. Valeurs jusqu'à 39.00 pour **19.95**

Lingerie d'Enfants à Moitié Prix

CHANDAILS tout laine, pour fillettes. Modèle genre manteau, tricot de fantaisie, quelques-uns avec collet matelot à rayures de fantaisie. Rég. 3.98 à 4.98 pour **1.98**

CHANDAILS pure laine pour fillettes. Modèle genre manteau, tricot à grosses côtes, collet matelot ou tempête, poches et ceinture. Rég. 5.98, pour **2.98**

MANTEAUX blancs d'hiver pour enfants. Drap couverte épais, tout laine, doublure de flanellette.—Rég. 5.98 à 6.49, pour **2.98**

ROBES DE NUIT et costumes de nuit pour fillettes. Flanellette épaisse, blanche ou rayée de fantaisie, encolure haute, manches longues, Rég. 2.98 pour **1.49**

—Au premier.

Etoffes à Manteaux d'Hiver et Peluche Lister (Sealette) à Moitié Prix Jeudi

500 verges de FRISE IRLANDAISE, 54 pces, un bon tissu épais pour manteaux d'hiver; couleurs: Copenhague, vert myrte, bleu-marine Oxford, gris et noir. Valeur régulière 4.95, ½ prix . **2.40**

150 verges de DRAP WHITNEY de 54 pces, un tissu confortable pour manteaux d'hiver. Couleurs: Oxford, gris, bleu-marine et noir. Valeur régulière 5.95, ½ prix . **2.98**

200 verges de SILVERTONE tout laine, le plus nouveau de tous les tissus pour manteaux d'hiver. Valeur régul. 6.95, ½ prix . **3.48**

75 verges de PELUCHE LISTER (sealette) noire, 60 pouces, garantie à l'épreuve du mauvais temps. Valeur régulière 7.95, ½ prix . **3.98**

50 verges de PELUCHE noire Lister, 50 pouces, une meilleure qualité que l'item précédent. Valeur régulière 8.95, ½ prix . **4.48**

—Au rez-de-chaussée.

Argenterie, Verre Taillé, Articles de Fantaisie

1024 Articles à Moitié Prix

105 ARTICLES EN ARGENT PLAQUE
1 plat à pouding de 18.95 pour . . . 9.48
1 réfrigérateur à champagne de 19.95 pour 9.98
1 chandelier à 3 branches de 14.95 pour 7.48
2 plateaux en acajou de 12.95 pour 6.48
1 réfrigérateur à champagne de 12.95 6.48
15 services de sucrier et pot à crème de 12.00 pour 6.09
2 plats à légumes de 8.95 pour . . 4.48
2 paniers à fleurs de 6.95 pour . . 3.48
2 plateaux à sandwiches de 7.95 pour 3.98
10 services de plateaux et pots à sirop de 5.95 pour 2.98
12 beurriers sans couvercle de 3.95 pour 1.98
30 plateaux à bonbons de 2.45 pour 1.23
1 panier à fleurs de 19.95 pour . . 9.98
1 réfrigérateur à champagne de 16.95 pour 8.48
2 plateaux à fruits de 14.95 pour . 7.48
2 plateaux à fromage de 10.95 pour 5.48
2 pots à eau de 10.95 pour 5.48
2 pots à eau de 10.95 pour 5.48
1 plateau à sandwiches de 9.95 pour 4.98
3 plateaux ronds de 12 pces de diamètre de 8.95 pour 4.48

416 ABAT-JOUR EN TOILE OU SOIE POUR CHANDELIERS OU LAMPES ELECTRIQUES
10 abat-jour de soie de 4.95 pour. 2.48
64 abat-jour de toile de 1.50 pour. .77
23 abat-jour de papier de .75 pour. .38
13 abat-jour de soie de .35 pour. . .18
7 abat-jour de soie de 2.95 pour. 1.48
18 abat-jour de soie de .95 pour. . .48
218 abat-jour de toile de .45 pour. .23
33 abat-jour de métal de .25 pour. .13
171 couteaux à beurre en argent plaqué Wm Rogers de .35 pour. . . .18
148 cuillers pour bébés; argent plaqué. Rég. .25 pour. 12½
184 ARTICLES DE VERRE TAILLE: SERIES DISCONTINUEES
12 vases à fleurs de 2.45 pour. . 1.23
7 beurriers de 1.00 pour. 50
29 pots à moutarde de .95 pour. . .48
18 services de salière et poivrière de .95 pour. 49
7 pots à crème de 1.95 pour. 98
27 pots à eau de 4.95 pour. . . . 2.48
8 jarres à bonbons de 2.95 pour. 1.48
36 services de salière et poivrière de 1.45 pour. 73

Pas de commande par téléphone ou P.S.L. pas d'échanges. —Au premier

Toiles et Cotons à Moitié Prix

COTON A ROULEAUX de qualité pesante, beau fini souple. Rég. .25 la verge, pour . . . . . **.12½**

COTON BLANC de 36 pouces de largeur, bonne qualité pesante. Rég. .30 la verge pour . . . . . **.15**

EDREDONS en batiste de fantaisie de fabrication américaine, avec bordure tout autour. Rég. 8.50, pour **4.50**

VELOURS POLONIA ET DUCKLING de fabrication américaine, appropriés pour robes de maison pour dames et enfants, blouses. Rég. .79, pour . . . . . **.29**

MADAPOLAM de qualité supérieure, différentes sortes. Rég. .39, pour . . . . . **.18½**

TOILE A NAPPES non blanchie, dessins variés. Rég. 1.25, pour . . . . . **.65**

DRAPS DE LIT en coton blanc, grandeurs pour lit double, qualité pesante. Rég. 6.00, pour **2.98**

COTON blanchi pour taies d'oreillers. Belle qualité. Rég. .79, pour . . . . . **.39**

—Au rez-de-chaussée.

Bas Golf Shady à ½ Prix

BAS Golf Shady pour garçonnets. Deux nuances de gris, avec bord de couleurs variées. Pointures: 8½ à 10. Rég. 1.00 pour . . . . . **.49**

BAS en pur cachemire pour enfants. Tricot à côtes larges. Nuances: noir et brun-foncé. Pointures: 5½ à 8½. Rég. 1.50 pour . . . . . **.75**

—Au rez-de-chaussée.

Gants et Mitaines à ½ Prix

MITAINES Worsted en pure laine pour enfants. Couleurs: gris, rouge, brun-foncé, Oxford, marine, écarlate et bruyère. Poignets courts ou longs. Rég. .89 pour . . . . . **.45**

GANTS en pure laine pour enfants. Nuances: rouge-clair, noir, gris, Oxford et blanc. C'est une très belle valeur. Rég. .89 et 1.00 pour . . . . . **.39**

—Au rez-de-chaussée.

Peintures à l'Huile à ½ Prix

50 véritables PEINTURES A L'HUILE, richement encadrées. Dimensions: 25 x 35. A moitié prix. Rég. 10.98 pour **5.49**

—Au deuxième.

Articles de Toilette à ½ Prix

BOUTELLES en métal pour eau chaude, rég. 2.50, ½ prix . . . **1.25**
POUDRE de talc, boîte 1 lb. Rég. .25, ½ prix . . . . . **.12½**
Savon Glycérine, rég. .25, ½ prix . . . . . **.12½**

—Au rez-de-chaussée.

Menus Articles à ½ Prix

BOURRURES DE MANCHON, rég. .98, moitié prix **.49**
BOURRURES DE MANCHON, rég. 1.98, moitié prix **.99**
BOURRURES DE MANCHON, rég. 2.49, moitié prix . . . **1.25**
ELASTIQUE à jarretières, ¾ pc. de largeur. Couleurs: blanc, noir, bleu pâle, cardinal, mauve. Rég. .15. A moitié prix. . . . . **.07½**

—Au rez-de-chaussée.

Ouvrage de Fantaisie à ½ Prix

ANNEAUX en celluloïde, 9 pcs. rég. 1.25 la paire, ½ prix. **.63**
BAVETTES en guingan, pour bébés, rég. 15., ½ prix. . **.07½**
Pantoufles de boudoir tricotées, pour dames, rég. 3.98 la paire, ½ prix. **1.99**
Pour enfants, rég. 1.25 la paire, ½ prix. . . . . **.63**

—Au premier.

Mobiliers Chesterfield

A Moitié Prix

MOBILIERS CHESTERFIELD de 3 morceaux: 1 grand Chesterfield et 2 fauteuils recouverts en tapisserie bleue, coussins mobiles à ressorts, bras-oreillers, construction à ressorts. Rég. 295.00 pour . . . .
147.50

—Au deuxième.

MOBILIERS CHESTERFIELD de 3 morceaux: seulement 2 de ces magnifiques mobiliers comprenant 1 grand Chesterfield et 2 fauteuils recouverts en tapisserie de bonne qualité; dessins floraux, bras-oreillers et coussins mobiles à ressorts. Forte construction à ressorts. Rég. 380.00. A ½ prix . . . . .
190.00

Claques à ½ Prix pour Dames

200 paires de CLAQUES noires pour dames: talon bas, bout moyennement ou très pointu; aussi quelques-unes à talon haut dans les petites et grandes pointures seulement. Pointures dans le lot: 2½ à 7. Régulier 1.19 pour . . . . **.59**

200 paires de CLAQUES noires pour demoiselles: talon bas, bout pointu ou moyen. Pointures dans le lot: 11 à 2. Régulier .99 pour . . . . . **.49**

— Au premier.

Nous préparons quelque chose qui vous intéressera au plus haut point, Mesdames et Mesdemoiselles.

Qu'est-ce au juste? Si vous désirez le savoir,

Surveillez nos Annonces

Lampes et Fers Electriques à ½ Prix

LAMPES FRANCAISES avec base en porcelaine, abat-jour en soie, quelques-unes avec frange dorée; dessins variés, complètes avec ampoules. Rég. 16.95, 18.95 et 19.95 pour
8.48 9.48 et 9.98

FERS ELECTRIQUES de qualité supérieure, garantis pour un an, avec corde et trépied. Prix régulier 7.50. Notre prix spécial . . **3.75**

—Au deuxième.

Etuis pour Cameras à ½ Prix

Etuis en cuir solide pour caméras pliants; 3 grandeurs: 2¼ x 3¼— 2½ x 4¼ — 3¼ x 4¼. Valeurs régulières 4.00 pour **2.00**

—Au premier.

Chocolat à ½ Prix

CHOCOLATS d'essences variées dans des boîtes de 5 lbs. Centres: noix, crème, etc. Régulier 3.50 pour . . . . .

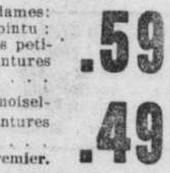

1.75

Paletots à ½ Prix pour Hommes et Garçons

PALETOTS pour garçons de 3 à 8 ans. Modèle Ulster avec collet de velours ou collet convertible. Tissus tweed brun et frisé, grise ou brune. Valeurs de 15.00, 18.00, 22.50.

A Moitié Prix

PALETOTS pour garçons de 9 à 17 ans, modèle Ulster en tweed mélangé brun ou en frise grise ou brune. Valeurs de 15.00, 18.00, 25.00 et 30.00.

A Moitié Prix

PALETOTS pour hommes et jeunes gens. Les plus nouveaux modèles en tweed mélagé gris ou brun, en frise grise, brune ou noire, ou en Melton gris foncé. Valeurs de 30.00, 35.00, 40.00, 45.00, 50.00, 65.00.

A Moitié Prix

—Au rez-de-chaussée.

Articles à ½ Prix pour Hommes

FOULARDS en laine, tricot fini brossé, teintes unies ou avec rayures de fantaisie, convenables pour dames et messieurs. Valeurs régulières de 1.50, 1.75 et 2.00 pour. . . . **.79**

GANTS en laine écossaise grise et mélangée bruyère; grandeurs pour hommes et garçons. Prix rég. .76 pour. **.29**

CHAUSSETTES en laine, tricot par côtes ou tricot uni noir, gris, blanc et mélangé bruyère. Prix réguliers: 1.00 et 1.25 pour . . . . **.49**

CHEMISES DE NUIT en flanellette à rayures de couleur avec collet; chemises de nuit en coton blanc, sans collet. Pointures: 14 à 18. Prix réguliers: 2.00 et 2.50 pour. **.98**

GANTS en chevreau ou moka brun doublés en laine. Ces gants sont tous parfaits. Valeur régulière de 2.50 pour. . . . . **.98**

Pipes à Moitié Prix

PIPES en véritable bruyère et caoutchoutée solide.
Régulier 5.00 pour 2.50
Régulier 4.50 pour 2.25
Régulier 4.00 pour 2.00
Régulier 3.50 pour 1.75
Régulier 3.00 pour 1.50
250 ETUIS à cigarettes. Rég. 1.00 pour .50

—Au rez-de-chaussée.

Couvre-Chaussures A ½ Prix

COUVRE-CHAUSSURE pour garçons. 48 paires seulement, modèle à une boucle, cravenette de bonne qualité, rebords en caoutchouc.
Pointures: 11 à 13 ou 2 à 5. Rég. 2.50 la paire pour **1.25**

—Au rez-de-chaussée.

Deuxième jour de notre vente annuelle du mois de janvier, au rayon des soies noires. 15 séries différentes de soies en vente à des rabais de ¼ à ⅓ sur les bas prix actuels du marché. Une visite vous convaincra.

Epicerie Dupuis--Est 8000

Venez ou téléphonez votre commande d'épicerie et prenez avantage de nos bas prix

SPECIAUX POUR JEUDI
Farine Ogilvie ou Five Roses, sac de 7 lbs. .44
Poudre à pâte Egg O, boîte 1 lb. 33
Homard de Gaspé, boîte ½ lb. 45
Noix de coco en filaments, la lb. 33
Atocas préparés, la boîte. 30
Farine d'avoine roulée, marque Ogilvie, paquet 25
Spaghetti avec fromage, marque Clark, rég. .18 la boîte, pour . . .11
Saumon B. C. rose, boîte 1 lb. rég. .23 p. .17
Le meilleur riz Patna, 3 lbs. 35
Confitures aux prunes reines-Claude, marque St. William, jarre de 16 onces. 26

Oléomargarine, marque H. A. paq. 1 lb. **.39**
Voyez notre démonstration.

CEREALES
Fèves blanches, 3 lbs .27
Pois jaunes pour bouillir, 3 lbs. 25
Orge mondé, 3 lbs. .25
Petits pois verts, paq. 10
Tapioca perlé ou Sagou, la lb. 10
Amidon pur, 3 paqs. .31
Macaroni ou Spaghetti, marque Sunshine, 2 paquets 35

NOIX DE COCO
Noix de coco en filaments (marque Allen), saveurs et colorations de fruits, le paq. .20
Voyez notre démonstration.

THE ET CAFE
Thé Ceylan Pekoe, la lb. 35
Thé de choix, la lb. .45
Thé Spécial, la lb. .54
Thé Orange Pekoe, la lb. 69
Café Moka et Java, la lb 55
Café Standard, la lb 73
Café Geo. Washington, la bte. .43 .85 1.35

LEGUMES EN CONSERVES
Tomates, La Perle de Chambly, 3 btes .42
Maïs sucré, marque Ice Castle, 3 boîtes .42

SUCRE
Le meilleur sucre granulé—
Sac de 10 livres . . **1.00**
Sac de 20 livres . . **2.00**

CONFITURES et MARMELADES PURES
Confitures aux fraises ou aux framboises, marque St. William, chaud. 4 lbs . . 1.09
Confitures aux cassis noirs ou aux cerises, marque St. William, chaud. 4 lbs . . 1.07
Confitures aux abricots ou aux groseilles, chaud. 4 lbs 98
Marmelade aux oranges, chaud. 4 lbs 89

PRUNEAUX ET FIGUES
Pruneaux frais, la lb 16
Boîte de 25 lbs . 3.75
Figues, 2 lbs 27

DIVERS
Sirop de table, marque Karo, la boîte . . .23
Sirop de table, marque Edwardsburg, boîte 5 lbs 69
Gélée ou poudings de table, 3 paqs. . .34
Farine préparée Brodie XXX, paq. 6 lbs .58
Essence d'érable, marque Supreme, pour sirop, gelées ou poudings, le bout. . .45
Ananas en tranches, marque Diahio, la boîte 49
Poires, pêches ou abricots, la boîte . . .29

PRODUITS DE CLARK
Fèves au lard dans sauce aux tomates, la boîte .15 .20 .27
Sauce aux tomates, la bout 30
Potages de toutes sortes, 2 boîtes . . .27

SPECIAUX
Biscuits mélangés frais, la lb. 29
Sardines Brunswick, 3 boîtes 25
Remplissage au citron pour tartes, marque Ewing, 2 boîtes .25
Crème brûlée, marque Ewing, 2 paqs. . .25

PROVISIONS
Le meilleur beurre à déjeuner, la lb . .75
Bacon Windsor, la lb 75
Fromage doux ou fort, la lb 39
Saindoux East-First ou Domestic, chaud. 3 lbs 69

Oeufs strictement frais, la douzaine **.98**

LEGUMES
Patates des Montagnes Vertes, 12 lbs . . .35
Betteraves rouges, 4 livres 12
Carottes ou navets, 4 livres 12
Oignons espagnols, 4 livres 19

SPECIAUX
Sauce Lea & Perrin, bout. . . . .21, .40
Fromage à essence de citron, jarre . . .39
Huile d'olives pure, bidon d'une chop. . .98
Olives Lunch Queen, bout. .25, .40, .50
Cornichons sucrés ou surs, la bout. .45, .55

ARTICLES POUR LE LAVAGE
Quick Wash, paq. . .27
Poudre à laver Babbitt 3 boîtes 27
Empois, 2 lbs 27
Savon Comfort, Sunlight ou Lifebuoy, 3 morceaux 25
Bleu à laver, paq. .05

—Au sous-sol

BEURRE
Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est, la livre . . . **.55**

Malles de Voyage

A Moitié Prix

Ces malles sont recouvertes en canevas imperméable, renforcées par des baguettes en bois dur, avec ou sans courroie.
Grandeurs: 34 à 38 pouces.
Malles valant 10.80 pour 5.40
Malles valant 15.00 pour 7.50
Malles valant 16.50 pour 8.25
Malles valant 18.50 pour 9.25
Malles valant 22.50 pour 11.25

—Au deuxième

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Coupons de Tissus Lavables

A Moitié Prix

Ce lot comprend: indiennes de fantaisie, voile imprimé de fantaisie, crêpe serpentine, châly de couleur, mulle, etc. Tous ces coupons sont de longueurs appropriées pour blouses, etc.

—Au rez-de-chaussée.

DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée